LLI

VIE
DE
FRÉDÉRIC II.
ROI DE PRUSSE

Accompagnée de Remarques, Pieces justificatives et d'un grand nombre d'Anecdotes dont la plupart n'ont point encore été publiées.

TOME I.
Années 1712. à 1756.







A STRASBOURG
Chez J. G. TREUTTEL, Libraire.
& à PARIS
Chez les principaux Libraires.
Avec Approbation et Privilège du Roi.
1788.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé : *Vie de Frédéric II, Roi de Pruſſe ;* & je crois que cet Ouvrage, écrit avec agrément, ne peut qu'intéreſſer le Public, & ne contient rien qui doive en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce premier Décembre mil ſept cent quatre-vingt-ſept.

DE KERALIO.

PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT : Notre amé le ſieur TREUTTEL, Imprimeur-Libraire à Strasbourg, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public, *la Vie de FRÉDÉRIC II. Roi de Pruſſe ; & Recueil d'Anecdotes & Particularités concernant ſa Vie, extraites de l'Ouvrage qui la renferme* ; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant ; Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de dix années conſécutives, à compter de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. Comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ſes hoirs ou ayans cauſes, à peine de ſaiſie & de confiſcation des exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons. A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite

dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur DE LAMOIGNON, Commandeur de nos Ordres; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur DE LAMOIGNON. Le tout à peine de nullité des Présentes; DU CONTENU desquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles, le seizieme jour du mois de Janvier, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-huit, & de notre regne le quatorzieme. Par le Roi, en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1207, fol. 444, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires prescrits par l'Arrêt du Conseil du 16 Avril 1785. A Paris le 22 Janvier 1788.

NYON, l'aîné, Adjoint.

VIE
DE
FRÉDÉRIC II.

PREMIÈRE PÉRIODE,
Depuis la naiſſance de FRÉDÉRIC juſqu'à ſon avènement au trône.

1712 — 1740.

IL n'y a pas encore un ſiècle que la Maiſon électorale de Brandebourg, aujourd'hui ſi puiſſante, était bornée à des poſſeſſions d'une très-petite étendue. Le Brandebourg reſſemblait alors à ces petits états d'Allemagne, dont toute la politique conſiſte à épier, parmi les grandes puiſſances de l'Empire, celle qui peut devenir prépondérante, afin de pouvoir ſe cacher, ſelon les circonſtances, ſous la protection de l'une ou de l'autre.

L'ÉLECTEUR George-Guillaume, qui mourut en 1640, vit dévaſter ſes états dans la guerre de

trente ans, & n'eut pas même la liberté de choisir ses alliés. . .

FRÉDÉRIC-GUILLAUME son successeur, que l'on nomme le Grand-électeur, rétablit les affaires par sa sagesse & son courage. Assez fort pour soutenir puissamment l'Empereur Léopold, il fit naître sa jalousie par les services même qu'il lui rendit.

A la mort de George-Guillaume, dernier duc de Silésie de la race des Piastes, ses trois principautés, Ligniz, Brieg & Wolau devaient revenir à l'Électeur, en vertu d'un pacte de succession fait en 1537, entre l'Électeur Joachim II & les ducs Piastes, souverains de ces trois pays. Mais Léopold, qui craignait d'avoir pour voisin un prince protestant dont la puissance lui donnait de l'ombrage, s'empara des trois principautés, & les déclara héréditaires.

IL ne lui donna pour dédommagement que le cercle de Schwibus, petit coin de terre situé vers les confins du Brandebourg; & il affecta même de lui céder ce pays, comme une récompense des services qu'il en avait reçus.

IL fit plus encore. En cédant d'une main le cercle de Schwibus, il tâcha de le reprendre de l'autre. Le Prince-héréditaire de Brandebourg, esprit faible & plein de vanité, se laissa gagner

par les promesses flatteuses de Léopold. Bercé de l'espérance d'obtenir un jour le titre de roi, il promit, par un traité secret, de rendre Schwibus à l'Empereur dès qu'il serait parvenu au gouvernement; & il tint parole (1). C'est ce Prince qui fut dans la suite le premier roi de Prusse, sous le nom de Frédéric I.

Frédéric-Guillaume fut obligé de céder. Il avait une guerre à soutenir contre les Suédois, des liaisons à ménager avec l'Empereur; il ne pouvait soutenir ses prétentions par les armes.

Frédéric I, toujours occupé des vains projets d'une fausse grandeur, travailla avec ardeur à obtenir le titre de roi, & l'obtint dans des circonstances favorables. Le duché de Prusse, dont son père avait obtenu la souveraineté absolue en 1657, fut érigé en royaume; & Frédéric fut le premier roi de Prusse.

Ce nouveau roi, sans génie, sans puissance & presque sans revenus, s'était mis dans la tête, qu'on ne pouvait porter dignement une couronne sans être environné de tout l'appareil du luxe & de la magnificence; & il prit pour modèle la Cour de Louis XIV, qui était alors la plus brillante de l'Europe.

Il voulut être sacré par un évêque; & il donna ce titre à un de ses chapelains (2). Il fit faire une

ampoule ſur le modèle de celle de France, & alla ſe faire oindre à Kœnigsberg en Pruſſe, parce que les rois de France vont ſe faire ſacrer à Rheims. Il porta les grandes perruques eſpagnoles, des habits ſuperbes, & donna des fêtes. Il avait un premier miniſtre, un grand-maître des cérémonies, 50 cuiſiniers & une académie des ſciences. A la naiſſance de Frédéric II ſon petit-fils, il pria pour parrains & marraines, l'Empereur Charles VI, le Czar Pierre I, la République de Hollande & le Canton de Berne.

FRÉDÉRIC II nâquit à Berlin le 24 janv. 1712 : il était troiſième fils de Frédéric-Guillaume, alors prince-héréditaire, & de Marie-Dorothée princeſſe de la Maiſon de Brunſwic. Ses deux frères étaient morts avant ſa naiſſance.

L'ANNÉE ſuivante, Frédéric-Guillaume monta ſur le trône. Il eut des inclinations tout-à-fait oppoſées à celles de ſon père; il prit des moyens tout différens pour ſoutenir l'éclat de ſa couronne. Il commença par quitter la grande perruque pour une petite queue, & les habits galonnés pour un ſimple uniforme. Il chaſſa le grand-maître des cérémonies, les chambellans, les cuiſiniers & les académiciens. Il ne garda de ces derniers que l'aſtronome pour lui faire des almanacs ; & pour tourner l'académie en ridi-

cule, il nomma un fou préſident, lui donna des patentes burleſques, & diſtribua les penſions à des chirurgiens de régimens & à des ſages-femmes.

Ce Prince ſingulier, qui ne ſongeait qu'à former des ſoldats, regardait comme de vaines fadaiſes toutes les connaiſſances dont un bas-officier pouvait ſe paſſer. La plupart de ſes généraux ſavaient à peine ſigner leur nom; & ils ne rougiſſaient pas plus de cette ignorance que de ne pas ſavoir danſer ſur la corde.

Il ne ſouffrait d'autre ſavant à ſa cour que celui qui lui liſait & expliquait la gazette, lorſqu'il paſſait la ſoirée à fumer & à boire de la bierre avec quelques-uns de ſes généraux & de ſes miniſtres; & ce ſavant était en même tems le bouffon de l'aſſemblée (3).

Un théologien de Halle, nommé Lange, qui voulait perdre le philoſophe Wolf ſon confrère, repréſenta que, par le ſyſtême de l'harmonie préétablie, ce philoſophe avançait que le corps & l'ame de l'homme reſſemblaient à une horloge qui ne pouvait agir que conformément à la première impulſion qu'elle avait reçue. Il s'enſuit de là, ajoutait le théologien, que les grands grenadiers de votre Majeſté ne ſont point coupables quand ils déſertent, puiſque c'eſt une

fuite néceffaire de l'impulfion que leur horloge a reçue du créateur. A ces mots, le Roi fe mit dans une grande colère contre le philofophe; & Wolf eut l'alternative de quitter les états de Sa Majefté ou d'être pendu. Il préféra le premier parti; & le Roi ordonna à toutes les églifes du Brandebourg d'acheter deux gros volumes *in-folio*, intitulés : *la lumière & le droit;* ouvrage du théologien Lange, qu'un ordre feul pouvait faire acheter, mais qu'aucun ordre ne pouvait faire lire.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME vivait comme un fimple gentilhomme, buvait de la bierre & ne fefait aucune dépenfe fuperflue.

C'EST ce Prince fingulier que l'on blâme quand on voit fes actions ifolées, que l'on admire quand on en faifit l'enfemble & qu'on en voit le fuccès; c'eft ce Prince qui fut le créateur de cette armée invincible, de cette adminiftration fans exemple, qui ont jetté les fondemens de la grandeur pruffienne.

IL augmenta de moitié les revenus de l'état, forma une garde de géans, & une armée de 60000 foldats, tous grands & bien exercés.

SOUS l'Électeur George-Guillaume, toutes les forces du Brandebourg confiftaient en 13 compagnies diftribuées à Berlin, Spandau & Cuftrin.

Le Prince ayant voulu créer une nouvelle compagnie, le bourguemeſtre d'une petite ville oſa lui faire des repréſentations. A la mort du Grand-électeur, qui arriva en 1688, le Brandebourg avait 40 bataillons de quatre compagnies, & 40 eſcadrons de cavaliers & de dragons. En 1740, le Roi Frédéric-Guillaume laiſſa à ſon fils Frédéric II, 85 bataillons & 111 eſcadrons.

On a remarqué que ſur-tout dans la Maiſon de Brandebourg, le fils a ordinairement des inclinations oppoſées à celles du père; & on croit en avoir trouvé la cauſe dans la gêne où vivent ordinairement les princes-héréditaires avant que de parvenir au gouvernement. C'eſt ainſi que le Grand-électeur ſuccéda au faible George-Guillaume; c'eſt ainſi que la vanité & l'étiquette gênante de la Cour de Frédéric I inſpirèrent à Frédéric-Guillaume le goût excluſif des ſoldats; c'eſt ainſi que l'ignorance ſoldateſque de Frédéric-Guillaume fit naître dans l'eſprit de Frédéric II l'amour de la politeſſe & des arts.

Mais malgré ces inclinations oppoſées, l'eſprit militaire ſe propagea toujours de père en fils. Ce fut le Grand-électeur qui jetta les premiers fondemens de la puiſſance militaire du Brandebourg. Ce goût, qui ſembla s'affaiblir ſous

Frédéric I, s'y conserva cependant par les soins & le caractère de Léopold de Dessau, prince colossal, qui ne savait que se battre, & dont la nature semblait avoir fait un grenadier, quoique sa naissance en eût fait un prince.

CE Prince de Dessau avait conduit les troupes du Brandebourg en Italie & dans les Pays-bas; c'est lui qui les forma à cette discipline sévère, sans laquelle il n'est point d'art militaire.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME n'étant encore que prince-héréditaire, avait fait une campagne dans les Pays-bas avec le Prince de Dessau. On dit qu'ayant entendu un officier anglais parler avec mépris des troupes prussiennes, qui étaient alors à la solde de l'Angleterre, il en fut si piqué, qu'il forma dès-lors le projet de créer cette armée de plus de 60000 hommes qu'il eut dans la suite, & de l'entretenir à ses dépens. Voilà peut-être une des petites causes de la grande puissance de la Prusse.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME était dévot comme il était soldat. Il voulait qu'on fût aussi exact à l'église qu'à la parade. On commandait les soldats pour aller au sermon & pour communier, & on mettait deux sentinelles à la porte de l'église pour arrêter ceux qui auraient été tentés de sortir.

TOUTE sa dévotion se bornait à ces pratiques

extérieures; & comme ses chapelains n'osaient lui dire que la douceur, l'humanité & l'indulgence étaient des vertus au moins aussi essentielles pour le salut, il ne lui venait pas en tête qu'il y eût le moindre mal à traiter ses enfans, ses domestiques & ses sujets, comme un palfrenier traite ses chevaux, ou un corsaire ses esclaves. Tel était le père de Frédéric II (4).

A sa naissance, le jeune Prince fut mis entre les mains d'une réfugiée française, nommée du Val de Recoule, qui avait été gouvernante de son père. Cette dame, qui avait de l'esprit & des connaissances, lui inspira dès sa plus tendre jeunesse un goût pour la langue française qu'il préféra toute sa vie à toutes les autres, & sur-tout à celle de sa nation (5).

A l'âge de sept ans, le jeune Prince sortit des mains de madame de Recoule. Son père, qui voulait en faire un bon soldat, dirigea tout vers ce but. Il lui donna pour gouverneur le général Comte de Finkenstein, vieux militaire blanchi sous les armes; pour sous-gouverneur le colonel de Kalkstein qui n'avait pas moins d'expérience & de courage; le major de Senning lui enseigna la fortification & les mathématiques; un français, nommé du Han de Jendun, fut chargé de lui donner quelques autres connaif-

fances, & un cadet nommé Kenzel lui apprit à faire l'exercice.

A l'âge de 8 ans, fon père lui fit faire un petit arfenal fourni de toutes fortes d'armes proportionnées à fon âge & à fes forces; & il l'en laiffa le maître abfolu. Bientôt après il le nomma capitaine & chef du corps des cadets: & le jeune Prince fefait tous les jours, en petit, avec fes petits foldats, toutes les évolutions auxquelles le père exerçait fes géans. Dans la fuite, il lui donna une compagnie dans fon régiment fameux dans toute l'Europe, & dont le plus petit homme n'avait guère moins de fept pieds.

ON s'imagine bien que le fermon n'était pas oublié, & qu'il fallait communier régulièrement dans l'églife de la garnifon, à la tête de fa compagnie.

LE jeune Frédéric, entouré de toutes parts d'armes & de guerriers, n'entendant louer que la valeur des combats & la force des armées, foupirait quelquefois après des occupations moins bruyantes & des converfations plus paifibles. Né avec le goût des arts, il confacrait à les cultiver tous les inftans où il pouvait fe dérober aux yeux de fes furveillans. Il aimait fur-tout la poéfie & la mufique; & dès qu'il

trouvait un moment de loiſir, il liſait des livres français, ou jouait de la flûte. Mais ſon père qui ne connaiſſait d'autre littérature que la Bible, d'autre muſique que celle des mouſquets & des canons, jettait au feu ſes livres français & caſſait ſa flûte, lorſqu'il le ſurprenait à jouer ou à lire.

FATIGUÉ des exercices & des études militaires, ennuyé de la bible & des ſermons, excédé de l'inflexible ſévérité de ſon père, le jeune Prince-royal voulut ſe ſouſtraire du moins pour quelque tems à ſes éternelles occupations, & demanda la permiſſion de voyager. Il mourait d'envie de voir l'Allemagne, la France, l'Angleterre & l'Italie. Mais le père qui ne concevait pas qu'il y eût encore quelque choſe à voir au monde, quand on avait vu manœuvrer ſon régiment des gardes, fut inſenſible à ſes prières. Il lui permit ſeulement de l'accompagner dans les petits voyages qu'il feſait de tems en tems en Allemagne.

EN 1728, il le mena à Dresde voir le Roi de Pologne; & deux ans après, ils firent un autre voyage en Allemagne, & paſſèrent par Leipzic, Cobourg, Bamberg, Erlang, Nuremberg, Anſpach, Augsbourg, Stouttgard, Louisbourg, Manheim, Darmſtadt, Francfort ſur le Mein;

d'où ils descendirent le Rhin pour se rendre à Wésel.

Ces petits voyages augmentèrent dans le Prince-royal, le désir d'en faire de plus grands. Mais convaincu que son père serait inflexible, il résolut de partir secrettement, & confia son dessein à deux jeunes gens de ses amis, Kat & Keit qui consentirent à l'accompagner. On emprunta de l'argent, on fixa le jour du départ, on était prêt à partir, lorsque le projet fut découvert. Le père était furieux dans ses colères & implacable dans ses vengeances. Il fit enfermer son fils à la forteresse de Custrin, & résolut de lui faire couper la tête (6). On fesait son procès, on consultait les universités, & les juges de Berlin auxquels il distribuait des coups de canne depuis le président jusqu'aux secrétaires, quand ils ne jugeaient pas à sa fantaisie (7): les juges de Berlin auraient mieux aimé épargner leurs épaules que la tête du Prince. C'en était fait sans l'Empereur Charles VI. Ce Prince chargea le Comte de Seckendorf de ramener le Roi à des sentimens plus doux. On eut de la peine à le faire changer. Militaire dans toutes ses actions, il regardait son fils comme un soldat qui manquait à la subordination & comme un déserteur qui méritait la mort.

Keit se sauva en Hollande, d'où il passa en Portugal. Kat fut moins heureux. Le Roi le fit décapiter sous les fenétres du Prince-royal, auquel quatre grenadiers tenaient la tête tournée vers l'échafaud; & il assista lui-même à l'exécution (8).

Le Prince-royal resta un an à Custrin. Pendant ce tems on l'astreignit à des occupations plus ennuyantes peut-être que les exercices militaires, pour un esprit plein de feu, où l'amour des beaux-arts était augmenté sans cesse par la résistance qu'il éprouvait. Son père voulut profiter de ce tems pour le faire instruire dans les détails de la police & des finances. M. de Munchow, président de la chambre des domaines & des finances, eut ordre de le faire assister à toutes les séances, de le regarder & de le traiter comme un simple conseiller, & de le faire travailler comme les autres. Le jeune conseiller assistait aux séances; mais au lieu de lire des actes ou de copier des décrets, il s'amusait tantôt à lire des brochures françaises, tantôt à dessiner en caricature le président ou les conseillers ses confrères, & à les représenter avec des attributs satyriques, tels que des cornes, une bouteille, des cartes ou autres choses de cette espèce.

Le président de Munchow rendit de grands

ſervices au Prince, en lui fourniſſant des livres & d'autres commodités, contre la défenſe de ſon père. C'était riſquer beaucoup; car le vieux Roi qui feſait pendre un homme comme il fumait une pipe, n'aurait pas épargné le Préſident s'il eût eu le moindre vent de ſes complaiſances (9).

ENFIN, Frédéric fut rappellé à Berlin. On prit pour prétexte la célébration du mariage de ſa ſœur aînée avec le Prince-héréditaire de Bareith. La Reine pleura pour obtenir ſon retour, & le Roi feignit d'accorder aux larmes de ſon épouſe ce que ſes deſſeins rendaient néceſſaire. Lorſqu'il fut queſtion de reparaître devant ſon père, il refuſa de mettre une épée, en diſant : *C'eſt celui qui m'a ôté mon épée qui doit me la rendre.*

PEU de tems après ſon retour, on parla de le marier; & l'année ſuivante il épouſa la Princeſſe Eliſabeth-Chriſtine de Brunſwic, nièce de l'Impératrice. Le Prince-royal, qui n'avait pas lieu d'être fort content des procédés de ſon père à ſon égard, trouvait extraordinaire qu'on le mariât avec la nièce de l'Impératrice, après les raiſons qu'on avait d'être mécontent de la Cour de Vienne: il fit quelques difficultés; mais Frédéric-Guillaume employa pour le convaincre

ſes argumens ordinaires, c'eſt-à-dire, ſa canne & des coups de pieds dans le derrière.

D'AILLEURS bien des choſes avaient déjà contribué à inſpirer au jeune Prince-héréditaire de l'éloignement pour le beau ſexe. Il ſe rappellait toujours avec une impreſſion déſagréable, que ſon père avait fait fouetter publiquement, par la main du bourreau, la fille d'un apothicaire de Potsdam, parce qu'elle avait ſouffert que le Prince-royal accompagnât de ſa flûte quelques ſonates de clavecin qu'elle jouait tant bien que mal (10). On aſſure auſſi que ſes premières amours n'avaient pas été heureuſes, & qu'il en portait des traces ſenſibles & irréparables.

LA jeune Princeſſe avait de la beauté, & ſur-tout un cœur excellent, qui la rend encore chère à tous ceux qui la connoiſſent; mais le préjugé était enraciné, & les obſtacles phyſiques, de la part du Prince, étaient inſurmontables.

LE mariage devait être conſommé le 12 juin 1732, au château de plaiſance de Salzdahlen, qui appartient au Duc de Brunſwic. A peine les deux époux étaient-ils au lit, que l'on entendit crier de tous côtés *au feu ! au feu !* Auſſi-tôt le Prince-héréditaire ſe lève avec précipitation, & court avec empreſſement comme pour chercher où eſt l'incendie. C'était une fauſſe allarme

que ses amis avaient donnée : mais Frédéric, qui craignit que sa jeune épouse n'eût été trop effrayée, la fit tranquilliser & ne voulut pas troubler son repos. Il a eu toute sa vie les plus grandes attentions pour cette respectable Princesse, que tous les Prussiens chérissent, & dont peut-être jamais personne n'a pu dire le moindre mal.

A l'occasion de ce mariage, le Roi donna au Prince le comté de Rupin. Frédéric demeura quelque tems à Rupin qui en est la capitale; mais bientôt il aima mieux se fixer à Rheinsberg, petite ville située à deux lieues de la première, où il y a un château de plaisance que le Roi acheta d'un lieutenant-colonel nommé Béville, pour en faire présent au Prince (11). Cette petite ville bâtie dans le sable, sur les frontières du Mecklenbourg, & qui n'avait pas plus d'un millier d'habitans, se ressentit de la présence d'un jeune prince, ami des arts. Le château prit bientôt une nouvelle forme. C'était un vieux bâtiment prêt à tomber; le Prince le fit relever. Les jardins étaient sans goût, il les rendit charmans; & Rheinsberg devint un séjour délicieux. Frédéric avait fait graver sur la grande porte du château : FRIDERICO TRANQUILLITATEM COLENTI (12). Son père fut fort mécontent de cette

cette inſcription. Il croyait qu'un prince qui affichait l'amour du repos, de la muſique & des vers, était peu propre à lui ſuccéder; & il craignait qu'il ne laiſſât crouler un jour un état militaire, qui ne pouvait être ſoutenu que par les principes qui l'avaient élevé. Quand je ſerai mort, diſait-il, vous allez voir que Berlin ſera inondé de fous & d'eſprits forts; de ces gens qui ſe promènent dans les rues; tels que ma mère & ma grand-mère les aimaient.

A peine le Prince eut-il pris poſſeſſion de Rheinsberg, qu'un ordre de ſon père le tira de cette ſolitude, pour le tranſporter dans le tumulte de la guerre.

Alors la ſucceſſion au trône de Pologne avait allumé la guerre dans une grande partie de l'Europe. Frédéric-Guillaume devait envoyer 10,000 hommes de troupes auxiliaires à l'armée impériale qui campait vers le Rhin, ſous les ordres du Prince Eugène. Le Roi, qui aimait trop ſes ſoldats pour ſe réſoudre à les quitter, voulut les conduire lui-même; & il profita de cette occaſion pour donner au Prince une idée de la guerre. Au mois de juin, les deux Princes arrivèrent à Philipsbourg où était l'armée impériale. Tous deux couchèrent ſous des tentes, au milieu de leurs ſoldats. La ſanté du Roi, qui était déjà

affaiblie, en fouffrit beaucoup; il fut obligé de quitter le camp au mois d'août, & Frédéric, après l'avoir accompagné jufqu'à Clèves, revint auprès des troupes pruffiennes. Mais cette campagne ne fut pas fort inftructive pour lui; il ne vit, comme il le dit lui-même (*a*), que l'ombre du grand Eugène (13).

AU mois d'octobre, Frédéric ramena à Potzdam les troupes de fon père, qui n'avaient trouvé aucune occafion de montrer avec éclat l'effet de ces manœuvres favantes, de ces exercices continuels & de cette difcipline févère qui les avait rendues les meilleures troupes de l'Europe. Il trouva fon père très-malade, & fut chargé, pendant quelque tems, de figner tous les ordres en fon nom. Le Roi s'étant rétabli, envoya Frédéric à Stettin fous la conduite du Prince de Deffau, pour lui faire voir les fortifications de cette ville. L'infortuné Stanislas, qui fuyait alors fes ennemis, s'était réfugié à Kœnigsberg. Frédéric eut la permiffion d'aller voir ce Prince auffi célèbre par fes malheurs que par fa philofophie & fa conftance. Il refta quelques femaines avec Stanislas, & lia avec lui une amitié qui a duré jufqu'à la mort du dernier.

ENFIN Frédéric revint dans fa chère retraite,

(*a*) Mémoires pour fervir à l'hiftoire de Brandebourg.

où il resta jusqu'à la mort de son père. La philosophie y régla ses occupations & ses plaisirs. Ses instans étaient partagés entre l'étude des sciences, la culture des arts, & les plaisirs de l'amitié. La philosophie, l'histoire, la politique, l'art militaire, la poésie & la musique avaient chacun leurs tems marqués, & se succédaient agréablement. Le Prince passait la plus grande partie de la journée dans sa bibliothèque, & le reste dans la société de quelques gens aimables & instruits qu'il s'était choisis. Les principaux étaient Chasot, officier français qui avait autant d'esprit que de connoissances & d'aménité dans le caractère : Kayserling, gentilhomme Courlandois, plein de talens, de vivacité, de qualités solides & de bizarreries plaisantes; le Prince le nommait ordinairement Césarion : Jordan, réfugié français, plaisant, agréable, dont la conversation amusait le Prince, & qui mérita sa confiance par les qualités de son cœur : Knobelsdorf, moins gai que les précédens, mais qui dirigeait les bâtimens & les jardins, & qui savait parler de tous les arts du dessin avec autant de jugement que de goût.

La gaieté présidait ordinairement aux entretiens, & le Prince n'avait pas de peine à mettre en train ses joyeux amis. On avait aussi des gé-

néraux pour parler de guerre, de bons muficiens pour faire de jolis concerts, & d'excellens peintres pour décorer les appartemens. Pendant que Knobelsdorf fefait de jolis payfages & ordonnait les jardins, Pesne s'immortalifait par des plafonds, & du Buiffon par des tableaux de fleurs. Les deux Graun compofaient de la mufique charmante, pour ce tems-là, ou dirigeaient l'orcheftre; & Benda, un des meilleurs violons de l'Europe, accompagnait le Prince, qui jouait fort bien de la flûte.

La matinée était ordinairement confacrée à l'étude, les repas aux plaifirs de la converfation & à la gaieté; & le foir il y avait un petit concert. Tems heureux & paifibles que Frédéric regretta fouvent, & après lefquels il foupira plus d'une fois au milieu du tumulte des affaires, & des orages de la guerre.

Cette époque de la vie de Frédéric eft plus importante que l'on ne penfe. C'eft dans la retraite de Rheinsberg que s'eft préparé cet homme extraordinaire qui a fait l'admiration & l'étonnement de l'Europe. C'eft là que fon ame de feu, agitée fans ceffe par la foif ardente de la gloire, forma les projets les plus fublimes & les plus hardis. C'eft là qu'il réfolut de foumettre toutes fes autres paffions à celle de la gloire. C'eft là

que fe forma le guerrier, le héros, le conquérant, le politique, l'économifte, le philofophe, l'homme de lettres, le grand roi.

La lecture des auteurs anciens fit fes plus chères délices depuis cette époque jufqu'aux dernières années de fa vie; & il y confacrait tous les jours quelques heures de la journée. Les grands exemples des héros de la Grèce & de Rome, avaient fait fur fon ame l'impreffion la plus vive; & il brûlait de les imiter. Parmi les ouvrages qu'il relifait prefque tous les ans, on compte Hérodote, Thucydide, Xénophon, Plutarque, Tacite, Sallufte, Tite-Live, Quinte-Curce, Cornelius-Népos, Valère-Maxime, Polybe, Céfar, Végèce, &c. Il ne parlait qu'avec enthoufiafme des grands guerriers de la Grèce & de Rome; & lorfqu'il fut fur le trône, il crut ne pouvoir mieux honorer un habile militaire qu'en lui donnant un furnom romain (*b*).

Frédéric fentait que pour acquérir de la gloire, il n'était pas inutile de fe faire ami des philofophes, des poètes & des gens de lettres célèbres; & il écrivit à ceux qui tenaient alors le fceptre

(*b*) Le roi Frédéric II a donné un bataillon franc & le nom de Quintus Icilius à M. Guichard qui a écrit quelques ouvrages fur l'art militaire des anciens. Guichard a gardé ce nom pendant toute fa vie.

des lettres & des sciences. Lettres flatteuses, complimens agréables, louanges exagérées, il ne négligeait rien pour gagner leur estime, ou du moins pour attirer les effets de leur reconnaissance; & les gens de lettres qui, sans en excepter les philosophes, ne sont pas chiches de louanges, quand ils sont ou désirent d'être caressés par les grands, les gens de lettres & les philosophes louaient le Prince-héréditaire au-delà de ses espérances. Il leur envoyait des lettres en vers & en prose, des traités de métaphysique, d'histoire, de politique, &c. Les philosophes, chatouillés par ses louanges, lui répondaient comme un amant fou écrit à sa maîtresse. On lui écrivait qu'il était un grand poete, un grand philosophe, un prince incomparable. Toutes ces flagorneries s'imprimaient; & Frédéric n'en était pas fâché, quoiqu'il eût trop d'esprit pour y croire. Wolf, Rollin, 'sGravesande, Maupertuis, Algarotti, Voltaire, furent honorés de sa correspondance. Le dernier surtout, accoutumé à encenser l'idole du jour, eût-elle été portée du fumier sur l'autel, ne manqua pas de prôner comme le plus grand homme de l'univers, un prince qui attendait un trône, & qui lui disait qu'il était le plus grand philosophe de son siècle & le premier poete du monde.

LORSQUE le Prince allait à Berlin, il voyait fur-tout le Comte de Manteufel qui avait formé dans cette ville une fociété d'amis de la vérité, dont le principal but était de foutenir les opinions de Wolf, & de le défendre contre fes ennemis. Le Prince-royal, qui eftimait le philofophe & qui voulait en être eftimé, fe joignit à eux. Il fit faire l'apologie de Wolf, & traduire en français fes principaux traités (14). Wolf lui dédia, par reconnaiffance, la première partie de fon *Droit de la nature ;* & le Prince lui répondit une lettre pleine de complimens & d'éloges.

IL fit plus encore; il travailla à faire rappeller le philofophe, & y réuffit. En 1736, le Roi nomma, pour examiner fes principes, une commiffion compofée de théologiens réformés & luthériens. Wolf fut déclaré innocent. On lui écrivit à Marbourg où il s'était retiré, pour l'engager à revenir; mais il fe garda bien d'ajouter foi aux paroles d'un roi qui fefait juger les philofophes par les théologiens, & qui voulait faire pendre les gens pour des opinions. Il ne revint qu'en 1740, lorfque fon protecteur fut monté fur le trône.

C'EST à Rheinsberg que Frédéric compofa une réfutation des principes de Machiavel, fous le titre d'*Anti-Machiavel;* il envoya le manufcrit à

Voltaire pour le corriger & le faire imprimer. Frédéric voulait que cet ouvrage préparât l'Europe à son règne, & disposât les esprits en sa faveur.

En 1738, le Roi alla à Loo avec le Prince-royal, pour voir le prince d'Orange. C'est dans ce voyage que Frédéric fut reçu franc-maçon. Le Comte de la Lippe-Bukenbourg se trouvant à dîner avec les Princes, le Roi parla des francs-maçons avec beaucoup de mépris. Ses bons & charitables prédicans lui avaient fait accroire que c'était une société d'hérétiques, d'athées & de précurseurs de l'antechrist, qui ne travaillaient qu'à la destruction de la religion. Le Comte prit leur parti avec chaleur, & son apologie fit tant d'impression sur Frédéric, qu'il le tira à part dès qu'on fut sorti de table, & le pria de lui faciliter les moyens de se faire recevoir. Le Comte y consentit, & on résolut que la réception se ferait à Brunswic par où le Roi devait passer. En effet, il fut reçu dans cette ville le 12 du mois d'août, dans une loge secrette tenue par des maçons que le Comte avait fait venir de Hambourg. Heureusement le Roi ne sut rien de cette réception ; & bien en prit aux francs-maçons, car il n'aurait pas manqué d'employer tout son crédit pour faire pendre tous

ceux qu'il aurait pu attraper. Les premiers jours de fon règne, il tint une loge où, en qualité de *maître en chaire*, il reçut le Prince Guillaume, le Margrave de Schwedt & le Duc de Holftein (15).

APRÈS ce voyage, le Prince retourna à Rheinsberg. Son père voyait avec peine qu'il fréquentât des gens de lettres & des philofophes; mais il les tolérait quand il n'avait pas la goutte, pourvu qu'ils ne fe préfentaffent jamais devant lui. Sur la fin de fa vie, lorfque les douleurs de la goutte augmentaient fa mauvaife humeur, & lui caufaient de fréquens accès de colère & d'impatience, il menaçait fouvent de faire enlever & conduire à Spandau toute la fociété de beaux-efprits, efprits-forts, philofophes, &c. qu'il appellait les corrupteurs de fon fils (16). Ces éruptions répandirent quelquefois de vives allarmes parmi les membres de la joyeufe académie de Rheinsberg; & le Prince eut fouvent befoin de toute fon éloquence pour raffurer fes timides amis, & les empêcher de prendre la fuite.

FRÉDÉRIC avait des amis à Potzdam qui lui rendaient compte de tout, favaient détourner à propos la tempête, & rendaient, lorfqu'ils pouvaient, le calme à meffieurs les beaux-efprits.

Au commencement de l'an 1740, la maladie du Roi augmenta confidérablement, & au mois de mai, il n'y avait plus aucune efpérance. Dans la nuit du 26 au 27, un courier arriva à Rheinsberg pour annoncer que le Roi était plus mal que jamais. Les amis du Prince, qui l'avaient dépêché, lui fefaient dire en même tems de fe rendre à Potzdam, & d'arriver comme ne fachant rien du danger de la maladie du Roi. Le Prince partit auffitôt, fit dire que la tendreffe filiale l'avait engagé à venir s'affurer par lui-même de l'état de la fanté du Roi; & au lieu de le trouver abattu, comme il l'avait cru, il le vit dans fon fauteuil à roullettes, parlant avec autant d'action & de feu que s'il n'eût jamais été malade. Le Prince crut qu'on s'était moqué de lui; mais bientôt le Roi eut de nouvelles faibleffes femblables à celle qui avait fait dépêcher le courier; & Frédéric ne foupçonna plus fes amis.

Le 27 mai, le Roi, qui fentait approcher fa fin, fit venir deux prêtres. Il confeffa fes péchés, & s'accufa fur-tout d'avoir fait plufieurs injuftices dans les accès de fa colère. Mais il fe tranquillifa en penfant qu'il n'avait jamais commis d'adultère, qu'il avait toujours honoré les prêtres, & fréquenté affidument les églifes. Les prêtres le

confirmèrent dans cette confiance, & il efpéra le paradis. Le 29 du même mois, il dicta lui-même la manière dont il voulait que fe fiffent fes funérailles. Cette pièce qu'on nous a confervée porte l'empreinte de fon caractère (17). Il vécut jufqu'au 31 mai. Le Prince-royal, les trois autres Princes fes frères, la Reine, & quelques généraux qu'il eftimait particulièrement, le virent fouvent pendant les derniers jours; mais les deux prêtres ne le quittaient ni jour ni nuit, & étaient fans ceffe occupés à prier avec lui, ou à le fortifier contre les craintes de la mort & les remords de fa confcience. Un d'eux, nommé Cochius, lui ayant demandé s'il était difpofé à mourir, il répondit : *J'ai détaché mon cœur de tous les objets qui m'étaient chers, de ma femme, de mes enfans, de mon armée, de mon royaume & de tout l'univers. Que vous êtes heureux*, lui répondit le prêtre *! c'eft une preuve que vous aimez Dieu par-deffus toutes chofes.* Quelque tems après il mourut en s'écriant, *O vanité ! vanité* (18) *!*



SECONDE PÉRIODE,

Depuis l'avènement de FRÉDÉRIC II au trône, jufqu'à la paix de Breflau.

1740 — 1742.

FRÉDÉRIC II monta fur le trône. On n'avait encore vu dans ce Prince que l'ami des philofophes & des mufes, que l'ami de la retraite, de l'étude & de la paix. On s'attendait à un règne tout oppofé à celui de fon père. Depuis longtems on s'était figuré une cour brillante, une élégance attique, tous les charmes de l'efprit, tous les avantages des fciences & des arts; en un mot, un prince qui bornerait fes plaifirs aux charmes de l'étude, & fon ambition au titre de roi philofophe. On fe trompa. Frédéric ne ceffa point d'aimer & de cultiver les lettres; mais il joignit à l'amour de l'étude toutes les qualités, tous les travaux d'un grand roi. On crut que l'armée ferait négligée: & il l'augmenta de quelques régimens fans toucher à fa conftitution; il difperfa feulement le régiment des gardes, qui était plus fingulier

qu'utile, à l'exception d'un seul bataillon qu'il conserva comme un monument. Les prêtres des différentes communions se croyaient perdus: & il rendit aux Luthériens la liberté de faire le service divin, avec toutes les cérémonies que leur avait défendues Frédéric-Guillaume, pour les rapprocher davantage des Réformés auxquels il voulait les réunir. Le peuple crut qu'il serait oublié pour les beaux-esprits & les spectacles : & le second jour de son règne il fit ouvrir tous les magasins royaux, distribuer du bled à bas prix, pour faire cesser la cherté; ordonna d'acheter des grains en Pologne pour former de nouveaux magasins dans les provinces; abolit toutes les dispenses de mariage, défendit de donner de l'argent pour ces sortes de dispenses, & permit à tout le monde de se marier à sa fantaisie, dans tous les cas où le mariage n'était pas défendu clairement par la bible. Les beaux-esprits de Rheinsberg se figuraient déjà une vie délicieuse coulée dans l'abondance; ils voyaient dans l'avenir des jours filés d'or & de fleurs; quelques-uns en pleuraient déjà de tendresse, & Kayserling pensa en devenir tout-à-fait fou : on les plaça, mais ils furent obligés de travailler & de se rendre utiles (19).

Dès le troisième jour, la plupart de ces chan-

gemens étaient déjà faits ; & le fixième, le philofophe Wolf fut rappellé (20).

FRÉDÉRIC-GUILLAUME avait laiffé à fon fils une population de 2,240,000 hommes, un revenu de 48 millions de livres (*a*), un tréfor de 80 millions (*b*), & une armée de près de 80,000 hommes bien difciplinés. Frédéric II avait formé depuis longtems la réfolution de tirer tout le parti poffible de fa fituation & de fes reffources, & perfonne n'a mieux réuffi que lui dans l'exécution de fes projets. Voici la lifte de fes états, lorfqu'il monta fur le trône.

Le royaume de Pruffe.

Le duché de Poméranie, excepté la Poméranie fuédoife.

La Marche électorale de Brandebourg.

Le duché de Croffen avec Cotbus & Peitz dans la baffe-Luface.

Le duché de Magdebourg, avec deux cinquièmes du comté de Mansfeld.

La principauté de Halberftadt, avec le comté de Hohnftein.

La principauté de Minden.

Le duché de Clèves.

La principauté de Mœurs.

(*a*) 12 millions d'écus pruffiens.

(*b*) 20 millions d'écus pruffiens.

Le comté de Mark & Ravensberg.

Le duché de Gueldre.

Le comté de Tecklenbourg & Lingen.

La feigneurie & le bailliage de Montfort dans la haute-Gueldre.

La terre de Turnhout dans le Brabant.

La baronie de Herftal.

Les feigneuries d'Orange, Polder, Thaaldierge, Wateringen, haut & bas Schwaluve, petit Wafpic, Twintig, Horven, Honderland, Gravefande.

Le château de la Haie dit *la Vieille Cour.*

LE gouvernement était militaire & abfolu. Ses arfenaux étaient bien fournis, les fortereffes en état de défenfe, les ingénieurs expérimentés, & le corps de cadets était une pépinière d'où l'on tirait au befoin des officiers à demi-formés. Frédéric-Guillaume, en opprimant les fciences, avait favorifé la population & les manufactures; il accordait des avantages & des encouragemens aux étrangers qui venaient s'établir dans fes états, & il n'avait pas négligé de faire quelques embelliffemens à Berlin & à Potzdam. Il établit dans la capitale une police fur le modèle de celle de Paris, & des hôpitaux pour faire travailler les mendians & les vagabonds.

LE fyftème des finances était fur un pied très-

ſolide ; ce Prince avait établi un directoire général diviſé en quatre départemens, dont chacun était préſidé par un miniſtre d'état. A ce principal département était ſubordonné, dans chaque province, un collège de juſtice & de finances.

LES miniſtres des affaires étrangères, de la juſtice, des finances, &c. étaient obligés de lui rendre tous les jours compte de ce qui ſe paſſait, & il décidait de tout en dernier reſſort.

TEL eſt l'état où Frédéric II trouva ſon royaume en montant ſur le trône. Il avait ſenti la ſolidité des fondemens ſur leſquels ſon père avait conſtruit ; & loin d'y rien changer, il réſolut de continuer ſur les mêmes principes. Il voulait un peuple éclairé ; mais il craignait que les lumières & l'aiſance ne corrompiſſent l'eſprit militaire, & ne détruiſiſſent l'activité, la ſobriété & la ſubordination. Il avait formé deux plans dont il s'écarta rarement pendant tout ſon règne, c'était de gouverner ſes ſujets en père, & ſes ſoldats en deſpote : Frédéric-Guillaume n'avait pas fait cette différence; ſous ſon règne, tout était traité militairement.

LES deux premiers mois du règne de Frédéric ſe paſſèrent en nouveaux arrangemens, voyages & autres affaires publiques (21). Il défendit, par exemple, de donner des places aux jeunes gens

qui

qui n'avaient pas étudié dans une univerfité de fes états, parce qu'il comptait pour beaucoup chaque homme qui confommait des denrées dans le pays. Les filles qui étaient convaincues d'avoir fait périr leur fruit, étaient enfermées toutes vives dans un fac de cuir, & jettées dans la rivière : il abolit cette coutume barbare : & il fonda l'ordre *pour le mérite* qu'il deftina particulièrement à récompenfer les militaires.

Il alla en Pruffe & en Weftphalie pour recevoir l'hommage des habitans. En fefant ce dernier voyage, il lui prit envie d'aller incognito jufqu'à Paris. Il prit le nom de *du Four*, fe donna pour un comte de Bohème, & arriva ainfi à Strasbourg. Le Prince Guillaume fon frère qui l'accompagnait, prit le nom de comte de *Schafgotfch*, & ne logea pas dans la même auberge que le Roi. Dès qu'ils furent arrivés, ils fe firent habiller à la françaife. Vers le foir, le Roi alla dans un caffé, fit connaiffance avec quelques officiers & les invita à fouper. *Parbleu! il faut voir un peu ce que c'eft que ce comte Bohémien*, dit affez haut l'un d'eux. Ils fe rendirent à fon invitation, & furent furpris de trouver dans le prétendu Bohémien, un convive aimable & plein d'efprit, qui parlait leur langue auffi bien qu'eux. Ils fe retirèrent fort

contens, & le lendemain ils vinrent lui demander à déjeûner.

A l'heure de la parade, le Roi s'y rendit; mais dès qu'il parut, il fut reconnu par un ſoldat qui avait ſervi dans l'armée pruſſienne. Auſſitôt on fit dire au maréchal de Broglie, alors gouverneur de Strasbourg, que le Roi de Pruſſe était dans la ville. Frédéric s'étant fait annoncer chez lui, ſous ſon faux nom, il le reçut avec diſtinction & laiſſa échapper deux ou trois fois, dans la converſation, les mots de *Votre Majeſté.* Bientôt toute la ville ſut que le Roi de Pruſſe était à Strasbourg; on illumina les rues, on cria *vivat* ſous ſes fenêtres: mais Frédéric, fâché qu'on l'eût reconnu, changea de projet, ne ſongea plus à aller à Paris, & partit de Strasbourg à la pointe du jour (22).

LES Liégeois payèrent les frais de ce voyage. L'Evêque de Liège prétendait avoir des droits ſur la ſeigneurie de Herſtal que la maiſon de Brandebourg revendiquait comme une partie de la ſucceſſion du Prince d'Orange. En 1732, Frédéric-Guillaume s'en était emparé, mais les habitans avaient refuſé de lui prêter hommage. Ce Prince en avait donné avis à la Cour impériale, & il était ſur le point d'en venir à la force, lorſqu'il mourut. Dans le moment dont

nous parlons, les habitans de Herſtal refuſèrent auſſi de prêter hommage au nouveau Roi, & l'Évêque qui ne croyait avoir affaire qu'à un poète, s'aviſa de les ſoutenir. Auſſitôt le Roi lui envoya un de ſes conſeillers nommé Rambonnet, pour lui demander s'il était décidé à pourſuivre ſes prétentions ſur Herſtal, & à ſoutenir les mutins; ou s'il voulait renoncer à ſes prétentions? L'Évêque héſita, & auſſitôt douze compagnies d'infanterie & un eſcadron de dragons entrèrent dans ſa ſeigneurie de Horn, & y vécurent à ſes dépens (23). L'Évêque demanda du ſecours à l'Empereur, à la France & à la Hollande. Le premier renvoya l'affaire à la diète de l'Empire, & les deux autres s'étant rendus médiateurs, le Roi conſentit à renoncer à ſes droits pour 150,000 écus que lui paya l'Évêque.

Frédéric comptait paſſer le reſte de l'année à Rheinsberg pour reprendre ſes anciennes études, & ſe rétablir entièrement d'une maladie qu'il avait eue dans ſon voyage de Weſtphalie. Mais l'Empereur Charles VI mourut, & cette mort changea la face de l'Europe (24).

La ſouche mâle des Comtes de Habsbourg ou de la maiſon d'Autriche ſe trouvait éteinte. Il ne reſtait que deux Archiducheſſes, Marie-

Thérèſe & Mariane. Par la pragmatique-ſanction, Marie-Thérèſe, fille aînée de Charles VI, ſe trouvait héritière de ſes vaſtes états; & cette Princeſſe était digne de les poſſéder. Elle avait épouſé depuis quelques années François, duc de Toſcane. La réunion d'un grand nombre d'états puiſſans ſous le même ſceptre, & la dignité impériale attachée depuis 300 ans à cette même puiſſance, avaient rendu la maiſon d'Autriche l'objet continuel des inquiétudes & de la jalouſie des états voiſins. Un des premiers principes de la maiſon de Bourbon avait toujours été d'affaiblir cette maiſon, de diſperſer ſes états, & d'en éloigner la couronne impériale.

CHARLES VI, qui avait prévu les attaques que ſon héritière aurait à craindre de ce côté, avait preſſé la plupart des puiſſances de l'Europe, & même la France & l'Eſpagne, de ſe rendre garans de la pragmatique-ſanction. Ce bon Empereur comptait ſur de pareilles garanties; & il n'avait pas les ſeules choſes qui puſſent aſſurer ſes projets, une bonne armée & un tréſor. Il avait cependant ſongé à ſe les procurer; & c'eſt dans cette vue que dans les années 1735 & 1739, il acheta la paix par le ſacrifice de la Sicile, de Naples, d'une partie de la Lombardie, de la Servie, de la Valachie & de Belgrade,

Mais il fallait bien des années de paix & de repos pour réparer ſes forces & en acquérir de nouvelles. A ſa mort, la malheureuſe guerre des Turcs était à peine finie, les troupes étaient détruites & les reſſources épuiſées.

Les puiſſances jalouſes ne pouvaient avoir une plus belle occaſion d'abaiſſer la maiſon d'Autriche ; & elles réſolurent d'en profiter. La garantie ne les embarraſſa point. Avec une bonne armée & de l'argent, quel eſt le traité qu'on ne puiſſe expliquer à ſon avantage, lorſqu'on a affaire à une puiſſance abattue ?

Le Roi d'Eſpagne fit des prétentions ſur tous les états héréditaires de la maiſon d'Autriche, & travailla à s'approprier du moins ceux d'Italie. Charles, électeur de Bavière, qui s'était rendu l'inſtrument des projets de la France, prétendit auſſi que l'héritage lui appartenait, & prit les armes pour s'en emparer. Louis XV pouvait faire les mêmes prétentions, & avec autant de fondement; car il deſcendait par les femmes de Louis XIII & de Louis XIV, de la plus ancienne ligne maſculine de la maiſon d'Autriche. Mais il ne pouvait faire valoir ſes droits, ſans riſquer de voir s'élever contre lui la moitié de l'Europe. La politique exigeait donc que l'on prît des moyens moins dangereux, & que l'on

écartât tout soupçon de projet d'agrandissement. Le vieux cardinal de Fleuri se fesait illusion sur ces projets, en considérant qu'ils pouvaient tourner au profit de la France, & qu'ils ne blessaient pas directement la foi des traités & surtout la garantie de la pragmatique-sanction. Cet homme trop dévot pour un ministre, trop ambitieux pour un dévot, avait conçu l'idée singulière de concilier les intérêts de la politique avec les principes de la religion, de la morale & de la conscience.

AUGUSTE III, roi de Pologne, formait des prétentions sur l'Autriche à cause de son épouse, qui était fille de l'Empereur Joseph. Le Roi de Sardaigne demandait Milan.

PHILIPPE, roi d'Espagne, en qualité d'héritier de Charles II de la maison d'Autriche, fondait ses prétentions sur le traité de l'Empereur Charles V avec Ferdinand I, par lequel il avait été statué que tous les états autrichiens reviendraient à la couronne d'Espagne, au cas que cette maison vînt à manquer faute d'hoirs mâles. L'Electeur de Bavière prétendait à la succession d'Autriche, en vertu du testament de l'Empereur Ferdinand I, dont la fille aînée avait épousé Albert V duc de Bavière. Ce testament portait qu'à l'extinction de la ligne masculine

de la maison d'Autriche, la postérité d'Anne, épouse d'Albert V, exclurait les filles de cette maison de la succession aux états, & qu'elle hériterait de toutes les possessions de Ferdinand I.

PENDANT que toutes ces puissances s'amusaient à discuter leurs prétentions, Frédéric II prit un moyen plus court pour faire valoir les siennes. Charles VI était mort au mois d'octobre; en décembre le Roi était déjà dans la Silésie avec 30 bataillons & 31 escadrons. Le secret & la célérité assurèrent presque toujours le succès de ses entreprises. La cour de Vienne apprit qu'il était en Silésie, & ne savait pas qu'il fût parti de Berlin. Les troupes elles-mêmes ignoraient où on les conduisait; & ce n'est qu'en entrant dans la province qu'elle devait conquérir, que l'armée fut instruite de sa destination. On l'en instruisit par un écrit qui portait que » comme la Silésie était le rempart des » états du Brandebourg, on avait dessein de » prendre cette province en dépôt & de la dé» fendre contre ceux qui voudraient faire des » prétentions à la succession d'Autriche. On » ajoutait que loin d'avoir fait cette démarche, » pour offenser la Reine de Hongrie, le Roi » ne désirait au contraire que d'entretenir avec

» elle une amitié étroite, & qu'il était en né» gociation pour cela ».

En effet, le Roi avait envoyé à Vienne le Comte de Gotter pour offrir à la Reine son secours contre les ennemis de la maison d'Autriche, son accession à une ligue avec la Russie & les puissances maritimes pour la soutenir dans son héritage, son crédit pour faire élire roi des Romains le Duc de Lorraine son mari, & deux millions de florins. Mais pour cela il exigeait que la Reine lui cédât toute la Silésie (25).

Le Comte dicta mot pour mot les propositions au cabinet de Vienne & demanda une réponse. La cour de Vienne n'était pas accoutumée à entendre un tel langage de la part d'un prince de l'Empire. Marie-Thérèse n'avait pas oublié que le Roi de Prusse était vassal de ses ancêtres; elle fit une réponse conforme à sa naissance & à la dignité de sa maison, mais peu conforme à sa situation. Le Duc de Lorraine répondit en son nom : » que le Roi de » Prusse, comme prince de l'Empire d'Alle» magne & garant de la pragmatique-sanction, » était obligé au secours qu'il offrait; que la » Reine était déjà alliée avec la Russie & les » puissances maritimes, & pouvait compter » sur leurs secours; que, selon la bulle d'or,

» l'élection de l'Empereur devait être libre ; » que les deux millions de florins offerts n'é- » taient pas même suffisans pour l'indemniser » du dommage que les troupes prussiennes » avaient causé en Silésie ».

En même tems, la Reine fit publier en Silésie un écrit par lequel elle déclarait l'entreprise du Roi de Prusse, une véritable hostilité, & demandait que les troupes étrangères sortissent de ses états.

De cette manière les négociations furent rompues, & le Roi de Prusse se tint prêt à changer ses conditions en prétentions, & à les faire valoir par la force des armes. Tout cela se fit en même tems. Pendant que Ludwig, chancelier de l'université de Halle (26), composait un manifeste subtil, Frédéric marchait à la tête de son armée ; & il fut maître d'une grande partie de la Silésie, avant que le Chancelier eût achevé de rédiger ses matières (27).

Les prétentions du Roi avaient pour objet les principautés de Ligniz, Brieg, Wolau & Jægerndorf, avec les seigneuries de Leobschütz, Oderberg, Beuten & Tarnowiz. Voici l'histoire abrégée de ces prétentions.

En 1524, George, margrave de Brandebourg, acheta de ses épargnes la principauté d'Jægern-

dorf, qui appartenait à la maiſon de Schellenberg, & Louis, roi de Bohème, lui en donna l'inveſtiture, comme d'un fief héréditaire qui pouvait être aliéné. Lorſque Ferdinand I monta ſur le trône de Bohème, il confirma cette inveſtiture avec toutes ſes clauſes, articles & conditions. A la mort du Margrave George, Jægerndorf paſſa à ſon fils George-Frédéric. Ce dernier, n'ayant point d'héritiers, laiſſa par teſtament la principauté à Joachim-Frédéric, électeur de Brandebourg, ſon proche parent, ſouche de la maiſon royale de Pruſſe actuellement régnante. Après la mort de George-Frédéric, l'Électeur en prit poſſeſſion ſans difficulté, & la réunit pour toujours à ſes états héréditaires. Il eſt vrai que dans la ſuite il la céda ſous le titre d'apanage à ſon ſecond fils Jean-George; mais à condition qu'il ne pourrait point l'engager, & qu'à ſa mort elle reviendrait à la ligne électorale de Brandebourg, à laquelle elle reſterait à perpétuité.

En vertu d'anciens traités de famille, & ſurtout de celui de Géra, fait en 1603, où la principauté d'Jægerndorf eſt nommée expreſſément; en vertu de pluſieurs conventions confirmées ſucceſſivement par tous les Empereurs, les Électeurs & Margraves de Brandebourg ne

peuvent aliéner à perpétuité la moindre partie de leurs états héréditaires, fût-ce même une acquiſition nouvelle; & au cas que la choſe arrivât, les ſucceſſeurs conſervent le droit de revenir contre une diſpoſition de cette nature, & peuvent faire valoir leurs droits ſur le pays aliéné.

PENDANT les troubles de la Bohème, ſous l'Empereur Ferdinand II, le Margrave Jean-George ſe rangea du parti de Frédéric I, électeur Palatin, parce qu'il croyait ſes prétentions juſtes. Ferdinand II déclara ſon action crime de félonie, le mit au ban de l'Empire, & s'empara de la principauté d'Jægerndorf. Il étendit même la rigueur de ce jugement juſques ſur ſon fils à peine âgé d'un an; & ce Prince infortuné mourut en 1642, privé de l'héritage de ſes pères & accablé de miſère.

SA mort fit paſſer à la maiſon électorale de Brandebourg, tous ſes droits, & par conſéquent des prétentions à la principauté d'Jægerndorf & à ſes dépendances. Le crime de félonie, pour lequel on avait ôté cette principauté à Jean-George, ne pouvait porter aucune atteinte à ces droits, puiſqu'en vertu des traités, cette principauté ne lui avait été donnée par ſon père qu'à titre de *fidei-commis*, & qu'elle ne pouvait

point être démembrée à perpétuité, des possessions de la maison de Brandebourg.

CES raisons pouvaient être fort bonnes; mais l'Électeur de Brandebourg n'était pas à même de les faire valoir. Une guerre malheureuse qui désolait toute l'Allemagne, avait sur-tout dévasté ses états. Le Grand-électeur se trouva donc trop faible pour soutenir des droits que la cour impériale ne pouvait nier, mais qu'elle savait éluder de mille manières différentes. Cette cour disait, entr'autres, qu'on ne pouvait tolérer qu'un prince protestant eût des possessions dans un pays qu'on voulait convertir à la foi catholique; droit singulier & nouveau dont il aurait été bien difficile de produire les titres. A la fin, on offrit à la maison électorale de Brandebourg un équivalent en argent. L'Électeur ne pouvait l'accepter sans agir contre la constitution de sa maison, de sorte que les négociations durèrent plus de quarante ans, sans que l'on pût rien finir. C'est dans ces circonstances que s'éteignit, comme nous l'avons dit, la famille des Ducs de Ligniz, Brieg & Wolau. Les anciens Ducs de cette maison jouissaient d'une puissance absolue, & ne dépendaient ni de la couronne de Pologne, ni de cellé de Bohème. Cependant en 1329 ils offrirent de soumettre leurs possessions à Jean

de Lützelbourg, roi de Bohème, comme fiefs héréditaires, avec la réserve de tous leurs droits, & particulièrement de celui de vendre, aliéner ou engager à leur gré. Ladislas & Louis, qui succédèrent à Jean, confirmèrent ces droits, & ajoutèrent même qu'ils pourraient disposer par testament en faveur de qui ils jugeraient à propos. Fondés sur ce droit, les Princes de Ligniz firent en 1537 un pacte de succession avec la maison électorale de Brandebourg.

Ferdinand, alors roi de Bohème, ne vit pas ce pacte avec plaisir; mais il ne pouvait s'y opposer sans détruire les droits fondamentaux de la maison de Ligniz, qu'il avait confirmés lui-même. Il prit une autre voie; il excita les états de Bohème à lui faire des représentations contre ce traité. On avait bien envie de le déclarer nul, mais on ne trouvait point de raisons pour motiver cette déclaration. On chercha des prétextes, & on tâcha de leur donner quelqu'apparence de solidité. On prétendit qu'il serait désavantageux pour la couronne de Bohème, que les possessions de la maison de Ligniz fussent réunies à celles de la maison de Brandebourg. Mais cette prétendue crainte pouvait-elle annuller des droits si bien établis & si bien confirmés?

Ces faibles raisons furent appuyées par la

force. En 1546, Ferdinand déclara nul le pacte de confraternité des deux maisons, & força le Duc de Ligniz à lui en livrer l'original.

La maison de Brandebourg ne cessa de protester contre ces procédés, & ne céda pas la moindre clause des droits établis par le traité. Elle en conserva l'original, & attendit un moment favorable pour faire valoir ses prétentions.

Tel était l'état des choses lorsque la maison de Ligniz s'éteignit. Le Grand-électeur renouvella ses prétentions sur Ligniz & en même tems sur Jægerndorf. Nous avons vu comment il se contenta du cercle de Schwibus, qui fut rendu par son successeur.

Voila les droits que Frédéric II voulait faire revivre. La cour de Vienne niait que toutes ces prétentions fussent fondées; elle soutenait que le pacte de fraternité entre le Duc de Ligniz & l'Électeur Joachim, ainsi que le testament au sujet d'Jægerndorf, ayant été faits contre les loix féodales, avaient été déclarés nuls avec justice, & qu'ainsi à l'extinction des hoirs mâles, ces principautés avaient été justement réunies à la couronne de Bohême. On citait sur-tout les traités de 1686 & 1695. Par le premier, l'Electeur Frédéric-Guillaume avait renoncé à ces principautés pour le cercle de Schwibus; par

le dernier, Frédéric I avait rendu cette partie de la Siléfie à l'Autriche, pour fe frayer une route à la dignité royale. Rien n'eft plus ridicule que les écrits que l'on publiait alors de part & d'autre; on y citait jufqu'aux pandectes. Le fait eft que les Electeurs de Brandebourg avaient été obligés de céder leurs droits fur la Siléfie, parce qu'ils étaient trop faibles pour réfifter à l'Autriche; & Frédéric II leur fucceffeur voulut les faire valoir, parce qu'il fe fentit affez fort pour y parvenir.

La Siléfie n'avait qu'une petite garnifon pour fa défenfe. Glogau eft la première fortereffe que l'on rencontre du côté du Brandebourg: 800 foldats qui formaient la garnifon de cette place, fous les ordres du Comte Wallis, ne pouvaient réfifter aux Pruffiens. Le Roi laiffa en arrière le Prince Léopold de Deffau avec quelques régimens, pour affiéger Glogau. Pour lui, il continua fa route avec le refte de l'armée, & arriva devant les portes de Breslau le 2 janvier 1741; il était à la tête d'une avant-garde de 20 compagnies de grenadiers & de quelques efcadrons de cavalerie & de houfards. La ville, qui était gardée par fes propres foldats, fe foumit fans réfiftance, à condition qu'on lui laifferait garder une efpèce de neutralité. C'eft dans le même

deſſein qu'elle avait refuſé une garniſon de 5000 hommes, que la Reine de Hongrie lui avait offerte peu de tems auparavant. Elle ſe trompa dans ſes eſpérances. Le Roi conſentit à ne pas faire entrer dans la ville plus de trente gens-d'armes. Il y entra accompagné de cette troupe & d'une ſuite de princes & de généraux. Il ne lui en fallut pas davantage. Sa préſence & ſa conduite ſuffirent pour bannir des eſprits la crainte, la défiance & toute idée d'hoſtilité. Frédéric, âgé de 28 ans, poſſédait toutes les qualités qui lui avaient fait donner le titre de l'homme le plus poli de ſon ſiècle (28), & leur éclat était rehauſſé par toute la vigueur & la vivacité de la jeuneſſe. Il tranquilliſa les Catholiques ſur la liberté de religion, témoigna beaucoup d'égards à l'Évêque & au clergé, fit concevoir des eſpérances flatteuſes aux membres des égliſes proteſtantes, eut toutes ſortes d'attentions & d'égards pour la nobleſſe & les principaux bourgeois : doux, affable, modeſte, il ſut bientôt inſpirer de la confiance aux Siléſiens; ils s'accoutumèrent à le voir, & bientôt ils ne regardèrent plus ſa préſence comme le préſage d'une révolution dangereuſe.

JUSQU'ICI tout s'était paſſé ſans rigueur, ſans effuſion de ſang, ſans ravages. Les Pruſſiens n'avaient

n'avaient inſpiré aucune crainte. Les vaincus admiraient le vainqueur & s'entretenaient ſans ceſſe de ſes grandes qualités. Ils prenaient plaiſir à voir pour la première fois le ſpectacle d'une armée brillante & bien diſciplinée. Le Roi donnait des fêtes & des bals qu'il ouvrait lui-même avec les plus belles dames de la province. Toutes ces choſes gagnèrent les cœurs d'une nation qui aimait le plaiſir & la pompe ; & l'on peut dire, ſans plaiſanterie, que Frédéric a plus conquis de Siléſiens par des fêtes & des menuets que par la terreur de ſes armes.

CEPENDANT Breslau ne fut point une Capoue pour les vainqueurs. Le Roi quitta les plaiſirs pour voler à la conquête de la haute-Siléſie. Sur ces entrefaites le Feld-maréchal Schwérin s'était avancé juſques ſur la Neiſſe avec l'aile droite de l'armée ; & les troupes légères s'étaient répandues ſur les deux rives de l'Oder juſqu'aux frontières. A la fin du mois de janvier 1741 la Siléſie était ſous la puiſſance de la Pruſſe, depuis Croſſen juſqu'à Jablunka, qui eſt le paſſage de la Hongrie, & depuis les montagnes juſqu'aux frontières de la Pologne. Les forteresses de Glogau, Brieg & Neiſſe furent bloquées. Les faibles garniſons de quelques villes qui s'étaient préparées à la défenſe, furent faites

prifonnières de guerre. Le général Broun avait raſſemblé près Troppau le reſte des troupes autrichiennes que la frayeur avait diſperſées; mais après une tentative infructueuſe il fut obligé de paſſer la Mora pour ſe retirer en Moravie, & d'abandonner la haute-Siléſie au Feld-maréchal Schwérin.

Les quartiers d'hiver ne furent pas longs. Le Roi était retourné à Berlin pour couvrir la Marche contre toute attaque du côté du Hanovre. Pour cet effet il forma ſur les frontières près de Gentin, un camp de 30,000 hommes, commandés par le vieux Léopold de Deſſau.

Vers la fin de février le Roi retourna en Siléſie, & reçut bientôt après les clefs de la fortereſſe de Glogau, qui fut priſe d'aſſaut le 8 mars, par huit bataillons commandés par le Prince Léopold & le Margrave Charles (29).

Après cela les aſſiégeans rejoignirent l'armée compoſée alors de 60,000 hommes. Les Autrichiens avaient auſſi aſſemblé une armée de 25,000 hommes de troupes régulières, avec laquelle le général Neuperg ſortit de la Moravie au commencement d'avril, & paſſa la Neiſſe pour entrer en Siléſie. Ces troupes étaient compoſées de ſoldats expérimentés qui avaient déjà fait pluſieurs campagnes. La cavalerie au-

trichienne était célèbre, & l'armée était suivie d'une troupe de Hongrois, Esclavons, Croates, Pandours, Varasdins, &c. qui étaient volés à la défense de Marie-Thérèse, par attachement pour cette princesse (30).

Nous voici arrivés au moment où les troupes prussiennes vont avoir l'occasion de montrer devant l'ennemi ce que peut une armée exercée pendant vingt ans avec le plus grand soin, & accoutumée à la discipline la plus sévère (31). Le 10 avril 1741, ils en firent l'épreuve dans la plaine qui sépare Molwiz de Pampiz, deux villages peu éloignés de Brieg.

Le 9, Neuperg s'était avancé jusqu'à Brieg, dans le dessein de pousser jusqu'à Olau, & de s'emparer des magasins & de la grosse artillerie de l'ennemi, qui étaient dans cet endroit. Le 10 de grand matin, le Roi s'avança de Pampiz à sa rencontre, avec 31 bataillons & 30 escadrons, en ordre de bataille. Les Autrichiens n'étaient pas encore tout-à-fait formés, que l'aile droite des Prussiens avait déjà canoné leur aile gauche près de Molwiz. La cavalerie Autrichienne fit des merveilles. Le général Rœmer, qui la commandait, causa un grand désordre dans l'aile droite des Prussiens, par cinq attaques consécutives qu'il fit avec trois régimens de cuirassiers & de

dragons. La cavalerie fut rompue. Schulenbourg, général prussien, qui s'était porté à la tête de ses dragons, resta sur la place. Tout plia; la bataille semblait perdue. Le Roi doutait de la victoire & avait été entraîné loin du champ de bataille (32). Cependant le Feld-maréchal Schwérin (33) fesait un feu continuel & pressait tellement l'infanterie autrichienne qu'elle fut enfin obligée de céder. On vit aussi à l'aile droite des Prussiens les effets de leur discipline. Le Prince Léopold, qui commandait le second rang, repoussa les fuyards du premier, en fesant tirer sur eux. Il renforça cette aile de quelques bataillons de grenadiers, & lui donna par là l'avantage sur l'infanterie ennemie que la cavalerie avait laissée découverte & sans soutien sur le flanc, en s'avançant avec trop de chaleur contre les Prussiens. Le général Rœmer fut tué d'un coup de feu, & ses cavaliers eurent la hardiesse de passer devant les Prussiens pour rejoindre l'aile gauche. Neuperg envoya quelques autres régimens de cavalerie au secours de l'aile gauche. Alors cette aile mit encore une fois celle des Prussiens en désordre, mais enfin le feu continuel des grenadiers la força de reculer. Vers le soir les Prussiens se trouvèrent maîtres du champ de bataille après cinq

heures de combat. Neuperg ſe retira vers Neiſſe.

Cette journée couta plus de 2000 hommes aux Pruſſiens & plus de 3000 à l'Autriche. Parmi les premiers, on compte le Margrave Frédéric-Guillaume. Il y avait à cette bataille dix princes de la maiſon de Brandebourg. Le nombre des bleſſés fut immenſe, & prouve l'opiniâtreté avec laquelle on combattit de part & d'autre.

Les deux partis ſe rendirent juſtice. Les Autrichiens convinrent qu'ils n'avaient jamais rien vu de plus brave & de mieux exercé que les troupes pruſſiennes; & les Pruſſiens avouèrent qu'ils auraient perdu la bataille, ſi l'armée autrichienne avait été formée au moment de l'attaque, & que l'infanterie eût ſoutenu la cavalerie (34).

Cette victoire prouva la ſupériorité de la nouvelle tactique pruſſienne, & procura à Frédéric la conquête de la Siléſie. Ces ſuccès brillans excitèrent l'attention de toute l'Europe. Les ſouverains qui la gouvernaient alors étaient diviſés en deux grands partis, celui d'Autriche & celui de la maiſon de Bourbon. La prépondérance de l'un ou de l'autre parut dépendre alors du parti que prendrait le Roi; & l'Europe eut les yeux tournés vers une puiſſance qui n'était connue auparavant que par les plaiſan-

teries que l'on fesait sur ses grands soldats de parade, avec leurs petits habits bleus & leurs cheveux poudrés à blanc Le quartier du Roi devint le rendez-vous des ambassadeurs de presque toutes les cours, depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid. L'Autriche, la Russie, l'Angleterre & la Hollande travaillaient avec ardeur à persuader au Roi de faire un traité avec la Reine de Hongrie, & à le détourner d'une alliance avec les ennemis de cette Reine. On lui proposa de vider la Silésie, & on promit de le satisfaire sur ses prétentions.

MAIS Frédéric n'était pas d'humeur à lâcher ce qu'il avait une fois entre les mains, ni à préférer la voie douteuse des négociations à celle des armes, qui décide d'une manière bien plus efficace. Il aima mieux écouter la France, la Bavière & la Saxe, qui avaient pour but l'affaiblissement de la maison d'Autriche, & l'élection de Charles de Bavière au trône impérial. Le Duc de Belle-isle, qui se rendit au camp des Prussiens aussitôt après la bataille, fut le principal instrument de ce projet.

LA guerre de Silésie fut donc continuée. Le premier exploit des Prussiens, après la victoire de Molwiz, fut la prise de Brieg qui était défendu par le général Piccolomini avec deux mille

hommes. Cette place se rendit le 7 mai, & il n'en couta aux Prussiens que 2000 bombes & 4000 boulets.

Le Roi de Prusse se trouvait maître de la basse-Silésie, à l'exception de Breslau & Neisse. Ses troupes entrèrent inopinément dans la première le 10 août, & levèrent la neutralité. On accusait cette ville d'avoir entretenu des intelligences avec les troupes autrichiennes. Le Roi en avait été informé par une lettre interceptée que la ville écrivait au général Neuperg. On lui marquait de faire approcher les Autrichiens de la ville, & qu'on les y laisserait entrer. Le Roi les prévint. Pendant la nuit il fit entrer 8000 hommes dans les faubourgs, & le lendemain matin dans la ville. Afin d'éviter toute violence & d'épargner le sang, on feignit que ces troupes voulaient traverser la ville pour passer l'Oder. Le Major de la ville se mit, comme à l'ordinaire, à la tête des troupes, pour les conduire. Mais bientôt on le dispensa de ce soin. Les grenadiers prussiens firent tout-d'un-coup volte-face, au détour d'une rue, laissèrent aller le Major & s'avancèrent vers la grande place. Le Major, qui croyait que les Prussiens s'étaient trompés de chemin, criait de toutes ses forces pour se faire suivre; on était sourd;

& le Prince Léopold, s'étant approché de lui, le remercia fort poliment de ce qu'il avait bien voulu ſervir de guide aux troupes, le pria de ne plus ſe donner cette peine & de remettre ſon épée dans le fourreau, parce que les Pruſſiens reſtaient dans la ville. Les bourgeois voulurent fermer les portes & lever les ponts pour empêcher le reſte des Pruſſiens d'entrer; mais on avait tout prévu; & des charriots de bagage, placés à propos vers les portes & les ponts, rendirent tous les efforts inutiles. Dans l'eſpace d'une heure les places & les rues furent pleines de ſoldats, & à huit heures du matin la ville était entièrement dans la puiſſance du Roi. Un quart-d'heure après le Roi, qui était à dix lieues de là, apprit la nouvelle de cette conquête, par le bruit ſucceſſif de pluſieurs canons que l'on avait placés de lieue en lieue, entre Breslau & ſon quartier.

Le même jour le Feld-maréchal Schwérin fit aſſembler à l'hôtel-de-ville les conſeillers & les notables de la bourgeoiſie; il leur expoſa de la manière la plus gracieuſe, les raiſons qui avaient porté le Roi à mettre garniſon dans leur ville; leur promit à tous, au nom de Sa Majeſté, ſa protection, ſes graces & ſa faveur, & finit par les prier de prêter ſur le champ au Roi

ferment de fidélité & de lui rendre hommage en qualité de Duc de Siléfie. Les bourgeois de Breslau ne purent réfifter à des manières fi engageantes, & ils prêtèrent ferment. Auffitôt on retrancha une tête aux aigles autrichiennes, pour en faire des aigles pruffiennes; on cria: *vive le Roi de Pruffe, fouverain Duc de Siléfie;* on jetta de l'argent au peuple, on chanta le *Te Deum*, & on ordonna aux prêtres de faire des fermons d'actions de graces. Le général Schwérin, qui avait beaucoup d'attachement pour fa religion, embraffa publiquement les prêtres luthériens, & fe contenta de donner la main aux catholiques. Le commandant des troupes de la ville fut nommé général par le Roi. On le compara à un orateur grec auquel un de fes confrères racontait un jour ce qu'il avait gagné à défendre une caufe, & qui lui répondit : *& moi j'ai gagné le double à me taire.*

L'ENNEMI s'était approché avec la plus grande partie de fes forces vers la ville de Schweidniz, où les Pruffiens avaient un magafin confidérable; & pour leur couper toute communication avec cette ville, il s'était campé près de Frankenftein. De fon côté, le Roi quitta Strehlen où il était alors, & vint camper près

de Reichenbach. Le camp ennemi était difpofé de manière qu'il n'y avait pas apparence que l'on pût l'attaquer avec fuccès. Le Roi prit un autre moyen pour faire quitter cette pofition à l'ennemi, & le repouffer au-delà de Neiffe. Il marcha par Tœplivode & Munfterberg, pour fe rendre dans les environs de Neiffe. Les Autrichiens voulurent prendre les bagages; mais il fallait paffer par Nimtfch, que le colonel de Voigt occupait déjà; & l'on ne perdit que quelques chariots. Le 11 feptembre le Roi arriva dans la plaine de Woitz près de Neiffe. L'ennemi qui ne voulait pas fe laiffer couper la communication de ce dernier endroit, était décampé & s'était placé près d'Otmachau, vis-à-vis du Roi; de forte qu'il était impoffible à l'armée pruffienne de paffer la Neiffe de ce côté-là. En conféquence le Roi campa près de Neuendorf, & le 26 feptembre il paffa fans obftacle la Neifs du côté de Kœppitz, afin d'entrer dans la haute-Siléfie, & de forcer l'ennemi à fe battre ou à fe retirer en Moravie. Il fit occuper Oppeln & Crappitz, & s'approcha de l'ennemi pour l'engager à fe battre. Le 16 octobre il s'avança dans la plaine de Zulz, dans le deffein de livrer bataille; mais les Autrichiens avaient décampé pendant la nuit, & s'étaient retirés à Jægerndorf.

Alors la forteresse de Neisse, qui n'avait qu'une faible garnison, se trouva comme abandonnée à elle-même. Le Roi divisa son armée en trois parties. Le Prince Léopold investit avec une partie la forteresse de Neisse ; un autre détachement fut envoyé à la poursuite de l'ennemi, sous les ordres du Comte de Truchsès; & le Roi avec le reste de l'armée campa d'abord près de Schnellenwalde, puis près de Neumtz, non loin de Neisse. Le Prince Dietrich d'Anhalt-Dessau fut chargé d'assiéger Neisse, qui fut prise le 31 octobre.

Après cette conquête le Roi retourna à Berlin par Brieg & Breslau; le Feld-maréchal Schwérin se répandit dans la haute-Siléfie. Le Prince Léopold s'empare avec 10,000 hommes du comté de Glaz, excepté de la forteresse, qui fut investie. Une partie de ses troupes pénétra dans la Bohème par le cercle de Kœnigsgratz. Vers le même tems l'Électeur de Bavière, après avoir pris la ville de Prague, s'était fait rendre hommage par les habitans en qualité de Roi de Bohème. Ce Prince, qui avait beaucoup à craindre & à espérer du Roi de Prusse son allié, ne fit aucune difficulté de lui céder tous ses droits sur le comté de Glaz, qui dépendait de la Bohème.

VERS la fin de l'année 1741, le Roi était en possession de la haute & basse-Silésie & du comté de Glaz. Au mois de novembre, il avait reçu en personne, à Breslau, l'hommage des princes & des états de la Silésie. L'assemblée était de 400 personnes. Nous avons vu plus haut qu'au commencement le Roi ne formait des prétentions que sur quatre principautés & quelques seigneuries. Le discours qu'il fit aux états contenait les raisons qui l'autorisaient à garder la Silésie entière. » La somme des revenus, » disait-il, que la maison de Brandebourg a » perdus depuis qu'on lui a ôté ces duchés, » surpasse la valeur de la province entière. »

LE Roi confirma les droits & les privilèges des princes & des états, & refusa le don de 100,000 écus que les souverains précédens avaient reçu ordinairement le jour de cette cérémonie. Il gagna la noblesse par des titres vains qui flattent l'orgueil, sans exiger ni supposer le mérite. Il fit des princes, des comtes & des barons; distribua des croix, des rubans & des clefs de chambellan; accorda à quelques-uns le droit d'atteler six chevaux à leur voiture aux jours de cérémonie. Afin de s'attacher plusieurs d'entr'eux, il créa des charges provinciales avec le titre d'excellence, sans aucun emploi, ni affaires.

Protection, religion, impôt; voilà les trois choses qui intéressent sur-tout le peuple dans le gouvernement. Toutes les nouvelles ordonnances tranquillisaient les Siléfiens sur ces trois objets, ou rendaient leur condition plus douce. Les Catholiques ne furent point troublés dans leurs églises, écoles, ou exercices de religion. Les Protestans recevaient de nouvelles églises & de nouveaux ministres, dès qu'ils en demandaient, & qu'ils pouvaient en faire les dépenses. Le Roi, afin de donner des preuves de sa tolérance, assista une fois au prêche des Luthériens, & une autre fois à la messe des Catholiques. Le cardinal de Sinzendorf, évêque de Siléfie, avait été arrêté au commencement de la guerre à cause d'une correspondance qu'il avait entretenue avec le commandant de Neisse. Alors le Roi lui témoigna beaucoup d'égards, & lui accorda la permission de se retirer à Vienne pendant la guerre (35).

Un des premiers soins du Roi fut d'abolir les impôts arbitraires qui désolaient la Siléfie sous la maison d'Autriche, & d'établir la proportion la plus juste dans la répartition. Nous parlerons dans la suite de toutes ces opérations.

On distribua du bled pour vivre & pour ensemencer les terres, aux paysans qui avaient

souffert des ravages de la guerre, & les habitans des villes reçurent de l'argent & des secours pour rebâtir leurs maisons. Pendant que le vainqueur travaillait ainsi à gagner la confiance & l'attachement de ses nouveaux sujets, une partie de son armée se rendait maîtresse de la Moravie, sous les ordres du Feld-maréchal Schwérin. La forteresse d'Olmuz se rendit le 27 décembre; & le Prince Léopold reçut au nom du Roi l'hommage du comté de Glaz qu'il avait conquis (36).

Le Roi de la Grande-Bretagne était le seul qui se préparât à secourir efficacement la Reine de Hongrie: il avait pris à sa solde des troupes de Dannemarck & de Hesse, & augmenté considérablement le nombre de celles qu'il avait déjà dans ses états d'Allemagne. Au mois d'avril 1741 le parlement d'Angleterre avait accordé à la Reine de Hongrie 300,000 livres de subsides annuels; & un corps de troupes anglaises était prêt à partir pour l'Allemagne. Ces dispositions engagèrent le Roi de Prusse à former une armée d'observation, pour s'opposer aux attaques de l'armée de Hanovre. Frédéric, qui croyait alors être également en sureté du côté de la France & de la Russie, composa cette armée des régimens qu'il avait laissés en Westphalie & en Prusse. Au mois d'août une armée française commandée

par le maréchal de Maillebois, parut sur les frontières de Hanovre. Le Roi d'Angleterre, trop faible pour résister à ces deux armées & ne pouvant alors compter sur aucun secours étranger, fit une convention que les circonstances rendaient nécessaire, & promit de ne porter aucun secours à la Reine & de ne point s'opposer aux entreprises du Roi de Prusse & de l'Électeur de Bavière contre les états de cette Reine. En conséquence le Roi de Prusse retira son armée qu'il envoya l'année suivante en Silésie; & les Français quittèrent aussi les frontières de Hanovre.

Vers la fin de janvier 1742 le Roi traversa lui-même le comté de Glaz pour rejoindre l'armée de Moravie. Le Prince Lobkowiz, qui commandait les troupes autrichiennes, fut trop faible pour lui résister. Brinn, capitale de cette principauté, fut investie. Le Roi s'avança avec une partie de ses troupes jusqu'aux frontières de l'Autriche, & envoya le Feld-maréchal Schwérin avec une armée, jusqu'à Krems sur le Danube. Ce général mit à contribution la basse-Silésie, & les housards prussiens poussèrent leurs incursions jusqu'aux portes de Vienne (37).

Les principales forces de l'Autriche étaient rassemblées en Bohême, où les troupes combi-

niers. Mais l'art & la prestesse des évolutions, qui distinguent la tactique prussienne, triomphèrent de tous les obstacles. Le Roi fit avancer l'infanterie de son aile droite, & par cette évolution l'infanterie autrichienne fut attaquée en flanc, avant que d'avoir eu le tems de se retourner. Il n'en fallut pas davantage pour la mettre en désordre & lui faire prendre la fuite. La victoire se déclara pour les Prussiens. Les Autrichiens qui avaient perdu plus de 4000 hommes, se retirèrent vers la Mulde, & le Roi qui n'en avait guère perdu moins, resta près de Kuttenberg. Frédéric écrivit du champ de bataille à Louis XV : *Sire, le Prince Charles m'a attaqué, & je l'ai battu.*

LE fruit de cette victoire fut la paix de Breslau. Dès l'année précédente le Roi d'Angleterre, unique allié de la Reine de Hongrie, avait conseillé à cette princesse, de sacrifier une partie de la Siléfie, pour obtenir la paix du Roi de Prusse. Mais la cour de Vienne avait toujours rejetté ces conseils & était résolue, avant que de se décider, d'attendre l'issue de la première bataille. Le 11 juin les préliminaires (38) furent signés à Breslau; & le 28 juillet la paix fut conclue à Berlin (39).

PAR ce traité, on cédait au Roi de Prusse la

leurs le Roi était aussi fort que le Prince Charles, & n'avait pas besoin du secours des Français pour remporter la victoire.

Au mois de juillet la paix fut publiée & célébrée. Le cardinal de Sinzendorf, évêque de Silésie, fit à cette occasion, dans la cathédrale, un sermon auquel le Roi assista. Les historiens allemands n'ont pas manqué de remarquer ceci comme une particularité singulière ; apparemment parce qu'il est encore plus rare d'entendre prêcher des cardinaux que de voir des rois au sermon.

Plusieurs historiens ont paru étonnés que le Roi de Prusse ait osé, le premier, faire valoir ses prétentions les armes à la main, dans un tems où il n'avait point d'alliés & où il pouvait craindre, en attaquant la maison d'Autriche, de voir s'élever contre lui toutes les puissances qui avaient garanti la pragmatique-sanction. On a dit à cette occasion, que le Roi de Prusse avait été plus heureux que sage. Mais, à bien considérer les choses, on voit que les mesures de Frédéric ne pouvaient être mieux prises. Il commença la guerre dans un tems où il savait que la Silésie se trouvait sans défense, & que les finances de l'Autriche étaient épuisées. Il savait que les Electeurs de Bavière & de

Saxe, ainſi que le Roi d'Eſpagne, feſaient des prétentions auxquelles la Reine ne manquerait pas de ſe refuſer. Depuis longtems la cour de France était alliée avec la Bavière, & obligée par politique de la ſoutenir dans ſes prétentions. Il prévoyait que toutes les puiſſances prendraient bientôt les armes pour ſoutenir leurs prétentions, & que s'il parvenait à donner une autre tournure aux affaires, il engagerait toutes les puiſſances à rechercher ſon amitié & ſon alliance. Il n'avait rien à craindre du côté de la Suède, du Dannemarck & de la Pologne. La première s'était rangée du côté de la France, les deux derniers étaient trop faibles. Il n'y avait donc plus que la Ruſſie, l'Angleterre & la Hollande qui puſſent former quelqu'obſtacle à ſes conquêtes. Il ſut auſſi ſe mettre en ſureté à cet égard. La cour de Ruſſie, troublée depuis la mort de l'Impératrice Anne par des révolutions importantes, eut une guerre avec les Suédois, qui l'empêcha de ſe mêler des affaires de l'Allemagne. Les projets du Roi d'Angleterre furent arrêtés par l'armée d'obſervation que Frédéric oppoſa à ſes troupes; & l'armée françaiſe s'étant approchée, du côté du Rhin, des frontières de Hanovre, la cour d'Angleterre ſe vit obligée de ſigner le traité de neutralité dont nous avons

parlé. A l'égard des Hollandais, le Roi connaissait leur système pacifique, & il savait que le voisinage de la France leur fesait une loi de la neutralité. Tel fut à peu près l'état des affaires de l'Europe pendant l'année 1741 : passons maintenant à quelques affaires particulières qui occupèrent la cour de Prusse pendant la même année.

La principale fut l'élection d'un empereur. Le 17 novembre 1740, le Baron de Gruschlag, ambassadeur de l'Électeur de Mayence, invita solemnellement le Roi de Prusse de se rendre à l'élection. On nomma le grand-écuyer Schwerin & le ministre de Broik pour se rendre au nom du Roi à Francfort sur le Mein, où l'élection devait se faire le 1.er mars 1741. Mais bientôt on vit naître des évènemens qui prolongèrent cette élection pendant près d'une année entière. La Reine de Hongrie avait donné à son mari, grand-duc de Florence & duc de Lorraine, la co-régence & la voix électorale attachée à la couronne de Bohème. Le Roi de Pologne, en qualité d'électeur de Saxe, s'opposa à cet arrangement, & prétendit qu'il était contraire aux loix fondamentales de l'Empire & à la pragmatique-sanction. L'Électeur Palatin proposa à l'Électeur de Mayence de différer de trois ou quatre mois

l'élection, à cause de la guerre de Siléſie & des différends qui s'étaient élevés au ſujet du ſuffrage de la Bohème. Le Roi de Pruſſe, ainſi que les Électeurs de Bavière & de Cologne, ſe joignirent à l'Électeur Palatin pour demander ce délai. Enfin on convint de faire faire l'élection par le peu d'ambaſſadeurs qui ſe trouvaient à Francfort, ſans les cérémonies ordinaires, & ſeulement par la voie des délibérations. On travailla à lever les difficultés qu'avait fait naître la voix électorale de la Bohème, & on convint, à la pluralité des voix, de ſuſpendre ce ſuffrage pour cette fois, ſans conſéquence pour l'avenir. Auſſitôt l'ambaſſadeur de Bohème procéda contre cette réſolution, & partit de Francfort. Dans la ſuite le Roi donna ſa voix à Charles Albert, électeur de Bavière, qui fut élu empereur en 1742, ſous le nom de Charles VII. Ce Prince avait envoyé des ambaſſadeurs au Roi de Pruſſe qui était en Siléſie, pour s'aſſurer de ſon ſuffrage, & former avec lui une union étroite. Le Comte de Belle-isle appuya les demandes de l'Electeur, & tout fut arrangé. Par le traité de Nymphenbourg, la France s'était engagée à ſoutenir le Duc de Bavière par de l'argent & des troupes. En conſéquence on vit paraître en Allemagne deux armées françaiſes conſidérables, dont l'une ſe

joignit aux troupes de Bavière, & fit des conquêtes en Autriche & en Bohême; & l'autre s'approcha des frontières de Hanovre, pour empêcher le Roi d'Angleterre de ſoutenir Marie-Thérèſe. L'Eſpagne, en vertu de ſes prétentions ſur la ſucceſſion d'Autriche, s'était miſe en état de les faire valoir à main armée, & avait accédé à l'alliance de la France & de la Bavière. Elle envoya auſſi un ambaſſadeur au camp du Roi de Pruſſe, dans le deſſein de forcer la maiſon d'Autriche à céder les pays qu'on lui demandait, & de faire donner la couronne impériale à l'Électeur de Bavière. Au mois de ſeptembre le Roi conclut une alliance avec la France, l'Eſpagne & la Bavière; & après la conquête de la Bohême, Charles VII lui céda le comté de Glaz à titre de ſouveraineté indépendante.

Dès le commencement la Saxe s'était oppoſée aux diſpoſitions de la Reine au ſujet de la voix électorale de Bohême; & au printems elle avait raſſemblé ſes troupes, dans le deſſein de ſoutenir ſes prétentions. Mais la rupture formelle n'eut lieu qu'au commencement du mois de novembre, tems auquel les troupes de l'Electeur éntrèrent en Bohème. L'ambaſſadeur de Saxe, qui avait accompagné le Roi en Siléſie, forma au mois de novembre, entre les deux

cours, une union, en vertu de laquelle le Roi eut les troupes saxonnes à son commandement, & s'en servit comme des siennes dans l'expédition de Moravie.

TANDIS que du côté des Français, des Bavarois, des Espagnols & des Saxons, on tâchait d'engager le Roi à continuer la guerre, & à contribuer au projet d'affaiblir la maison d'Autriche; l'Angleterre & la Hollande tâchaient d'un autre côté de réunir, par un traité, les maisons d'Autriche & de Brandebourg. Les ambassadeurs d'Angleterre, de Brunswic & de Hollande, qui avaient suivi le Roi en Silésie, travaillaient avec ardeur à cette paix. Mais leurs propositions n'étaient pas de nature à le satisfaire. Vers la fin de l'année 1741, le bruit se répandit dans toute l'Europe, que les cours de Berlin & de Vienne avaient signé la paix au mois d'octobre. On démentit cette nouvelle, & on donna ordre à tous les envoyés prussiens dans les cours étrangères, de déclarer le contraire. Voici ce qui avait donné lieu à ce faux bruit.

ON sait que, lorsque l'armée française entra en Allemagne, & que les desseins des cours de Munich & de Dresde ne furent plus douteux, la Reine de Hongrie se trouva forcée par les circonstances d'offrir au Roi une partie de la

Siléfie, & de tâcher de faire la paix avec lui, afin de pouvoir réfifter plus aifément à fes autres ennemis. Le Comte de Hyndford, ambaffadeur d'Angleterre auprès du Roi, eut ordre de faire les propofitions, & on tint des conférences dans le château de Klein-Schnellendorf fitué en Haute-Siléfie. Elles n'aboutirent à rien, & le Roi continua la guerre. En 1744, lorfque le Roi recommença la guerre, la cour de Vienne lui reprocha de manquer à la convention de Schnellendorf, & publia l'acte de cette convention (40), figné le 9 octobre 1741. Mais il fuffit de lire cet écrit pour fe convaincre que ce n'était rien moins qu'une convention, mais feulement une préparation au traité qui fe fit dans la fuite. Les articles 7 & 8 difent clairement que le traité au fujet de la ceffion de la Siléfie ne ferait conclu que vers la fin du mois de décembre; & il eft dit dans le 17e article, que l'on fe réunira au printems, pour prendre des mefures, au cas que la paix ne fe faffe point. Il eft clair que ce n'était point là une véritable convention obligatoire de part ni d'autre. Vers la fin de 1741 les négociations furent rompues, & la guerre continua.

La cour de Ruffie fit auffi des négociations au fujet des entreprifes du Roi fur la Siléfie,

On envoya au Roi le miniſtre de Brackel, pour lui faire des repréſentations & pour lui déclarer que la cour de Pétersbourg ſe voyait obligée de remplir les obligations qu'elle avait contractées avec la cour de Vienne. En effet lorſque la Grande-ducheſſe Anne fut montée ſur le trône, elle fit marcher des troupes vers les frontières de la Livonie. Cette Princeſſe avait des ſentimens très-favorables pour la cour de Vienne, & le Comte de Munich, ſon premier miniſtre, perdit toutes ſes places, parce qu'il était attaché à la cour de Pruſſe. Sur ces entrefaites, le Roi envoya à Pétersbourg le colonel de Winterfeld, gendre du comte de Munich, pour porter de nouvelles inſtructions à ſon envoyé à la Cour de Ruſſie. Mais la guerre de Suède changea la face des affaires, & la Ruſſie ne ſongea plus à ſoutenir Marie-Thérèſe.

La Suède & le Dannemarck, qui avaient des ambaſſadeurs en Siléſie, conſeillèrent auſſi de faire la paix. Mais leurs négociations étaient dirigées par des vues particulières. Le Roi de Dannemarck, qui voyait celui de Suède ſur le bord de la tombe, voulait faire donner la couronne de ce royaume à ſon fils, & il avait un parti conſidérable parmi les Suédois. En conſéquence il tâchait d'engager les puiſſances étran-

gères à favoriser son dessein, ou du moins à n'y point porter obstacle. La Suède avait résolu de faire la guerre à la Russie. Le conseil d'état savait qu'il y avait une alliance entre cet empire & la Prusse, & il tâchait de détourner le Roi de fournir des secours aux Russes. Il n'était pas difficile d'y réussir d'après les sentimens de la cour de Russie au sujet de la Silésie.

Les ennemis de la Prusse songèrent aussi à réveiller contre elle cet esprit de fanatisme & de superstition, qui est si féroce lorsqu'il arme les peuples. On prétendit que c'était un grand danger pour la religion catholique qu'une grande province comme la Silésie, où cette religion avait toujours dominé, fut soumise à un prince protestant tel que le Roi de Prusse : on représenta à la république de Pologne qu'elle risquait beaucoup avec un tel voisin; & on assurait que le Roi, qui ne songeait qu'à faire des conquêtes, se jetterait bientôt sur les évêchés de Wirzbourg & de Hildesheim. Le Roi qui sut toutes ces menées, ordonna à son envoyé à Ratisbonne de déclarer qu'il était très-éloigné de troubler qui que ce fût dans l'exercice de sa religion, & qu'il ne souffrirait jamais que l'on portât atteinte à la liberté d'une des trois religions reçues dans l'Empire. Après cela il fit publier un mémoire

latin où il prouva qu'il n'y avait aucun danger ni pour la religion catholique, ni pour la Pologne, s'il réunissait la Silésie à ses autres états (41).

Les particuliers d'Angleterre & de Hollande, qui avaient prêté huit millions à la cour impériale sur la Silésie, craignaient beaucoup de n'être pas payés. Mais le Roi fit déclarer à la Haie & à Londres, qu'il payerait ces dettes à proportion de ce qu'on lui céderait de la Silésie; & cette promesse fut remplie par le IXe article de la paix de Breslau.

On tâcha aussi de rompre la bonne intelligence qui régnait entre la Saxe & la Prusse. Il parut un écrit dans lequel on s'efforçait de motiver des prétentions de la Prusse sur quelques endroits de la Lusace (42). Le Roi qui n'y avait aucune part, le fit confisquer, & ordonna que l'on fît un procès à l'auteur, s'il se trouvait dans ses états. En même tems, il fit déclarer par son envoyé à la diète de Ratisbonne, qu'il n'avait pas plus de desseins sur la Lusace que sur les évêchés de Hildesheim & de Wirzbourg, & que c'était par cette raison qu'il avait fait confisquer cet écrit.

Il y eut des négociations avec les maisons de Wirtemberg, Brunswic & Saxe-Eisenach,

pour quelques régimens qu'on leur demandait. Le Wirtemberg en céda deux; Eisenach un; & Brunswic fournit quelques centaines de recrues pour compléter le nouveau régiment de fusiliers du Prince Ferdinand de Brunswic-Wolfenbuttel. Les Princes de Schwarzbourg cédèrent aussi à la Prusse les compagnies de leurs troupes qui avaient été jusqu'alors à Röstok, sous le nom de troupes impériales.

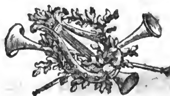
On fit avec le Roi de Dannemarck, en qualité de duc de Holstein, un traité par lequel Holstein-Gluckstadt, ou la ligne royale de Holstein & la ligne ducale de la même maison, furent reçues au nombre des anciennes maisons des Princes, qui ont alternativement voix & séance à la diète de Ratisbonne; & on leur donna le pas sur la principauté de Minden.

En 1741 on fit des traités particuliers avec les Électeurs de Bavière & de Saxe, pour la reddition des déserteurs. Le traité que le Roi avait fait avec la Russie en 1740, ne lui servit pas beaucoup, puisque, comme nous l'avons vu, cette puissance était disposée à soutenir la Reine de Hongrie & l'aurait fait infailliblement sans la guerre de Suède qui exigeait toutes ses forces.

Le Roi ayant appris aussi que la cour de

Vienne voulait lever une ſomme de 1200,000 florins en Hollande ſur les péages de l'Eſcaut, fit proteſter contre ce projet, & il n'eut pas lieu.

Au commencement du mois de janvier 1742, le Roi fit célébrer le mariage du Prince Auguſte-Guillaume ſon frère aîné, père du Roi Frédéric-Guillaume II, actuellement régnant, avec la Princeſſe Louiſe-Amélie de Brunſwic; & bientôt après il alla joindre ſon armée en Moravie.



TROISIÈME PÉRIODE,

Depuis la paix de BRESLAU, jusqu'à la paix de DRESDE.

1742 — 1745.

LORSQUE le Roi fut de retour de la Siléfie, il forma le projet d'aller aux bains d'Aix-la-Chapelle ; & partit en effet de Potzdam le 20 d'août. D'Aix il fe rendit à Minden & Salzdahlen, où il fit une vifite à la maifon ducale de Brunfwic ; & le 11 feptembre il était de retour à Potzdám. Dans ce voyage il vit fes régimens de Weftphalie. Quelque tems après il fit un voyage en Siléfie avec fes deux frères aînés, & le Prince Ferdinand de Brunfwic. Il paffa quelques jours à Breslau, vifita toutes les forterefſes de la haute-Siléfie, & revint à Berlin le 2 octobre. Les travaux & les dépenfes de la guerre n'avaient pas éteint chez lui le goût de la mufique & des arts. Il fit conftruire à Berlin une très-belle falle d'opéra, & fit venir des chanteurs d'Italie, des danfeurs & des danfeufes de Paris ; & les plus habiles d'entr'eux furent

mieux payés que ses ministres. Le premier opéra fut donné le premier décembre 1742; c'était Cléopatre, musique de Graun.

Les plaisirs ne firent pas oublier les affaires; la conquête de la Silésie, confirmée par le traité de Breslau, eut de l'influence sur plusieurs autres affaires politiques. Peu de tems après le Roi fit un traité avec l'Électeur Palatin, au sujet de la succession de Berg & de Juliers. Le Roi Frédéric-Guillaume avait fait tout son possible pour terminer les différends relatifs à cette succession, sur laquelle il avait des droits incontestables; mais l'Électeur Palatin avait trouvé moyen d'obtenir la garantie de la couronne de France, pour la possession de Juliers & Berg dans la maison Palatine de Sulzbach, & le consentement de l'Empereur Charles VI pour la possession éventuelle de ces pays dans cette maison. Il y avait apparence qu'après la mort de l'Électeur Palatin Charles-Philippe qui était très-vieux, le Roi ne pourrait rentrer dans ces pays que les armes à la main; mais il se présenta une occasion d'arranger les affaires à l'amiable, & on en profita. Lorsqu'en 1741, le Roi se ligua contre l'Autriche avec la France & l'Empereur Charles VII, ces deux puissances lui accordèrent la possession de la Silésie, & moyennèrent

moyennèrent en même tems un traité entre lui & la maison Palatine de Sulzbach, en vertu duquel le Roi laissait la succession de ces deux duchés aux lignes masculine & féminine de cette maison.

La Saxe fut mécontente que l'on eût conclu la paix sans elle : Frédéric envoya un ambassadeur à Dresde pour détruire les mauvaises impressions qu'elle semblait avoir reçues; mais ses efforts furent inutiles, & cette puissance s'allia bientôt avec l'Autriche.

Le 18 novembre 1742 le Roi conclut avec l'Angleterre un traité de défense réciproque, & bientôt après la Russie accéda à la paix de Breslau. On avait fait courir le bruit que le Roi allait envoyer à Clèves une armée de 30,000 hommes, pour punir les Hollandais qui étaient sur le point d'envoyer des secours à la Reine de Hongrie : Frédéric fit dissiper ces inquiétudes par son envoyé à la Haie; & loin de songer à se renforcer de ce côté, il tira de Wesel près de 100 pièces de grosse artillerie, qu'il fit passer en Silésie.

En 1743 le Roi fit plusieurs voyages dans ses états & en Franconie. Au mois de mars il alla en Silésie voir les nouvelles fortifications qu'il fesait construire. Les mois de mai, juin &

juillet furent employés à faire la revue de ses troupes dans les principales villes de ses états. Au mois de septembre il fut voir sa sœur à Bareith. Il trouva à Anspach le Comte de Seckendorf, général impérial, qui l'invita à voir son armée campée à 8 lieues de cette ville : Frédéric y consentit; l'armée défila devant lui & lui fit tous les honneurs de la guerre.

PENDANT la même année il travailla avec ardeur à augmenter ses forces militaires, pour se mettre en état de conserver ses conquêtes & de défendre ses possessions. Il fit faire de grandes recrues dans les pays étrangers, augmenta les compagnies, créa de nouveaux régimens, releva les vieilles forteresses, en fit construire de nouvelles, & ne négligea rien de ce qui pouvait augmenter ses forces & sa puissance.

AU commencement de 1744, après les plaisirs du carnaval & un voyage de Silésie, Frédéric alla aux eaux de Pirmont, où il resta jusqu'au mois de juin (43). Pendant son séjour dans cet endroit, le dernier Duc d'Ost-Frise vint à mourir, & laissa à la couronne de Prusse une principauté riche & considérable.

EN 1694 l'Empereur Léopold avait donné à la maison de Brandebourg l'expectative de cette principauté; & les droits de Frédéric étaient

inconteſtables. Dès qu'il apprit la mort du Prince, il envoya 400 hommes détachés de la garniſon de Weſel pour prendre poſſeſſion de l'Oſt-Friſe. La choſe n'éprouva aucune difficulté; les commiſſaires du Roi reçurent l'hommage en ſon nom & firent de nouveaux arrangemens dans la province. On aſſembla les états, on redreſſa leurs anciens griefs; on exempta le pays d'enrôlement & de logemens militaires, moyennant 40,000 écus par an; on rendit à la ville d'Emden 14 canons que les troupes du Prince lui avaient pris dans différentes affaires, & on aſſura les habitans que ces canons ne ſeraient plus tournés contre eux.

Les États-généraux, qui avaient des ſommes à exiger des états & du Prince, entretenaient depuis plus de 100 ans une garniſon à Emden & à Leerort; le Roi promit de payer & fit dire aux Hollandais de ſe retirer. Ils ne ſe firent pas beaucoup prier, & Frédéric mit des garniſons dans les principaux endroits de la principauté.

Après cette priſe de poſſeſſion, le Roi fit demander l'inveſtiture à l'Empereur, & ſe préſenta à la diète pour jouir de la voix des Princes d'Oſt-Friſe. Mais le Roi d'Angleterre & le Comte de Wied & Runkel préſentèrent des mémoires à la diète pour s'oppoſer à ces prétentions. Le

premier, en qualité d'Électeur de Brunſwic & Lunebourg, ſe fondait ſur un pacte de ſucceſſion fait en 1691 avec les Princes d'Oſt-Friſe ; mais la Pruſſe avait proteſté contre ce traité, comme fait ſans le conſentement de l'Empereur & contre les loix de l'Empire. Le Comte de Wied demandait cette ſucceſſion du chef de ſon épouſe, & prétendait que c'était un fief mixte, dont les femmes pouvaient hériter. La diſpute continua juſqu'à l'année ſuivante & n'a jamais été terminée ; mais le Roi eſt reſté en poſſeſſion de la principauté.

L'ARTICLE de la paix de Breslau, qui était le plus ſenſible aux ennemis de l'Autriche, c'eſt celui par lequel le Roi ſe retirait de leur alliance. Quand le cardinal de Fleuri annonça cette nouvelle à Louis XV, ce prince s'écria : *mon armée de Bohème eſt donc perdue !* cette crainte était fondée. Depuis ce tems l'armée combinée de France & de Bavière fut la victime d'un enchaînement de déſaſtres dont il eſt peu d'exemples. Vers la fin de 1742 les 30,000 hommes qui reſtaient de cette armée, & les deux maréchaux de France, Belle-iſle & Broglie, étaient enfermés dans la fortereſſe de Prague, & furent aſſiégés ou plutôt affamés par l'armée autrichienne (44). Les Maréchaux de France, qui ſouffraient moins

de la famine que le ſimple ſoldat, rougiſſaient d'être obligés de ſe rendre, & ſacrifiaient à un vain point-d'honneur la vie du citoyen & du ſoldat.

Au mois de décembre la garniſon était réduite à 14,000 hommes. Au milieu de ce mois, Belleiſle réſolut de ſe retirer de Prague & de Bohême. Après neuf jours de marche il arriva à Eger avec 8000 hommes qui lui reſtaient. Six mille avaient été détruits par le froid, la famine & les Croates. La France n'a point de Xénophon qui ait immortaliſé cette retraite. Il n'y avait plus en Bohême aucun ennemi de l'Autriche. Marie-Thérèſe ſe fit couronner à Prague au mois d'avril 1743 Ses troupes firent la conquête de la Bavière & ſe réunirent à l'armée anglaiſe. Les Français furent battus le 26 juillet près de Detlingen, & forcés de repaſſer le Rhin. Charles VII avait perdu ſon électorat, & ſa faibleſſe ſeule engagea ſes ennemis à lui laiſſer une retraite au milieu de ſon empire. Le lord Stair, général Anglais, par reſpect pour ſa dignité & plus encore par compaſſion pour ſes malheurs, lui aſſura une retraite tranquille à Francfort ſur le Mein. En effet le ſort de ce Prince était déplorable; & il ſe voyait trop puni d'avoir ſervi d'inſtrument aux deſſeins de la

France. A la fin fes faibles troupes fe déclarèrent neutres, & l'Électeur de Cologne, fon propre frère, reçut des fubfides des Anglais, & paffa du côté des Autrichiens. Charles, fe voyant abandonné, voulut faire un traité avec l'Angleterre, & ne demanda que 100,000 écus pour fubvenir à fes befoins; mais le parlement répondit qu'il n'était pas à propos de décharger la France du fardeau d'un tel allié. Tel fut le fuccès des projets de la France: & Belleifle s'était vanté d'aller donner des loix à Marie-Thérèfe fur les remparts de Vienne.

CETTE Princeffe était encouragée par le fuccès de fes armes, & animée par l'idée de l'oppreffion dont on l'avait menacée. Le traité de Worms lui avait procuré un nouvel allié dans la perfonne du Roi de Sardaigne; la Hollande & l'Angleterre fefaient marcher des armées nombreufes pour fa défenfe; l'Empereur n'était plus qu'un objet de pitié; la plupart des Électeurs & des autres Princes de l'Empire penchaient pour elle, & elle avait fait une alliance avec l'Électeur de Saxe, pour s'affurer de fon fort. De cette manière tout le fardeau de la guerre retombait fur la France & l'Efpagne. La dernière n'avait attaqué que du côté de l'Italie. La France, qui n'avait paru jufqu'alors qu'en qualité d'alliée de

l'Empereur, déclara la guerre à la Reine de Hongrie & au Roi d'Angleterre, au commencement de 1744. Le Roi des deux Siciles accéda à l'alliance de la France & de l'Efpagne, & l'Europe femblait menacée d'une longue guerre.

La France attaquait le Roi d'Angleterre en qualité d'électeur de Hanovre, & menaçait fes poffeffions en Allemagne. Auffi-tôt ce Prince demanda au Roi de Pruffe 10,000 hommes de troupes auxiliaires promifes par le traité de Weftmunfter. Frédéric répondit que comme la France fe trouvait offenfée, & qu'elle regardait le Roi d'Angleterre comme l'agreffeur, il fallait examiner les raifons des deux partis, pour déterminer les fecours.

Il était naturel de regarder la fituation avantageufe de Marie-Thérèfe comme une fuite de la prépondérance de la Pruffe, & de la paix que cette Princeffe avait conclue avec Frédéric. Ce Prince fentit toute fon influence, & il ne put réfifter au défir de fe rendre l'arbitre de toutes ces puiffances, & de procurer par fon fecours des conditions avantageufes aux plus faibles. Le 13 mai 1744 il fit une alliance à Francfort fur le Mein avec Charles VII, la France, le Palatinat & la Heffe, contre la maifon d'Autriche (45). On voulait, difait-on, foutenir

la constitution germanique, rendre le repos à l'Allemagne & maintenir la dignité impériale. En conséquence, on avait décidé d'essayer toutes les voies possibles de médiation & de douceur, pour engager la cour de Vienne à reconnaître l'Empereur, à lui rendre son électorat & ses pays héréditaires, & à lui livrer les archives de l'Empire qui étaient à Vienne. Il s'agissait aussi d'établir en Allemagne une trève générale, pendant laquelle tous les états de l'Empire travailleraient à terminer, par les voies de droit, les différens qui subsistaient encore au sujet de la succession de la maison d'Autriche.

On pensait bien que la cour de Vienne n'accorderait point ce qu'on lui demandait, & que toutes ces médiations pacifiques n'étaient qu'un moyen de se mêler dans la guerre. En effet l'ambassadeur de Prusse à Vienne, voyant que toutes ses représentations étaient inutiles, partit de cette ville le 9 août, en assurant que *c'était à regret que le Roi son maître se voyait obligé d'en venir à des extrémités vis-à-vis de la cour de Vienne, & d'envoyer des secours à l'Empereur.* Le 10 on communiqua à Berlin, à tous les ministres étrangers, un écrit (46) qui exposait les raisons qui engageaient le Roi à fournir des secours à l'Empereur; il finissait par

ces mots : *le Roi ne demande rien pour lui; il n'a pris les armes que pour rendre à l'empire d'Allemagne ſa liberté, à l'Empereur ſa dignité, & à l'Europe le repos.*

LA cour de Vienne publia un article ſecret qu'elle prétendait faire partie du traité de Francfort. Il portait que le Roi de Pruſſe voulait aider l'Empereur à conquérir la Bohème, & que pour ce ſervice il garderait & incorporerait à la Siléſie le morceau de ce royaume ſitué entre l'Elbe & la Siléſie, depuis Kœnigsgrætz juſqu'aux frontières de la Saxe.

LE Roi nia publiquement l'exiſtence de cet article ſecret, & déclara que ce n'était qu'une pure invention (47).

LE Roi était parti de Potzdam le 15 août, avec ſes deux frères, le Prince-héréditaire & le Prince Henri, & avait ſuivi ſon armée qui marchait en trois colonnes. La première, conduite par le Roi lui-même, paſſa par la Saxe, & campa le 25 à Péterswalde en Bohème; la ſeconde, commandée par le Prince-héréditaire de Deſſau, traverſa la Luſace, paſſa par Zittau & Crottau en Bohème, & vint camper le 31 à Brandeis. Le général Schwérin conduiſait la troiſième, qui s'établit d'abord dans le cercle de Kœnigsgrætz. Ces trois colonnes ſe réuni-

rent le 4 feptembre, pour affiéger Prague.

Pour prendre cette ville il fallait attendre la groffe artillerie qu'on fefait venir fur l'Elbe, fous une forte efcorte commandée par le major-général de Bonin. Les Autrichiens avaient arrêté le cours de ce fleuve, en coulant à fond des bateaux chargés de pierres; & ils avaient mis une garnifon dans le château de Tefchen, fitué fur l'Elbe & qui domine fur tous les environs. Le colonel de Kahlbutz prit ce château, fit la garnifon prifonnière; & alors l'artillerie put s'avancer fans obftacle jufqu'à Leutmeriz fur l'Elbe, d'où elle fut conduite par terre jufqu'à Prague. La ville fut bombardée & fe rendit. La garnifon compofée de 20,000 foldats nouvellement enrôlés, fut faite prifonnière.

Lorsque l'armée pruffienne était entrée en Bohème, l'Autriche n'avait pas des forces affez confidérables pour lui réfifter. On avait ordonné au Comte de Bathiani qui commandait en Bavière, de laiffer une garnifon fuffifante dans ce pays, & de voler avec le refte de fes troupes, au fecours de Prague; mais malgré toute fa diligence, il ne put aller que jufqu'au cercle de Raconitz, & il y entrait lorfque les Pruffiens étaient déjà aux portes de Prague. Ce général, n'ayant que 20,000 hommes, ne pouvait rif-

quer une bataille. Il envoya en avant le général de Feftetitz avec une forte avant-garde; & pendant le fiège de Prague il fe fortifia à Idiz, derrière Beraun. Il forma fon avant-pofte à cette dernière ville, & y mit une forte garnifon. Le 5 feptembre le Roi détacha le Comte de Haacke, avec cinq bataillons & 600 houfards, pour prendre cette ville qui était à fix lieues de Prague. L'action commença le 6. L'ennemi était plus fort qu'on ne l'avait cru. Feftetitz vint au fecours des affiégés; & Haacke, ayant été bleffé, fit une retraite en quarré, qui lui mérita des éloges & des récompenfes de la part du Roi. L'infanterie pruffienne fut fi ferme que les attaques réitérées du général Luchefe qui commandait la cavalerie ennemie, ne purent jamais la rompre.

Lorsque les troupes pruffiennes furent entrées dans Prague, le Roi obligea les habitans à prêter ferment à l'Empereur, & y laiffa une garnifon de fes troupes. Après cela voyant que l'hiver approchait, il voulut profiter du peu de tems que la faifon lui laiffait encore. Il fit amener à Prague le gros bagage de l'armée, pour faire plus de diligence dans fa marche. En même tems il envoya en avant le lieutenant-général de Naffau avec 10 bataillons &

30 escadrons, qu'il chargea de faire des magasins de vivres & de fourage pour l'armée qu'il allait conduire, & de prendre les places de Tabor, Budweis & Frauenberg qui étaient occupées par l'ennemi. Le Général s'acquitta de toutes ces commissions avec autant de succès que de promptitude. Tabor se rendit le 23 septembre, Budweis le 30, & Frauenberg quelque tems après.

Le 19 septembre le Roi partit de Prague & se rendit à Tein par Tabor & Bechin, où il arriva le 3 octobre. Nassau avait formé à Tabor son principal magasin, de sorte que la marche fut fort commode. Mais alors le Prince Charles de Lorraine arriva du Rhin avec la principale armée, après avoir poursuivi les Français jusqu'en Alsace. Son armée était composée de 90,000 hommes en comptant 24,000 Saxons qui s'y étaient joints. Il se joignit à Bathiani sans que le Roi pût l'en empêcher, & il fut prendre des positions si avantageuses & faire des marches si savantes, qu'il évita toujours une action décisive, & poussa sans cesse les troupes prussiennes d'un poste à l'autre.

La jonction se fit le 1er. octobre. L'Électeur de Saxe, en se déclarant contre le Roi de Prusse, avait renforcé l'armée de ses ennemis, & em-

pêchait celle des Pruſſiens qui était en Bohème, de recevoir des vivres par la voie de l'Elbe.

Le 3, le Roi paſſa la Mulde & campa dans les environs de Wodnian, où il appella vers lui le général de Naſſau. Le Prince Charles fit des mouvemens qui ſemblaient tendre à couper au Roi toute communication avec Prague, d'où il tirait ſes vivres; ce qui obligea ce dernier de ſe retirer. Les troupes légères du Prince, qui étaient fort ſupérieures à celles du Roi, travaillaient ſans ceſſe à couper les vivres aux Pruſſiens; & le lieutenant-général de Janus avait eu avec eux, près de Muhlhauſen, une eſcarmouche dont elles ne s'étaient pas tirées à leur avantage. Le 8, le Roi voyant que l'ennemi était campé ſi avantageuſement qu'il ne pouvait l'attaquer avec quelqu'eſpoir de ſuccès, repaſſa la Mulde près de Tein. Le général Nadaſti paſſe auſſi cette rivière, ſe place au-delà de Tein, & bloque Tabor où le Prince Henri, frère du Roi, était reſté malade, & où il y avait un gros magaſin avec tous les bagages. Le colonel de Kalnein, qui commandait la fortereſſe, refuſa de ſe rendre, & ſe défendit contre pluſieurs aſſauts; les aſſiégeans ſe retirèrent, & le général de Naſſau, que le Roi avait envoyé avec 8 bataillons & 35 eſcadrons pour faire lever le ſiège, ne trouva plus

d'ennemis à ſon arrivée. Dans la retraite de Tein à Tabor, le Roi avait formé ſon arrière-garde des bataillons de grenadiers de Saint-Surin & Geiſt, ſoutenus par les régimens de houſards de Ziethen & Rueſch. Le 9 le général Nadaſti attaqua les poſtes de Tein; mais les grenadiers & les houſards firent une ſi vigoureuſe réſiſtance que la marche continua juſqu'à l'armée du Roi, ſans perdre la moindre choſe du bagage.

Le Roi paſſa Béchin & Tabor, pour ſe rendre à Konopiſcht; & le 18 octobre il campa vers ce dernier endroit. Le Prince Charles paſſa la Mulde le 15 pour le ſuivre, & campa près de Chlumetz. Cette poſition coupa aux garniſons pruſſiennes de Tabor, Budweis & Frauenberg toute communication avec l'armée du Roi; & le corps auxiliaire de Saxe, qui avait paſſé la Mulde le 21 octobre près de Woworn, ſe joignit le lendemain à l'armée autrichienne, près de Woſeczan. Un détachement de grenadiers autrichiens & de troupes légères, qui venait de Moravie, eſſaya ſous la conduite du colonel Franquini, d'enlever par ruſe un magaſin pruſſien qui était à Pardubitz, à la queue de l'armée; mais la garniſon ſe défendit ſi bien que les aggreſſeurs furent repouſſés avec une perte conſidérable. C'était le 19 octobre. Quelques grena-

diers autrichiens, déguisés en paysans, s'étaient avancés vers la place avec des voitures de fourrage, & une troupe assez considérable les suivait secrettement, pour entrer dans la forteresse avec eux. Mais la ruse fut découverte, & l'ennemi obligé de se retirer après avoir mis le feu au magasin.

La quantité de troupes légères autrichiennes qui couraient de côté & d'autre, empêchaient les commandans des garnisons prussiennes de recevoir les ordres du Roi, qui voulait qu'ils se retirassent. Le major-général de Creutzer, qui commandait à Budweis, soutint un siége de 11 jours, & tua aux assiégeans 10 officiers & 200 soldats. Enfin n'ayant plus de poudre, il se vit obligé de se rendre prisonnier avec la garnison. Le colonel de Kalnein se défendit jusqu'au 23 octobre, dans la forteresse de Tabor, contre les efforts du général Ghilani; mais n'ayant aucun secours à espérer, il fut obligé de se rendre, ainsi que le major Conradi qui commandait à Frauenberg; & tous deux furent faits prisonniers de guerre le même jour, avec leurs garnisons.

Le Roi ne pouvait s'opposer à ces conquêtes, parce que le Prince Charles était posté d'une manière très-avantageuse, à trois lieues de lui. Mais il résolut de l'attaquer; & le 24 octobre

il s'avança tout près de l'aile gauche des ennemis, composée en grande partie des Saxons auxiliaires. Il se trouva entre lui & l'armée ennemie un ruisseau marécageux qui l'arrêta dans sa marche & l'empêcha d'attaquer. Le lendemain le Roi tenta de nouveau d'attaquer l'armée du Prince en flanc; mais l'armée prussienne étant arrivée dans les environs de Neweklow, trouva un si grand nombre d'étangs & de marais, que la cavalerie ne put s'approcher de l'armée ennemie. Le Roi retira son armée dans le camp de Konopischt, & le général de Nassau conduisait l'arriére-garde. Bientôt après le Roi forma le projet de retourner par Zassawa, & il envoya Nassau pour s'emparer des passages de Commerbourg & Zassawa qui pouvaient favoriser cette route, & qui étaient occupés par les ennemis. Le Prince chassa le général Ghilani qui occupait ces postes, & continua sa route jusqu'à Colin, où il s'établit le mieux qu'il lui fut possible. Le 26 octobre le Roi passa aussi par Zassawa, & se posta près de Pischeli. Il voulait prendre le poste de Kuttenberg; mais le Prince Charles y avait déjà mis une garnison avant son arrivée, & l'armée prussienne qui s'avançait à Colin par Zasmuck & Costeletz, trouva déjà le mont S. Jean devant Kuttenberg, gardé par un déta-

chement

chement ennemi de 8000 hommes, & l'armée autrichienne campée de manière qu'il était impossible d'en approcher. Le Roi campa près de Colin le 4 novembre; mais la rigueur de la saison & la disette de fourage lui firent prendre la résolution de mettre ses troupes en quartier d'hiver derrière l'Elbe. En effet le 8 il passa ce fleuve & se posta sur la rive droite, de manière à pouvoir couvrir les postes de Colin & de Pardubitz. Il forma aussi de lieue en lieue des postes de grenadiers & de housards, pour observer l'ennemi & avertir à tems s'il tentait de passer l'Elbe. Nassau resta à Colin avec 13 bataillons & 10 escadrons, pour défendre ces postes; & il repoussa trois fois les attaques de l'ennemi qui voulut s'en emparer.

Le 15 novembre. l'armée ennemie, ayant tâché en vain de passer l'Elbe près de Pardubitz & de Przelautsch, voulut essayer de le faire dans un autre endroit. Comme le fleuve est guéable en plusieurs endroits entre Colin & Pardubitz, il fut aisé aux Autrichiens d'envoyer de l'autre côté des housards, qui se mirent en embuscade dans un grand bois, & qui, au moment du passage, éloignèrent les officiers & les housards prussiens qui étaient chargés d'avertir les autres. Le 19 dans la matinée, un

corps de grenadiers hongrois & saxons, commandé par les généraux de Schulenbourg & de Haxthausen, passa le fleuve en deux endroits près de Teinitz. Le bataillon de grenadiers de Wedel, soutenu par celui de Budenbrok, se défendit courageusement pendant quelque tems; mais enfin ils furent obligés de céder au nombre: toute l'armée autrichienne passa bientôt, & on coupa aux Prussiens toute communication avec Colin. Par là le Roi se vit obligé de songer aux moyens de faciliter la jonction du général de Nassau qui était à Colin. En conséquence, aussitôt après le passage, il se posta près de Wischeniowitz; & les ennemis s'étant avancés vers Chlumetz, il campa si près de l'armée ennemie, qu'elle ne put s'opposer davantage à la retraite de Nassau qui passa par Neu-Byczow & Nechanitz, & se joignit le 24 novembre à l'armée prussienne. Cette retraite passe pour un chef-d'œuvre.

ALORS le Roi songea à se retirer de Bohème en Silésie. Il passa par Kœnigsgrætz, Jaromirs & Trautenau. Le 27 novembre il y eut une action près de Jaromirs. Les ennemis attaquèrent l'arrière-garde des Prussiens; mais après un feu de quatre heures ils furent repoussés, & la perte fut égale de chaque côté. La grosse

artillerie & les bagages furent attaqués entre Liebau & Trautenau. Le major-général de Bosse les escortait avec un détachement considérable. On en vint aux mains, & les Prussiens se défendirent avec tant de courage qu'il n'y eut pas un seul chariot de perdu. Au commencement de décembre toutes les troupes prussiennes avaient quitté la Bohême, à l'exception de la garnison de Prague.

Lorsque les Autrichiens eurent passé l'Elbe, la garnison de Prague, commandée par le lieutenant-général d'Einsiedel, se trouva coupée du gros de l'armée. En conséquence elle reçut ordre de sortir de la place & de se retirer en Silésie. Cette retraite, qui ressemblait assez à une fuite, ne put se faire sans une perte considérable. Les soldats avaient ordre de sauter par-dessus les fortifications. Pour le faire sans danger, il avait fallu abandonner les postes de bonne heure; ce qui donna aux bourgeois le tems de s'emparer des portes & des remparts. Aussitôt l'ennemi qui était dans le voisinage avec 500 hommes, entra dans la ville & s'empara des passages, avant que l'avant-garde des Prussiens fût tout-à-fait sortie & pût attaquer leur arrière-garde. Les Prussiens furent obligés de laisser à Prague quelques milliers de soldats malades

& la plus grande partie des bagages & du canon. L'armée se retirait par Belwarn, Leutmeritz, Leipa & Gabel. Mais lorsque le corps que conduisait Einsiedel fut arrivé à Reichenberg, il se trompa de chemin, prit à gauche au lieu de prendre à droite, rencontra un corps de Saxons commandés par le général d'Arnim, & fut obligé de camper près de Hohwalde. L'ennemi était bien supérieur, & la situation d'Einsiedel très-fâcheuse. Mais le Roi envoya, pour le dégager, le général de Nassau avec un corps de 12,000 hommes. Alors les Saxons, craignant de se trouver entre deux feux, se retirèrent vers Reichenberg & laissèrent les passages libres. Le 16 décembre cette malheureuse garnison arriva, accablée de fatigue, en Silésie où elle prit ses quartiers d'hiver (48).

LORSQUE le Roi était entré dans la Bohême en 1744, il avait laissé dans la haute-Silésie, sous la conduite du général Marwitz, un corps de 15 à 18,000 hommes, qui était campé près de Neustadt dans la principauté d'Oppeln. Ce corps était destiné non-seulement à faire des incursions dans la Moravie & à mettre cette province à contribution, mais aussi à défendre la Silésie contre les incursions des Hongrois. En effet le Comte de Palfy, palatin de Hongrie,

avait envoyé par ordre de la Reine une lettre circulaire à toute la noblesse de Hongrie pour l'inviter à prendre les armes. Les Hongrois s'assemblèrent au mois de décembre 1744, & ils marchaient contre la Silésie lorsque les troupes prussiennes quittaient la Bohême.

Le Roi crut pouvoir les arrêter par des raisons, & le général Marwitz publia, par ses ordres, un écrit où on les assurait qu'on ne travaillait que pour la paix, & qu'on n'avait aucune envie de les inquiéter (49). Les Hongrois n'écoutèrent point ces raisons, & le Général ne put s'établir dans la Moravie, ni exiger des contributions au-delà des frontières. Au mois de septembre il mit des garnisons dans toute la haute-Silésie autrichienne, forma un camp fortifié près de Troppau, & fit chasser par un détachement commandé par les colonels Kalsow & Malachouski, les housards & les régimens provinciaux qui étaient près de Fulneck & Wagstadt. On les repoussa fort avant dans la Moravie. Au mois d'octobre il se préparait à faire dégager par les paysans de Silésie les abattis qui bouchaient les passages de la Moravie; mais les insurgens d'un côté, & de l'autre des détachemens de l'armée autrichienne l'obligèrent, au mois de décembre, d'abandonner Troppau

& Jægerndorf & de se retirer jusqu'à Oppeln.

Le Roi, qui se rendit le 13 décembre de Schweidnitz à Berlin, laissa au Prince Léopold de Dessau le commandement de toute l'armée restée en Silésie. Ce vieux héros conserva les postes des frontières de Bohème, destinés à couvrir la basse-Silésie; il renforça le corps de troupes qui était près de Frankenstein, sous les ordres du général Leuwald; fit assembler dans les environs d'Otmachau & de Neisse, 25 bataillons & 90 escadrons, dans le dessein de repousser les ennemis qui étaient entrés dans la basse-Silésie: & il y réussit, comme nous le verrons bientôt.

Les succès des armes autrichiennes firent concevoir à la Reine de Hongrie l'espoir de reconquérir la Silésie. Elle fit connaître ses intentions, & tâcha de gagner l'affection des habitans par un manifeste (50) & par la douceur. Par le premier elle déclarait aux Silésiens que le Roi de Prusse avait rompu le traité de Breslau par lequel elle lui avait cédé la Silésie, & qu'en conséquence ils devaient la regarder comme leur souveraine légitime. Le Roi fit répondre par une pièce de la même nature (51) qui engageait les Silésiens à lui rester fidèles, & leur défendait de favoriser les entreprises de ses ennemis, de

quelque manière que ce pût être. Il revendiqua par des lettres avocatoires, tous ſes ſujets qui étaient au ſervice de la Reine; & la Reine de ſon côté défendit aux habitans de Siléſie & de Glatz d'obéir à cet ordre, parce que la paix de Breslau leur laiſſait la liberté de ſervir celle des deux puiſſances qu'ils voudraient, & que la province de Siléſie lui appartenait à cauſe de la rupture du traité de Breslau. Tous ces écrits n'étaient rien ſans les armes. Le Prince Charles vint le 18 décembre en Siléſie avec la principale armée autrichienne; mais cette priſe de poſſeſſion n'eut pas de longues ſuites, car le Prince de Deſſau le repouſſa le mois ſuivant.

Alors l'armée autrichienne ſortit en diligence de la haute-Siléſie, & ſe retira dans les montagnes des frontières de la Moravie, en rompant dans ſa marche tous les ponts qu'elle trouva ſur ſon paſſage. Le Prince fit auſſi chaſſer les ennemis des environs de Patſchkau, Weidenau & Johannisberg. Le lieutenant-général de Leuwald fut chargé de la commiſſion & l'exécuta, tandis que le Comte de Podwils les chaſſait des environs d'Oppeln. Le major-général de Kalſow & le colonel de Schwérin marchèrent contre le général Caroli qui était entré dans les terres de Roſenberg, Bernſtadt & Oels,

& le forcèrent de quitter ce pays : la forteresse de Cosel, qui avait été investie jusqu'alors, fut délivrée ; & le lieutenant-général de Nassau, qui avait été envoyé à Ratibor avec un corps de troupes, s'était distingué dans ces contrées, & avait mis des garnisons dans Ratibor, Huetschin, Oderberg & Beneschau.

LEUWALD eut ordre de chasser l'ennemi du comté de Glatz. Le 14 février il y eut une action assez vive près de Habelswerth. Leuwald resta maître du champ de bataille, & l'ennemi évacua le comté. Les troupes se retirèrent en quartier d'hiver : mais elles n'y restèrent pas longtems en repos ; car au mois de mars les insurgens reparurent en foule dans les principautés d'Oppeln & de Ratibor.

AU mois d'avril les troupes combinées d'Autriche & de Saxe, qui avaient pris leurs quartiers d'hiver sur les frontières de la Moravie & de la Bohème, commencèrent à faire des mouvemens & à s'avancer vers Kœnigsgrætz. Leurs troupes légères, commandées par le général Nadasti, entrèrent dans les terres de la basse-Silésie, & les insurgens commencèrent de nouveau à se répandre dans la haute-Silésie. Le 8 avril ils attaquèrent Rosenberg, & firent prisonnier le major de Schafstedt qui com-

mandait dans cette place, ainsi que le lieutenant-colonel de Davied qui était accouru à son secours. Depuis ce tems il y eut presque tous les jours des escarmouches. Le major-général de Haut-charmoi & le colonel de Winterfeld firent prisonniers quelques centaines d'insurgens près de Grosstrelitz & de Wirbitz; & le Roi, qui ne doutait pas que l'armée combinée ne cherchât à faire une irruption dans la basse-Silésie, fit de bons préparatifs pour la recevoir. Il retira ses troupes de la haute-Silésie, & assembla toutes ses forces dans la principauté de Schweidnitz.

Le 22 avril le Comte de Dohna se retira de Troppau & des environs. Les housards ennemis voulurent le suivre, mais le lieutenant-colonel de Dewitz les repoussa, & la marche fut heureuse. Le magasin d'Jægerndorf fut transféré à Neustadt, l'ennemi attaqua le convoi du général de Rochow & prit quelques chariots.

Le 22 mai le Margrave Charles quitta Jægerndorf & se retira à Neustadt. Dans sa marche il fut attaqué par un corps considérable de troupes ennemies; il y eut une action fort vive, où les Autrichiens perdirent beaucoup de monde. Deux jours avant cette action Neustadt avait

été attaqué, mais fans fuccès, quoique la garnifon fût faible.

Au mois d'avril tous les Pruffiens s'étant retirés des montagnes vers Schweidnitz, les troupes légères de l'avant-garde des Autrichiens occupèrent les villes de Hirfchberg, Landshout & Schmiedeberg, & levèrent par-tout de fortes contributions. Le Roi envoya dans la contrée de Landshout le colonel de Winterfeld, qui fut foutenu par les généraux du Moulin & Stille. Le premier mai Winterfeld attaqua quelques centaines d'ennemis, & s'établit le 20 près de Landshout. Là il fut attaqué le 22 mai par l'avant-garde autrichienne, & enfermé de toutes parts. Après un combat de cinq heures, le régiment de dragons de Mœllendorf vint à fon fecours, fous la conduite du général de Stille; l'ennemi fut chaffé des hauteurs, & pourfuivi jufques dans la plaine de Griffau (52).

Lorsque les troupes pruffiennes fe furent retirées de la haute-Siléfie, les ennemis profitèrent de cet éloignement; & le 27 mai les Autrichiens prirent d'affaut la petite fortereffe de Cofel, fituée fur l'Oder. Elle était gardée par un bataillon d'un régiment de Saldern; le major-général de Saldern, qui en avait le commandement, était mort quelques jours avant cette

prise, & le colonel de Foris commandait à sa place. Un enseigne qui avait déserté avait indiqué aux ennemis la manière la plus avantageuse d'attaquer la place; le colonel de Buccow profita de ses avis; la place fut prise & la garnison prisonnière.

Le 13 mars le Roi était parti pour rejoindre son armée en Silésie, & il s'arrêta d'abord à Neisse. Comme la marche de l'armée combinée n'était plus douteuse, il rassembla toutes ses forces & s'avança vers l'ennemi. Charles était posté très-avantageusement; il s'agissait de l'attirer des montagnes dans la plaine, & le Roi y réussit par ruse. Il feignit de vouloir se retirer vers Breslau; il fit travailler aux chemins; & un Italien établi à Schweidnitz, qui servait d'espion à l'armée autrichienne, fut obligé de donner avis au Prince Charles, que les Prussiens étaient sur le point de se retirer vers cette ville. A cette nouvelle, le Prince se hâta de sortir des montagnes.

Le 3 juin les deux armées étaient en présence. L'aile gauche des Prussiens était appuyée contre Schweidnitz, & la droite contre le village de Jauernick. L'armée autrichienne avait son aile droite près de Friedberg, & les Saxons qui formaient la gauche se trouvaient vers Ronstock. L'endroit paraissait propre à une bataille. Mais

au commencement de la nuit, le Roi fit marcher fon armée vers Strigau; & pendant la nuit il fit garnir de grenadiers & de canons les hauteurs qui font près de cette ville. Les ennemis, trompés par les feux du camp qu'on avait laiffés allumés, ne foupçonnèrent point cette marche. Mais à la pointe du jour l'artillerie tonna, du haut de ces hauteurs, fur la cavalerie faxonne qui était vis-à-vis. En peu de tems elle fut mife en défordre & forcée de céder; l'infanterie en fit autant, & bientôt toute l'aile gauche. L'attaque ne fut pas moins heureufe fur l'aile des Autrichiens, qu'un marais empêchait de foutenir les Saxons. Après quelque réfiftance elle céda à l'impétuofité des dragons pruffiens, & on leur prit 2500 hommes & 67 étendarts. Le Prince Henri, frère du Roi, âgé de 18 ans, fefait dans cette affaire le fervice d'aide-de-camp général.

QUATRE mille Autrichiens ou Saxons reftèrent fur le champ de bataille. Neuf mille furent faits prifonniers, parmi lefquels on comptait quatre généraux & deux cents officiers. Les Pruffiens, qui perdirent environ deux mille hommes, prirent 76 drapeaux, 8 étendarts, 6 paires de timbales & 63 canons (53).

LOUIS XV avait envoyé au Roi un officier nommé Latour, pour lui annoncer la victoire

de Fontenoi. Cet officier fut témoin de la bataille de Friedberg; auſſitôt après Frédéric écrivit au Roi de France: *J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous aviez tirée ſur moi à Fontenoi.*

RIEN n'eſt plus étonnant que la malheureuſe facilité avec laquelle on répare, de nos jours, ces ſortes de pertes. Le Prince Charles ſe retira en Bohème avec les débris de ſon armée, & le 20 juin elle était campée près de Kœnigsgrætz, & en aſſez bon état pour eſpérer d'en impoſer au vainqueur qui la pourſuivait.

EN effet après la bataille de Friedberg le Roi ſe rendit en Bohème, & s'approcha des bords de la Metau; mais le Prince Charles s'était campé très-avantageuſement derrière Kœnigsgrætz, ſur le bord de l'Adler, de manière qu'il avait cette ville en front, & que les flancs & la queue étaient défendus par des marais, des bois & des montagnes. Le Roi campa près de Cralowelhota. Le 26 juin il envoya de là le lieutenant-général de Naſſau avec un corps de 8 bataillons & de 15 eſcadrons, dans la haute-Siléſie, pour délivrer ce pays des incurſions continuelles des troupes légères autrichiennes, & reprendre Coſel, s'il était poſſible.

CET habile général dirigea ſa marche vers

Reichenftein. Cette marche fit craindre aux ennemis qui fe trouvaient dans la baffe-Siléfie, qu'on ne leur coupât les communications; & tous fe retirèrent à Neuftadt. Mais lorfque Naffau eut raffemblé tous les renforts qui lui étaient deftinés, il s'avança contre Neuftadt, attaqua vivement l'ennemi, lui prit plus de 200 chevaux de houfards, & le força à quitter la ville & à fe retirer vers Jægerndorf. Alors Naffau s'établit près de Neuftadt, & fit des préparatifs pour reprendre Cofel. L'ennemi, qui avait raffemblé dans cette contrée un corps de troupes confidérable, fit plufieurs efforts contre les poftes pruffiens de Ziegenhalz & Falkenberg; mais il fut vivement repouffé par le lieutenant-colonel de Kalkreuth & le major de Queis. Il fit auffi fur l'aile gauche des Pruffiens des tentatives qui ne réuffirent pas mieux. Par-tout il fut repouffé avec perte. Naffau, loin de faire attention à ces efcarmouches, fit des mouvemens vers Freudenthal, Wurbenthal & Engelsberg, pour faire accroire à l'ennemi qu'il voulait tenter d'entrer dans la Moravie de ce côté, & lui faire prendre le change fur le deffein qu'il avait d'affiéger Cofel. Lorfque tout fut préparé pour le fiège, il fe mit en marche & s'avança droit vers Leobfchutz; mais tout-d'un-coup il tourna à

droite, & parut devant Cofel le 26 août, au moment où le major-général de Hautcharmoi fe montra de l'autre côté avec un corps de troupes & des bateaux chargés de provifions. Il fe campa avantageufement & fe fortifia de manière qu'il était impoffible d'approcher de la forterefle, & que l'armée ennemie, forte de 20,000 hommes, ne pouvait rifquer de faire lever le fiège fans s'expofer à un danger évident. Dans la nuit du 31 août au premier feptembre, la forterefle fut prife; & le Baron de Flandrini qui y commandait, fut fait prifonnier avec fa garnifon.

Après la prife de Cofel, le général de Naffau fe pofta entre Jægerndorf & Neuftadt dans les environs de Hohenplotz & Rofwalde; & il s'y fortifia de manière à couvrir la baffe-Siléfie & à pouvoir en même tems obferver l'ennemi. Au mois d'octobre le Roi lui envoya un renfort commandé par le major-général de Winterfeld : alors il fit un mouvement en avant, pour chaffer l'ennemi de toute la Siléfie; il mit des garnifons à Troppau & Jægerndorf, ainfi qu'à la forterefle de Grætz. Le 20 octobre il attaqua le corps ennemi près de Hultfchin, il lui tua 100 hommes, & l'obligea à fe retirer vers Tefchen & la Moravie. Après cela il leva

dans la Moravie des contributions & des vivres, &s'avança dans cette province jusqu'à Borawa : mais l'ennemi reçut des renforts considérables de son armée principale; & au milieu de novembre ses troupes légères parurent en grand nombre dans les environs de Schweidnitz & dans les endroits habités des montagnes de Siléfie, & tirèrent par-tout de grandes contributions. Ces circonstances obligèrent le général de Nassau à se retirer de Troppau vers la basse-Siléfie; & c'est ce qu'il fit le 19 novembre, renonçant au projet d'entrer plus avant dans la Moravie. Après quelques escarmouches qui tournèrent à l'avantage des Prussiens, il parvint à chasser de la basse-Siléfie tous les partis ennemis qui s'y trouvaient. Au milieu de décembre le Roi lui ordonna de retourner dans la haute-Siléfie, de s'y établir d'une manière solide & de chasser les ennemis qui y fesaient de nouvelles incursions depuis son départ. Il alla jusqu'à Neisse, mit de nouveau des garnisons à Oppeln & Patschau; & le 26 décembre il se préparait à attaquer l'ennemi, lorsqu'il apprit que l'on avait fait la trève qui fut suivie de la paix. Il reçut ordre de suspendre les hostilités contre les troupes & les pays autrichiens. Le seul échec des Prussiens dans cette entreprise, c'est

c'eſt qu'un détachement commandé par le colonel de Krumenau & le major de Hirſch, exigeant des contributions dans la Moravie, ne prit pas aſſez de précautions, fut attaqué le 7 novembre auprès de Bentſch, & battu par un corps d'ennemis ſupérieur en nombre.

PENDANT l'été, les deux grandes armées étaient reſtées en Bohême, aſſez près l'une de l'autre; mais il n'y eut que quelques eſcarmouches entre des petits partis; & il eſt très-vraiſemblable que les démarches que feſait alors le Roi d'Angleterre pour amener à la paix les puiſſances ennemies, furent en partie cauſe qu'il n'y eut point d'action déciſive. Le 19 juillet, le Roi paſſa l'Elbe près de Lochanitz, & campa près de Chlom, environ à deux lieues de la grande armée ennemie. Mais il n'y eut point de bataille. Les chefs de l'armée ennemie qui avaient une quantité prodigieuſe de troupes légères, s'occupèrent uniquement à empêcher le Roi de trouver des vivres & du fourrage, afin de l'obliger à quitter la Bohême ſans livrer bataille. Lorſque le Prince Charles eut reçu des renforts, il paſſa l'Adler, & établit ſon camp près d'Aujeſt dans une ſituation fort avantageuſe; car ſon aile gauche était appuyée ſur l'Elbe. Le Roi ſe plaça non moins avantageuſement près de Jaromirs.

Les deux armées avaient envoyé des détachemens en Saxe. La plus grande partie des Saxons auxiliaires étaient retournés dans leur patrie, & le Roi avait envoyé deux détachemens dans le duché de Magdebourg, pour renforcer l'armée que le Prince d'Anhalt commandait dans cette province. Le général de Naſſau était auſſi parti pour la Siléſie avec un corps conſidérable; de ſorte que l'armée du Roi était beaucoup plus faible que celle des ennemis. Ajoutez à cela les détachemens continuels qu'il était obligé d'envoyer à la queue de l'armée, pour faciliter l'accès des convois de vivres qu'on ne pouvait amener qu'à la pointe de l'épée. Il y eut pendant l'été pluſieurs eſcarmouches peu conſidérables dont je ne parlerai point, pour paſſer à la deſcription de la bataille de Soor.

Le Roi manquait de vivres; il fallait ſe battre pour chaque botte de paille; l'automne qui approchait commençait à gâter les chemins, & Frédéric ne poſſédait en Bohême aucune place tenable. Toutes ces conſidérations l'engagèrent à quitter le 18 ſeptembre le camp de Jaromirs, & à venir s'établir près de Staudenz. Le Prince Charles le ſuivait; & afin de cacher ſes mouvemens aux Pruſſiens & d'être inſtruit des leurs, il fit entourer l'armée du Roi par ſes troupes

légères. Il résolut d'attaquer & de forcer le Roi à une bataille, persuadé que la victoire pouvait lui procurer de grands avantages & que sa défaite ne pouvait être de grande conséquence, parce que le Roi serait toujours obligé de quitter la Bohème. Il crut qu'il suffirait, pour être vainqueur, d'attaquer les Prussiens à l'improviste. Il prit bien toutes ses mesures, fit une marche forcée pour attaquer le Roi dans le camp de Staudenz du côté de Praumitz, & le matin du 20 septembre, il parut à une demi-lieue du camp prussien. L'attaque fut vive & précipitée. Les Prussiens surpris, bien inférieurs en nombre & placés dans des collines entrecoupées par des chemins creux, de petits marais & des bosquets, ne perdirent point courage, & les ennemis furent battus.

Les connaisseurs admirent le plan des Autrichiens pour cette bataille. Le général Nadasti qui avait tourné autour du camp prussien, devait l'attaquer en queue, pendant que la principale attaque se ferait faite en tête. Les passages de la Silésie étaient garnis de troupes hongroises, & les Prussiens étaient enfermés de tous côtés. Le Prince Charles avait garni quelques hauteurs avantageuses situées vis-à-vis du camp prussien, d'où il fit sur l'aile gauche une attaque des plus

vives, qui empêcha la cavalerie de fortir du camp, au moment de l'attaque. Le Roi avait chargé un officier de couvrir le camp & les bagages. Il ne le fit point. Lorfqu'on lui en fit des reproches, il répondit : *Comment peut-on fonger à des bagages, lorfqu'il s'agit d'une bataille & de l'honneur?* Nadafti occupé à piller ces bagages, laiffa aux Pruffiens le tems de fe former en ordre de bataille. Cette imprudence lui coûta la victoire. Ils firent à leur tour de vives attaques, forcèrent les ennemis à quitter les poftes avantageux des montagnes, & reftérent maîtres du champ de bataille. Six mille Autrichiens furent tués ou faits prifonniers, on leur prit 21 canons & 12 drapeaux; & ils furent obligés de fe retirer jufqu'à Jaromirs (54).

MALGRÉ cet avantage, Frédéric ne jugea pas à propos de refter plus longtems dans la Bohême, pays ruiné depuis quelques années par les armées. Il conduifit fon armée en Siléfie par les chemins creux de Schazlar. La faifon ne permettait plus aucune entreprife de part ni d'autre. Les montagnes étaient déjà couvertes de neige, & les chemins fi mauvais qu'on perdit plufieurs chariots de bagages. Les ennemis firent encore une attaque fur l'arrière-garde, tuèrent 40 Pruffiens & en bleſsèrent 250. Enfin

le 16 octobre, l'armée pruſſienne campa entre Liebau & Schazlar. Le Roi cantonna ſes troupes de manière que la cavalerie ſe trouva dans la plaine de Schweidnitz & Strigau, & l'infanterie au pied des montagnes de Siléſie. Après cela, il confia le commandement de l'armée au Prince-héréditaire de Deſſau, & prit la route de Berlin, où il arriva le premier novembre.

Les troupes pruſſiennes étaient cantonnées de manière à pouvoir ſe raſſembler en peu de tems. Le Roi qui était bien inſtruit des projets de ſes ennemis, s'occupa à des préparatifs propres à les prévenir.

Marie-Thérèse n'avait point renoncé au projet de reconquérir la Siléſie. C'eſt ce qui lui avait fait éluder des propoſitions de paix qui lui avaient été faites cette année, comme nous le verrons bientôt. Elle eſpérait voir l'Impératrice de Ruſſie & la République de Pologne entrer dans l'alliance de Varſovie.

On avait admiré le courage avec lequel cette Princeſſe, cinq ans auparavant, avait réſolu de défendre ſes états contre la France, la Pruſſe, la Bavière & d'autres puiſſances, quoiqu'elle n'eût ni troupes, ni argent, ni alliés. Alors on eſt étonné de la hardieſſe du plan dont elle oſait entreprendre l'exécution. Le voici.

MARIE-THÉRÈSE avait deſſein d'attaquer le Roi de Pruſſe dans ſes propres états. Le Prince de Lorraine devait entrer par la Luſace dans la Marche de Brandebourg; tandis qu'une autre armée entrerait dans la Siléſie, & que 10,000 hommes commandés par le général Grün, ſe joindraient aux Saxons, prendraient Magdebourg & s'avanceraient contre Berlin.

LES ſecours que la Reine attendait des Hollandais devaient donner beaucoup de poids à ſes eſpérances. Son armée montait à 200,000 hommes, celle de ſes alliés n'était pas moins conſidérable; & le parti contraire était ſoutenu par 400,000 hommes, Français, Pruſſiens, Bavarois, Eſpagnols, Napolitains & autres. Voilà donc 800,000 hommes prêts à s'égorger & à s'exterminer, au milieu de cette partie de la terre que l'on nomme policée, & dans un ſiècle auquel on n'a pas rougi de donner le nom de ſiècle de philoſophie.

CE ſpectacle donné par des Chrétiens, toucha le Turc Mahomet V (55). Il voulut mettre la paix entr'eux. Il fit des repréſentations aux différentes Cours, & offrait ſa médiation. Ces démarches extraordinaires ſurprirent l'Europe, ſans avoir aucun effet; & la guerre continua même au milieu des rigueurs de l'hiver.

Frédéric fut bientôt dissiper les projets de son ennemi. Il s'avança contre les Autrichiens qui étaient entrés le 20 novembre en Lusace, sous la conduite du Prince Charles, & qui s'étaient cantonnés dans une vaste étendue, n'attendant que le corps du général Grün pour commencer l'exécution de leurs entreprises.

Le 23 novembre, il passa près de Lauban la rivière de Queis, qui sépare, en cet endroit, la Silésie de la Lusace. On avait laissé croire à l'ennemi que les Prussiens se retireraient dans la Silésie, pour couvrir la Moravie. Ce mouvement inattendu se fit si promptement, que l'armée combinée n'eut pas le tems de se préparer à la défense. Trois régimens de cuirassiers saxons & un régiment d'infanterie de Saxe-Gotha, commandés par le général Buchner, furent attaqués & défaits près de Hennersdorf par l'avant-garde du Roi qui fit 1000 prisonniers. Le Roi, qui suivait l'avant-garde avec le corps de l'armée, s'avança droit sur les Autrichiens qui se retirèrent derrière Neisse, abandonnèrent Gœrlitz & ses magasins à la défense d'une faible garnison, & reprirent la route de Bohème par Zittau, non sans perdre une grande partie de leurs bagages. Le Roi s'empara des magasins de Gœrlitz, & fit la garnison prison-

nière; prit pareillement les magaſins de Guben; & après ces expéditions, il fit repoſer ſon armée qui était très-fatiguée, & établit ſon quartier-général à Gœrlitz. Son armée était cantonnée vers Lauban, Gœrlitz, Zittau & Bautzen. Là il voulait attendre des nouvelles de l'armée qui était en Saxe ſous la conduite du Prince de Deſſau. Il fit auſſi retourner Winterfeld en Siléſie avec un renfort, pour réprimer avec plus de force les incurſions des troupes légères ennemies. Mais lorſque la grande armée autrichienne retourna de Bohême en Saxe par le cercle de Leutmeritz, il fut néceſſaire de renforcer l'armée du Prince d'Anhalt. En conſéquence, on lui envoya le lieutenant-général de Lewald avec 10 bataillons & 30 eſcadrons; & le Roi lui-même entra en Saxe avec l'armée, par Kœnigsbruck & Meiſſen.

DÈS les années 1743 & 1744, le Roi de Pologne, en qualité d'électeur de Saxe, avait fait une alliance étroite avec la Reine de Hongrie & lui avait envoyé en Bohême une armée de 24,000 hommes de troupes auxiliaires. Il ſembla même à la diète de Grodno, que l'on voulait engager la nation polonaiſe à commander *la Poſpolite* ou arrière-ban, & à prendre part aux troubles qui s'étaient élevés dans ſon voiſinage.

Le Prince Lubomirski en fit la propofition. Wallenrodt, miniftre de Pruffe à la diète, fit des repréfentations contraires & détourna la République de fe mêler dans cette guerre. Enfin la rupture de l'affemblée détruifit les efpérances de quelques Grands, prêts à foutenir le parti des Autrichiens. La Saxe s'unit plus particulièrement encore avec la Reine de Hongrie par la quadruple alliance conclue à Varfovie, où la Grande-Bretagne & les États-généraux avaient promis des fubfides, pour mettre fur pied & entretenir 30,000 hommes. C'eft en conféquence de cette union, que les troupes auxiliaires de Saxe s'étaient réunies avec l'armée hongroife qui entrait en Siléfie.

La mort de l'Empereur Charles VII, arrivée le 20 janvier, ayant mis fin à l'union de Francfort, le Roi de Pruffe fit déclarer à la cour de Drefde, que fi les troupes faxonnes entraient dans la Siléfie, il regarderait cette démarche comme une véritable attaque, & qu'il fe croirait obligé d'ufer de repréfailles. Ces repréfentations n'ayant point arrêté les Saxons, le Roi publia au mois d'août 1745 un manifefte, où il expofait les raifons qu'il avait de traiter la Saxe en ennemie (56). En même tems, le Prince d'Anhalt-Deffau eut ordre de raffembler les ré-

gimens qui ſe trouvaient dans la province. On lui envoya un renfort de la Siléſie, après quoi il alla camper près de Dieskau ſur les frontières de la Saxe. La cour de Saxe aſſembla d'abord ſes troupes auprès de Merſebourg, puis après avoir rappellé de Bohème les troupes auxiliaires qu'elle avait dans l'armée autrichienne, elle fit camper l'armée entière près de Leipzig. Cependant le Roi d'Angleterre travaillait à faire la paix; & l'on attendait que l'Impératrice de Ruſſie ſe déclarât, ſelon la promeſſe qu'elle avait faite de donner du ſecours au cas que l'on attaquât la Saxe. Ces deux circonſtances retardèrent les hoſtilités. Au mois d'octobre, les deux armées ſe ſéparèrent. Ce repos apparent fut interrompu au mois de novembre, lorſque l'armée autrichienne entra dans la Luſace pour faire une entrepriſe contre cette province. Le but des ennemis était d'empêcher le Roi de compléter ſon armée pendant l'hiver, comme il avait fait en 1744, & de l'attaquer dans ſes provinces héréditaires. Le Roi qui n'ignorait pas leurs deſſeins, raſſembla en diligence ſes troupes diſperſées dans la Siléſie & le duché de Magdebourg, s'avança en Luſace contre les Autrichiens, & ordonna au Prince d'Anhalt d'entrer dans les pays de l'électorat de Saxe.

Ce Prince entra en Saxe le 29 novembre. Les régimens saxons retranchés dans le camp de Leipzig, sous les ordres du comte Renard, n'osèrent se défendre; Leipzig fut prise. Il s'empara ensuite, sans aucune perte, de la ville de Torgau & du poste de Meissen qui était fort important à cause de l'Elbe. Après cela, il facilita sa jonction avec le général Lewald que le Roi lui envoyait avec un renfort, & en même tems il se plaça favorablement près de Neustadt. L'armée saxonne, renforcée par le corps de Grün, s'était campée avantageusement près de Kesseldorf, & attendait l'ennemi dans une position avantageuse qui couvrait la ville de Dresde.

Cependant Frédéric avait souvent proposé la paix. Quand on lit les lettres qu'il écrivit à ce sujet jusqu'au 11 décembre à M. de Villiers, ambassadeur Anglais à la cour de Saxe, on est enchanté de sa conduite; on ne peut s'empêcher de lui desirer la victoire, & de voir son ennemi un peu humilié. A la fin, Auguste prêta l'oreille à ses propositions; mais deux jours trop tard pour empêcher le carnage qui se fit le 15 décembre. Depuis le premier décembre, Auguste était à Prague. La lettre par laquelle M. de Villiers donne avis au Roi des dispositions de ce prince, est du 13; le Roi la reçut le 15, le jour même

de la bataille de Keſſeldorf. Une nuit plus tôt, cette lettre ſauvait la vie à 10,000 hommes (57).

LE Prince d'Anhalt attaqua donc les Saxons le 15 décembre, & après une bataille ſanglante il remporta une victoire complète. Les ennemis qui avaient l'avantage de la poſition, repouſsèrent deux fois les aſſaillans qui voulaient s'emparer du village de Keſſeldorf. Mais au milieu des cris de victoire, les grenadiers autrichiens & ſaxons abandonnèrent les poſtes de Keſſeldorf qui leur avaient été confiés, & pourſuivirent les Pruſſiens. Auſſitôt le Prince envoie ſur eux les dragons de Bonin & les cuiraſſiers de Stille, qui les culbutèrent avec eux pêle-mêle dans le village. Cet avantage décida de la victoire.

ELLE fut complète pour les Pruſſiens. Les Autrichiens, qui ne purent avoir part à la bataille à cauſe d'un marais qui les retenait, ſuivirent les débris de l'armée. Cette victoire couta au Roi 4000 hommes qui furent tués ou bleſſés. Trois mille Saxons reſtèrent ſur le champ de bataille, autant furent bleſſés, & 5000 faits priſonniers. Parmi ces derniers on comptait quatre généraux (58).

ON remarque que le Roi de Pruſſe & le Prince Charles de Lorraine furent ſimples ſpectateurs de cette bataille, chacun avec ſon armée. Le

dernier qui, quelque tems auparavant, s'était rendu de Bohême en Saxe, était devant les portes de Drefde le jour du combat, affez près de l'armée faxonne; le Roi était allé à fa rencontre jufqu'à Meiffen : & ils attendaient l'un & l'autre l'iffue de la bataille.

Le lendemain, les débris de l'armée vaincue allèrent rejoindre l'armée autrichienne près de Drefde. Frédéric réunit la fienne aux vainqueurs & marcha vers cette ville. Le Prince Charles n'avait d'autre parti à prendre que de rifquer une bataille, ou de fe jetter dans la ville, ou enfin d'abandonner la Saxe. Il préféra le dernier; & le 17 décembre il retourna en Bohême par Pirna avec fon armée & celle des Saxons.

La garnifon & les habitans de Drefde évitèrent un fiège en ouvrant volontairement leurs portes, & en offrant une fomme au vainqueur. Le Comte de Brühl avait fait démolir les fortifications de cette ville pour agrandir fes jardins. Auffi lorfque les Pruffiens fe préfentèrent devant les portes, le commandant fe rendit en difant : *qu'il ne pouvait pas fe défendre dans un jardin de plaifance.* Frédéric alla au château voir les enfans du Roi de Pologne qu'on y avait laiffés, & les embraffa tendrement; il défendit de caufer le moindre défordre; & le même jour, il offrit

la paix à Auguste du milieu de sa capitale (59). La ville s'apperçut à peine qu'elle eût changé de maître. Les Saxons, accoutumés aux plaisirs, prirent part aux fêtes de la victoire. On les vit assister au *Te Deum*, aux bals & à l'opéra, comme s'ils eussent été charmés de la victoire. Les apparences de la paix justifièrent cette conduite. Si la fortune ne se fût pas déclarée pour Frédéric, il y a lieu de croire que la guerre aurait duré beaucoup plus longtems.

La modération du Roi au milieu des succès les plus brillans, ne laissait plus à Auguste & à Marie-Thérèse aucun prétexte plausible de refuser la paix qu'il leur offrait. Peu de jours après, elle se fit par l'entremise du Roi d'Angleterre. Frédéric la signa à Dresde le 25 décembre. Il se contenta d'un million d'écus & d'une nouvelle cession de la Silésie; de son côté il reconnut pour empereur François-Étienne, époux de la Reine. Pour se faire une idée des négociations de cette paix, il faut remonter jusqu'à la convention d'Hanovre faite le 26 août 1745 entre l'Angleterre & la Prusse. Le Roi d'Angleterre irrité contre les Français, qui promettaient des secours au Prétendant, voulait faire la paix en Allemagne, afin de pouvoir plus aisément se venger de la couronne

de France. Cette convention devait ſervir de baſe pour appaiſer les troubles qui régnaient entre les cours de Pruſſe, de Hongrie & de Pologne. Il était ſi déterminé à pourſuivre ce deſſein, que lorſque la Reine de Hongrie refuſa d'accéder à cette convention, il ceſſa de lui payer les ſubſides. Frédéric qui ne ſongeait point à faire de nouvelles conquêtes, & qui voulait faire la paix ſur le pied de la convention d'Hanovre & garder la Siléſie, perſiſta conſtamment dans ſes principes, lorſque la Reine de Hongrie, voulant tenter encore le ſort des armes, le força à la bataille de Soor, & ſe prépara à de nouvelles attaques. Le Comte de Podewils, miniſtre de Pruſſe, eut ordre exprès d'écrire à M. de Villiers, & de le prier de faire tout ſon poſſible pour engager la cour de Dreſde à faire la paix; & le Roi feſait toutes ces démarches dans un tems où il avait chaſſé ſes ennemis de la Luſace, & que l'armée du Prince d'Anhalt était déjà en Saxe. Lorſqu'il fut maître de Dreſde, il continua de propoſer la paix, & ne demanda que ce qu'il avait demandé avant ſes derniers ſuccès (60).

TELLE fut la fin de cette guerre qui apprit aux Saxons combien il eſt dangereux de ſe mêler dans les querelles de ſes voiſins. L'année

1745 nous offre quelques évènemens politiques dont nous allons reprendre le fil.

La mort de Charles VII femblait devoir finir la guerre, ou du moins changer les intentions du Roi. Ses liaifons avec l'Empereur étant finies, il ne pouvait plus la continuer qu'en qualité de puiffance auxiliaire ; mais la Reine de Hongrie avait formé le projet de reconquérir la Siléfie, & elle rejettait toutes les propofitions qui tendaient à faire la paix fur le pied du traité de Breslau & à laiffer au Roi la poffeffion de la partie de la Siléfie qu'on lui avait cédée. La quadruple alliance, faite à Varfovie, femblait faciliter l'exécution de ce projet. Un autre deffein non moins important occupait la cour de Vienne ; c'était de faire paffer de nouveau la couronne impériale dans la maifon d'Autriche. Il femblait qu'on pouvait en venir à bout fans le confentement de l'Électeur de Brandebourg & de l'Électeur Palatin ; car en fefant la paix avec le nouvel Électeur de Bavière, on s'était affuré de la pluralité des voix. Le Roi envoya des ambaffadeurs à Francfort pour affifter à l'élection. Mais voyant qu'il n'était foutenu que par le feul Électeur Palatin, il fe contenta de fignifier au collège des Électeurs, un mémoire par lequel il déclarait, qu'avant que de pouvoir

voir proceder à l'élection, il fallait délibérer sur les points suivans :

1°. Si les Électeurs à qui appartenait l'élection, avaient été convoqués & avaient comparu.

2°. S'il y avait eu liberté & sureté entière à l'égard de l'endroit de l'élection.

3°. Si l'on n'avait point effectué la pluralité des voix par des promesses, contraintes, traités ou autres choses contraires au serment des Électeurs. A ces articles il ajouta une protestation contre l'ouverture des conférences pour l'élection. On n'eut égard ni aux articles, ni à la protestation. Les ambassadeurs de Brandebourg & du Palatinat demandèrent que l'on retardât l'élection de quelques semaines : on les refusa encore; de manière que ne voyant plus aucune ressource pour empêcher l'élection qui était faite à la pluralité des voix, ils partirent de Francfort. Le grand-duc de Toscane fut élu; mais les deux Électeurs opposans ne le reconnurent qu'à la paix de Dresde.

La France avait en Allemagne une armée nombreuse commandée par le prince de Conti; & elle avait déclaré que son unique but était de soutenir & défendre les droits & les libertés de l'Empire; & d'en éloigner les malheurs qui pourraient résulter d'une élection forcée. Mais

la Reine de Hongrie renforça tellement son armée, qu'elle força le prince de Conti à se retirer au delà du Rhin, & à laisser le champ libre à l'armée autrichienne. Cette retraite est fameuse. Il n'aurait manqué au prince de Conti que des renforts suffisans; mais alors la France songeait plutôt à faire des conquêtes dans les Pays-bas, au lieu que Marie-Thérèse négligeait la guerre des Pays-bas & d'Italie, & portait toute son attention sur l'élection de l'Empereur & la conquête de la Silésie.

FRÉDÉRIC qui pensait que la France aurait pu le soutenir dans l'expédition de Bohème, était mécontent de cette puissance. Après la mort de l'Empereur, il n'était pas éloigné de faire la paix. Mais les cours de France & de Bavière l'engagèrent à continuer la guerre. Marie-Thérèse, en refusant de faire le traité sur le pied de la paix de Breslau, avança les desseins des deux cours. De cette manière le Roi resta lié avec la France; & lorsque la Bavière eut fait la paix avec l'Autriche, & que la retraite du prince de Conti eut laissé tomber tout le poids de la guerre sur Frédéric, ce Prince n'en resta pas moins fidèle à ses engagemens; & on ne put l'engager à se tourner contre cette puissance.

Dans le courant de l'année 1745, Frédéric eut des négociations importantes avec la cour de Russie. Elles tendaient à empêcher les troupes auxiliaires assemblées en Livonie, de faire une irruption dans la Prusse, au cas que le Roi attaquât la Saxe. Il eut le bonheur de persuader au ministère Russe que la Saxe & l'Autriche l'avaient attaqué, & qu'en conséquence ce n'était plus le cas où la Russie était obligée à des secours. Enfin la paix fut faite avant que les troupes Russes fussent en état de faire quelqu'entreprise.

Jusqu'au milieu de la même année, Frédéric travailla à détourner la cour électorale de Saxe de faire marcher ses troupes contre la Silésie; & en même tems il tenta, avec la cour de France, d'engager le Roi de Pologne à recevoir la dignité impériale. Mais Auguste ayant persisté dans son union avec l'Autriche, Frédéric commença la guerre de Saxe, dont nous avons vu l'issue.

Les démêlés de la Prusse avec la maison électorale de Hanovre, au sujet de la principauté d'Ostfrise, continuaient toujours. Le Roi fit exposer dans un écrit les droits sur lesquels étaient fondées ses prétentions. Il demanda l'investiture de cette principauté; & l'Electeur de Bavière la lui conféra en qualité de vicaire de l'Em-

pire. La cour électorale de Brunſwic proteſta. D'un autre côté le Roi d'Angleterre, qui travaillait ſans relâche à faire la paix entre la Pruſſe & l'Autriche, parvint enfin à conclure au mois d'août, la convention de Hanovre qui ſervit dans la ſuite de fondement à la paix; & c'eſt par ſes ſoins, comme nous l'avons vu, que fut faite la paix de Dreſde.

Les États-généraux de Hollande, en accédant à la quadruple alliance, s'étaient éloignés de la Pruſſe. Non-ſeulement ils promirent des ſecours à ſes ennemis, au cas que le Roi attaquât la Saxe; mais ils refusèrent auſſi leur médiation pour la paix. Cependant ils ne fournirent aucun ſecours, parce que les Français leur donnaient aſſez d'affaires chez eux, & qu'ils auraient pu les punir de manquer à la Pruſſe.

Du reſte la bonne intelligence avait régné entre les états de l'Empire & les autres puiſſances de l'Europe. On avait ſeulement fait de vives repréſentations à l'Électeur de Mayence, parce qu'il avait fait inviter à la dernière élection la Bohème qui avait été exclue. Il s'éleva auſſi à Francfort quelques différends avec le Directoire évangélique. L'Électeur de Brandebourg demandait à l'ambaſſadeur de l'Électeur de Saxe, qu'il y eût une conférence entre les ambaſſadeurs

des Princes de la religion évangélique, pour convenir de ce qu'on inféreroit dans la capitulation du nouvel Empereur, au fujet des états évangéliques. L'ambaffadeur de Saxe refufa d'y consentir, ce qui engagea celui de Brandebourg à former dans son propre logement la conférence qu'il jugeait néceffaire (61).



QUATRIÈME PÉRIODE,

Depuis la paix de DRESDE, jufqu'au commencement de la guerre de fept ans,

1745 — 1756.

CETTE période ne fut marquée par aucune guerre; Frédéric montra au milieu de la paix, qu'il eft des génies que la nature a rendus propres à toutes les efpèces de gloire, & qui n'ont qu'à vouloir, pour faire de grandes chofes dans tous les genres. Il mit à profit tous les inftans de loifir que lui laiffa la paix, pour fe difpofer de plus en plus à faire la guerre. Aucun homme ne fentit mieux que lui que toutes les branches de l'adminiftration fe communiquent, dépendent les unes des autres, & concourent enfemble à donner une bafe folide à un état. Perfuadé qu'un inftant de négligence ou de découragement dans une feule partie, pouvait lui faire perdre le fruit de fes peines & de fes victoires, il travailla fans relâche à élever contre fes ennemis une barrière infurmontable. Il connut en quoi confifte la véritable force des états, & il

porta des ſoins infatigables ſur l'agriculture, la population, les finances, les impôts, la légiſlation, le commerce. Tous ces ſoins ne lui firent point perdre de vue les négociations. Nous nous bornerons ici à décrire cette partie de ſon adminiſtration, parce qu'elle a un rapport plus eſſentiel à la guerre de ſept ans dont nous parlerons enſuite, & qu'elle nous offre le fil le plus propre à nous y conduire. Nous réunirons dans les autres parties, tout ce qui a rapport aux autres parties de l'adminiſtration ou de la vie privée & littéraire de ce grand Roi.

La paix de Dreſde donna lieu à un grand nombre de négociations. Le Roi fit demander à l'Empire la garantie de cette paix; mais il trouva des difficultés auxquelles il ne s'était pas attendu. La Reine déclara que cette garantie ne pourrait avoir lieu à moins que l'Empire ne renouvellât en même tems celle de la pragmatique-ſanction. Le Roi répondit que la garantie de ce dernier traité n'avait rien de commun avec celle de la paix de Dreſde. On n'entendit point ces raiſons; & ce ne fut qu'en 1751, à la paix d'Aix-la-Chapelle, que cette garantie fut aſſurée.

On fit les mêmes démarches à la cour de Londres, & on fut plus heureux. La garantie

fut accordée ſans difficulté, par un acte particulier du Roi d'Angleterre.

On ne put engager la cour de Ruſſie ni les États-généraux à ſuivre cet exemple; on découvrit dans la ſuite les motifs qui avaient engagé la première à ce refus. En effet, le 22 mai 1746, la Ruſſie avait conclu avec l'Impératrice-Reine un traité dont un article ſecret était contraire aux deſſeins de la Pruſſe (62).

La Suède accorda non-ſeulement la garantie l'année ſuivante, mais elle conclut auſſi un traité d'alliance & de garantie réciproque avec la Pruſſe.

Les mauvais bruits que l'on avait fait courir pour éloigner la Pologne du parti du Roi, furent diſſipés par des aſſurances contraires; & la République crut, ou parut croire qu'on n'avait aucun mauvais deſſein ſur ſes états.

La cour de Dreſde remplit les conditions du traité de Dreſde. Des commiſſaires du Roi ſe trouvèrent à Leipzig à la foire de Pâques 1746, & reçurent le million d'écus ſtipulé. On établit auſſi une commiſſion pour arranger l'échange du village de Schildo dont il eſt parlé dans le même traité. Mais on ne put rien finir, parce que l'équivalent que le Roi voulait donner à la cour de Saxe ne paraiſſait pas ſuffiſant à cette dernière.

CEPENDANT les troupes vidèrent la Saxe. Le 26 janvier 1746 il n'y avait plus que deux bataillons de grenadiers, destinés à couvrir le lazaret qui se trouvait à Meissen; & au printemps ils sortirent également de la province.

FRÉDÉRIC avait promis de reconnaître l'élection de François; il remplit aussi cet article, & envoya à cet effet un acte authentique à la diète de Ratisbonne. L'Empereur, de son côté, donna au Roi de Prusse un privilège de *non appellando*, pour tous ses états situés dans l'Empire.

QUELQUES propositions de la diète de Ratisbonne occupèrent aussi le cabinet de Berlin pendant l'année 1746. L'Empereur voulait qu'on assemblât une armée impériale pour l'envoyer sur les frontières de la France; Frédéric conseilla de s'en tenir à la neutralité, pour empêcher une armée française d'entrer en Allemagne.

IL était question aussi de faire une capitulation perpétuelle pour l'Empereur. Mais l'ordre Teutonique voulait qu'on y insérât ses prétentions sur la Prusse; & Frédéric déclara qu'il ne souffrirait jamais qu'on la fît à cette condition.

DANS la même année Frédéric fit des représentations à la cour impériale, au sujet des griefs que les protestans de Hongrie exposaient contre cette cour. Mais on dédaigna d'y faire attention,

& l'on blâma les proteſtans d'avoir eu recours à une protection étrangère, au mépris de leur ſouverain.

MALGRÉ toutes les peines que ſe donnait le Roi de Pruſſe pour établir la paix ſur des fondemens ſolides, on ne ceſſait de lui prêter de mauvaiſes intentions. Au mois de novembre il parut à Nuremberg un ouvrage (63) où l'on combattait fortement les droits & les prétentions de la maiſon de Brandebourg. On débita que la cour de Vienne y avait part. Il ſe vendait publiquement à Vienne, à Ratisbonne & ailleurs. L'envoyé Pruſſien fit des repréſentations à la cour Impériale, on les écouta peu; il les renouvella, & enfin on fit confiſquer, pour la forme, les exemplaires que l'on trouva chez les libraires. Il était trop tard, toute l'Allemagne l'avait lu, on en avait fait une ſeconde édition à Francfort. On ſe plaignait à Ratisbonne; on voulait qu'il fût brûlé par le bourreau; mais la diète attendit que la cour de Vienne lui eût donné l'exemple. L'exemple ne ſe donna point, & le livre ne fut brûlé ni à Vienne ni à Ratisbonne.

FRÉDÉRIC nourriſſait auſſi des ennemis dans ſon ſein. On en découvrit pluſieurs dans ſes propres états qui furent convaincus de forger

de fauſſes nouvelles, d'entretenir des correſpondances criminelles, & de travailler à ſemer la défiance & les inimitiés. On en mit pluſieurs à Spandau, parmi leſquels ſe trouva le réſident d'une cour d'Allemagne. Le plus coupable fut décapité. C'était un conſeiller privé du Roi, nommé Ferber, qui devait ſa fortune à Frédéric-Guillaume.

Le Roi fit deux voyages dans cette année, l'un à Pyrmont au mois de mai, & l'autre en Siléſie au mois de juillet.

Dans l'année 1747 on continua de ſolliciter à la diète de Ratisbonne la garantie de la paix de Dreſde, mais ce fut auſſi inutilement que l'année précédente.

Au mois de mai l'alliance dont nous avons déjà parlé, fut conclue avec la Suède. Il avait été queſtion d'inviter l'Impératrice de Ruſſie à y accéder; mais ſes engagemens avec l'Autriche l'en éloignaient. Cette alliance cauſa même des différends entre la cour de Péterſbourg & celle de Berlin; & les envoyés furent rappelés de part & d'autre. La cour de Ruſſie croyait que cette alliance à laquelle la France venait d'accéder, n'avait d'autre but que de procurer une autorité ſans bornes au ſucceſſeur du Roi de Suède, lorſque ce dernier ſerait mort; & que

la cour de Pruſſe emploierait toute ſa puiſſance pour faire exécuter ce projet en faveur du prince de Suède ſon parent. D'après ces idées ou plutôt ſur ces prétextes, la Ruſſie fit de grands préparatifs de guerre; mais cette conduite était une ſuite de l'alliance concluе avec la cour de Vienne; le but commun était d'arrêter les progrès de la maiſon de Pruſſe.

L'ANNÉE ſuivante (1748) le traité d'Aix-la-Chapelle mit fin à la guerre qui avait duré pluſieurs années entre l'Impératrice-Reine, les Rois d'Angleterre & de Sardaigne, & la Hollande d'une part; & les Rois d'Eſpagne & de France de l'autre. Le Roi de Pruſſe qui depuis la paix de Dreſde avait fait ſon poſſible pour réunir ces puiſſances, reçut de la part des parties contractantes la garantie de la Siléſie & du comté de Glatz (64). Cet événement applanit beaucoup les difficultés que la maiſon d'Autriche avait fait naître pour empêcher la garantie des états de l'empire.

LA cour de Ruſſie continua ſes préparatifs de guerre, & l'on vit naître deux partis oppoſés; la France, la Suède & la Pruſſe d'un côté, & de l'autre l'Impératrice-Reine, la Ruſſie & la Grande-Bretagne. Les troupes ruſſes qui devaient s'oppoſer aux Français, étaient déjà

dans le cercle de Franconie ; mais après la paix d'Aix-la-Chapelle, elles reçurent ordre de se retirer, & allèrent prendre leurs quartiers d'hiver en Bohème & en Moravie. Les généraux avaient ordre de faire observer la discipline la plus sévère en passant vers les frontières de la Prusse ; & l'on n'en vint point encore aux hostilités dans le cours de cette année.

CEPENDANT la Russie fesait toujours des préparatifs, & ils continuèrent dans l'année 1749. On augmenta les troupes qui étaient en Livonie ; on envoya du canon dans cette province ; tout paraissait annoncer une attaque prochaine. Les mêmes préparatifs se fesaient en Finlande, contre les frontières de la Suède ; la guerre paroissait inévitable. La France & la Prusse déclarèrent que les soupçons de la Russie n'étaient point fondés, & que leur alliance n'avait pour but aucune révolution dans le gouvernement de Suède. Le Roi de Prusse écrivit même au Roi d'Angleterre (65), pour l'engager à étouffer le feu de la guerre qui brillait déjà sous la cendre. En même tems il se mit en état de repousser toute attaque imprévue que l'on pourrait tenter contre ses frontières ; & il fit savoir ses intentions à toutes les cours étrangères. De cette manière cette année fut encore tranquille,

les apparences de la paix furent gardées; on cherchait un moment favorable pour attaquer le Roi de plusieurs côtés; & il n'était pas venu.

Au milieu de tous ces mouvemens, la cour de Vienne n'eut garde de rester tranquille. Elle suivit l'exemple de ses voisins, réforma la constitution de ses troupes, les exerça sans cesse, créa de nouveaux régimens & introduisit les principes de la tactique prussienne. Frédéric savait les insinuations que les ministres autrichiens fesaient à la cour de Pétersbourg (66). Une lettre de l'envoyé d'Autriche à Pétersbourg, adressée à l'envoyé de la même cour à Berlin, tomba entre ses mains (67). Dès que la cour de Vienne sut que le Roi était instruit de tout, elle désapprouva la conduite de son envoyé; mais Frédéric n'en fut pas dupe: il sentit ce qu'il devait attendre, & se tint sur la défensive.

En 1750 commencèrent en Allemagne de longues négociations pour l'élection d'un Roi des Romains. Alors aussi les différends entre le Roi de Prusse & la cour de Russie furent portés au comble. Au mois de novembre le Comte de Puebla, envoyé de la cour de Vienne à Berlin, annonça à cette cour, que l'Empereur & l'Impératrice espéraient de l'amitié du Roi de Prusse, que si l'on procédait à l'élection d'un

Roi des Romains, il la faciliterait par son suffrage électoral. Quelque tems auparavant l'envoyé d'Angleterre à Berlin, avait fait aussi des ouvertures relatives au même objet. Le Roi d'Angleterre en qualité d'Électeur de Brunswic & Lunebourg, les deux Électeurs ecclésiastiques de Mayence & de Trèves, & celui de Bavière, étaient déjà convenus de cette élection; de sorte qu'il ne s'agissait plus que d'y faire consentir l'Electeur Palatin & ceux de Saxe, de Cologne & de Brandebourg. Frédéric déclara que l'Empereur jouissant d'une santé parfaite & étant à la fleur de son âge ; que d'ailleurs la paix régnant en Europe & dans l'Empire d'Allemagne, on n'avait point pour cette élection les motifs indiqués par la capitulation impériale pour la nécessité d'une élection de cette nature. En conséquence, il conseillait de ne rien précipiter, & d'attendre pour cette élection la majorité de l'Archiduc Joseph. Frédéric fit connaître ses intentions aux autres Électeurs par des lettres qu'il leur écrivit. Le Roi d'Angleterre & les Electeurs de Bavière & de Mayence répondirent que le tems où l'Europe se trouvait en paix, était le plus propre à faire une élection; que la santé de l'Empereur ne fesait point craindre qu'il mourût avant la majorité du Roi des Ro-

mains, & qu'à tout évènement il vaudrait encore mieux pour l'Empire, avoir un Empereur mineur, que de n'en point avoir du tout. On disputa longtems, on produisit des raisons pour & contre; & l'opposition du Roi de Prusse augmenta le mécontentement de la cour de Vienne qui croissait de jour en jour.

Le 2 décembre l'envoyé de Russie à la cour de Prusse se retira de Berlin; & aussitôt le Roi rappella le sien de Pétersbourg. La cour de Russie dit pour ses raisons, 1.° que son envoyé était peu considéré & même méprisé à Berlin. 2.° Qu'on avait refusé de publier dans la gazette de Berlin que la cour de Russie rappellait ses sujets qui étaient au service des puissances étrangères; 3.° qu'on avait arrêté deux officiers prussiens qui étaient sujets de la Russie, & qu'on refusait de les mettre en liberté, à moins que la cour de Pétersbourg ne fît élargir pareillement le capitaine de Stackelberg, officier prussien, qu'elle tenait aux arrêts. La cour de Prusse répondit, que si un envoyé ne savait pas se faire estimer par sa conduite, cela ne devait point troubler la bonne intelligence des cours; que les sujets russes que l'on avait envoyés au service de Prusse, n'avaient pas été donnés sous condition qu'on pourrait les retirer

quand

quand on le jugerait à propos; que le capitaine de Stackelberg avait été arrêté, ſous prétexte qu'il voulait enrôler; au lieu que les deux lieutenans de Kurſel & de Reutern avaient été mis aux arrêts parce qu'ils avaient voulu quitter la Pruſſe, ſans avoir obtenu leur congé. Il eſt aiſé de voir que la Ruſſie cherchait des prétextes de rupture. Le Comte de Beſtuchew, grand Chancelier de l'empire, excitait toutes ces chicanes; & la haine perſonnelle que l'Impératrice avait conçue contre Frédéric, les fomentait ſans ceſſe.

Frédéric qui aimait à plaiſanter, s'était égayé ſouvent aux dépens de l'Impératrice Eliſabeth; quelques alluſions à l'épouſe de l'Empereur Claude étaient revenues aux oreilles de cette Princeſſe, & elle en avait conçu contre le Roi une haine qui influa plus ſur ſa conduite que les motifs politiques.

Au mois de juillet de la même année (1750), le Roi reçut une ambaſſade ſingulière. Le Chan de Crimée ayant entendu parler des grandes qualités de Frédéric, lui envoya un ambaſſadeur nommé Muſtapha (68), pour l'aſſurer qu'il était prêt à lui rendre tous les ſervices qui dépendaient de lui. On raiſonna beaucoup ſur cette ambaſſade; on prétendit que le Roi avait conclu

avec le Chan une alliance fort utile, au cas d'une rupture avec la Ruſſie.

ENFIN en 1751 la diète de l'Empire accorda au Roi de Pruſſe la garantie de la paix de Dreſde, qu'il demandait depuis 1746.

LES négociations au ſujet de l'élection d'un Roi des Romains continuèrent toujours : le Roi déclara que cette élection ne pouvait avoir lieu ſans conteſtation, à moins que les prétentions de l'Électeur Palatin ne fuſſent décidées par la médiation de la Pruſſe & de la France ; & que l'Impératrice & ſes alliés ne garantiſſent le repos du Nord. Le Roi de ſon côté offrait de garantir, avec ſes alliés, la conſtitution de la Suède. Après cela le Roi demandait que l'on délibérât ſur la tutelle du Roi des Romains, au cas qu'il vînt à monter ſur le trône avant ſa majorité. La cour de Vienne rejetta ces propoſitions, & les affaires n'avancèrent point.

UN nouveau différend s'éleva cette année entre les cours de Ruſſie & de Berlin, au ſujet du commerce de Danzig. Quelques négocians ruſſes furent retenus à Kœnigsberg avec leurs marchandiſes. La cour de Pruſſe défendit que cela arrivât dans la ſuite. Mais cette défenſe n'empêcha point le collège de commerce de Pétersbourg, d'ordonner que les marchandiſes

russes passeraient dorénavant par mer ou par la Pologne, & ne toucheraient plus les frontières prussiennes.

Les principales négociations de la Prusse en 1752 roulèrent encore sur l'élection d'un Roi des Romains. La cour Impériale & l'Électeur d'Hanovre travaillèrent avec ardeur à réunir toutes les voix en faveur de l'Archiduc Joseph; & l'on se flattait que toutes les difficultés étaient levées. Cependant l'élection n'eut point encore lieu, & l'on vit au contraire augmenter les obstacles. Les anciennes maisons princières, soutenues par le Roi & l'Électeur Palatin, demandèrent à participer à l'élection; & le Margrave de Brandebourg-Anspach adressa une lettre circulaire à toutes ces maisons, pour leur proposer de déclarer au Directoire de Mayence, que le collége des Princes ne consentirait point à l'élection d'un Roi des Romains, avant que l'on eût décidé dans les trois colléges de l'Empire, *si cette élection était nécessaire?* Cette lettre fit beaucoup de bruit, & occasionna de grands mouvemens. La plupart des maisons princières pensaient qu'il fallait profiter de l'occasion pour soutenir leurs droits. Mais tous leurs efforts ne firent qu'augmenter les difficultés de l'élection, sans leur procurer aucun avantage.

FRÉDÉRIC travailla auſſi dans le cours de cette année à faciliter le commerce entre les ſujets de l'Autriche & les ſiens; pour cet effet il envoya à Vienne Dewitz, vice-préſident de Poméranie. Les négociations ne réuſſirent point; & la cour de Vienne, loin d'écouter ſes propoſitions, augmenta l'année ſuivante les droits & les impôts dont le Roi ſe plaignait.

DEPUIS quelques années, il y avait des différends entre la cour de Londres & celle de Pruſſe, au ſujet de quelques vaiſſeaux pruſſiens que les Anglais avaient pris pendant la dernière guerre au mois de novembre 1752. Le Roi de Pruſſe avait fait préſenter à la cour de Londres, un mémoire où il déclarait que n'ayant reçu encore aucune ſatisfaction à cet égard, il était réſolu de retenir le paiement des ſommes qu'il avait promis d'acquitter ſur la Siléſie. Au commencement de l'année ſuivante (1753), les négociations continuèrent. Le Roi d'Angleterre avait établi une commiſſion pour examiner les raiſons du Roi de Pruſſe. Elle décida; & ſa déciſion fut communiquée au Roi. Frédéric n'était point ſatisfait. Il nomma des conſeillers pour examiner l'affaire, & répliqua. Cette correſpondance n'aboutit à rien. L'affaire ne fut terminée qu'en 1756, où de plus grands intérêts firent évanouir les petits.

Des gens mal intentionnés avaient fait courir le bruit qu'au printems de l'année 1753, le lieutenant-général de Bredow devait faire une irruption dans le Hanovre du côté d'Halberſtadt avec un corps conſidérable de Pruſſiens. On s'était ſervi des différends qui régnaient entre les deux cours, pour donner à ces bruits quelque ombre de vraiſemblance. Mais le Roi les déſapprouva poſitivement, & déclara qu'il était très-éloigné de troubler le repos de l'Allemagne, de quelque manière que ce pût être.

En 1754 le Roi acheta de la princeſſe douairière d'Orange, les ſeigneuries de cette maiſon ſituées en Hollande. Il paya pour ces biens 705,000 florins de Hollande.

Dans la même année les négociations continuèrent au ſujet de l'élection d'un Roi des Romains; mais toujours avec auſſi peu de ſuccès.

Vers ce tems les Corſes laſſés de gémir ſous le joug des Gènois, réſolurent de choiſir un autre ſouverain; & leur choix tomba ſur Frédéric, dont la renommée avait porté la gloire juſques dans leur isle. Le Roi refuſa leur propoſition; il ſavait le peu d'avantages qu'il y avait à poſſéder des états diſperſés; & il avait aſſez d'affaires ſur les bras & de projets en tête, ſans s'expoſer à de nouvelles querelles.

Il répondit à la confiance des Corſes, en donnant avis de leur démarche à la république de Gènes. La république touchée de cette conduite, lui adreſſa une lettre de remerciment, où elle lui demanda en même tems ſon amitié, & la permiſſion d'avoir recours à lui en cas de beſoin.

LES Corſes furent auſſi ſurpris que fâchés que le Roi ne répondît point à leur propoſition. Paoli, chef des mécontens, fit aſſembler les principaux de l'isle, & leur fit un diſcours où il dit entr'autres :

» COMME il nous eſt impoſſible de vivre » plus longtems ſous le joug du gouvernement » Gènois, nous vous avons fait connaître que » nous voudrions nous mettre ſous la domination d'une autre puiſſance qui nous prît » ſous ſa protection, & nous gouvernât ſelon » les loix de la religion & de la juſtice. Nous » nous ſommes adreſſés au ſage monarque qui » règne en Europe avec tant de gloire. Mais, » hélas ! notre démarche a été inutile; & nous » n'avons plus rien à eſpérer de ce côté.

EN 1755 les affaires de l'Europe étaient très-embrouillées; on commençait à voir éclater le mécontentement des différentes cours les unes contre les autres; & on prévoyait une rupture

prochaine. La France & l'Angleterre se disputaient quelques lieues de terrain dans le Canada, pays où deux cens lieues de terres n'en valent pas deux de celles d'Europe. Sans déclarer positivement la guerre, on en vint à des hostilités. La France qui soutenait que l'Angleterre les avait commencées, augmenta ses troupes de terre, & témoigna qu'elle avait dessein d'attaquer les états du Roi d'Angleterre en Allemagne. Le Roi d'Angleterre, soutenu par son parlement, travaillait à mettre son électorat à l'abri des attaques dont on le menaçait. Il s'allia avec la Russie & la Hesse. On était sur le point de voir paraître en même tems en Allemagne les Français & les Russes. Le Roi de Prusse persuadé que les cours de Pétersbourg, de Dresde & de Vienne, avaient conjuré sa perte, sentit alors redoubler le danger, & tâcha de le détourner. Pour y parvenir il déclara qu'il traiterait en ennemis, toutes les troupes françaises qui paraîtraient en Allemagne. Cette menace changea la scène. Les troupes Russes qui étaient assemblées en Livonie, où le voisinage de la Prusse semblait les faire soupçonner d'un double projet, ne purent plus rien faire pour le Roi d'Angleterre. Ce Prince s'était adressé à la cour de Vienne pour demander du secours; mais on

avait refusé de prendre part à cette guerre contre la France, sous prétexte de la nécessité où l'on était de se défendre contre la Prusse qui fesait des préparatifs. L'Angleterre n'ayant aucun avantage à espérer de son union avec les cours de Pétersbourg & de Vienne, & prévoyant que les Hollandois prendraient le parti de la neutralité, se trouvait abandonnée à elle-même. Dans cette circonstance Frédéric lui offrit ses secours en Allemagne. On n'eut garde de refuser un allié si puissant; & le traité fut conclu au commencement de l'année suivante.



REMARQUES,

ANECDOTES,

PIECES JUSTIFICATIVES

ET AUTRES PARTICULARITÉS.

REMARQUES,

ANECDOTES,

PIECES JUSTIFICATIVES

ET AUTRES PARTICULARITÉS.

NOTE I. Pag. 3.

FRÉDÉRIC I rendit le cercle de Schwibus à l'Autriche auſſitôt après la mort de ſon père. Quelques-uns de ſes conſeillers lui ayant fait des repréſentations à ce ſujet, il leur répondit : *Je tiens ma parole ; mais ce que je fais aujourd'hui ne peut point lier mes ſucceſſeurs ; je leur laiſſe le ſoin de faire valoir leurs droits ſur la Siléſie.*

NOTE II. Pag. 3.

Ce Chapelain ſe nommait *Urſinus.* Le Roi l'ennoblit le jour de ſon couronnement ſous le nom d'*Urſinus de Bær*, & il lui donna entre autres le droit de porter la ſainte ampoule dans ſes armes.

NOTE III. Pag. 5.

Le Roi qui prenait les Hollandais pour modèles dans pluſieurs actions de ſa vie privée, n'avait d'autre récréation que dans cette eſpèce de tabagie. On voit dans une chambre du château de Berlin un tableau qui repréſente une de ces aſſemblées. Le Roi est au milieu, & la Reine, à côté de lui, allume ſa pipe avec un morceau de papier. Autour du couple royal, ſont les

miniſtres & les généraux, avec leurs cordons & leurs pipes, placés ſelon leurs rangs.

On voit encore à Berlin & à Potzdam deux petits pavillons dans leſquels il feſait ces tabagies hollandaiſes. Le premier eſt à Berlin ſur le bord de la Sprée, dans la promenade dite *Luſtgarten*, à côté de l'égliſe du château; à Potzdam, il y a une grande pièce d'eau qui a conſervé le nom de quartier hollandais; au milieu de cette pièce eſt un petit bâtiment quarré deſtiné au même uſage. C'eſt dans ces pavillons que le Roi tenait ſes conſeils de guerre, & tous les jours après-diné il y allait boire de la bierre & fumer avec ſes généraux. On y ſervait une eſpèce de ſoupé compoſé de bœuf ſalé, de jambon & de groſſe viande froide, & la bierre était la ſeule boiſſon qui paraiſſait ſur la table.

NOTE IV. Pag. 9.

Quand le Roi Frédéric-Guillaume avait fait ſa revue, il allait ſe promener à pied par la ville. Alors tout le monde s'enfuyait au plus vite. Il ne pouvait pas ſouffrir ſur-tout une femme dans les rues. Quand il en rencontrait quelqu'une, il la renvoyait chez elle, avec une paire de ſoufflets ou quelque coup de canne ou de pied, en diſant: *Que fait ici cette gueuſe? les honnêtes femmes reſtent dans leur ménage.*

Un beau jour d'été, il ſurprit pluſieurs femmes qui ſe promenaient derrière le château dans une place publique nommée *jardin du Roi*; mais qui n'eſt qu'une grande place d'exercice. A cette vue il appella des ſoldats, envoya chercher des balais, & obligea les belles dames à balayer la place pendant une demi-heure.

Il ne pouvait ſouffrir non plus que les miniſtres de la parole de Dieu vinſſent voir la parade; & quand il en

en appercevait quelques-uns, il les envoyait à coups de de canne lire la bible & faire des fermons.

Il envoyait fouvent le jeune Prince aux arrêts, & défendait qu'on lui donnât autre chofe que du pain & de l'eau. Un cuifinier qui avait pitié de lui, & qui efpérait, fans doute, recevoir une bonne récompenfe, lui envoyait régulièrement de quoi bien manger. Il fut trompé dans fes efpérances. Quand Frédéric fut monté fur le trône, le cuifinier fut le premier des domeftiques de fon père qu'il renvoya, fous prétexte qu'il n'avait pas exécuté fidèlement les ordres de fon père. On prétend cependant qu'il fut récompenfé d'une autre manière; mais on ne dit pas comment.

Une autre fois que le prince était aux arrêts, l'officier chargé de veiller fur lui, avait ordre d'ôter la lumière de fa chambre, dès que huit heures feraient fonnées. Son père qui connaiffait fon goût pour l'étude, voulait augmenter par là fa punition. A huit heures l'officier fe préfente. Le Prince le prie inftamment de lui laiffer la lumière encore une demi-heure, pour achever la lecture d'un livre qu'il avait à la main. Non, répondit l'officier, je ne peux. Il éteignit la chandelle; mais auffitôt il la ralluma, en difant: *on m'a ordonné de la fouffler, mais on ne m'a pas défendu de la rallumer.* Lorfque Frédéric fut monté fur le trône, cet officier ne reçut aucune récompenfe. Il penfait avec raifon qu'un homme capable d'éluder les ordres de fon père, n'aurait pas été plus fidèle à remplir les fiens dans des occafions femblables. Mais cette raifon n'était guère concluante pour ceux qui s'étaient expofés à être punis pour lui plaire.

Sous le règne actuel on a vu arriver une disgrace politique de la même nature. Frédéric avait défendu que le Prince-royal, actuellement règnant, fût instruit des affaires du cabinet. Un homme osa instruire le prince. Au commencement de son règne on paya ses soins d'une manière brillante; mais bientôt on craignit d'être mal obéi par un homme qui avait pu manquer à un Roi auquel il devait toute sa fortune.

Frédéric passant quelques jours à Bonn avec son père, l'Électeur Clément-Auguste, de la maison de Bavière, les traita avec toute la magnificence possible. On leur donna entr'autres, un bal. Frédéric-Guillaume était toujours fort mal habillé; car il portait un uniforme aussi longtems qu'il pouvait; & quand il se fesait faire un habit neuf, on mettait les boutons du vieux. Le Prince-royal n'était guère plus élégant; d'ailleurs il était fort triste & ne trouvait aucun plaisir à tous les divertissemens. Le Roi s'en étant apperçu, lui demanda la raison de sa tristesse, & pourquoi il ne dansait pas. Frédéric baissa les yeux & regarda son habit tout usé. Mais le vigoureux monarque répondit en lui appliquant un ample soufflet devant toute la compagnie, & le poussa au milieu de la salle en lui disant: *Allons, allons, marche!* Des larmes coulèrent des yeux du prince; mais il fallut prier une dame, & danser avec elle.

Le Roi Frédéric-Guillaume qui était fort avare, donnait peu d'argent au prince Frédéric son fils; de sorte que ce dernier était obligé d'avoir recours à des emprunts. Quand il fut monté sur le trône, il ne paya

point ses dettes, en disant : *Je vous apprendrai à prêter à un Prince-royal* ! Quelques-uns de ceux qui lui avaient prêté, eurent des places ou quelques autres dédommagemens; mais plusieurs perdirent tout.

Sur la fin du règne de son père, M. de Suhm négociait pour lui en Russie des emprunts du duc de Biron, favori de l'Impératrice Anne. Voici des fragmens de lettres relatifs à cette affaire.

De M. Suhm, au Prince-royal, du 21 mars 1738.

„ Vous recevrez au mois de mai une remise. Ce sera apparemment la même somme que l'année passée. Vous pouvez juger que le duc a envie de vous être utile; car c'est un effort qu'il fait, ayant de terribles dettes à payer pour ses prédécesseurrs. Il est vrai qu'il a une grande ressource (l'Impératrice). C'est sans doute là qu'il faut puiser à l'avenir. Elle y est toute disposée. Elle vous aime & vous estime véritablement, & se fera un plaisir de vous rendre service; persuadée qu'entre gens de même sorte & qui pense grandement, on peut s'entr'aider sans conséquence. Il ne s'agit que de la manière. Elle ne voudrait pas vous offrir ces ressources, afin que vous ne puissiez pas penser qu'elle exigeât de vous d'autres sentimens que ceux qu'elle croit mériter d'ailleurs. Je n'ai pu que louer cette délicatesse, & j'ai en même tems fait le portrait de votre caractère qui l'a convaincue que vous pensiez aussi grandement qu'elle. Elle a souhaité que vous lui écrivissiez un mot en allemand ; j'ai protesté que cela ne se pouvait absolument point, quoiqu'elle ait donné sa parole de me remettre votre lettre aussitôt qu'elle l'aurait lue. Là-dessus j'ai dit que je vous proposerais de me charger de l'affaire, tout comme si c'était en mon nom. Si vous n'avez donc pas

de fcrupule fur ce fujet, envoyez-moi un mémoire figné, ou une lettre par laquelle vous me laiffez maitre d'arranger la chofe; mais en me recommandant bien férieufement de m'y prendre avec toute la prudence poffible, & de manière à ne laiffer prife à aucune mauvaife interprétation; vous réfervant expreffément de vous en prendre à moi, en cas que vous foyez le moins du monde compromis dans cette affaire, ou qu'il s'y trouve la moindre irrégularité; parce que vous vous êtes fait une loi de ne jamais hafarder en votre vie la moindre démarche qui pût avoir feulement l'apparence de n'être pas abfolument conforme à votre gloire & à votre devoir, ou feulement à la bienféance. Vous terminerez enfin la lettre par quelques mots gracieux envers le Duc, & par quelques affurances de votre confiance envers moi, &c. „

Réponfe du Prince-royal.

„ Votre lettre m'a fi fort embarraffé que j'ai pris du tems pour y répondre; je n'ai pu me réfoudre à fuivre les propofitions que vous me faites. L'idée de gueufer de l'argent eft diamétralement oppofée à ma façon de penfer. Si j'avais pu refter fur le même pied avec le Duc, j'aurais accepté le parti. Mais la différence eft très-grande. Je peux avoir des obligations à un Duc; mais jugez des fuites envers une Impératrice. Je fuis court d'argent. Les recrues renchériffent, & il faut en faire. Donnez-moi un bon confeil; & je vous rendrai ma réfolution, lorfque je ferai de retour à Wefel, le premier d'août. Je me confie à votre amitié & fidélité Adieu. „

Dans la fuite le Prince devint moins fcrupuleux; il écrit le 2 décembre 1739, au même Suhm:

„ J'écrirai à l'Impératrice dès que vous m'aurez envoyé

voyé le modèle de la lettre avec les titres. Il me faudrait 24 mille écus par an. Si vous pouvez réussir, vous en prendrez deux mille sur ce nombre tous les ans ; que le marché soit conclu, s'il se peut vers le mois d'avril. „

NOTE V. Pag. 9.

Il y avait déjà longtems que les cours d'Allemagne avaient pris la langue & les mœurs françaises. Ce goût augmenta sensiblement sous le règne de Louis XIV. Les guerres que ce Monarque fit d'abord sur les frontières de l'Allemagne, puis dans l'Allemagne même ; la révocation de l'édit de Nantes, qui fit passer dans ce pays plus de la moitié des réfugiés ; les arts & les sciences portés alors au plus haut point de perfection par les Français ; l'urbanité, la politesse & les graces de ce peuple qui l'avaient fait prendre pour modèle chez presque toutes les nations de l'Europe ; tout concourait à donner à la langue française, la monarchie universelle dans le monde littéraire.

Le Grand-électeur avait reçu dans ses états plus de vingt mille Français, qu'il avait distribués sagement dans les villes & les villages, pour y réparer le vide que la guerre de trente ans avait fait dans la population. Les réfugiés apportèrent dans le pays la langue, les mœurs, les arts & les manufactures de leur patrie.

Sous le règne de Frédéric I, on ajouta au goût des choses utiles venues de la France, le goût excessif de toutes les brillantes bagatelles qui naissent dans ce royaume ; spectacles, habits, meubles, cuisiniers, gouverneurs & gouvernantes, tout était français. Frédéric nâquit donc au milieu du monde français ; & il lut peu d'ouvrages allemands, dans un tems où il était difficile d'en trouver de supportables.

NOTE VI. Pag. 12.

On a dit que Frédéric avait deffein d'aller en Angleterre, & qu'il voulait époufer une princeffe de cette cour. Le Roi crut d'abord que la Princeffe fa fille, qui époufa depuis le Prince-héréditaire de Bareuth, était du complot; & dans le premier accès de fa colère, il la jeta à coups de pied par une fenêtre qui s'ouvrait jufqu'au plancher. La Reine qui était préfente retint la Princeffe par fes juppons.

NOTE VII. Pag. 12.

Un des généraux de ce Prince s'étant plaint à lui d'une fentence que la Chambre de juftice venait de rendre dans une affaire qui le regardait, le Roi fe rendit auffitôt dans la falle d'audience où le tribunal était affemblé; & là, commençant par le préfident, il diftribua des coups de canne à tous les juges, en les apoftrophant de *coquins* & de *canaille*. C'était une vraie fcène de comédie, de voir tous ces graves magiftrats, courant de tous côtés dans la falle pour efquiver la canne du Roi qui les pourfuivait. Cette manière de traiter les officiers de juftice a laiffé dans l'efprit des tribunaux du Brandebourg, certaines traces qui s'effaceront difficilement.

NOTE VIII. Pag. 13.

L'infortuné de Kat, lieutenant dans le régiment des gendarmes, était âgé de 22 ans. Son père & fon grand-père étaient encore vivans. Le premier était général, & le fecond Feld-maréchal-général au fervice du Roi. Le Roi fit juger d'abord le jeune de Kat par le confeil de guerre. On le condamna à la forterefle. Le vindicatif Frédéric-Guillaume, qui fentait qu'après

ſa mort ſon fils dédommagerait amplement de Kat de cette punition, changea de ſa propre autorité la peine de cet infortuné, & prononça la ſentence ſuivante :

„ Le lieutenant de Kat ayant été jugé par un conſeil „ de guerre, a été condamné par ledit conſeil à être „ enfermé dans une fortereſſe. Mais Sa Majeſté ne voit „ pas pourquoi on a prononcé une ſentence ſi douce „ pour un crime ſi atroce; & à l'avenir elle ne peut „ plus avoir que peu ou point de confiance dans la „ fidélité de ſes officiers & de ſes conſeillers. Mais Sa „ Majeſté a auſſi été à l'école, & elle a appris le proverbe: „ *Fiat juſtitia & pereat mundus.* Or, afin que perſonne „ ne s'ingère plus d'en agir ainſi, & qu'on ne puiſſe „ pas s'appuyer d'un tel exemple, Sa Majeſté ſe trouve „ obligée de *prononcer elle-même* la ſentence, & de „ donner un exemple de juſtice. Or, comme il s'agit ici „ d'un crime de lèze-majeſté d'autant plus grave qu'il „ a été commis par un des officiers de l'armée, qui „ doivent tous être fidèles à Sa Majeſté, & ſur-tout „ par un officier du corps des gens-d'armes, auquel eſt „ confiée la garde du corps de Sa Majeſté & de ſa „ famille, ce ne ferait point une peine au-deſſus de „ ſon crime de le condamner à être déchiré avec des „ tenailles ardentes, puis pendu à un gibet; cependant „ Sa Majeſté, ayant égard à ſa famille, a bien voulu „ mitiger cette peine, & le condamner à être décapité.

Berlin ce 2 novembre 1730.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

La Reine, toute la Maiſon royale, les parens de l'infortuné & pluſieurs autres perſonnes ſe jettèrent en vain aux pieds de ce Roi pour demander grace; Fré-

déric-Guillaume fut inflexible. Le jeune de Kat écrivit au Roi & à ses parens des lettres qu'on ne peut lire sans attendrissement. La sentence fut exécutée à Custrin le 7 novembre, dans la cour du Gouvernement. Lorsqu'on vint chercher Frédéric dans sa prison pour le mener à l'éxécution de son ami, il ne doutait point qu'on ne vint le prendre pour le mener au supplice; car l'officier qui exécutait l'ordre ne pouvait retenir ses larmes. Lorsqu'il fut vers la fenêtre sous laquelle était dressé l'échafaud, & qu'il vit son ami entre les mains du bourreau, il tendit les mains vers lui en criant, *Kat ! Kat !* & aussitôt il tomba sans connaissance.

Jamais prince ne reçut peut-être une leçon plus utile. Frédéric II eut toute sa vie horreur des peines de mort. Elles furent très-rares sous son règne.

Frédéric a glissé sur cet évènement dans les mémoires de Brandebourg. Voici ce qu'il dit de son père :

„ Austère dans ses mœurs, rigoureux sur celles des „ autres, sévère observateur de la discipline militaire, „ gouvernant son état par les mêmes loix que son „ armée; il présumait si bien de l'humanité qu'il pré- „ tendait que ses sujets fussent aussi stoïques qu'il l'était... „ Nous avons passé sous silence les chagrins domestiques de „ ce grand prince. On doit avoir quelqu'indulgence pour „ les fautes des enfans, en faveur des vertus d'un tel „ père. „

Ne pourrait-on pas dire aujourd'hui : *Il faut pardonner la sévérité du père en faveur des vertus d'un tel fils.*

Lorsque l'Empereur eut obtenu, par le moyen de Seckendorf, qu'on ne ferait point périr Frédéric, le Roi dit avec colère : *l'Autriche verra un jour quel serpent elle réchauffe dans son sein.*

Voltaire accuse Frédéric d'avoir été ingrat envers Seckendorf, qui lui avait sauvé la vie, & d'en avoir fait un portrait affreux. Voici quelques fragmens qui pourraient faire démêler la principale cause de la haine qu'il avait contre ce Comte.

Fragment d'une lettre de Frédéric, encore Prince-royal, à Suhm, du 15 novembre 1737.

„ Vous serez sans doute informé de la chute de „ Seckendorf, juste punition de toutes les méchancetés „ & de toutes les mauvaises actions qu'il a commises. „ A la fin il a son tour; & après avoir été pendant un „ tems infini l'idole de la fortune, il devient la proie „ de ses ennemis dans la décrépitude. On l'accuse de „ choses horribles, & toutefois vraisemblables, puis- „ qu'elles ont beaucoup de rapport avec son caractère. „ On l'accuse d'avoir laissé manquer de tout l'armée „ impériale pour assouvir son avarice sordide. Il n'y „ a pas d'exactions qu'on ne lui impute. Ses ennemis „ rejettent sur lui le mauvais succès de la dernière „ campagne; & la prêtraille anime tous les dévôts „ contre lui, à cause de la religion. Après tout il me „ fait pitié. Il est vrai qu'une prospérité continuelle „ avait rendu Seckendorf d'une hauteur insupportable; „ *il est vrai que tous les chagrins qu'il m'a causés, méri-* „ *taient rétribution.*

On lit dans un ouvrage attribué à Frédéric:

„ Le Roi séduit par les invitations de Seckendorf, „ s'était rendu à Prague auprès de l'Empereur; il n'en „ rapporta que les regrets d'avoir donné le spectacle „ d'un inférieur qui va voir son supérieur, la certi- „ tude que les promesses qu'on lui avait faites étaient

„ vaines, & *le projet de marier son fils à la nièce de* „ *l'Impératrice.* „

Voici comme il peint le même Seckendorf dans les mémoires de Brandebourg :

„ D'abord après l'avènement de George II au trône „ (1726), le comte de Seckendorf vint à Berlin. Il „ servit comme général en même tems l'Empereur & „ la Saxe. Il était d'un intérêt sordide: ses manières étaient „ grossières & rustres. Le mensonge lui était si habituel „ qu'il en avait perdu l'usage de la vérité. C'était l'ame „ d'un usurier, qui passait tantôt dans le corps d'un „ militaire, tantôt dans celui d'un négociateur. Ce fut „ cependant de ce personnage que se servit la Provi- „ dence pour rompre le traité d'Hanovre (1727). Il „ s'empara de l'esprit du Roi (Frédéric-Guillaume) avec „ tant d'adresse qu'il le disposa à signer à Wusterhausen „ un traité avec l'Empereur, &c.

NOTE IX. Pag. 14.

Pendant le séjour de Frédéric à Custrin, le Président de la Chambre fit au Roi le rapport suivant:

„ J'ai l'honneur d'envoyer à votre Majesté trois rela- „ tions de la Chambre des guerres & domaines de la „ nouvelle Marche. Deux ont été copiées de la propre „ main de S. A. R. le prince de Prusse; & il n'a fait „ que signer la troisième. „

Le Roi écrivit en marge:

Il ne suffit pas que Fritze (*) *signe, il faut qu'il travaille lui-même.*

Lorsque Frédéric était en exil à Custrin, il aimait la chasse avec autant de passion que son père. Sa charge

(*) Diminutif de Frédéric comme Jeannot de Jean.

de conseiller de guerre & des domaines l'obligeait d'aller, de tems en tems, dans quelques villes & villages dont l'inspection dépendait de son département. Il voyageait dans une chaise, & mettait ordinairement un fusil chargé dans sa voiture, afin d'avoir le plaisir de tirer sur la route le gibier qui pourrait se présenter à lui. Dans un de ces voyages il lui arriva de laisser tomber un de ses gans; il se baisse pour le ramasser, touche au fusil, sans le vouloir; le coup part, perce son chapeau & lui effleure l'oreille. Effrayé du danger qu'il avait couru, il saute de sa voiture, brise son fusil contre un arbre, quoiqu'il lui eût coûté fort cher, & jure qu'il ne chassera de sa vie. Il a tenu parole.

NOTE X. Pag. 15.

Cette fille fut mariée depuis à un directeur de voitures publiques. Le Roi Frédéric II lui a fait une pension de cinq à six cents livres, pour lui faire oublier l'outrage qu'elle avait essuyé à cause de lui.

NOTE XI. Pag. 16.

Rheinsberg appartient maintenant au prince Henri de Prusse, frère aîné du feu Roi, qui y passe les trois quarts de l'année, & qui n'oublie rien pour y fixer tous les charmes des beaux-arts.

NOTE XII. Pag. 16.

Nous avons été étonnés de lire dans l'éloge de Frédéric II par M. Guibert, pag. 12 : " Le fils (Frédéric II) eut sans doute des torts envers le père; il eut ceux de le choquer, de le blesser, de se laisser aller avec trop d'impétuosité à des penchants opposés ou à des saillies de caractère. *Une fois, entr'autres, il fit mettre sur le fronton d'un palais qu'il se faisait bâtir à Berlin,*

& cet emblême y subsiste encore, un aigle fixant le soleil avec cette devise, NEC SOLI CEDIT; il ne cède pas au soleil. „

Il paraît que M. Guibert s'est trompé ici, ou qu'il a été mal informé : il n'est question nulle part que Frédéric II ait fait bâtir à Berlin un palais du vivant de son père; & il n'y a point de palais dans cette ville, qui porte cette inscription, ni cette devise. L'inscription dont il est parlé dans notre texte, a peut-être causé la méprise de M. Guibert.

NOTE XIII. Pag. 18.

Le mérite de Frédéric II n'échappa point à l'œil pénétrant du prince Eugène; & il prédit qu'il ferait un jour un grand capitaine.

Le Prince-royal étant allé reconnaître les lignes de Philipsbourg, & passant à son retour par un bois fort clair, était acccompagné par le canon des lignes, qui grondait sans cesse. Quelques boulets fracassèrent plusieurs branches autour de lui sans que son cheval sortît du pas, & que la main qui tenait la bride, changeât un seul instant de mouvement. Il continuait de parler tranquillement à quelques généraux qui l'accompagnaient, sans montrer la moindre altération.

Frédéric n'étant encore que Prince-royal, soupait un jour chez le Feld-maréchal Grumkow; on vint à parler du jeune Prince Eugène qui était mort sur le Rhin, & on demanda si ce Prince serait devenu un jour un grand homme. Le Prince décida que non, parce qu'il n'aurait jamais su se faire un ami qui eût osé lui dire la vérité.

NOTE XIV. Pag. 23.

Un certain Deschamps, prêtre français à Rheinsberg, qui avait été disciple de Wolf, s'était avisé de

traduire la logique de ce philofophe, & de la dédier au prince-royal. Suhm favori de Frédéric, & qu'il avait chargé de traduire Wolf, en fut un peu jaloux; & lui en fit des efpèces de plaintes. Le Prince-royal, qui n'a jamais aimé les prêtres, n'avait pas befoin des infinuations de Suhm pour être prévenu contre Defchamps. Il répondit :

„ Je vous avoue que l'épitre dédicatoire de M. Def-„ champs m'a paru bien platte. Eft-il permis de donner „ de la forte à quelqu'un de l'encenfoir au milieu de la „ phyfionomie; louer une perfonne que l'on dit ne point „ connaître, n'eft-ce pas faire l'éloge d'un héros de roman, „ d'un être imaginaire qui n'a de réalité que dans le cerveau „ de l'auteur ? Lorfque le traducteur me l'envoya (la „ traduction), je le fis remercier du bel ouvrage qu'il „ avait bien voulu me dédier; mais je lui fis dire, en „ même tems, que fenfible à la bonne volonté qu'il „ m'avait témoignée dans fa dédicace, je croirais le „ payer d'ingratitude, fi je ne lui difais naturellement „ que je fouhaiterais pour l'amour de lui qu'il eût changé „ l'épitre dédicatoire. „ Le petit prêtre prit fort mal les effets de la reconnaiffance du Prince-royal; il avait efpéré quelque récompenfe moins philofophique de fes louanges. Pour s'en venger, il tâcha de tourner en ridicule les gens de lettres que Frédéric honorait de fa confiance. En 1740, Voltaire étant venu à Berlin, Defchamps fit fon portrait dans un ouvrage en lettres qu'il publiait alors, & lui donnait la figure la plus laide & la plus ridicule. Le Roi ne dédaigna pas de battre le petit Defchamps avec les armes qu'il employait contre fes amis. Il fit repréfenter dans fon château, une comédie dont il était l'auteur, & où le pauvre Defchamps n'était pas épargné. Dans une des fcènes, un libraire dans fon magafin,

indiquait les livres dont il avait eu bon débit ; puis montrant une grande pile de volumes entaſſés, il diſait : *C'eſt la philoſophie de Deſchamps ; je la vends à l'aune.* Deſchamps eut la ſottiſe d'être aſſez ſenſible à cette mauvaiſe plaiſanterie royale, pour partir ſans rien dire. Il eſt mort à Londres en 1760.

NOTE XV. Pag. 25.

Quoique Frédéric II fût franc-maçon, il ne voulait pas que les uſages de la maçonnerie s'étendiſſent hors de la loge. Quelques maçons lui ayant envoyé un placet pendant la guerre de la ſucceſſion de Bavière, s'aviſèrent de joindre à leurs ſignatures, leurs titres & grades dans l'ordre. Auſſitôt le Roi renvoya le placet au lieutenant de police ; & fit enjoindre à ces meſſieurs de ne plus ſe ſervir de ces titres.

Un tapiſſier qui travaillait un jour dans les appartemens du Roi, voulut ſe faire connaître à lui pour franc-maçon ; mais Frédéric lui tourna le dos & ſe retira.

NOTE XVI. Pag. 25.

(16) Frédéric écrivait à M. Suhm, alors envoyé de Saxe à Pétersbourg :

„ Il y a eu ces jours paſſés de nouvelles tracaſſeries. „ Le tout vient d'une jalouſie que Bredow (*) a contre „ Wolden (**). Le premier a trouvé le moyen d'inſinuer „ au Roi que j'étais un homme ſans religion ; que Manteufel (***) & vous aviez beaucoup contribué à me

(*) Ancien gouverneur du Prince-royal.

(**) Maréchal de la cour du Prince de Pruſſe.

(***) C'eſt ce célèbre Manteufel qui fut depuis premier miniſtre de la cour de Saxe, & auquel ſuccéda le comte de Brühl.

„ pervertir, & que Wolden était un fou qui fesait le „ bouffon chez nous, & qui était mon favori. Vous favez „ que l'accufation d'irréligion eft le dernier réfuge des „ calomniateurs, & que cela dit, il n'y a plus rien à „ dire. Le Roi a pris feu, je me fuis tenu ferré, mon „ régiment a fait merveille; & le maniement des armes, „ un peu de farine jettée fur la tête des foldats, des „ hommes de fix pieds paffés, & beaucoup de recrues „ ont été des argumens plus forts que ceux de mes „ calomniateurs. Tout eft tranquille à préfent, & l'on „ ne parle plus de religion, de Wolden, de mes „ perfécuteurs, ni de mon régiment, &c. „

Lorfque Frédéric-Guillaume fouffrait de la goutte, il avait des colères dont les accès étaient quelquefois fort plaifans. Son médecin lui avait dit que c'était une chofe fort utile pour fa fanté de laiffer un libre cours à fa colère. Le cocher de Sa Majefté était chargé d'exciter ces crifes falutaires, & de s'expofer à en reffentir les effets. Pour cela il fe cartonnait bien les épaules; & lorfque le Roi commençait à fe fâcher, il lui répondait groffièrement; alors le monarque furieux prenait fa canne & le frappait à tour de bras tant qu'il avait de forces.

Dans fes accès de goutte il s'occupait ordinairement à peindre à l'huile; & fes grenadiers lui fervaient de modèle: lorfque le portrait était plus pâle ou plus rouge que l'original, il prenait un pinceau, barbouillait de rouge le portrait ou les joues du grenadier, & admirait enfuite comme il avait faifi la reffemblance. On voit encore au château de Berlin quelques-uns de ces tableaux, au bas defquels on lit : *Frider. Wilhelmus in tormentis pinxit.*

NOTE XVII. Pag. 27.

Voici les dernières volontés de Frédéric-Guillaume au fujet de fon enterrement :

„ Mon cher fils, voici une inftruction que je vous laiffe fur la manière dont je veux que l'on traite mon corps, lorfque le Très-Haut m'aura retiré de ce monde. 1) Dès que je ferai mort, il faudra laver mon corps, lui mettre une chemife blanche, & l'étendre enfuite fur une table de bois; puis on me fera la barbe, on me nettoiera, & l'on me couvrira d'un drap. On me laiffera quatre heures dans cet état. 2) Après cela mon corps fera ouvert en préfence du lieutenant-général de Buddenbrock, du colonel de Derfchau, du lieutenant-colonel d'Enfiedel, du major de Bredow, des capitaines de Prinzen & de Hake, du lieutenant de Winterfeld, de tous les médecins & chirurgiens de régimens qui fe trouveront dans la ville, & de mon valet-de-chambre. On examinera avec foin de quelle maladie je fuis mort, & quel eft l'état de toutes les parties de mon corps. Je défends expreffément que l'on détache aucune partie de mon corps; on aura foin feulement d'en faire fortir autant qu'il fera poffible l'eau & autres humeurs; après quoi on le lavera bien proprement, puis on me mettra mon meilleur habit. 3) A ma mort, on donnera les uniformes & les chapeaux neufs. Le lendemain on affemblera mon régiment, les bataillons fe formeront; le premier bataillon formera le front vers le château, l'aile droite fera du côté de la rivière à l'endroit où le mur commence; le fecond bataillon fera auprès, & le troifième derrière le fecond. Tout fera complet, & chaque grenadier aura deux cartouches. On mettra des crêpes aux drapeaux, & les tambours feront garnis de drap noir. Les fifres & les hautbois feront auffi garnis de crêpes. Chaque officier

aura un crêpe au chapeau & au bras. 4) Le char funèbre que l'on prendra des écuries de Berlin, fera placé vers *l'escalier verd*, la tête des chevaux tournée vers la rivière. Huit capitaines me porteront dans le char funèbre; après cela ils retourneront chacun à sa division. Ces mêmes huit capitaines me tireront aussi du char funèbre pour me porter dans l'église. 5) Dès que le char partira, le régiment se préparera à la marche, les tambours battront la marche des morts, & les hautbois joueront le cantique connu: *O Haupt voll Blut und Wunden.* Après cela le char funèbre avancera jusqu'à la porte de fer. Là il s'arrêtera; tout le régiment défilera devant le char. Le premier bataillon se placera devant l'église, le second après, puis le troisième. Lorsqu'ils auront défilé, le corps suivra. Mes deux fils Guillaume & Henri resteront au régiment. Vous, comme mon fils ainé, avec le petit Ferdinand, vous marcherez en ordre derrière le char, ainsi que tous les généraux & autres officiers qui se trouveront présens, & qui n'étant point du régiment, voudront suivre le convoi. Les deux aumôniers Cochius & Oesfeld suivront aussi, parce qu'ils sont de mon régiment. 6) Alors le corps sera porté dans l'église par les huit capitaines de mon régiment, dont j'ai déjà parlé, & ils entreront par la porte, par laquelle j'entrais ordinairement à l'église. On mettra sur le cercueil ma plus belle épée d'ordonnance, ma plus belle écharpe, une paire d'éperons dorés & un casque doré. On trouvera tout cela dans l'arsenal. Quand les capitaines m'auront porté dans l'église de la manière que je l'ai dit, le cercueil sera déposé un peu avant la voute; & alors les hautbois & l'orgue joueront un morceau de musique composé par l'organiste Sidon, & pendant ce tems là les capitaines qui m'auront porté, retourneront à leurs divisions. Les généraux &

quelques officiers de l'état-major, voudront bien me rendre quelques-uns des derniers honneurs, & me porter dans le caveau. Alors quatre canons que l'on fera venir de Berlin & que l'on placera vers le plantage, feront chacun douze décharges coup ſur coup. 7) Je défends qu'on me faſſe une oraiſon funèbre; mais après la décharge les bataillons feront rompus, les grenadiers porteront les drapeaux où vous l'ordonnerez, mon fils; les compagnies marcheront vers les quartiers de leurs capitaines. On diſtribuera à chaque grenadier deux gros, comme dans le tems des exercices. 8) Le ſoir on donnera un feſtin dans la grande ſalle du jardin à tous les généraux, aux officiers de mon régiment & aux officiers étrangers qui auront été à la cérémonie. On mettra en perce la meilleure pièce de vin du Rhin que j'ai dans ma cave; & à ce repas on ne boira que de bon vin. 9) Quinze jours après on me fera une oraiſon funèbre dans toutes les égliſes de mes états; & on prendra pour texte: *Ich habe einen guten Kampf gekæmpft* (bonum certamen certavi.) On prêchera ſur ce texte le matin, puis on chantera le cantique: *Wer nur den lieben Gott læſst walten.* On ne dira pas un mot de ma vie, de mes actions, ni rien de perſonnel; mais on dira au peuple que je ſuis mort comme un grand pécheur, & que j'ai demandé pardon à Dieu. En général dans ces oraiſons funèbres je ne veux point être rabaiſſé; mais je ne veux pas non plus être loué. 10) On ne donnera point d'habit de deuil à mes domeſtiques, ils porteront ſeulement un crêpe au chapeau; & du reſte on ne fera aucune autre cérémonie à cauſe de moi. Je ne doute point, mon très-cher fils, que vous n'exécutiez les dernières volontés que je vous fais ſavoir ici, fidèlement & avec

la plus grande exactitude; du reste je suis jusqu'à la mort votre fidèle père & votre affectionné Roi. „

Potzdam le 29 mai 1740.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

NOTE XVIII. Pag. 27.

Voici encore quelques traits qui peuvent caractériser Frédéric, lorsqu'il était Prince-royal.

Lorsque M. de Suhm fut envoyé en Russie en qualité d'ambassadeur de la cour de Dresde, Frédéric lui écrivit:

Le 25 novembre 1736.

„ Permettez-moi de vous dire que votre cour s'est „ fort trompée dans le choix qu'elle a fait de vous „ pour remplacer le comte de Linar. Il faut à cette cour „ barbare, de ces hommes qui sachent bien boire & f..... „ vigoureusement (*). Je ne crois pas que vous vous „ reconnaissiez à ces traits, &c. „

Le Prince-royal écrivait en 1736 à M. Suhm:

„ Je crois que vous ne serez pas fâché que je vous dise deux mots de nos passe-tems champêtres; car avec les personnes qui nous sont chères, l'on aime à entrer jusques dans les plus petits détails. Nous avons partagé nos occupations en deux classes, dont la première est celle des utiles, & la seconde celle des agréables. Je compte au rang des utiles l'étude de la philosophie, de l'histoire & des langues; les agréables sont la musique, les tragédies & les comédies que nous représen-

---

(*) Les éditeurs des lettres de M. Suhm ont remarqué ici que cette cour a bien changé depuis un demi-siècle.

tons, les mafcarades & les cadeaux que nous donnons. Les occupations férieufes ont cependant toujours la prérogative de paffer avant les autres; & j'ofe vous dire que nous ne fefons qu'un ufage raifonnable des plaifirs; ne les prenant que pour délaffer l'efprit & pour tempérer la morofité & la trop grande gravité philofophique, qui ne fe laiffe pas facilement dérider le front par les graces. Notre malheureufe condition d'hommes nous fait paffer par un chemin fort étroit, aux deux côtés duquel il y a deux précipices que l'on nomme les *abus*. Il y a excès de fageffe, & excès de folie. Le ridicule en eft à peu près égal. Et pour éviter les petites maifons, l'on doit être foigneux d'éviter également ces deux extrêmes; mélant le badin au férieux & les plaifirs à l'aufterité. „

Dans une autre lettre il lui demande des détails fur le gouvernement de la Ruffie. Deux hommes l'occupaient alors, Pierre I & Charles XII: „ je voudrais favoir, dit-il,

1) Si au commencement du règne du Czar Pierre I, les Mofcovites étaient auffi brutes qu'on le dit ?

2) Quels changemens principaux & utiles le Czar a fait dans la religion ?

3) Dans le gouvernement qui tient à la police générale ?

4) Dans l'art militaire ?

5) Dans le commerce ?

6) Quels ouvrages publics commencés ? quels achevés ? quels projettés ? comme communications de mers, canaux, vaiffeaux, édifices, villes, &c.

7) Quels progrès dans les fciences ? quels établiffemens ? quel fruit en a-t-on tiré ?

8)

8) Quelles colonies a-t-on envoyées ; & avec quel fecours ?

9) Comment les habillemens, les mœurs, les ufages ont-ils changé ?

10) La Mofcovie eft-elle plus peuplée qu'auparavant ?

11) Combien d'hommes à peu près ; *& combien de prêtres ?*

12) Combien d'argent ? „

M. de Suhm difait un jour au Prince-royal que s'il confervait feulement la moitié de tous les grands fentimens qu'il avait, il ferait toujours un grand roi. Le Prince répondit : *Je ferais au défefpoir de changer jamais de façon de penfer ; mais cela ne prouve rien pour mon état futur :*

Tel brille au fecond rang, qui s'éclipfe au premier.

Le Prince-royal était fort aimé des foldats de fon régiment, & il ne craignait pas qu'il leur prît envie de déferter. A une revue, le Roi qui connoiffait prefque tous les foldats de ce régiment, s'apperçut qu'il manquait deux Suiffes qui étaient très-beaux hommes. Il demanda où ils étaient. *Ils m'ont demandé un congé de femeftre*, dit le Prince ; *ils ont témoigné tant d'envie de revoir leur patrie que je n'ai pu m'y refufer.* Le Roi fe mit en colère, fit des reproches au Prince, en difant qu'ils ne reviendraient pas. Frédéric affura qu'ils reviendraient. En effet, à la revue fuivante ils étaient revenus & avaient amené avec eux quelques beaux hommes qui s'engagèrent dans le régiment du Prince.

Lorfque le Prince-royal reçut le régiment de Golz, il pria fon père de faire mettre fur les uniformes de

l'argent au lieu de l'or que portaient les officiers. Le Roi y consentit. Lorsque les nouveaux uniformes furent faits, le Prince invita tous les officiers de se rendre dans une prairie près de Rupin, où il se divertissait quelquefois avec eux. Ils y trouvèrent un grand bucher allumé, se placèrent autour, & prirent des rafraîchissemens que Frédéric leur fit présenter. Lorsqu'ils furent bien en train, le Prince-royal leur dit : *Messieurs, puisque nous voici tous assemblés, il faut que nous rendions les derniers honneurs à l'uniforme du régiment de Golz.* En disant ces mots, il ôte son habit & sa veste, & les jette dans le feu, ainsi que son chapeau. Tous les officiers furent obligés de suivre cet exemple, bon gré, malgré. Ce ne fut pas tout ; le Prince prit un canif, coupa tout le drap des culottes, ne laissa que la doublure & jetta le reste dans le feu. Les officiers se trouvèrent fort embarrassés ; mais il fallut faire comme le Prince ; ce qui fit rougir plusieurs d'entr'eux, dont la doublure n'était pas dans le meilleur état. La chose se fit en silence & avec un peu de honte ; mais enfin tous partirent à la fois d'un grand éclat de rire ; & quand on eut bien ri, Frédéric fit apporter les habits neufs.

NOTE XIX. Pag. 29.

Jordan fut nommé conseiller - privé ; mais on lui donna un cercle d'affaires propres à lui bien faire gagner sa pension. Kaiserling fut colonel & aide-de-camp, & fut obligé de s'appliquer sérieusement aux connaissances de son état. Chasot eut un corps de chasseurs. Enfin il les plaça tous de la manière la plus propre à tirer parti de leurs talens.

Suhm, qui était en Russie, fut rappellé ; mais il mourut en route, à Varsovie. Il recommanda au Roi ses

quatre enfans & sa sœur qui leur servait de mère, depuis son veuvage. Frédéric les appella à Berlin & eut soin d'eux.

L'aîné des fils de M. Suhm, étant lieutenant dans les armées du Roi, eut la jambe emportée à la bataille de Prague. Le Roi le fit alors maître des postes à Dessau. Il est mort dans cette ville en 1785 & a laissé trois fils porte-enseignes dans les troupes du Roi. Il les a recommandés, en mourant, au Roi, qui lui répondit:

„ Ce n'est qu'avec bien de la peine que j'apprends par
„ votre lettre du 12 que vous touchez à votre dernier
„ moment. Le nom de Suhm m'est effectivement cher.
„ J'ai connu quelques-uns de cette famille qui se dis-
„ tinguaient par leur mérite, & qui s'étaient concilié
„ mon estime. Votre père & vous-même y appartenez;
„ & vos fils y auront également part s'ils marchent sur
„ leurs traces & imitent leurs exemples. Je suis bien
„ aise de vous donner encore ce témoignage consolant
„ avant de descendre du théâtre de ce monde, où vous
„ avez joué le rôle d'un parfaitement honnête homme,
„ qui est bien le plus glorieux pour les mortels. Sur
„ ce je prie Dieu qu'il vous rétablisse, & vous ait
„ en sa sainte & digne garde.

FRÉDÉRIC.

Potzdam ce 16 mai 1782.

Suhm était mort lorsque sa veuve reçut cette lettre. Elle avait besoin de quelque chose de plus que des *témoignages honorables* que le Roi donnait à la probité de son mari; car on ne vit pas avec les complimens des Rois. Elle écrivit une lettre touchante à ce monarque pour lui demander des secours pour l'éducation de sa famille. Il lui répondit;

„ La nouvelle de la mort de votre mari, maître des
„ postes à Dessau, m'a fait beaucoup de peine. La der-
„ nière lettre que je lui ai adressée, il n'y a guère
„ longtems, sur son lit de mort, vous en aura déjà
„ prévenue. Je l'estimais pour son mérite, ainsi que pour
„ les services qu'il m'a rendus tant dans le militaire
„ que dans le civil, & je prends par cela même une
„ part bien sincère à sa perte. Vos fils, s'ils marchent
„ sur les traces de leur père, auront en tems & lieu
„ part à ma bienveillance & protection. Et pour vous,
„ je vous souhaite toutes les consolations nécessaires
„ dans votre juste douleur; priant sur ce, Dieu, qu'il
„ vous ait en sa sainte & digne garde, &c.

NOTE XX. Pag. 30.

C'était le ministre Reinbeck, conseiller du consistoire, qui avait été chargé d'écrire à Wolf, sous le règne précédent, pour l'inviter à revenir; c'est à lui que s'adressa aussi Frédéric II pour le rappeller. Voici la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet :

Mon cher conseiller Reinbeck,

„ Vous n'avez qu'à écrire encore une fois au con-
„ seiller de régence Wolf, pour lui demander s'il ne vou-
„ drait pas à présent se résoudre à entrer à mon service :
„ & que je lui ferais des conditions raisonnables.

Je suis votre affectionné Roi,

FRÉDÉRIC.

Plus bas on lisait de la propre main du Roi:

„ Je vous prie de faire tout votre possible au sujet
„ de Wolf. Un homme qui cherche la vérité & qui
„ l'aime doit être précieux dans toutes les sociétés hu-

„ maines. Je crois que vous aurez fait une conquête „ dans le pays de la vérité, ſi vous pouvez l'engager à „ revenir.

FRÉDÉRIC.

6 juin 1740.

Quoique Frédéric témoignât la plus grande admiration pour Wolf, & qu'il lui écrivit des lettres pleines d'éloges, il ne laiſſait pas de ſe divertir quelquefois à ſes dépens, & l'appellait un compilateur de fatras.

Dès qu'il fut monté ſur le trône, il écrivit auſſi à Suhm d'amener avec lui *Euler*, un des plus ſavans mathématiciens de l'Europe, né en Suiſſe, & alors au ſervice de Ruſſie.

„ Amenez Euler, ſi vous pouvez, dit il dans une „ lettre, on lui donnera mille écus de penſion ou „ douze cens. „

NOTE XXI. Pag. 32.

Voici une des affaires qui occupèrent le Roi au commencement de ſon règne. Guillaume, landgrave de Heſſe-Caſſel, en qualité de comte de Hanau, avait quelques démêlés avec l'Électeur de Mayence. Celui-ci voulant employer contre lui une violence injuſte, le Landgrave s'adreſſa au Roi & lui demanda ſa protection. Le 19 juin 1740, le Roi écrivit une lettre à l'Électeur pour l'avertir de ceſſer ſes hoſtilités; & lui déclara qu'il était prêt à ſecourir, dans le beſoin, le Landgrave de Heſſe-Caſſel, qui était attaché à ſa maiſon par des pactes de confraternité. Cette lettre fit effet; l'Électeur prit des ſentimens plus doux & plus chrétiens, & tout s'arrangea à l'amiable.

NOTE XXII. Pag. 34.

Un tailleur de Strasbourg auquel le Roi avait commandé des habits à la françaife, ayant appris que le prétendu comte était le Roi de Pruffe, refufa de recevoir fon payement, en difant qu'il était trop payé par l'honneur d'avoir travaillé pour Sa Majefté.

Le Roi a écrit une relation de ce voyage, moitié profe & moitié vers, dans un goût approchant de Bachaumont & de Chapelle. Voici quelques morceaux de cette relation:

„ Je viens de faire un voyage entremêlé d'aventures fingulières, quelquefois fâcheufes & fouvent plaifantes. Vous favez que j'étais parti pour Bruxelles, afin de revoir une fœur que j'aime autant que je l'eftime. Chemin faifant, Algarotti & moi, nous confultions la carte géographique pour régler notre route par Wéfel. Strasbourg ne nous détournait pas beaucoup; nous choifimes cette route par préférence. L'incognito fut réfolu: enfin tout arrangé & concerté au mieux, nous crumes aller en trois jours à Strasbourg;

Mais le ciel qui de tout difpofe,
Régla différemment la chofe.
Avec des courfiers efflanqués,
En droite ligne iffus de roffinante,
Des payfans en poftillons mafqués,
Nos caroffes cent fois dans la route accrochés,
Nous allions gravement d'une allure indolente.

» Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore;

Car des hôtes intéreffés,
De la faim nous voyant preffés,
Dans une chaumière infernale,

En nous empoisonnant nous volaient nos écus.
O siècle différent du tems de Lucullus !

» Des chemins affreux, mal nourris, mal abreuvés ; ce n'était pas tout, nous essuyâmes encore bien d'autres accidens : & il faut assurément que notre équipage ait un air bien singulier, puisqu'à chaque endroit où nous passâmes on nous prit pour quelqu'autre.

Les uns nous prenaient pour des rois,
D'autres pour des filoux courtois,
D'autres pour gens de connaissance ;
Par fois le peuple s'attroupait,
Entre les yeux nous regardait,
En badauds curieux remplis d'impertinence.

» Le maître de poste de Kehl nous ayant assuré qu'il n'y avait point de salut sans passe-port ; & voyant que le cas nous mettait dans la nécessité absolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti ; à quoi les armes prussiennes que j'avais sur mon cachet, nous secondèrent merveilleusement. Nous arrivâmes à Strasbourg, & le corsaire de la douane & le visiteur parurent contens de nos preuves.

Ces scélérats nous épiaient,
D'un œil le passe-port lisaient,
De l'autre lorgnaient notre bourse ;
L'or qui toujours fut de ressource ;
Par lequel Jupin jouissait
De Danaé qu'il caressait ;
L'or par qui César gouvernait
Le monde heureux sous son empire ;
L'or plus Dieu que Mars & l'amour ;
Le même or fut nous introduire
Le soir dans les murs de Strasbourg, &c.

NOTE XXIII. Pag. 35.

Le tableau que fait Voltaire de l'état où il trouva le Roi auprès de Clèves, eſt peut-être un peu chargé; mais le fond eſt certainement vrai, & caractériſe la ſimplicité de ce Prince, qui feſait tout par lui-même & ne gâtait point ſes miniſtres.

„ De Strasbourg, dit Voltaire, il fut voir ſes états de la baſſe-Allemagne, & me manda qu'il viendrait incognito me voir à Bruxelles; nous lui préparions une belle maiſon; mais étant tombé malade dans le petit château de Meuſe, à deux lieues de Clèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui rendre mes très-humbles hommages. Maupertuis qui avait déjà ſes vues & qui était poſſédé de la rage d'être préſident d'une académie, s'était préſenté de lui-même, & logeait avec Algarotti & Kaiſerling dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un ſoldat pour toute garde: le conſeiller-privé Rambonet, miniſtre d'état, ſe promenait dans la cour en ſoufflant dans ſes doigts; il portait de grandes manchettes de toile ſale, un chapeau troué, une vieille perruque de magiſtrat, dont un côté entrait dans une de ſes poches & l'autre paſſait à peine l'épaule: on me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'état importante, & cela était vrai.

„ Je fus conduit dans l'appartement de Sa Majeſté; il n'y avait que les quatre murailles: j'apperçus dans un cabinet à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds & demi de large, ſur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu; c'était le Roi qui ſuait & qui tremblait ſous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, & commençai par lui tâter le pouls, comme

ſi j'avais été ſon premier médecin. L'accès paſſé, il s'habilla & ſe mit à table. Algarotti, Kaiſerling, Maupertuis & le miniſtre du Roi auprès des États-généraux, nous fumes du ſouper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'ame, de la liberté & des androgines de Platon.

„ Le conſeiller Rambonet était pendant ce tems-là monté ſur un cheval de louage; il alla toute la nuit & le lendemain arriva aux portes de Liége, où il inſtrumenta au nom du Roi ſon maître; tandis que deux mille hommes de troupes de Wéſel mettaient la ville à contribution. „

NOTE XXIV. Pag. 35.

La nouvelle de la mort de l'Empereur Charles VI arriva à Rheinsberg, dans un tems où le Roi était au lit & dans un accès de fièvre. Ses courtiſans qui ſavaient qu'il était déjà occupé avec ardeur des ſuites de cette mort, & qui connaiſſaient la vivacité de ſon tempérament, craignaient que cette nouvelle ne fit ſur lui une impreſſion nuiſible à ſa ſanté. On délibera longtems ſur la manière de la lui annoncer. Enfin on réſolut d'en charger ſon valet-de-chambre. Celui-ci prit beaucoup de précautions pour préparer le Roi. On vit qu'on s'était trompé; & qu'on pouvait s'épargner toutes ces craintes. On n'apperçut aucun changement ſur ſa phyſionomie, aucune altération dans ſes traits. Il lut les lettres de ſon envoyé à Vienne, & ſe fit répéter ce que le courier avait dit des circonſtances de cette mort. Après cela il ſe leva, fit écrire au général Schwérin & au Comte de Podewils, ſon miniſtre des affaires étrangères, de ſe rendre à Rheinsberg. Il eut avec eux des entretiens ſecrets, & auſſitôt on fit des préparatifs de guerre.

L'énigme paraiſſait d'autant plus inexplicable, que Frédéric II fut le premier à reconnaître Marie-Thérèſe, fille ainée de l'Empereur, comme légitime héritière de tous les états autrichiens. Il fit même aſſurer par écrit la cour de Vienne, qu'il était réſolu, comme il l'avait promis, à garantir la pragmatique-ſanction. En même tems il commandait à 30,000 hommes de ſe tenir prêts à marcher, & il feſait faire des recrues de tous côtés. Aucun de ſes généraux, ni de ſes miniſtres ne ſut un mot de ſon projet.

NOTE XXV. Pag. 40.

L'inſtruction qui fut remiſe entre les mains du Comte de Gotter, peut nous donner une idée de la manière dont ce Prince feſait traiter les affaires étrangères par ſes ambaſſadeurs. Elle porte ce qui ſuit:

„ Vous direz à la cour où vous êtes: 1°. que je ſuis prêt de garantir de toutes mes forces les états que la maiſon d'Autriche poſſède en Allemagne, contre quiconque voudrait les attaquer: 2°. que j'entrerai là-deſſus dans une alliance étroite avec la cour de Vienne, celle de Ruſſie & les puiſſances maritimes: 3°. que j'emploierai tout mon crédit à faire parvenir le Duc de Lorraine à la dignité impériale & à ſoutenir ſon élection *contra quoscunque*. Je pourrais même dire, ſans riſquer trop, que je me fais fort d'y réuſſir. 4°. Pour mettre la cour où vous êtes, en état & bonne poſture de défenſe, je lui fournirai d'abord en argent comptant deux millions de florins. Vous ſentez bien que pour des ſervices auſſi eſſentiels, il me faut une récompenſe proportionnée & une ſureté convenable pour le dédommagement de tous les riſques que je cours, & du rôle dont je veux bien me charger. En un mot c'eſt la ceſſion entière & totale de toute la Siléſie que je demande d'abord pour prix

de mes peines & des dangers que je veux bien risquer dans la carrière où j'entre, pour la conservation & la gloire de la maison d'Autriche.

FRÉDÉRIC.

NOTE XXVI. Pag. 41.

Ce Ludwig avait la réputation de trouver, d'expliquer, de contourner & même de fabriquer des titres.

NOTE XXVII. Pag. 41.

Le marquis de Beauveau, envoyé auprès de Frédéric pour le complimenter, croyait qu'il allait se déclarer contre la France, en faveur de Marie-Thérèse; qu'il voulait appuyer l'élection de François de Lorraine époux de cette Reine, & qu'il pouvait y trouver de grands avantages. Ce qui pouvait confirmer cette opinion, c'est que trois mois auparavant, il avait envoyé à Voltaire un écrit politique de sa façon, dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle & la déprédatrice de l'Allemagne.

Il partit le 15 décembre pour la conquête de la Silésie, avec la fièvre quarte. En montant à cheval il dit au marquis de Beauveau : *Je vais jouer votre jeu ; si les as me viennent, nous partagerons.*

Il a écrit depuis l'histoire de cette conquête; il l'a montrée toute entière à Voltaire, qui a transcrit les passages suivans :

„ Que l'on joigne à ces considérations des troupes „ toujours prêtes d'agir; mon épargne bien remplie, & „ la vivacité de mon caractère, étaient des raisons que

„ j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèſe Reine de „ Bohème & de Hongrie.....

„ L'ambition, l'intérêt, le déſir de faire parler de „ moi, l'emportèrent, & la guerre fut réſolue. „

Voltaire avait retranché ce paſſage en corrigeant l'ouvrage.

Les troupes étant aſſemblées près de Croſſen, le Roi ſe mit à la tête de l'armée & parla ainſi aux généraux & aux officiers.

MESSIEURS,

„ Je ne vous regarde pas comme mes ſujets; mais „ comme mes amis. Les troupes du Brandebourg ſe ſont „ toujours diſtinguées par leur bravoure, & ont donné „ dans pluſieurs occaſions des preuves de leur courage. „ Je ſerai préſent à toutes les expéditions. Vous com„ battrez ſous mes yeux, & je récompenſerai non-ſeule„ ment en père, mais encore en ſouverain, tous ceux „ qui ſe diſtingueront par leur zèle pour mon ſervice.

NOTE XXVIII. Pag. 48.

Voltaire étant un jour à Potzdam appuyé ſur une table de marbre, diſait en parlant du Roi : *Il reſſemble à cette table : dur & poli.*

Cette politeſſe de Frédéric n'était guère que pour les étrangers & ceux dont il voulait tirer quelques ſervices, ou qu'il avait intérêt de ménager. En général il aimait beaucoup à tourner les autres en ridicule, à leur montrer ſa ſupériorité ; & ſouvent même il diſait de but en blanc des duretés à des gens qui ne les méritaient pas. On en verra pluſieurs exemples dans les anecdotes de ſa vie privée.

Lorſque Frédéric vit à Breslau le magnifique collège des jéſuites de cette ville, bâti par l'Empereur Léopold, il s'écria : *Quelle folie ! faut-il s'étonner, après cela, que Léopold manquât ſi ſouvent d'argent pour payer ſes troupes ?*

NOTE XXIX. Pag. 50.

Le Roi fit diſtribuer de l'argent aux ſoldats qui avaient aſſiſté à cette action & écrivit au Prince Léopold la lettre ſuivante :

» Je vous remercie mille fois de la belle action que » vous venez de faire, & qui immortaliſera votre nom. » La reconnaiſſance que j'en ai ſera éternelle & redou- » blera l'amitié que j'ai toujours eue pour vous. Je ſalue » le Prince Charles & tous nos braves officiers ; dites- » leur de ma part, que je ne les oublierai de ma vie, » & que dans toutes les occaſions j'aurai ſoin de les » avancer préférablement aux autres. »

FRÉDÉRIC.

NOTE XXX. Pag. 51.

Voici deux lettres miniſtérielles qui furent écrites de Berlin à cette époque :

Lettre de Frédéric II à M. Dankelman ſon Miniſtre à Mayence.

Berlin, le 11 mars 1741.

» Malgré la modération avec laquelle j'ai agi juſqu'à » préſent à l'égard de la cour de Vienne ; quoique j'aie » fait tout mon poſſible dans différens tems, pour amener » un accommodement & engager cette cour à recon- » naître mes droits inconteſtables, ladite cour s'eſt com- » portée d'une manière bien différente à mon égard.

» Elle oublie tous les égards que les puiſſances ſe doivent
» les unes aux autres, même en tems de paix; & elle
» agit avec ſi peu de prudence & d'une manière ſi peu
» convenable, ſoit dans ſes écrits, ſoit dans ſes entre-
» tiens avec ſes miniſtres, qu'il n'y a point d'exemple
» d'une colère & d'une animoſité portées à un ſi haut
» point. Cependant comme je ſuis accoutumé à l'or-
» gueil de la cour de Vienne, & à l'indiſcrétion qui
» dirige ſa conduite envers les autres cours, même en
» tems de paix, j'ai mépriſé juſqu'à préſent cette con-
» duite inouie chez les nations ſages, qui, au milieu
» des plus grands débats, gardent toujours une certaine
» décence. Mais la cour de Vienne pouſſant les choſes
» à des extrémités horribles, & oubliant des droits reſ-
» pectés par les peuples les plus ſauvages, a envoyé
» dans mon camp des émiſſaires, des eſpions & des
» aſſaſſins, pour épier tous mes deſſeins, me trahir, me
» livrer aux partis ennemis, & même attenter à ma vie.
» Ce qui rend tous ces complots plus atroces, c'eſt
» l'aveu d'un aſſaſſin qui dit avoir été obligé de prêter
» ferment en préſence du Duc de Lorraine, dans le
» conſeil de guerre de la cour. J'ai eu peine moi-même
» à le croire. J'avoue que j'en ſuis fâché pour l'amitié
» que je porte au Duc de Lorraine; je n'aurais jamais
» cru qu'il eût été capable de ſe porter à des actions
» qui doivent couvrir de honte la cour de Vienne, aux
» yeux de tout l'univers. Cependant je me vois forcé
» de faire connaître des actions ſi peu convenables à
» la gloire de la maiſon d'Autriche, & à l'auteur d'un
» projet ſi condamnable. Et comme la choſe n'eſt malheu-
» reuſement que trop vraie & trop bien prouvée, j'ai
» voulu vous en donner avis, afin que vous le faſſiez
» ſavoir à la cour où vous êtes. »

Cette lettre, qui eſt imprimée dans pluſieurs recueils allemands, paraît réellement inconcevable. Eſt-il poſſible que le ſage Frédéric ait pu regarder une choſe comme prouvée, par l'aveu d'un miſérable qui aura voulu intéreſſer des puiſſances dans ſon crime, dans l'eſpoir chimérique de retarder peut-être le moment de ſon ſupplice, ou d'acquérir une célébrité qui fait ſouvent le dernier objet des vœux de ces ſortes de ſcélérats. En ſuppoſant un prince capable de tels complots, eſt-il probable qu'il prenne pour complice un conſeil de guerre tout entier ? Et peut-on ſe figurer que ce conſeil faſſe prêter à un ſcélérat, un ferment de la nature qu'on le ſuppoſe ici ? Lorſque deux princes ſont en guerre n'envoient-ils pas des eſpions les uns chez les autres ? N'en ont-ils pas même en tems de paix ? Frédéric n'en avait-il point dans le camp de ſes ennemis ? Eſt-il étonnant que parmi ces malheureux qui ſont toujours des ames de boue, il s'en ſoit trouvé un qui ait cru faire ſa fortune par un attentat de cette nature ?

Lettre de Frédéric II, à ſon envoyé à Ratisbonne, du 11 mars 1741.

» Ayant appris que la cour de Vienne, confondue
» par la juſtice de ma cauſe, & qui n'a plus aucune eſpé-
» rance d'engager d'autres puiſſances dans ſes querelles,
» a recours aux menſonges les plus groſſiers, qu'elle
» travaille à exciter contre moi tous mes voiſins, & qu'elle
» tâche de noircir ma conduite dans l'Empire & au dehors;
» voulant faire croire à tout le monde, que non content
» de faire valoir mes juſtes prétentions ſur la Siléſie, je
» veux encore faire naître des droits ſur pluſieurs autres
» ſouverainetés & états de l'Empire; diſant entr'autres

» que je l'ai déjà fait contre l'Électeur de Cologne, au » sujet de l'évêché de Hildesheim, & que j'ai exigé de » l'Évêque de Bamberg & Würzbourg une certaine » partie de ses états, en menaçant en cas de refus, de » m'en emparer les armes à la main : »

» En conséquence, j'ai jugé nécessaire pour mes in» rêts, de vous faire savoir par la présente, que tout » ce bruit qu'on a fait courir à cet égard, est absolu» ment faux; & que je n'y ai jamais pensé en aucune » manière. »

» Je ne désire rien tant que de pouvoir conserver la » paix & la bonne intelligence avec tous mes voisins, » & particulièrement avec ceux de l'Empire; & je suis » si éloigné de former sur les autres états des prétentions » injustes & chimériques, que je n'épargnerais point » ceux qui croiraient se faire un mérite auprès de moi, » en me découvrant des droits auxquels je n'aurais pas » pensé. Preuve de cela, c'est que dernièrement encore » j'ai fait confisquer un écrit & procéder criminellement » contre un auteur, parce qu'il avait tâché de prouver » les droits de ma maison sur toute la Lusace (*).

(*) On voit ici un trait tout-à-fait dans le caractère de Frédéric II. Prouver les droits de la maison de Brandebourg sur la Lusace, ne devait pas être assurément un crime à Berlin; si Frédéric avait des raisons de supprimer l'ouvrage, il devait du moins savoir gré à l'auteur de sa bonne intention : mais il s'agissait d'en imposer à l'Europe; il s'agissait de détruire toutes les idées désavantageuses, toutes les craintes que pouvait inspirer l'invasion subite de la Silésie; il s'agissait d'empêcher toutes les puissances de le regarder comme l'ennemi commun, & de se liguer pour le détruire. Quand il était question de choses de cette nature, Frédéric ne négligeait pas la moindre circonstance pour parvenir à son but.

» Vous

» Vous ne manquerez point de faire uſage de tout » ceci, à l'endroit où vous êtes, pour prévenir les in- » ſinuations malignes que mes ennemis veulent inſpirer » de tous côtés contre moi, dans le deſſein d'élever » autant de troubles qu'ils pourront, aux dépens de la » vérité & de tout ce qu'il y a de plus ſacré. »

NOTE XXXI. Pag. 51.

Frédéric regardait la diſcipline & la ſubordination comme l'eſſentiel dans la conduite d'une armée. Avec un cœur ſenſible il a fait, pour établir ou conſerver ces qualités, des actions qui paraîtront cruelles à bien des gens. Mais quand il était une fois perſuadé de la néceſſité d'une choſe, & qu'il avait fait ſon plan, il étouffait dans ſon ame tous les ſentimens qui auraient pu en arrêter l'exécution.

Dans la première guerre de Siléſie, le Roi voulant faire, pendant la nuit, quelques changemens dans le camp, défendit ſous peine de la vie, de garder à une certaine heure du feu ou de la lumière dans les tentes. Il fit lui-même la ronde. En paſſant devant la tente du capitaine de Zietern, il y apperçut de la lumière. Il entre & trouve le capitaine occupé à cacheter une lettre. Il venait d'écrire à ſa femme qu'il aimait tendrement. *Que faites-vous là*, lui dit le Roi, *ne ſavez-vous pas l'ordre ?* Zietern ſe jette à genoux & demande grace; mais il ne peut ni ne veut nier ſa faute. *Aſſeyez-vous*, lui dit le Roi, *& ajoutez à votre lettre quelques mots que je vais vous dicter.* L'officier obéit, & le Roi dicte: *Demain je périrai ſur un échafaud.* Zietern écrivit, & le lendemain il fut exécuté.

NOTE XXXII. Pag. 52.

Le Roi, qui croyait la bataille perdue, s'était ſauvé

jufqu'à Oppeln. Un houfard autrichien le pourfuit & était près de l'atteindre, lorfque tout-à-coup le Roi tourne fon cheval, laiffe approcher le houfard & lui dit: *Laiffe-moi, houfard, je t'en tiendrai compte.* Le houfard, reconnaiffant le Roi d'après des portraits, eft faifi de refpect & de furprife; il laiffe tomber fon fabre & répond: *Topo, après la guerre. A revoir*, dit le Roi. Ce houfard fut dans la fuite lieutenant-général au fervice de Pruffe, chef d'un régiment de houfards & chevalier du grand ordre du Roi de Pruffe. Il fe nomme Paul Werner.

NOTE XXXIII. Pag. 52.

Le maréchal Schwérin était entré en 1720 au fervice de la Pruffe, en qualité de général-major. Il avait été au fervice de la Hollande & du Duc de Mecklenbourg, & avait appris l'art de la guerre dans les Pays-bas & l'Allemagne, fous Marlborough & Eugène. Il fut bleffé à cette bataille.

NOTE XXXIV. Pag. 53.

Après la bataille, un général autrichien écrivit une lettre où il s'exprime ainfi fur le compte des Pruffiens:
» Je n'ai jamais vu de ma vie rien de fi excellent
» que l'armée pruffienne. Elle garde un ordre merveil-
» leux dans la bataille. Leurs rangs & leurs lignes étaient
» fi bien fermés, & les évolutions fe fefaient avec tant
» d'égalité & de précifion, qu'on eût dit qu'ils fefaient
» l'exercice à la parade. Leur feu était fi prompt & fi
» égal, qu'il reffemblait à des coups de tonnerre. »

Frédéric était caché dans un moulin près de Ratibor, fur les confins de la Pologne. Il était au défefpoir, couché fur un grabat, lorfqu'un de fes chaffeurs arriva du camp de Molwitz & lui annonça qu'il avait gagné la bataille.

Cette nouvelle lui fut confirmée un quart d'heure après par un aide-de-camp. Les mauvais plaisans ont répété à ce sujet ce qu'on a dit d'un général Français, qui s'était aussi caché dans un moulin pendant une bataille, où ses troupes furent victorieuses. *Il s'est couvert de gloire... & de farine.*

Maupertuis avait suivi le Roi à la bataille de Molwitz, non sur un âne, comme le dit Voltaire, mais sur un cheval. Il monta sur un arbre pour voir la bataille. Pendant qu'il était occupé à observer les deux armées, un parti de housards autrichiens s'avança à bride abattue vers l'endroit où il était. Le pauvre académicien, transi de frayeur, descendit de son arbre, & remonta sur son cheval, pour s'éloigner au plus vite; mais l'animal, qui avait appartenu à un housard, n'eut pas plutôt apperçu la troupe ennemie, qu'il prit le galop & courut, malgré les efforts du Président, rejoindre ses anciens camarades. Les housards, voyant le pauvre accadémicien transi de peur, lui ôtèrent l'habit verd dont il était couvert, lui prirent sa montre, sa bague, une tabatière d'argent, & le couvrirent d'un de leurs vieux manteaux, qui était en lambeaux. Heureusement il fut reconnu par le Prince de Lichtenstein qui l'avait vu à Paris, & qui le tira des mains des housards. (*Voyez la note suivante.*)

Après cette bataille le Roi dit dans une lettre au Prince d'Anhalt : *Il y a deux jours que je n'ai ni mangé ni dormi.*

NOTE XXXV. Pag. 61.

Marie-Thérèse répondit aux attentions du Roi, à l'égard de l'Évêque de Silésie, en lui renvoyant M. de Maupertuis, président de son académie.

NOTE XXXVI. Pag. 62.

Le Roi, étant à Glatz, apprit que la Comtesse de

Grun, femme d'un lieutenant-colonel de la garnifon, avait fait vœu de donner une belle robe à la Madone des jéfuites, fi le blocus de la ville était bientôt levé. Auffitôt il fit acheter de la plus belle étoffe que l'on pût trouver, en fit faire une robe de la taille de la Vierge & l'envoya aux jéfuites, en leur fefant dire qu'ayant appris le vœu inutile de madame la Comteffe & fachant fon monde auffi bien qu'elle, il ne voulait pas que Notre-Dame y perdit quelque chofe, & qu'ainfi il lui offrait en effet ce que madame de Grun avait promis envain. Les pères jéfuites, charmés de ce préfent, vinrent en cérémonie remercier Sa Majefté. Ils citèrent longtems ce trait & montrèrent la robe aux étrangers comme une preuve fenfible de la piété du Roi; on prétend même qu'ils conçurent quelqu'efpérance de voir un Prince fi dévôt à la Vierge, embraffer un jour la religion romaine.

NOTE XXXVII. Pag. 63.

On trouve l'anecdote fuivante dans une lettre de Pohrlitz, du 12 mars 1742.

» Le colonel Fouquet, étant entré à Cremfitz avec fix » compagnies de grenadiers, avait pofté une fentinelle » fur les murailles près de la maifon d'un curé. Le bon- » homme, fe trouvant incommodé par les fréquens *qui* » *va là* que cette fentinelle répétait à chaque inftant, » réfolut de dégoûter les foldats de ce pofte. Pour cet » effet il fe déguifa en diable, prit un mafque noir, » des cornes, des griffes, une queue de ferpent, des » pieds de vache, &c., & s'avança vers la fentinelle, » en grattant contre la muraille avec une fourche qu'il » avait à la main. Le grenadier, frappé de cette appa- » rition, refta cependant à fon pofte. Il fe tint coi, en » regardant fixément le prétendu diable, pour obferver

» ses mouvemens. Celui-ci, qui crut avoir réussi dans » son dessein, s'avança tout près du grenadier, & lui » présenta sa fourche en criant d'une voix rauque : *Tu » mourras de ma main.* Alors le soldat, surmontant toute » crainte, banda son fusil & se préparait à tirer sur le » prétendu démon. Celui-ci, ayant entendu craquer le » funeste instrument, se sauva au plus vîte. Le grenadier, » entièrement rassuré par cette retraite, suit le spectre » & le voit entrer dans la maison du curé ; aussitôt il » appelle ses camarades & leur conte la chose. On force » la porte du curé, & on le surprend avec ses habits » infernaux dont il n'avait pas eu le tems de se défaire. » On se saisit de lui, on le mène au premier corps-de-» garde, & le lendemain il fut conduit à la grand-garde » avec ses habits de diable, à la vue de toute la ville. » Le clergé fit beaucoup de bruit, mais le Général lui » fit comprendre que ce curé s'était comporté d'une façon » indigne de son état. Enfin ce pauvre prêtre fut con-» damné à être enfermé pendant quelque tems dans un » couvent, & le clergé fut obligé de payer 90 ducats » d'amende. On distribua cet argent aux soldats pour » avoir des guêtres ; & ils disaient en plaisantant, que » le diable avait pris soin de leur chaussure. »

NOTE XXXVIII. Pag. 65.

Extrait des préliminaires.

ART. I. Il y aura une paix inviolable entre le Roi & l'Impératrice.

II. Les deux parties contractantes ne donneront aucun secours aux ennemis de l'une & de l'autre, & ne feront avec eux aucune alliance qui puisse être contraire à ces préliminaires, & dérogeront même à celles qui pourraient avoir été faites par le passé, en tant qu'elles

NOTE XL. Pag. 73.

Extrait de la convention de Klein-Schnellendorf, signée le 9 octobre 1741.

1°. Il est libre au Roi de Prusse de prendre la ville de Neisse par manière de siège.

2°. Le Commandant aura ordre de remettre la place après un siège de 15 jours.

5°. Après cette prise Sa Majesté le Roi de Prusse n'agira plus offensivement ni contre la Reine de Hongrie, ni contre le Roi d'Angleterre, ni contre aucun des alliés présens de la Reine jusqu'à la paix générale.

6°. Le Roi de Prusse ne demandera jamais plus de la Reine de Hongrie que la basse-Silésie avec la ville de Neisse.

7°. On tâchera de faire un traité définitif vers la fin du mois de décembre qui vient.

8°. Le Comte de Neuperg a déclaré au nom de la Reine de Hongrie, qu'elle cédera sans difficulté au Roi de Prusse, par le traité à faire vers la fin du mois de décembre prochain, toute la basse-Silésie jusqu'à la rivière de Neiss, la ville de Neisse inclusivement, & de l'autre côté de l'Oder jusqu'aux limites ordinaires du duché d'Oppeln, avec toute souveraineté & indépendance.

9°. Le 16 de ce mois le maréchal de Neuperg se retirera avec toute son armée vers la Moravie, & de là où il voudra.

10°. Le château d'Ottmachau sera vidé en même tems que l'armée de la Reine se retirera.

12°. Une partie de l'armée du Roi de Prusse prendra les quartiers d'hiver dans la haute-Silésie jusqu'à la fin du mois d'avril 1742.

17°. De part & d'autre on fera sortir quelques petits

partis pour continuer les hostilités *pro forma*; & on conviendra pendant l'hiver de quelle manière s'y prendre le printems futur, en cas que le traité ou la paix générale n'ait pu se faire avant ce tems-là.

18°. Ces présens articles seront gardés comme un secret inviolable.

NOTE XLI. Pag. 76.

Cet ouvrage est de LUDWIG, & a pour titre: *Catholica religio in tuto ; vicinia regni Poloniæ in tuto, vindicatis Silesiæ Ducatibus adversus austriacam vim.*

NOTE XLII. Pag. 76.

Le titre de cet ouvrage est : *Summaria recensio pretentionum sacræ regiæ majestatis Prussiæ, sacri romani Imperii Electoris & Marchionis Brandeburgensis, in quibusdam Silesiæ & Lusatiæ tractibus, filo historico deducta, interprete Rudolph. August. NOLTENIO, &c.*

NOTE XLIII. Pag. 82.

Le Roi étant à Pirmont, envoya à Cassel le général Comte de Schmettau, demander en mariage la fille unique du Landgrave, Marie-Amélie, pour le Margrave Charles de Brandebourg. Elle fut accordée; mais sa mort qui arriva le 19 novembre 1744, empêcha la célébration.

NOTE XLIV. Pag. 84.

Le prix excessif des denrées peut donner une idée de l'état où se trouvèrent les assiégés. On payait 22 sols la livre de chair de cheval; & il y eut 8000 chevaux de mangés. Un lièvre coutait 45 liv., une oie 24 livres, soixante œufs quinze francs, une vache 20 louis, un bœuf 50 louis, &c.

NOTE XLV. Pag. 87.

Ce traité d'union comprend quatre articles.

Par le I, on détermine le but du traité, qui eſt la conſervation & le maintien de la paix en Allemagne.

Le II dit que les alliés ſe réuniront auprès de l'Impératrice, pour l'engager à reconnaître l'Empereur.

Le III parle d'arranger les conteſtations au ſujet de la ſucceſſion d'Autriche & d'établir une trève en Allemagne.

Le IV porte la garantie réciproque de tous les états que poſſèdent les parties contractantes.

Le V promet aſſiſtance & ſecours mutuel, à celle des parties contractantes qui ſerait attaquée dans ſes états à cauſe de cette union.

NOTE XLVI. Pag. 88.

Dans cet écrit le Roi donne pour raiſon de ſa conduite, la néceſſité d'appaiſer les troubles de l'Empire, d'y rétablir l'ordre & la paix, d'y remettre les loix en vigueur. Il y reproche à la Reine de Hongrie les cruautés que ſes troupes ont exercées dans les provinces héréditaires de l'Empereur, le deſſein de détruire la liberté germanique & de donner des fers à l'Allemagne; il dit que depuis un ſiècle la maiſon d'Autriche a pris pour principe fondamental de ſa politique, de ſoumettre tous les Princes de l'Empire ſous le joug du deſpotiſme, *& il apporte pour exemple la conduite de la cour de Vienne depuis deux ans.*

L'Allemagne, dit-il, eſt inondée de troupes étrangères que l'on a entretenues à grands frais, aux dépens d'un grand nombre de Princes de l'Empire, qui ne prennent aucune part à ces différends. On a fait paſſer des armées nombreuſes par des provinces neutres de l'Empire, ſans

avoir envoyé auparavant des lettres de réquisition, selon l'usage. La Reine a conclu des alliances pour dédommager certaines puissances des grands secours extraordinaires qu'elles lui fournissent. Ses généraux ont voulu s'emparer de force des villes impériales; ses ministres ont travaillé à détacher du chef de l'Empire, les Électeurs & les autres Princes, par des promesses, des menaces & autres voies illicites. On a voulu jetter du ridicule & du mépris sur la personne sacrée de l'Empereur. Le but de la cour de Vienne est de ravir de force la couronne impériale, pour la mettre sur la tête d'un Prince qui ne réside pas même dans l'Empire. Ce serait une honte pour les Électeurs, que la Reine de Hongrie les privât de la liberté de l'élection & des droits dont ils ont toujours joui, selon la constitution de l'Empire, &c.

NOTE XLVII. Pag. 89.

Article secret de l'union de Francfort, publié par la cour de Vienne, & nié par celle de Prusse.

D'autant que l'éloignement que la cour de Vienne & ses alliés ont témoigné jusqu'à présent, pour le rétablissement du repos & de la tranquillité dans l'Empire, ne donne que trop de sujet de craindre que bien loin de se prêter à des voies amiables conformément au but du traité entre.... Elle, on rejettera ou éludera tout au moins l'effet que l'on devait s'en promettre; il sera indispensable de recourir à des moyens plus forts & plus efficaces; S. M. le Roi de Prusse, toujours animé du désir de coopérer à la pacification de l'Allemagne, après mûres reflexions, a considéré qu'il ne pouvait point y avoir d'expédiens plus courts & plus décisifs que de promettre & de s'engager, ainsi qu'elle promet & s'engage par le présent article séparé,

de fe charger de faire l'expédition de la conquête de toute la Bohême, & de mettre en poffeffion de cette couronne Sa Majefté Impériale, & de la lui garantir pour elle, fes fucceffeurs & fes héritiers à l'infini : S. M. Impériale touchée de la plus vive reconnaiffance, cède à cette condition, dès à préfent, à S. M. Pruffienne irrévocablement & à perpétuité pour elle, fes héritiers & defcendans à l'infini, de la manière la plus forte & la plus authentique, les droits qui lui appartiennent fur les cercles, feigneuries & villes ci-après nommées, favoir, la ville & tout le cercle de Kœnigsgrætz en fon entier. En outre S. M. Impériale cède à S. M. le Roi de Pruffe les cercles de Bunzlau & de Leutmeritz; enforte que tous les pays qui fe trouvent fitués entre les frontières de la Siléfie & la rivière de l'Elbe, ainfi que depuis la ville & le cercle de Kœnigsgrætz jufqu'aux confins de la Saxe, appartiendront à S. M. le Roi de Pruffe; de manière que le cours de l'Elbe fera la barrière des deux états : ainfi ce qui fe trouvera fitué fur l'autre bord de cette rivière, & en-dedans de la Bohême reftera à S. M. Impériale; quand même ce ferait des dépendances des cercles cédés à S. M. Pruffienne, à l'exception de la feigneurie & ville de Partuwitz, & de la ville de Collin, que S. M. Impériale cède dès à préfent à S. M. Pruffienne pour elle, &c. S. M. Impériale s'engage à la même fufdite condition, dès à préfent, de garantir à S. M. Pruffienne, pour elle, &c. les pays qu'elle lui a cédés ou lui cède en vertu de ce préfent article; bien entendu que la Bohême, fur le pied qu'elle doit demeurer à S. M. Impériale, ne pourra plus être fufceptible d'aucun démembrement. De plus S. M. Impériale cède à la même fufdite condition à S. M. Pruf-

fienne irrévocablement & à perpétuité pour elle, &c. les droits qui lui appartiennent fur la haute-Siléfie. Elle s'engage en outre de la lui garantir, auffitôt que S. M. Pruffienne en aura fait la conquête & s'en fera mife en poffeffion; de même que S. M. Pruffienne promet de garantir à S. M. Impériale la haute-Autriche pour elle, &c. auffitôt que S. M. Impériale en aura fait la conquête, & s'en fera mife en poffeffion, &c.

Ce n'eft pas la feule fois dans cette guerre que les puiffances nièrent des démarches qu'on leur attribuait. Charles VII fe trouvant dans un befoin preffant, avait propofé de fécularifer quelques évêchés & chapitres, tels que Salzbourg, Paffau, &c. & de s'emparer de leurs biens. Ce deffein le rendit l'objet du courroux du Pape & du clergé. Il ne trouva d'autre moyen pour les appaifer que de déclarer que cette idée ne lui était jamais venue. Louis XV, que la guerre obligeait à mettre de nouveaux impôts, défirait la paix; le cardinal de Fleuri écrivit, dit-on, au général Kœnigsek, la lettre dont nous avons parlé, où il s'excufait & rejettait la conduite de la cour de France fur le maréchal de Belleisle. En effet on montra une lettre de cette nature; mais le Cardinal nia publiquement qu'il eût jamais écrit rien de femblable. Voltaire dit dans le *fiècle de Louis XV*, que ce défaveu ne trompa perfonne.

NOTE XLVIII. Pag. 100.

Il eft aifé de s'imaginer qu'un corps de troupes pourfuivi par une armée confidérable & par des effaims de troupes légères, obligé de traverfer un pays plein de montagnes, par des chemins incommodes, & dans une faifon

faiſon pluvieuſe, ne peut faire une telle retraite ſans beaucoup de difficultés & de pertes. Il faut cependant que le Roi n'ait pas jugé le mal ſi grand qu'on ſe l'imaginait généralement; car il parut ſi content de la conduite du général de Naſſau qui avait couvert la marche, que dès qu'il arriva au camp, il ôta ſon propre cordon de l'aigle noir & le lui paſſa au cou.

Note XLIX. Pag. 101.

Dans cet écrit on aſſure aux Hongrois qu'on n'a autre choſe en vue dans cette guerre, que le maintien de la paix dans l'Empire & le ſoutien de la dignité impériale: que le Roi de Pruſſe ne ſonge point à faire de nouvelles conquêtes, ni à s'enrichir aux dépens de l'Impératrice-Reine : que toute cette guerre ne regarde que le bien de l'Empire, & point du tout le royaume de Hongrie. En conſéquence on eſpère que la noble nation hongroiſe ne ſe portera point à des hoſtilités & des ravages contraires à la bonne amitié & à la bonne intelligence qui doit régner entre des voiſins; on prie enſuite la nation de ne point faire d'incurſions, ni de ravages dans les états de Sa Majeſté, & on l'aſſure, ſi elle veut y conſentir, qu'elle n'a rien à craindre des troupes pruſſiennes; que ſi au contraire elle ſe porte à quelques hoſtilités, on exercera contre le royaume de Hongrie & ſes habitans tout ce que permettent de juſtes repréſailles, &c.

Note L. Pag. 102.

La Reine rappelle dans cet écrit aux habitans de la Siléſie, la douceur & la bonté avec leſquelles ils ont été gouvernés par ſes prédéceſſeurs; elle leur promet les mêmes ſoins, les mêmes égards, la même douceur. Elle promet de les ſoutenir dans tous leurs droits & privi-

lèges ; offre d'écouter toutes leurs plaintes, & de redreffer tous les griefs qu'ils pourraient lui préfenter ; & elle promet fa protection & fes graces particulières à ceux qui fe diftingueront par leur zèle & leur attachement à fon fervice. Elle défendit auffi d'obéir aux lettres avocatoires que le Roi publia dans le même tems.

NOTE LI. Pag. 102.

La réponfe du Roi eft à peu près de la même nature que celle de la cour de Vienne. On y prodigue aux Siléfiens les careffes & les menaces ; & on déclare qu'on regardera comme des traîtres tous ceux qui entretiendront quelque correfpondance ou intelligence avec les ennemis du Roi.

NOTE LII. Pag. 106.

Lettre d'un officier pruffien fur la bataille de Landshout.

» Pour vous mettre au fait de la petite action de » Landshout, dont vous me demandez le détail, il faut » que je remonte plus haut, & vous faffe fouvenir, que » le colonel Winterfeld, ayant été rappellé de la haute- » Siléfie, fut détaché de l'armée du Roi avec 1500 hou- » fards & quatre bataillons de grenadiers, vers les mon- » tagnes de Schmiedeberg & Hirfchberg, pour faire tête » à une troupe de Bofniaques & de Lycaniens, qui y » ravageaient le pays. Il les atteignit bientôt, les défit » & les difperfa totalement ; mais les ennemis en furent » fi piqués, qu'ils réfolurent de prendre leur revanche » le plutôt qu'il ferait poffible, d'autant plus que leur » but principal était de percer avec toute leur armée » par Landshout & ce pays montagneux limitrophe de » la Bohème. On chargea de cette expédition le lieute-

» nant-général Comte de Nadafti, qui avait fous lui le
» Prince Efterhafi & le colonel Patafchutz, commandant
» de la troupe Bofniaque, fi maltraité par le colonel
» Winterfeld. Ce dernier ne refpirait qu'une vengeance
» meurtrière, & avait juré par tous fes faints, qu'il pren-
» drait les Pruffiens ou fe ferait prendre : engagement
» dont il a rempli une partie comme vous allez voir.

» Pendant que l'ennemi fefait fes difpofitions & qu'il
» avait pris pofte à Friedland & Schœmberg, Winterfeld
» s'avança de Hirfchberg vers Landshout, tandis que
» le lieutenant-général du Moulin marchait vers le même
» endroit avec deux bataillons de grenadiers, dix efca-
» drons de Mœllendorf, dragons, & 300 houfards de
» Schweidnitz. Le 20 mai Winterfeld s'établit à Lands-
» hout. Les dix efcadrons, commandés par le major-gé-
» néral de Stille, fe cantonnèrent à Giesmandorf, &
» du Moulin à Reichenau avec les grenadiers & les
» houfards. Les premiers à un mille, les autres à deux
» milles de Landshout.

» On y féjourna le 21, parce que l'ennemi ne remuait
» point, & que nos avis portaient que fon deffein était
» de nous donner le change pour tomber fur le magafin
» de Schweidnitz, où il n'y avait que deux bataillons.
» Le Lieutenant-général s'aboucha, le 22, avec Stille &
» Winterfeld, fur le parti qu'on aurait à prendre ; &
» on convint que le Lieutenant-général, avec les dragons,
» grenadiers & houfards qu'il avait amenés, s'appro-
» cherait le lendemain de Schweidnitz, pendant que
» Winterfeld, avec quatre bataillons & 1400 houfards,
» continuerait d'obferver ce qu'il y avait d'ennemis à
» Schœmberg & Friedland.

» Le 23, à 3 heures du matin, Winterfeld envoya
» un chaffeur au général de Stille, le prier de fufpendre

» ſa marche, parce qu'il avait des raiſons pour croire
» qu'on viendrait l'attaquer; mais il lui fit dire en même
» tems de ne pas quitter ſes quartiers juſqu'à ce qu'on
» ſerait mieux éclairci, ce dont il ne manquerait pas
» de l'avertir, en cas que ſa préſence devînt néceſſaire.
» Stille envoya d'abord le même meſſager à du Moulin.
» Il fit ſonner à cheval, ſortit de ſes cantonnemens,
» forma ſes eſcadrons ſur le grand chemin de Landshout,
» & attendit des avis plus précis. Entre 5 & 6 heures
» on crut entendre quelques coups de canon, mais fai-
» blement & à grands intervalles, le vent contraire nous
» dérobant le bruit des décharges. Cependant Winterfeld
» était attaqué dans toutes les formes. Il était ſorti de
» Landshout à la petite pointe du jour avec trois ba-
» taillons, pour ſe poſter ſur les hauteurs qui ſont immé-
» diatement devant la ville du côté de Liebau & de
» Griſſau, par où l'ennemi devait néceſſairement venir;
» ſes houſards campaient en avant, près de Reichen-
» Hennersdorf, & étaient à cheval au front de leur
» camp, lorſqu'ils virent défiler vis-à-vis d'eux un gros
» de houſards avec quelqu'infanterie & grand nombre
» de pandours. La partie n'étant point égale pour nos
» houſards, ils furent obligés de ſe replier vers nos grena-
» diers; ſur quoi les pandours, ſe gliſſant par le village,
» entrèrent dans le camp abandonné & mirent le feu
» aux huttes de paille, pendant que d'autres troupes
» de houſards & d'infanterie continuaient à ſe couler
» le long de la montagne, derrière les grenadiers, à
» cauſe que ceux de l'ennemi étaient du triple plus forts
» & ſoutenus de l'infanterie hongroiſe; auſſi celle-ci,
» dans la perſuaſion que Winterfeld plierait toujours,
» s'aviſa de deſcendre dans la vallée, & fit mine de
» l'attaquer ſur les hauteurs. Elle avait du canon &

„ s'avançait en affez bon ordre, lorfque Winterfeld fit
„ à fon tour defcendre à fa rencontre les houfards, du
„ canon & quelques compagnies de grenadiers, lefquels
„ fefant un feu réglé par pelotons, réuffirent fi bien,
„ qu'un bataillon de Haller hongrois fe retira en con-
„ fufion & que l'autre fe jetta derrière un rideau pour
„ fe mettre à couvert. Cependant ils ne quittèrent pas
„ tout-à-fait la partie; mais ils fe réunirent en ordre de
„ bataille au pied de la montagne par laquelle ils étaient
„ venus. D'un autre côté, les pandours gagnèrent un
„ petit bois vis-à-vis les hauteurs du flanc de nos ba-
„ taillons, & tuèrent & bleffèrent quelque monde. Ils
„ eurent même l'audace de grimper ces hauteurs à quatre
„ pattes, de lâcher leurs coups à brûle-pourpoint, &
„ de fe rejetter enfuite en-bas où ils n'avaient rien à
„ craindre. Un parti de Tolpatfches & de houfards paf-
„ fèrent en même tems les fauxbourgs de Landshout &
„ fe répandirent fur les collines de l'autre côté de la
„ ville; de forte que les affaires ne prenaient pas un
„ trop bon tour, nos grenadiers n'ofant pas s'éloigner
„ de leur pofte, ni les houfards fe remettre en activité.
„ Ce fut donc très à propos que le major-général de
„ Stille arriva avec fes dragons. Le premier effet de
„ cette arrivée fut que dès que leur tête parut, tout
„ ce qui était déjà en-deça de la ville fe replia vers
„ le gros de la troupe, & que l'infanterie ennemie quitta
„ tout de bon la vallée pour fe remettre fur la crête
„ de la montagne, en fe couvrant de trois lignes de
„ houfards qui fefaient au-delà de 300 chevaux. Dès
„ que les dragons eurent paffé les fauxbourgs & joint
„ le bataillon de Winterfeld, on les rangea en bataille
„ fur l'aile droite vis-à-vis de l'ennemi. Nos houfards
„ furent mis fur une ligne devant les dragons, & le

O 3

„ signal s'étant donné, on s'ébranla; puis on s'élança à „ toute bride en descendant les hauteurs sur lesquelles „ nous étions, & en remontant à pleine course celle où se „ tenait l'ennemi. Les housards autrichiens ne voulurent „ point faire l'expérience de l'impétuosité de ce choc „ & regagnèrent le sommet de la montagne, dans l'es„ pérance que leur infanterie & leurs pandours, postés „ dans les bois, nous arrêteraient par leur feu. Mais „ quoique ceux-ci fissent sur nous une décharge géné„ rale, & que la montagne que nous montions fût escar„ pée, nous ne nous arrêtâmes point & nous y fûmes „ aussitôt que les fuyards, de sorte que tout fut en„ foncé & culbuté. Cinq cens furent sabrés; soixante „ & deux, parmi lesquels se trouva le colonel Patafchutz, „ furent faits prisonniers, & le reste entièrement dis„ persé. Nous les poursuivîmes jusques dans la plaine de „ Grissau, & nous aurions pris tout le gros détachement, „ si les étangs, digues & autres défilés qui sont près de „ l'abbaye, ne nous eussent empêchés de pousser notre „ pointe. On a trouvé & ramassé au-delà de mille fusils, „ sabres, &c. le long du chemin de leur fuite, & les „ paysans nous ont rapporté depuis, que Nadasti avait „ envoyé en Bohème vingt-trois chariots chargés de „ blessés.

„ Après ce coup, nous sommes restés tranquilles à „ Landshout jusqu'au 26; mais apprenant que la tête „ de l'armée ennemie entière, tant autrichienne que „ saxonne, n'était qu'à une grande lieue de nous, nous „ nous sommes retirés la nuit du 27 à Schweidnitz, „ sans être inquiétés dans notre retraite, &c. „

NOTE LIII. Pag. 108.

Du camp sous Schweidnitz, 29 mai 1745.

A cette bataille, le Prince de Prusse, frère du Roi, marchait au milieu du feu à la tête de sa brigade; le Marquis de Valori, envoyé de France, qui était auprès du Roi, en paraissant étonné, le Prince répondit : *On ne saurait être mieux qu'avec de tels camarades; mais il faut leur montrer que l'on est digne d'eux.*

On lit dans Voltaire : „ Cet officier (La Tour) ren„ contra le Roi de Prusse au fond de *la basse-Silésie du* „ *côté de Ratibor*, dans une gorge de montagne, près „ d'un village, *Frideberg*. C'est là qu'il vit remporter à ce „ monarque une victoire signalée contre les Autrichiens. „

Un auteur allemand remarque, au sujet de ce passage, que Frideberg est au pied des montagnes de Bohème, dans la basse-Silésie, & Ratibor dans la haute-Silésie, sur l'Oder, à plus de 40 lieues de Frideberg.

Le Roi avait dit à La Tour, avant la bataille : *Vous voulez donc voir, à qui restera la Silésie ? Non*, répondit La Tour, *je veux seulement être témoin de la manière dont Votre Majesté punit ses ennemis & défend ses états.*

A la fin de cette bataille, le général Gosler, à la tête du régiment de Bareith dragons, fit une attaque vraiment héroïque. Le Roi, pour récompenser ce régiment, lui donna un diplôme dans lequel toutes les circonstances de cette attaque sont détaillées, & où tous les officiers qui y ont contribué sont nommés aves des éloges dignes de leur bravoure. Ce diplôme est toujours gardé par le Commandant du régiment.

Le major de Chasot, qui était alors dans ce régiment, se distingua particulièrement. Le Roi, pour le récompenser, ajouta à ses armes l'aigle prussienne, avec les mots *Friedberg* 76, pour marquer le nombre de drapeaux que l'on avait pris sur les ennemis dans cette bataille.

Dans la même bataille, on prit quelques généraux, parmi lesquels il se trouvait un nommé *Rœmer* (mot allemand qui signifie *Romain*). Le lendemain de la bataille, ils furent tous invités à dîner chez le Roi. *A présent*, dit le Roi, *que j'ai battu une fois votre armée, je vous battrai par-tout où je vous trouverai.* Le général Rœmer répondit : *Sire, Annibal battit quatre fois les Romains, mais la cinquième il fut battu, & la guerre fut terminée. Oui*, répondit Frédéric, *mais Annibal ne commandait pas des Prussiens, & il n'avait contre lui que des Romains* (*).

Réflexions d'un officier prussien sur la bataille de Hohen-Friedberg.

On ne peut que louer infiniment la conduite que le Roi de Prusse a tenue avant & le jour de cette mémorable action. La situation des affaires demandait quelqu'évènement décisif. En se tenant sur la défensive, & se bornant à empêcher les ennemis de pénétrer en Silésie à travers les montagnes, il aurait été obligé de sacrifier bien du monde & d'énerver ses provinces & ses finances, parce que son armée aurait été obligée de subsister

(*) Pour bien sentir cette réponse, il faut se souvenir que le mot ROEMER dont le Roi se servit en allemand pour désigner les ROMAINS, faisait allusion au nom du Général.

à ses propres dépens; & tout cela encore au risque de ne pas réussir, car l'ennemi était supérieur ou passait pour l'être. Il avait derrière lui toutes les forces de la Bohême; & supposé même que la campagne eût pu se passer en petite guerre, son expérience dans ce genre d'escrime & la supériorité de ses troupes légères, ne nous fesaient pas espérer par-tout des succès égaux. Il faut de plus ajouter à ces considérations, que le Roi, ayant besoin de toutes ses troupes pour faire tête au Prince Charles de Lorraine & au Duc de Weissenfels, devait abandonner les hauteurs de Silésie, d'où le corps des insurgens pouvait se répandre par-tout & rendre notre subsistance très-difficile; d'autant plus qu'il venait de surprendre la forteresse de Cosel. Il était donc absolument nécessaire d'amener le plutôt possible les ennemis à une bataille, afin de parvenir au but désiré, c'est-à-dire, de les chasser de la Silésie & de transporter le théâtre de la guerre en Bohême. Ainsi le Roi fit un coup de maître, en feignant de craindre la supériorité de l'armée combinée, & en fesant courir le bruit qu'il ne l'attendrait point dans le voisinage de Schweidnitz, mais qu'il prendrait un poste sûr entre Breslau & Glogau, sur la rivière de l'Oder, pour la commodité de ses convois. En conséquence de ces faux bruits, il fit évacuer les montagnes, la haute-Silésie & le pays de Glatz, rassembla tous ces différens corps, & se tint clos & couvert dans son camp entre Schweidnitz & Striegau, usant de toutes les précautions imaginables, pour dérober à la connaissance de l'ennemi & ses véritables desseins & le nombre de ses troupes; bien persuadé que le Prince Charles une fois descendu dans la plaine, il ne tiendrait qu'à nous de le forcer à en venir aux mains.

L'évènement a justifié le sage parti que le Roi a pris;

& s'il faut être grand capitaine pour imaginer de beaux projets & pour en dreſſer les plans, il ne faut pas l'être moins pour mettre les mouvemens à profit dans l'exécution & agir avec vigueur & dextérité. C'eſt en cela que Frédéric a fait connaître encore l'étendue de ſes lumières. Lorſqu'il vit que ſon ſtratagème réuſſiſſait & que le Prince Charles & le Duc de Weiſſenfels donnaient dans le panneau, il ſaiſit le moment favorable avec une promptitude merveilleuſe; & ſuppoſant avec raiſon que l'armée combinée, deſcendue des montagnes avec le ſoleil couchant, n'aurait pas le tems de s'arranger pendant la nuit, il l'attaque & la ſurprend au lever de l'aurore & remporte une victoire complète.

Il n'en eſt pas de même de l'armée combinée & de ſa conduite. La cour de Vienne, dans le deſſein de reprendre la Siléſie, avait cru pouvoir terminer la guerre dans cette ſeule campagne.

Je ne prétends pas décider ſi l'endroit par lequel le Prince Charles entama la Siléſie, était ou non, le plus convenable à ſes deſſeins. C'eſt à ceux qui ont plus d'expérience que moi dans cette grande partie de la guerre, à décider cette queſtion. Cependant il me ſemble que la Saxe étant entièrement dans les intérêts de la cour de Vienne & preſque ſur le point d'éclater contre nous, on ne pouvait mieux choiſir que de nous attaquer de ce côté, & qu'on n'a manqué que dans la manière de s'y prendre. N'aurait-il pas été plus à propos de ne pas ſe preſſer de deſcendre ſitôt les montagnes? N'aurait-on pas mieux fait de s'établir le long de la Luſace, de nous donner des inquiétudes perpétuelles, & de faire pendant ce tems-là agir de tous côtés les troupes légères, pour nous harceler & rendre nos convois plus difficiles?

On m'objectera qu'une grande armée, comme celle du Prince Charles, était difficile à nourrir, & qu'en suivant ces idées, le Prince risquait de manquer du nécessaire, parce que ses magasins de Bohème n'étaient pas trop bien pourvus.

Mais tout le monde sait que la Saxe avait assez de quoi fournir, que cette puissance n'attendait qu'un moment favorable pour lever le masque, & qu'elle tenait un train d'artillerie tout prêt pour le prétendu siège de Glogau; ainsi que perdait-on à jouer au plus sûr, en nous tenant quelque tems en échec, & en sortant ensuite tout-à-coup par un autre débouché, plus haut ou plus bas? Car il nous aurait été presqu'impossible de faire face à tous ces débouchés, à moins que de diminuer nos forces, qui, indépendamment de cette raison, n'auraient été que trop dispersées par les fréquentes escortes & détachemens, si les troupes hongroises avaient bien fait leur devoir. Mais peut-être que le Prince de Lorraine avait des ordres précis du conseil de guerre de Vienne, de brusquer les affaires & de tenter la fortune d'un combat? Dans ce cas, la faute retombe encore sur lui. Car apparemment le conseil de guerre ne donnait ces ordres, que conséquemment aux rapports que le Général fesait à la Cour de la situation des deux armées: & lui, de son côté, s'était tellement aveuglé sur les avis faux, mais flatteurs, de notre diligence à éviter sa rencontre, qu'il ne prit pas le tems de s'en défier, & se fonda sur des suppositions dont lui & sa Cour furent les dupes.

Tout ceci cependant n'est rien en comparaison de ce qu'il fit la veille du combat. Il sortit des gorges des montagnes vers le soir; & nous savons de bonne part, que plusieurs régimens de son armée n'arrivèrent dans la plaine que bien avant dans la nuit, lorsque nous

étions déjà en pleine marche pour aller l'attaquer. Pourquoi ne fit-on pas cette manœuvre de meilleure heure? on aurait eu le tems de se mettre en bataille, & l'on n'aurait pas mal fait de s'y tenir pendant toute la nuit. Au lieu de cela, on arrive au milieu des ténèbres qui empêchent les arrangemens néceſſaires; on met les chevaux au piquet & on prend du repos, comme ſi l'ennemi était éloigné de vingt lieues. Je paſſe ſous ſilence ce qu'on dit d'un dîner trop long que le Prince doit avoir donné ce jour-là au Duc de Weiſſenfels, & qui ſuſpendit, dit-on, pour quelques heures, l'activité des généraux; j'aime mieux attribuer cette anecdote à la malice des ennemis du Prince.

Au reſte, je n'ignore pas qu'on rejette la cauſe du malheur que produiſit cette ſécurité déplacée, ſur le peu de vigilance du général Nadaſti. Mais il eſt sûr que la ſituation de notre camp & nos précautions empêchaient ce général de nous obſerver de près: circonſtance ſeule qui aurait dû faire penſer au Prince de Lorraine que les choſes n'étaient pas telles qu'il ſe les imaginait.

D'un autre côté toute l'armée avait la tête pleine de préjugés ſur le compte des Pruſſiens. On répétait ſans ceſſe aux ſimples ſoldats que les Pruſſiens, affaiblis & découragés par la dernière campagne, lâcheraient pied par-tout, & que les Autrichiens n'auraient d'autre peine que de piller à leur gré la Siléſie. Que durent penſer ces gens endormis par ces idées flatteuſes, lorſqu'à leur réveil ils virent devant eux une armée formidable de ces mêmes Pruſſiens, qui, loin de ſe faire relancer, avançaient d'une contenance ferme & d'un pas rapide, pour leur faire ſentir le contraire? De pareilles ſurpriſes ſont toujours funeſtes; & s'il eſt bon d'inſpirer quelquefois de la confiance au ſoldat, on ne doit pas du moins la

fonder fur des principes dont l'illufion peut fe diffiper fi promptement. Dans ce cas même les Autrichiens n'avaient pas pour eux l'expérience. Nous les avions battus dans plus d'une rencontre; & dans celle-ci ils fe trouvèrent bientôt à même de fe convaincre que les idées dont les berçaient leurs généraux, n'étaient que des chimères. Les généraux eux-mêmes furent pris au dépourvu, les foldats furpris & conflernés; que pouvait-on attendre d'une telle fituation, finon la confufion & la défaite?

Il faut cependant rendre juftice à ces mêmes généraux, & dire qu'ils firent des efforts dignes de gens de cœur & de réfolution, en tâchant de mettre à profit & le terrain & leurs forces. Mais notre vivacité dévança l'effet de leurs foins trop tardifs; avec trois fois plus de valeur encore, ils n'auraient jamais pu éviter leur défaite. Ils fentirent par leur propre expérience la vérité de l'axiome: *A la guerre on ne fait jamais des fautes impunément.*

NOTE LIV. Pag. 116.

La bataille de Soor fait le plus grand honneur à Frédéric II. Il avoue lui-même qu'il avait fait une faute auparavant; c'était de détacher un corps de troupes de fon armée pour l'envoyer dans la haute-Siléfie. *J'aurais mérité d'être battu à Soor*, dit-il dans une inftruction à fes généraux, *& je l'aurais été fans l'habileté de mes généraux & le courage de mes troupes.*

Mais qu'on fe repréfente ce Prince furpris par une armée de 40,000 combattans, environné de tous côtés par des effaims de troupes légères & n'ayant à leur oppofer que dix-huit à dix-neuf mille hommes. Le danger ne le trouble point, il conferve tout le fang-froid de la réflexion. Il n'a qu'un inftant pour fe former, & il l'emploie fi bien que fa difpofition paffe pour un chef-

d'œuvre. Il profite des fautes de l'ennemi, & remporte une victoire complette fur des troupes qui fe réjouiffaient déjà de fa défaite.

Dans la lifte des prifonniers faits par les Autrichiens à cette bataille, on trouve le fecrétaire du cabinet du Roi, quelques pages, domeftiques & valets de bagages. Les Autrichiens avaient pris auffi la caiffe militaire, qui était peu confidérable, & même les bagages du Roi. Frédéric qui n'avait ni plume ni encre, écrivit avec du crayon à fon miniftre à Breslau : *J'ai battu les Autrichiens, j'ai fait des prifonniers; chantez le Te Deum.*

FRÉDÉRIC.

Après la bataille, le Roi fit remercier l'armée en ces termes : „ Sa Majefté remercie tous les officiers & foldats „ de la bravoure, de la fidélité & de la bonne volonté „ avec lefquelles ils l'ont fervi à la bataille de Soor. „ Sa Majefté ne manquera pas, autant qu'il fera poffible, „ de manifefter dans toutes les occafions fa reconnaiffance à fes braves officiers, & d'avoir foin de leur „ avancement & de leur fortune. Elle eft auffi dans la „ ferme confiance que tant qu'il vivra encore un feul „ de ces dignes officiers, on verra toujours fubfifter „ la gloire des armes pruffiennes & la fureté de la „ patrie. „

NOTE LV. Pag. 118.

Le grand-Vifir, par ordre du Grand-Turc, invita à une conférence extraordinaire les miniftres des Princes chrétiens qui fe trouvaient à Conftantinople. Il leur

peignit avec chaleur les ravages & les malheurs de la guerre, & ajouta que le Grand-Seigneur son maître, après avoir considéré ce que souffrirait le commerce si les Princes chrétiens vivaient en guerre, avait résolu de leur offrir sa médiation; qu'il leur avait écrit sur ce sujet; & qu'il espérait en recevoir une réponse telle qu'il la désirait.

Le grand-Visir fit entendre à M. de Benkler, ministre de la Reine de Hongrie, „ que son maître ne pouvait „ voir qu'avec déplaisir la guerre présente, non-seule- „ ment parce qu'il vivait en bonne intelligence avec „ plusieurs des puissances belligérantes; mais aussi parce „ que le commerce des Turcs en souffrait beaucoup; „ & qu'il était même à craindre que la continuation de „ ces troubles ne le ruinât entièrement. „

Ensuite il se tourna vers M. des Bordes, secrétaire d'ambassade de Hollande, & lui dit: „ N'est-il pas „ honteux que vous autres Chrétiens, qui voulez passer „ pour les vrais croyans, ayez banni du milieu de vous „ tout esprit de paix, & que nous autres Musulmans „ que vous nommez infidèles, nous nous voyons obligés „ de vous inspirer des sentimens que vous devriez avoir. „ Le Grand-Seigneur mon maître est touché des malheurs „ qui désolent l'Europe, & il m'a chargé d'offrir sa haute „ & puissante médiation à vos maîtres & aux autres puis- „ sances chrétiennes, & de leur recommander la paix. „ Je dois donc vous déclarer de la part de Sa Hautesse, „ que ses sujets souffrent beaucoup de ces guerres, & „ qu'en conséquence il désire les voir finies. „

En même tems il donna à chacun des ministres & résidens étrangers, un long écrit aussi singulier par le style que par les idées, & qui commençait par la création du monde. Voici ce qu'il portait en substance:

„ Dieu, après avoir créé le monde, a auſſi fait l'homme, „ pour mettre la dernière main à un ſi bel ouvrage, & „ lui a donné, avec les qualités de l'eſprit & du corps, „ une puiſſance entière ſur la terre & ſur la mer. L'hom- „ me, pour ſe procurer une vie agréable, s'applique aux „ arts & aux métiers. Il faut employer beaucoup de „ modération pour bien gouverner le corps du genre „ humain. Ceux qui ſont récalcitrans doivent être ra- „ menés à la raiſon par la guerre & par les armes. Mais „ dès qu'on remarque que les affaires vont leur train, „ il faut ſonger à faire la paix, qui eſt la ſource de tout „ bonheur. Quoique l'homme ait une horreur naturelle „ pour les armes, les princes ſont cependant ſouvent „ obligés de les prendre. Mais quelque juſtes que ſoient „ leurs querelles, il faut pourtant qu'ils les finiſſent „ bientôt, parce que la guerre a de triſtes ſuites.... La „ Porte Ottomane a eſpéré que les puiſſances chrétiennes „ feraient enfin laſſes de la guerre; mais elle apprend „ par ſes ambaſſadeurs, que des armées nombreuſes vont „ entrer en campagne au commencement du printems. „ Or, comme il ne peut en réſulter que de grands maux, „ on fait les repréſentations ſuivantes aux ambaſſadeurs „ chrétiens, qui ſe trouvent à la très-gracieuſe cour de „ l'invincible Empereur, qui eſt le tréſor de Dieu & un „ modèle de la majeſté d'Alexandre le grand.

„ 1°. Que ces guerres répandent tant de ſang humain.

„ 2°. Qu'elles cauſent le malheur de tant de pauvres „ jeunes filles qui ſont expoſées à être déshonorées.

„ 3°. Qu'elles arrêtent le commerce & la nourriture „ d'une grande multitude d'hommes.

„ Dans l'eſpérance que les Princes chrétiens ſe laiſſe- „ ront toucher par ces repréſentations, on offre de ſe „ rendre médiateur entr'eux, &c.

A

A cette pièce on avait joint en même tems certaines propositions touchant le congrès & les articles préliminaires. En voici les principaux articles.

„ 1°. Le Grand-Seigneur veut en même tems admettre „ dans la médiation l'Impératrice de Russie, la couronne „ de Suède, la république de Venise & la Hollande.

„ 2°. Venise sera le lieu du congrès, parce que cette „ ville est située de manière à faire passer commodément „ des nouvelles sûres de l'état des négociations à Constantinople & dans les capitales des autres Princes „ chrétiens.

„ 3°. La sublime Porte donnera des pleins-pouvoirs à „ deux ministres qui résideront pendant quelques années „ à Vienne & à Paris, & auxquels la politique des „ Chrétiens sera connue. On leur joindra encore un „ homme habile.

„ 4°. Si le Grand-Pontife des Chrétiens envoyait au „ congrès un de ses apôtres, pour faciliter l'ouverture „ de la paix par ses représentations, la Porte est toute „ prête aussi à y envoyer pareillement un Dervis ou „ moine mahométan de l'ordre du Mufti, qui ne fera „ point de difficulté de conférer avec le prêtre chrétien.

„ 5°. Les puissances belligérantes, qui enverront leurs „ ministres au congrès, leur donneront les ordres les „ plus précis & les plus déterminés, afin qu'on ne perde „ pas le tems à demander de nouvelles instructions.

„ 6°. Tous les Princes & états qui n'ont pris aucune „ part à cette guerre, mais qui font cependant quelques autres prétentions, pourront envoyer leurs ambassadeurs au congrès, afin d'éviter les nouvelles „ disputes qui pourraient résulter de ces prétentions.

Voici la fubftance des articles préliminaires.

„ 1°. On commencera par établir une trêve générale „ fur terre & fur mer.

„ 2°. Chaque partie confervera les conquêtes qu'elle „ aura faites dans cette guerre.

„ 3°. La France laiffera fes troupes dans les places „ autrichiennes qu'elle a prifes au nom de l'Empereur „ Romain, & elle ne fera point forcée de les retirer „ de l'Empire, jufqu'à ce que la paix ait été généra„ lement conclue & établie.

„ 4°. Dans la future élection d'un Empereur, on pro„ cédera à *l'unanimité* & non à la *pluralité* des voix ; „ condition fans laquelle l'élection fera nulle.

„ 5°. Par cette raifon, cette élection fera différée juf„ qu'aprés la conclufion de la paix.

„ 6°. Les parties belligérantes s'engageront d'avance „ à recevoir volontairement les propofitions de paix „ qui leur feront faites par les arbitres & médiateurs.

„ 7°. Si elles s'y refufaient, ces dernières raffemble„ raient toute leur puiffance, pour forcer la partie qui „ ferait difficulté, à faire la paix & à payer tous les „ frais & dépenfes.

„ 8°. Mais fi la paix eft conclue, les puiffances con„ ciliées s'arrangeront pour dédommager la Porte des „ frais d'ambaffade & autres dépenfes.

„ 9°. De fon côté, la fublime Porte ne refufera point „ la médiation d'une puiffance chrétienne entr'elle & „ la Perfe. „

On ne douta point à Vienne, ni à la Haye, que cette démarche du Grand-Turc ne fût une fuite des intrigues fecrettes de la France dans le Divan.

Lorfque l'abbé de Ville, miniftre de France à la Haye, reçut la nouvelle de ces propofitions du Grand-Turc, il demanda un entretien au penfionnaire Fagel. *Avouez*,

monsieur, lui dit l'abbé, *que la conduite du Grand-Turc est bien touchante & que le Turc a des sentimens vraiment chrétiens. Oui*, répondit Fagel, *mais il y a des pays où en voulant passer pour très-chrétien, on ne cesse d'agir comme des Turcs.*

NOTE LVI. Pag. 121.

La cour de Prusse dit dans cet écrit que *si la probité était bannie de la terre, elle devrait se retrouver chez les souverains.* Beau principe ! Elle étale après cela sa conduite à l'égard de la Saxe, accuse l'Autriche de ne faire aucune différence entre les puissances belligérantes & les puissances auxiliaires, & en conclut qu'elle était fondée à en agir de même envers la Saxe. Cependant elle détaille les voies de douceur qu'elle a employées vis-à-vis du Roi de Pologne, aussitôt après la mort de l'Empereur Charles VII ; elle remarque qu'elle n'a laissé échapper contre la Saxe aucun indice d'aigreur, de haine ou de vengeance. On parle ensuite de *la Providence qui gouverne les empires & qui, par la sagesse, dirige à son gré les actions des hommes, & se fait un plaisir de dissiper les desseins des superbes qui se confient & se glorifient dans leurs propres forces.*

Enfin cette cour, pour donner sur le champ une preuve de sa modération & de sa douceur, pour montrer qu'elle était incapable de laisser échapper contre la Saxe *le moindre indice de haine, de colère, d'animosité, de vengeance*, accuse cette même Saxe *de jalousie, d'injustice, de cruauté, d'animosité, d'ambition démésurée ;* reproche à ses ministres *des vues particulières & des intérêts personnels*, & traite de *ridicule* la conduite qu'ils ont tenue & les raisons qu'ils ont déduites.

La cour de Saxe répondit à ce mémoire, au mois de

ſeptembre. On ne finirait point ſi on voulait faire des extraits de toutes ces diſputes de plume, qui ne décident rien, & dont ſe moquent les ſouverains mêmes au nom deſquels elles ſont faites.

NOTE LVII. Pag. 124.

Nous donnerons ici les principales pièces des négociations de paix; elles peindront une partie du caractère de Frédéric. La lettre dont il eſt particulièrement queſtion ici, eſt celle du 13 décembre 1745, & qui eſt l'avant-dernière de cette collection.

Lettre du Comte de Podewils, miniſtre du cabinet de Sa Majeſté Pruſſienne, à M. de Villiers, miniſtre plénipotentiaire du Roi de la Grande-Bretagne à la cour de Saxe.

De Berlin le 28 novembre 1745.

„ MONSIEUR,

» C'eſt par un ordre exprès du Roi mon maître que » j'ai l'honneur de vous écrire celle-ci.

» Sa Majeſté eſt perſuadée que vous êtes pleinement » informé, Monſieur, de tous les ſoins infatigables que » S. M. Britannique s'eſt bien voulu donner juſqu'ici » pour rétablir la paix en Allemagne & une bonne » harmonie entre le Roi mon maître & les cours de » Vienne & de Dreſde, par la convention conclue & » ſignée à Hanovre le 26 août, n. ſt., de l'année cou» rante, entre le Roi mon maître & S. M. Britannique, » & ratifiée de part & d'autre.

» Vous ne ſauriez ignorer non plus, Monſieur, la » modération que le Roi mon maître a témoignée im» médiatement après la ſignature de cette convention; » puiſque, ſans attendre que les cours de Vienne & de

» Drefde euffent déclaré qu'elles la voulaient accepter,
» Sa Majefté, dans le deffein de montrer fes grands égards
» & fon attention infinie pour S. M. Britannique, a
» bien voulu fufpendre les effets de fon jufte reffenti-
» ment contre l'invafion hoftile des troupes faxonnes en
» Siléfie, en ordonnant à S. A. S. le Prince d'Anhalt,
» dès que la nouvelle de la fignature de la convention
» d'Hanovre nous fut parvenue, de ne point entrer en
» Saxe ; quoiqu'il fe trouvât fur le point de le faire avec
» une armée bien fupérieure à celle que la cour de
» Drefde lui pouvait alors oppofer.

» C'eft dans les mêmes fentimens de modération, &
» pour témoigner d'autant plus les difpofitions pacifi-
» ques du Roi, que Sa Majefté, nonobftant le refus des
» cours de Vienne & de Drefde d'acquiefcer à un ac-
» commodement auffi jufte & équitable que celui qui
» eft ftipulé dans la convention d'Hanovre, a bien voulu
» furfeoir conftamment toutes les hoftilités contre la
» Saxe, auxquelles l'invafion de la Siléfie l'avait affez
» autorifé. Et le Roi, pour convaincre encore plus S. M.
» Britannique & toutes les puiffances bien intention-
» nées, de fon défir pour la paix & le prompt rétablif-
» fement d'une bonne union & harmonie avec la cour
» de Drefde, eft allé plus loin; & pour ne plus donner
» ombrage à la Saxe, il a fait retirer la plus grande
» partie de l'armée de S. A. le Prince d'Anhalt des fron-
» tières de la Saxe, ayant fait déclarer à votre cour,
» Monfieur, auffi bien qu'à celle de Ruffie, qu'il ne
» tiendrait jamais à Sa Majefté de donner les mains à
» un prompt accommodement avec Sa Majefté le Roi
» de Pologne, & d'accepter les bons offices que S. M.
» l'Impératrice y voulait employer de concert avec
» S. M. Britannique.

» Mais comme, malgré toutes ces démarches les plus
» amiables & les plus pacifiques du Roi mon maître,
» la cour de Drefde, bien loin d'y répondre en aucune
» façon, avait pris la funefte réfolution d'appeller deux
» armées autrichiennes dans le cœur de la Saxe, pour
» traverfer, d'un côté, avec leurs forces réunies, la
» Luface, & pénétrer de là, non-feulement en Siléfie,
» mais auffi dans les anciens états héréditaires de Sa Ma-
» jefté; tandis que l'armée faxonne, proche de Leipzig,
» était deftinée à faire, de concert avec le corps de
» troupes autrichiennes qui eft fous les ordres du gé-
» néral Comte de Grune, une invafion dans le pays de
» Magdebourg, & même tout droit vers cette capitale:

» Le Roi s'eft vu forcé à regret, & bien malgré lui,
» de prendre les mefures les plus vigoureufes que les
» loix divines & humaines permettent & ordonnent
» même pour détruire des deffeins fi dangereux, & pour
» ne point attendre dans le cœur de fes états des en-
» nemis acharnés à fa perte & qui s'avançaient de tous
» côtés pour l'écrafer. C'eft dans cette fâcheufe néceffité
» que S. M. s'eft trouvée obligée d'aller au-devant de
» l'armée combinée autrichienne & faxonne en Luface,
» pour lui couper le chemin & l'empêcher de percer
» dans le cœur des états héréditaires du Roi. La Provi-
» dence, qui jufqu'ici a donné des marques de fa pro-
» tection fi vifibles au Roi contre tant d'ennemis con-
» jurés contre lui, a bien voulu bénir encore cette fois
» les juftes armes de Sa Majefté : & elle a non-feulement
» eu le bonheur de défaire entièrement, à fon entrée en
» Luface, le corps de troupes auxiliaires faxonnes qui
» fefaient l'avant-garde de l'armée autrichienne, après
» avoir fait plus de mille prifonniers, parmi lefquels fe
» trouvent une centaine d'officiers avec le général de

» Buchner, le colonel Obyrn & d'autres officiers de » marque, outre quatre pièces de canon, trois dra» peaux, deux étendards & deux paires de timbales; » mais de plus, Sa Majesté ayant marché ensuite du » côté de Gœrlitz pour attaquer l'armée autrichienne, » celle-ci n'a pas trouvé à propos de l'attendre: mais, » après avoir abandonné son corps de troupes auxiliaires » saxonnes & un grand magasin à Gœrlitz, dont nos » troupes se sont emparées, en y fesant encore 200 hom» mes & plusieurs officiers du régiment des gardes » saxonnes, prisonniers, le Prince Charles s'est retiré » avec tant de diligence & de désordre vers Zittau & » les frontières de la Bohême, que ses troupes ont » même pillé tous les villages saxons où elles avaient » cantonné.

» Cependant, & malgré tous ces avantages qui ren» dent le Roi maître de toute la haute-Lusace, & qui » feront, s'il plaît à Dieu, suivis bientôt de plus con» sidérables encore; Sa Majesté est toujours prête à se » réconcilier sincèrement avec Sa Majesté le Roi de » Pologne, à oublier tout le passé, & à retirer inces» samment toutes ses troupes des états de Saxe, aussi» tôt qu'il aura plu à ce Prince d'accéder formellement » à la convention d'Hanovre, de renvoyer les troupes » autrichiennes & de ne leur plus accorder jamais aucun „ passage par ses états pour faire la guerre au Roi mon „ maître, ni en Silésie, ni dans aucune autre province „ de la domination du Roi.

„ Sa Majesté, dans les termes où elle en est avec le „ Roi votre auguste maître, croit pouvoir s'adresser har„ diment à un ministre aussi éclairé & aussi bien inten„ tionné que vous l'êtes, Monsieur, pour vous prier, „ ainsi qu'il m'a expressément ordonné de le faire de

„ ſa part, de vouloir bien informer ſans perte de tems „ de ces ſentimens de modération & de ces diſpoſitions „ pacifiques, Son Excellence M. le Comte de Brühl „ & même S. M. le Roi de Pologne, & de nous faire „ ſavoir au plutôt les réſolutions & la réponſe de la „ Cour où vous êtes, ſur tout cela.

„ Le Roi m'enjoint expreſſément de vous dire, Mon- „ ſieur, que vous pouvez compter ſur ſa parole, & „ que vous n'aurez jamais aucun démenti à craindre ſur „ tout ce que je viens de vous mander de la part de „ Sa Majeſté & par ſes ordres exprès.

„ Mais vous pouvez bien juger auſſi, Monſieur, que „ le Roi ne ſaurait diſcontinuer de profiter de ſes avan- „ tages & de les pouſſer auſſi loin qu'il eſt poſſible, „ pour prévenir les dangereux deſſeins de ſes ennemis, „ juſqu'à ce qu'il aura plu à la cour où vous êtes, d'ac- „ céder purement & ſimplement à la convention d'Ha- „ novre, du 26 d'août de l'année préſente.

„ Au reſte, comme juſqu'à préſent on a fait un aſſez „ mauvais uſage à Dreſde de toutes les ouvertures qui „ ont été faites de notre côté pour un accommodement, „ j'oſe me flatter que vous ne donnerez point de copie „ de ma lettre au miniſtère de Saxe. Il y aura d'autres „ moyens pour le raſſurer ſur la ſincérité & la bonne- „ foi du Roi, ſi l'on eſt diſpoſé, autant que Sa Majeſté „ l'eſt, à écouter la voix de la modération & de la récon- „ ciliation.

„ J'eſpère que vous voudrez bien m'honorer d'une „ prompte réponſe, par l'envoi d'une eſtafette; & je „ ſuis charmé que cette occaſion me procure celle de „ vous aſſurer de la plus parfaite conſidération, avec „ laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

H. C. de PODEWILS. „

Réponse de M. de Villiers à M. le Comte de Podewils.

De Dresde le 30 novembre 1745.

„MONSIEUR,

„ Je reçus hier à 10 heures du soir l'honneur de la
„ lettre de votre Excellence, du 28 du courant. Celui
„ que Sa Majesté le Roi de Prusse me fait en me choi-
„ sissant pour l'instrument d'un ouvrage aussi important
„ que celui de couronner ses victoires par une paix
„ équitable, m'animera à y travailler conformément aux
„ instructions que j'ai depuis quelque tems reçues là-
„ dessus du Roi mon maître, avec autant de zèle que
„ d'impartialité. Je commençai, dès le soir même du 29,
„ à m'acquitter de ce devoir. Je fis rapport du contenu
„ de la lettre de votre Excellence à M. le Comte de
„ Brühl, qui me promettait, en montrant une disposi-
„ tion agréable aux intérêts des deux cours, d'en faire
„ autant au Roi son maître, d'assembler un conseil d'état
„ & de donner une réponse aujourd'hui. Son Excellence
„ n'a rien omis ; & la résolution de cette cour sur ce
„ que j'ai eu l'honneur de proposer de la part de S. M.
„ Prussienne, porte en substance :

„ I. Que le Roi de Pologne n'est point éloigné d'ac-
„ céder à la convention d'Hanovre, mais qu'il faut né-
„ cessairement en communiquer avec la cour de Vienne,
„ comme la partie principale ; ce qu'on va faire incef-
„ samment.

„ II. Que le Roi de Pologne s'engage de faire sortir
„ les troupes d'Autriche de son pays, entrées sur des
„ lettres réquisitoriales, aussitôt que Sa Majesté le Roi
„ de Prusse, selon sa propre déclaration, fera rétro-
„ grader & sortir son armée de tous les états du Roi
„ de Pologne.

„ III. Que le Roi de Pologne s'engage de ne plus „ permettre aucun paſſage aux troupes d'Autriche, dans „ le but d'attaquer S. M. Pruſſienne, ſoit en Siléſie, ſoit „ dans ſon électorat.

„ Je laiſſe à la pénétration ſupérieure de votre Excel- „ lence de décider ſi les engagemens du Roi de Po- „ logne ne paraiſſent pas d'une nature à l'empêcher, „ tel que ſoit ſon déſir de rétablir une parfaite harmonie „ entre les deux cours, à parler plus cathégoriquement; „ & encore moins à accéder à la convention d'Hanovre, „ avant que celle de Vienne, qui devrait être une partie „ principale contractante, ne l'accepte. Ma ſincérité „ m'oblige à avouer à votre Excellence, que, malgré „ mon envie extrême de mériter la confiance dont un „ auſſi grand Roi que celui que vous ſervez, monſieur, „ m'honore, je n'oſerais me mêler de cette commiſſion, à „ l'excluſion de la maiſon d'Autriche. Mais les ſentimens „ de S. M. Pruſſienne ſont trop marqués dans la lettre „ obligeante & inſtructive de votre Excellence, pour „ n'avoir pas lieu d'eſpérer que la diſpoſition que la cour „ de Dreſde témoigne dans ſa réponſe, ſera regardée „ comme un grand acheminement à la paix ſi déſirée „ & ſi néceſſaire pour ſauver tous les états des bien- „ intentionnés de l'Europe.

„ Votre Excellence peut être aſſurée que je ne don- „ nerai point de copie de ſa lettre à cette cour. Le „ premier témoignage de ſon opinion en ma faveur „ m'eſt trop flatteur, pour que j'en faſſe un autre uſage „ que celui que vous voulez bien me preſcrire; mon „ étude ſera de paraître digne des ordres que votre „ Excellence me donne, & de profiter de toutes les „ occaſions pour faire voir la parfaite conſidération avec „ laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

Tho. VILLIERS. „

Lettre de M. de Villiers à Sa Majesté le Roi de Prusse.

De Dresde le 30 novembre 1745.

„SIRE,

„ Me trouvant honoré d'une lettre de M. le Comte „ de Podewils, ministre d'état de votre Majesté, par „ laquelle il me charge, par les gracieux ordres de Votre „ Majesté, de certaines insinuations à faire à cette cour, „ tendantes au but salutaire du rétablissement de la paix, „ je n'ai pas manqué de m'en acquitter avec tout l'em- „ pressement que l'importance du sujet exige ; aussi „ ai-je la satisfaction de pouvoir assurer Votre Majesté, „ que les propositions généreuses qu'elle a fait faire à „ Sa Majesté Polonaise, ont été reçues avec des senti- „ mens qui y répondent. La réponse qu'on m'a donnée „ consiste en ce que : &c. (*)

„ J'en ai incessamment fait part à son Excellence „ M. le Comte de Podewils ; mais pour gagner du tems „ & pour épargner une plus grande effusion de sang, „ je n'ai pas voulu manquer d'en rendre aussi compte „ à Votre Majesté, en lui proposant, par ordre de cette „ cour, de cesser de part & d'autre toutes les opéra- „ tions & exactions militaires.

„ Je n'ose représenter à un Prince si éclairé, com- „ bien un pareil témoignage d'amitié tendra à la con- „ solider ; je me bornerai à obéir aux ordres de Votre „ Majesté & à montrer la vénération avec laquelle je „ prends la liberté de me déclarer,

SIRE,

De Votre Majesté

Le plus obéissant & dévoué serv.

VILLIERS. „

(*) M. de Villiers répète ici les 3 articles que l'on a lus dans la lettre précédente.

Réponse de S. M. le Roi de Prusse à M. de Villiers.

[Du quartier de Gœrlitz, le 1 déc. 1745.

„ MONSIEUR,

„ Je crois que l'Angleterre & toute l'Europe doit être „ convaincue de ma modération. Si le Roi de Pologne „ ne m'avait pas forcé par ses mauvais procédés d'en- „ trer dans son pays, je ne m'y serais jamais porté; „ mais indépendamment de tous les avantages que toute „ l'Europe voit que j'ai sur mes ennemis, je suis porté „ à souscrire à un accommodement.

„ Cependant ayant trop appris à connaitre par l'ex- „ périence combien la cour de Dresde se sert de ses „ avantages, je ne puis faire cesser les hostilités, ni „ retirer mes troupes de ce pays, avant que le Roi de „ Pologne n'acquiesce purement & simplement à la con- „ vention d'Hanovre. Vous pouvez être persuadé que „ j'en attends la nouvelle avec toute l'impatience ima- „ ginable; & que du moment que je l'aurai, je prendrai „ des arrangemens en conséquence. Vous sentez vous- „ même que ce que vous m'écrivez n'est pas suffisant „ pour arrêter les progrès d'une armée victorieuse, & „ que la cour de Dresde parait se réserver une porte „ de derrière, en attendant le consentement de la cour „ de Vienne. Pour peu que je voie plus de sincérité „ de leur part, & que vous vouliez, au nom du Roi „ d'Angleterre, me garantir les suites, je suis prêt à „ me prêter à tous les arrangemens pacifiques que vous „ pourrez prendre pour établir une paix solide & bien „ durable entre nos deux cours.

„ Je ne vous demande qu'une réponse cathégorique „ là-dessus, moyennant laquelle le Roi de Pologne verra

„ que je ne fouhaite moi-même que la confervation de „ fes fujets & le rétabliffement d'une amitié durable „ avec mes voifins. Il ne dépendra que de lui de la cultiver à l'avenir, & d'en retirer plus d'avantages que „ de celle de fes autres alliés.

„ Je vous prie de vous employer avec toute la dextérité que je vous connais, à finir cette négociation „ qui répond fi bien aux intentions du Roi votre maître, „ en rétabliffant la paix de l'Allemagne & en appaifant „ une guerre entre deux voifins, qui ne laifferait pas „ d'être ruineufe & funefte aux deux parties belligérantes.

„ Vous pouvez compter que de votre négociation „ dépendra le fort de la Saxe.

„ Je fuis avec des fentimens d'eftime,

Monfieur,

Votre bien affectionné,

FRÉDÉRIC. „

„ P. S. Je fuis dans l'intention de faire la paix felon „ la convention d'Hanovre; j'ai chaffé les Autrichiens „ de la Saxe, ainfi il ne s'agit plus de les renvoyer. „ Mais que le Roi de Pologne fe déclare, fous la garantie de l'Angleterre, d'accepter cette convention, „ ou avec la cour de Vienne, ou féparément : alors les „ hoftilités cefferont. Vous fentez bien que je veux des „ fûretés, & que ce que je demande eft conforme à la „ juftice & au bon fens; & je veux agir à jeu fûr. „

Lettre de M. de Villiers à Sa Majefté le Roi de Pruffe.

De Drefde le 4 décembre 1745.

„ SIRE,

„ Je reçus le deux du courant les ordres de Votre „ Majefté, du premier; & pour m'y conformer, fans

„ perte de tems, je priai les miniſtres d'état chargés „ du ſoin de ce gouvernement, pendant l'abſence de „ leur ſouverain, de s'aſſembler.

„ Je leur fis rapport des déclarations de Votre Majeſté „ touchant le rétabliſſement d'une parfaite harmonie „ entre les deux cours; & dans cet inſtant je reçois de „ leur part la déclaration ci-jointe. J'oſe avancer, Sire, „ que j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi, pour qu'elle „ fût conforme aux déſirs que Votre Majeſté a daigné „ me marquer, non-ſeulement pour le rétabliſſement „ d'une amitié ſolide entre les deux cours, mais auſſi „ pour remettre la tranquillité en Allemagne; & que „ l'intention de cette cour répond parfaitement à ces „ principes.

„ Il faut que j'avoue à Votre Majeſté que je ne ſuis „ pas autoriſé de garantir formellement cette déclaration „ au nom du Roi mon maître, n'ayant des inſtructions „ que de m'exercer avec toute l'activité poſſible pour „ exhorter cette cour à conſentir elle-même à la con„ vention ſignée à Hanovre le 26 d'août, n. ſt., 1745, „ & à perſuader celle de Vienne de l'accepter.

„ Je ne ſaurais les outre-paſſer; mais je puis déclarer „ que le Roi mon maître n'a rien plus à cœur que de „ voir l'accompliſſement de cette convention.

» Je puis auſſi ajouter que je ſuis convaincu que le » Roi de Pologne eſt ſincèrement intentionné d'y accé» der purement & ſimplement, & de vivre dans une » parfaite amitié avec Votre Majeſté. Si c'eſt trop préſumer » que d'offrir mes ſentimens, je péche par trop de zèle.

» Je ſens que je ne ſaurais mieux montrer que par » le ſilence, la vénération avec laquelle je ſuis,

SIRE,
De Votre Majeſté, &c.

VILLIERS. „

Déclaration du Ministère de Drefde, telle qu'elle a été remife à M. de Villiers; du 3 décembre 1745.

» Nous fouffignés miniftres d'état de S. M. le Roi de » Pologne, fommes très-obligés à M. l'envoyé d'Angle- » terre, de la communication de la déclaration ulté- » rieure de S. M. Pruffienne, concernant la réconciliation » propofée par M. le Comte de Podewils.

» Nous regrettons cependant en même tems beau- » coup, de ce que les trois points énoncés dans la » première déclaration donnée d'ici à M. l'envoyé, » n'ont point été auffi bien reçus qu'on l'avait efpéré. » Mais pour lever, au poffible, tout doute, nous ne ba- » lançons pas un moment, dans l'abfence du Roi notre » maître, de déclarer en fon nom, que S. M. eft non-feu- » lement difpofée, mais prête à rétablir la bonne har- » monie entr'elle & S. M. Pruffienne fur le pied de la » convention arrêtée à Hanovre le $\frac{15}{26}$ d'août de l'année » courante 1745.

» En échange de quoi elle fe promet de la part de » S. M. Pruffienne, fuivant la déclaration déjà faite, » qu'elle fera ceffer dès à préfent toute hoftilité & pour- » fuite de marche, qu'elle n'exigera plus aucune livraifon » ou contribution nouvelle ou ancienne, & bonifiera » toutes celles qui pourraient déjà avoir été levées; » qu'elle retirera auffi dès à préfent toutes fes troupes » des états du Roi, & ne les arrêtera fous quelque pré- » texte que ce foit; qu'elle évacuera tous les forts & » places, & les rendra dans l'état qu'elles étaient avant » leur occupation; qu'elle relâchera & fera reftituer » toutes les caiffes faifies, foit royales ou particulières; » qu'elle ne permettra pas qu'aucun tort foit fait dans » la retraite, ni aux perfonnes qui font au fervice du

„ Roi, ni aux vaſſaux, ni à aucun ſujet, ſoit en leurs „ perſonnes, ſoit en leurs biens, & qu'elle relâchera „ enfin ſans rançon tous les priſonniers faits ſur les „ troupes du Roi. Écrit à Dreſde ce 3 décembre 1745.

Signé De GERSDORF.
Le Comte de ZECH.
Le Comte de HENNIKE.
De REX. „

Réponſe de S. M. le Roi de Pruſſe à la lettre précédente de M. de Villiers.

Du quartier-général de Bautzen, le 5 décembre 1745.

„ MONSIEUR,

„ Je ne ſais qui de moi ou des Saxons vous ſera le „ plus obligé du rétabliſſement de la paix. Le mal que „ je fais à mes voiſins ſe fait très à contre-cœur; je „ ſuis forcé d'en venir à cette extrémité : mais je pro- „ cure en même tems toutes les facilités qui dépendent „ de moi, au Roi de Pologne, pour ſortir d'embarras.

„ Il ſera donc néceſſaire, pour mettre radicalement „ fin à cette funeſte guerre, que le Roi de Pologne „ expédie inceſſamment des pleins-pouvoirs à un de ſes „ miniſtres, pour lequel je vous envoie le paſſe-port „ ci-joint. J'ai expédié mes ordres à mon miniſtre du „ cabinet, le Comte de Podewils, de ſe rendre inceſ- „ ſamment ici; après quoi l'on pourra dreſſer la con- „ vention convenablement; & dès qu'elle ſera ratifiée du „ Roi de Pologne, j'évacuerai ſon pays, ſes forteresses, „ & ferai ceſſer les hoſtilités.

„ Quant à l'article de la ceſſation des contributions „ & de l'indemniſation du dommage fait, les contribu- „ tions ne peuvent ceſſer qu'après que le Roi de Pologne

aura

„ aura ratifié les préliminaires dreſſés par nos miniſtres. „ Et je peux auſſi peu indemniſer le Roi de Pologne „ des dommages de ſes ſujets, que lui & la Reine de „ Hongrie m'indemniſeront de ceux qu'ils m'ont faits „ & font encore actuellement en Siléſie.

„ Vous me ferez plaiſir, Monſieur, d'accompagner „ le miniſtre ſaxon chargé des pleins-pouvoirs de ſon „ maître; cela me procurera la ſatisfaction de voir un „ homme que j'eſtime beaucoup, & qui, rempli des vé- „ ritables ſentimens qu'un miniſtre doit avoir, procure „ la paix & la tranquillité aux nations, en éteignant le „ flambeau de la diſcorde & de la guerre.

„ Je crois de plus que vous n'aurez point de tems „ à perdre pour être muni de votre cour des pouvoirs „ dont vous avez beſoin pour la garantie de la Grande- „ Bretagne, & de faire que M. de Beſtucheff & le mi- „ niſtre de Hollande agiſſent en conſéquence.

„ Je regarde cette paix-ci comme la baſe de la paci- „ fication de l'Allemagne. Ou la Reine de Hongrie y „ accédera d'abord, ou elle ne tardera pas de le faire.

„ J'ai appris d'ailleurs avec douleur que le Roi de „ Pologne a quitté ſa capitale. C'eſt un affront qu'il fait „ à ma façon de penſer. Je l'ai toujours eſtimé perſon- „ nellement; & dans le plus grand acharnement de la „ guerre, on aurait reſpecté ſon caractère & ſa famille. „ Vous pouvez aſſurer ce prince de la cordialité & de „ la ſincérité de mes ſentimens, & qu'il ne tiendra qu'à „ lui que déſormais les deux cours vivent dans la plus „ étroite amitié. Je vous prie d'être aſſuré des ſenti- „ mens d'eſtime avec leſquels, &c.

FRÉDÉRIC. „

Lettre de M. de Villiers à S. M. le Roi de Prusse.

De Prague le 9 décembre 1745.

„ SIRE,

„ Pour exécuter moins mal les ordres de Votre Ma-
„ jesté, je me suis rendu auprès du Roi de Pologne.
„ C'est pourquoi je n'ai reçu qu'hier ceux dont Votre
„ Majesté m'honore, du 5 du courant. Je les ai commu-
„ niqués sur le champ au Comte de Brühl; & pour mieux
„ convaincre Sa Majesté Polonaise des sentimens de
„ Votre Majesté à son égard, j'ai même pris la liberté
„ de lui donner un extrait de la lettre de Votre Majesté,
„ croyant que ses expressions d'amitié auraient trop
„ perdu par un rapport de ma part. Si en cela j'ai sur-
„ passé ses intentions, ce n'est qu'en les voulant mieux
„ accomplir. Il suffit que je les sache, pour les observer
„ religieusement. Le Comte de Brühl vient de me donner
„ pour réponse le mémoire ci-joint. Votre Majesté a
„ montré tant d'empressement à rétablir la tranquillité
„ en Allemagne; elle entend si bien ses intérêts, &
„ elle voit si clairement toutes les circonstances qui y
„ ont rapport, qu'il ne m'est pas permis d'alléguer mes
„ raisons là-dessus. J'ose seulement répéter que cette
„ cour souhaite ardemment le rétablissement de la bonne
„ harmonie avec celle de Votre Majesté, & de parvenir
„ au but général que Votre Majesté se propose. Il est
„ donc à espérer qu'étant d'accord sur les principes, on
„ le sera sur les moyens; & que le petit retardement
„ dans l'envoi d'un ministre n'en causera presque aucun
„ dans l'avancement de l'ouvrage, quoique le moindre
„ délai ne saurait qu'affliger ceux qui souhaitent véri-
„ tablement le bien.

„ Mon espérance est dans la grandeur d'ame de Votre

„ Majesté. Sa modération ne lui fera pas moins de gloire „ que ses victoires. Je dis peut-être trop, quoique je „ supprime plus que je ne dis. Je ne saurais exprimer „ l'impatience que j'ai de faire ma cour à Votre Majesté, „ & de mériter ce qu'elle a bien voulu dire sur mon „ sujet. J'espère qu'elle paraîtra par mon zèle pour son „ service, & par la dévotion avec laquelle je suis,

SIRE,

De Votre Majesté, &c.

VILLIERS. „

„ P. S. Je n'ai pas manqué de marquer à ma cour „ ce que Votre Majesté m'a fait l'honneur de me dire, „ touchant la garantie de la Grande-Bretagne. Je suivrai „ avec la même exactitude les ordres de Votre Majesté, „ par rapport à M. de Bestucheff & au ministre de „ Hollande.

Mémoire de la Cour de Dresde.

Prague le 9 décembre 1745.

„ Sur ce que M. l'envoyé d'Angleterre a communiqué „ de la réponse reçue de S. M. Prussienne, & dont „ rapport a été fait au Roi de Pologne, S. M. a ordonné „ de faire connaître audit ministre Britannique qu'elle „ avait espéré, après avoir de son côté apporté tant „ de facilité pour le rétablissement d'un accommodement „ & de la bonne harmonie avec S. M. Prussienne, en „ se déclarant prête d'accéder à la convention d'Hano- „ vre, que ledit Roi ne refuserait pas d'accepter les „ conditions ajoutées à cette déclaration amiable; c'est- „ à-dire, la cessation des hostilités, de l'exaction des „ contributions demandées, & la restitution de celles „ qui ont déjà été levées.

„ Ce refus ne faurait qu'être d'autant plus fenfible à „ Sa Majefté Polonaife, puifqu'il fait entrevoir la ruine „ de fon pays, vu fur-tout la rigueur avec laquelle on „ preffe le paiement des contributions exigées ; fans „ parler du monde qu'on enlève par force, des recrues „ qu'on exige du pays, & des autres moleftations fans „ nombre qu'on exerce malgré l'union des Électeurs, „ des pactes de famille, qui fubfiftent entre les deux „ maifons, & contre toutes les loix de l'Empire.

„ S. M. Polonaife ne demande pas mieux que de fe „ réconcilier fincèrement avec S. M. Pruffienne, & „ elle fouhaiterait que cela pût fe faire conjointement „ avec S. M. l'Impératrice. Le moyen d'y parvenir n'eft „ pas, fi l'on veut au préalable ruiner la Saxe d'une „ façon que de longues années elle ne pourra s'en relever.

„ C'eft pouffer les chofes tellement à bout que, ruine „ pour ruine, S. M. Polonaife n'a pas befoin d'entrer „ dans un tel accommodement; devant, en ce cas, plutôt „ facrifier jufqu'au dernier homme, & attendre à s'en „ dédommager dans la fuite par le fecours de fes alliés „ & de tout l'Empire.

„ D'ailleurs fi S. M. Pruffienne, qui connaît la fource „ de cette guerre, avait voulu, ou voulait encore en- „ trer dans les juftes defirs de S. M. Polonaife, l'envoi „ d'un miniftre muni des pleins-pouvoirs néceffaires „ pour arrêter l'accommodement entre les deux cours, „ n'aurait pas fouffert la moindre difficulté ; & le Roi „ eft tout prêt d'en expédier un, auffitôt que Sa Majefté „ Pruffienne voudra fe déclarer plus favorablement fur „ les points ci-deffus mentionnés & donner inceffam- „ ment les ordres néceffaires pour ménager le pays.

„ Le Roi eft du refte fort fenfible aux fentimens d'ef- „ time que S. M. Pruffienne protefte lui porter. Il y

„ répondra toujours parfaitement, & n'oubliera fur-tout „ jamais les égards dus à tout fouverain, & plus encore „ aux têtes couronnées.

„ Auffi S. M. qui juge des autres fouverains par elle- „ même, n'aurait-elle jamais quitté fa capitale & fon „ pays, pour fe réfugier ici, fi elle n'avait craint qu'on „ n'aurait pas plus de ménagement dans une guerre ou- „ verte, qu'on n'en a eu dans les écrits qui l'ont précédée.

„ D'ailleurs elle répond à la politeffe de S. M. par „ toute la reconnaiffance poffible, & ne manquera pas, „ après la réitération de ces dignes fentimens pour la „ fûreté de fa capitale, d'y retourner.

„ Requérant ainfi M. l'envoyé d'Angleterre, de faire „ part du contenu de ce mémoire à S. M. Pruffienne; „ on préparera éventuellement tout pour l'expédition „ d'un miniftre, dans l'attente d'une réponfe favorable.

„ Fait à Prague ce 19 décembre 1745. „

Réponfe de S. M. le Roi de Pruffe, à M. de Villiers.

Du quartier-général de Bautzen, le 11 décembre 1745.

„ MONSIEUR,

„ Je ne puis affez me louer de l'empreffement & de „ l'activité que vous témoignez pour propofer des pa- „ roles de paix & d'accommodement au Roi de Pologne. „ Autant que j'ai lieu d'être fatisfait, Monfieur, de „ votre conduite, autant fuis-je étonné que vous, par „ vos foins infatigables, & moi, avec tant de modéra- „ tion & les avantages de la fortune, nous ne puiffions „ fléchir l'efprit irréconciliable de la cour de Drefde.

„ J'avoue qu'il était difficile de prévoir qu'une cour, „ qui fe croit obligée d'abandonner fa capitale, voulût „ prefcrire des loix dures, dans le tems qu'on lui de-

„ mande ſincèrement ſon amitié & la paix. Il dépendra „ du Roi de Pologne de la faire toutes fois & quant il „ voudra. Je ſuis de mon côté les loix de la guerre; & „ je vous répète ce que je vous ai dit dans ma lettre „ précédente, que du jour de la ſignature du traité par „ le Roi de Pologne, on fera ceſſer les hoſtilités & les „ contributions ultérieures.

„ Si la fortune avait favoriſé les armes de mes enne- „ mis, je ne ſais point ſi l'on ſe ſerait contenté de „ faire contribuer mon pays, & ſi on n'y aurait pas tout „ mis à feu & à ſang, en me demandant le ſacrifice des „ provinces entières. Après cela vous avouerez que mon „ procédé eſt bien plus humain; & que ſi j'ai eu le „ bonheur de déranger les projets dangereux que les „ cours de Vienne & de Dreſde avaient formés contre „ moi, je n'uſe en tout cela que des droits de la guerre, „ & comme c'en eſt l'uſage par toute l'Europe. S'il eſt „ vrai que le Roi de Pologne veut éviter la ruine de ſes „ états héréditaires, il me ſemble que le moyen le „ plus ſûr pour la prévenir, eſt d'accepter la paix que „ j'offre ſi cordialement à ce Prince. Car ſans haine & „ ſans animoſité particulière, tout le monde conviendra „ que quatre-vingt mille hommes, dans un pays comme „ la Saxe, ne peuvent pas manquer de le ruiner à la „ longue.

„ Mes mains ſont innocentes de tout le mal qui „ arrivera; & j'en atteſte le ciel & les yeux de toute „ l'Europe, que ſi le Roi de Pologne perſiſte dans ſon „ irréconciliation, perſonne ne pourra trouver à redire „ que de mon côté je me porte aux plus grandes extré- „ mités. Pour l'amour de l'humanité, Monſieur, em- „ ployez tous vos ſoins pour que deux maiſons voi- „ ſines ne ſe déchirent point. Soyez l'organe de mes

„ ſentimens, comme vous êtes le dépoſitaire de mes „ intérêts; & ſauvez la Saxe de ſes calamités préſentes „ & du dernier des malheurs qui la menace. Je ſuis, &c.

„ P. S. Le Comte de Podewils eſt ici depuis hier; „ il attendra encore pour voir s'il n'y aura pas moyen „ de porter le miniſtère ſaxon à des ſentimens plus „ juſtes & plus équitables. Que le Roi de Pologne „ profite donc de mes diſpoſitions, & qu'il ne me „ pouſſe point à bout.

„ Je vous enverrai demain mes remarques ſur le „ mémoire du Comte de Brühl; vous en ferez l'uſage „ que vous trouverez le plus convenable : & en cas „ que vous les croyiez moins propres à radoucir les „ eſprits qu'à les aigrir, il dépendra de vous de n'en „ point faire uſage à la cour.

„ En attendant je pars pour donner une nouvelle „ activité à mes opérations & pourvoir à mes propres ſû- „ retés, ſoit en écraſant mes ennemis, ou en les obli- „ geant à faire une paix raiſonnable. Quoiqu'il puiſſe „ arriver, j'aurai toujours beaucoup de reconnaiſſance „ pour vos bons procédés; & ſi je puis vous être utile „ à votre cour, j'employerai chaudement tout mon „ crédit pour vous prouver que vous n'avez pas ſervi „ un ingrat.

„ De Prague le 13 décembre 1745. „

Lettre du Comte de Podewils à M. de Villiers.

Bautzen, le 12 décembre 1745.

MONSIEUR,

„ J'ai l'honneur de vous communiquer, par ordre du „ Roi mon maître, les réflexions ci-jointes ſur le mé- „ moire que la cour de Saxe vous a remis, en date de

„ Prague du 9 de ce mois. Je ſuis perſuadé, Monſieur,
„ qu'un miniſtre auſſi éclairé & auſſi bien intentionné
„ que vous l'êtes, en fera le meilleur uſage du monde.

„ Il me ſemble que le prompt envoi d'un miniſtre
„ muni de pleins-pouvoirs ſuffiſans de la cour où vous
„ êtes, pour la concluſion de la paix, avancerait de
„ beaucoup un ouvrage ſi ſalutaire, & rapprocherait
„ peut-être les eſprits.

„ Serait-il poſſible que l'on méconnût aſſez ſes véri-
„ tables intérêts en Saxe, pour pouſſer le Roi à bout
„ par la demande extraordinaire de la ceſſation des hoſ-
„ tilités & des contributions, avant la ſignature du traité
„ de paix? S'eſt-on jamais aviſé de vouloir donner de
„ cette façon-là des loix au vainqueur; & ne doit-on
„ pas profiter en Saxe de la modération du Roi, de
„ vouloir bien, malgré ſes avantages, s'en tenir au
„ ſimple rétabliſſement de la paix qu'on offre, & qu'on
„ tient en main à la cour où vous êtes, en feſant ceſſer
„ tous les mouvemens de la guerre, du jour même de
„ la ſignature de la paix?

„ Au reſte, Monſieur, il paraît qu'on veut ſurprendre
„ votre religion par des imputations mal-fondées, que
„ le Roi veut la ruine de la Saxe, dont les habitans ne
„ ſauraient aſſez reconnaître le bon ordre & l'exacte
„ diſcipline que S. M. fait obſerver à ſes troupes dans
„ tout le pays qu'elle occupe, à la honte des alliés de
„ la Saxe, qui l'ont ravagée par-tout où ils ſont venus.
„ Vous ſentirez bien qu'on s'y prend tout autrement,
„ quand on veut ruiner un pays. Mais les contributions
„ & l'entretien de l'armée ſont une partie trop eſſentielle
„ des loix de la guerre, qu'on nous a forcés de faire,
„ pour y pouvoir trouver à redire tant qu'elle ſubſiſte;

„ fur-tout quand on eft le maître, comme on l'eft en
„ Saxe, de les finir d'un jour à l'autre.

„ Enfin redoublons nos foins pour jetter, par la paix „ avec la cour où vous êtes, les fondemens de la tran- „ quillité de l'Allemagne, & pour nous acquitter digne- „ ment l'un & l'autre de la tâche la plus glorieufe de „ notre miniftère, qui eft de contribuer autant qu'il „ dépend de nous au bonheur des nations. Mon féjour „ en ce pays-ci ne fera pas long; je ferais au défef- „ poir fi mon voyage devenait entièrement infructueux, „ & fi je devais me voir privé de la fatisfaction de „ vous affurer de bouche qu'on ne faurait rien ajouter „ aux fentimens de confidération & d'eftime avec lef- „ quels j'ai l'honneur d'être, &c.

Le Comte de PODEWILS. „

Remarques fur le mémoire de la Cour de Drefde.

„ Si le Roi a continué jufqu'ici de donner des „ preuves de fa modération & de fon défir fincère „ de parvenir au rétabliffement d'une paix folide & „ d'une bonne union & harmonie avec la cour de Drefde, „ par un traité duement conclu, figné & ratifié entre „ les deux puiffances belligérantes, ainfi que l'ufage & „ la néceffité, auffi bien que la fûreté des deux cours „ l'exigent; S. M. ne s'eft point attendue qu'au lieu „ d'envoyer ici un miniftre chargé des pleins-pouvoirs „ fuffifans, pour achever d'autant plus promptement un „ ouvrage fi falutaire & finir les calamités d'une guerre „ que la cour de Drefde s'eft attirée par fa propre faute, „ on voudrait les prolonger par la demande exorbitante „ & inufitée des reftitutions & des redreffemens préa- „ lables de tous les inconvéniens qui font les fuites „ ordinaires & inféparables d'une guerre, à laquelle on „ a forcé le Roi par la conduite qu'on a tenue à Drefde

„ à son égard, ainsi qu'il est connu de toute l'Europe.

„ On devrait savoir bon gré à la façon de penser „ du Roi, & reconnaître comme la marque la plus éclatante de sa modération & de ses sentimens pacifiques, „ que S. M., au lieu d'insister sur une indemnisation „ pleine & entière de l'invasion &. des ravages faits par „ l'armée combinée autrichienne & saxonne en Silésie, „ par les contributions & fourages qu'on y a extorqués „ aux habitans, & par la ruine des plus riches contrées „ de ce duché, veut bien oublier tout le passé, & ne „ demande que la simple paix & la sûreté de ses états „ contre un voisin qui, non content d'avoir envahi la „ Silésie, était sur le point d'en faire autant, avec les „ secours étrangers qu'il avait appellés dans le cœur de „ ses pays, pour tomber sur les anciens états héréditaires de S. M., le fer & le feu à la main.

„ Si donc le Roi renonce généreusement à la juste „ demande contre la Saxe, de toute indemnisation pour „ le passé; à plus forte raison, celle-ci le doit-elle „ faire dans le cas présent où elle ne saurait ignorer „ que les loix de la guerre autorisent pleinement les „ inconvéniens dont on se plaint.

„ Tout ce qu'on peut exiger avec justice & raison „ d'un vainqueur en pareille occasion, c'est de faire cesser „ les hostilités, les contributions & l'entretien des troupes du jour même de la conclusion & de la signature „ de la paix.

„ Tel est l'usage une fois établi & constamment pratiqué entre tous les souverains qui sont en guerre, „ & dans tous les traités de paix qu'on conclut.

„ Vouloir s'en écarter & insister opiniâtrement sur le „ contraire, c'est autant que de refuser tout accommodement raisonnable.

„ C'eſt la ſituation où les deux cours ſe trouvent ; „ & les offres du Roi ſur cet article juſtifient autant ſa „ conduite que le refus de la cour de Dreſde d'y ac- „ quieſcer, fait douter de ſa ſincérité pour un prompt „ accommodement. On a mauvaiſe grace à Dreſde, d'en „ vouloir appeller à l'union des Électeurs, aux pactes „ de famille qui ſubſiſtent entre les deux maiſons, & „ aux loix de l'Empire. Ces barrières reſpectables au- „ raient dû arrêter & empêcher la cour de Saxe d'atta- „ quer la première les états du Roi, & de leur préparer „ la ruine totale dont elle les a menacés aſſez publique- „ ment. C'eſt pour le Roi, comme partie lézée & atta- „ quée, que ces engagemens & ces loix parlent contre „ ſes ennemis & agreſſeurs, qui, après lui avoir fait „ tout le mal poſſible, & manqué celui qu'ils lui avaient „ préparé, doivent reconnaître leur tort, & ſe trouver „ bien-heureux qu'on veut ſe contenter de paſſer l'é- „ ponge ſur tout le paſſé, & donner la main à une abo- „ lition réciproque de toute indemniſation. Cela ſe peut- „ il appeller pouſſer les choſes à bout du côté du Roi, „ & en vouloir à la ruine totale d'un pays, que Sa Ma- „ jeſté ſouhaite avec tant d'ardeur de prévenir par une „ prompte concluſion de la paix, & par la ceſſation „ totale de toute hoſtilité & contribution, du jour même „ de la ſignature de la paix.

„ A qui en ſera la faute, ſi la Saxe continue de ſouffrir „ les calamités d'une guerre défenſive, de la part du „ Roi, qui offre & qui preſſe de les finir par le ſimple „ rétabliſſement de la paix, ſans exiger le moindre ſacri- „ fice ou dédommagement ? Qui ſera cauſe de la pro- „ longation des troubles ? Eſt-ce celui qui inſiſte ſur un „ prompt raccommodement pour les faire ceſſer, ou celui „ qui les fait accrocher à des conditions que l'uſage de

„ toutes les guerres du monde n'admet point, & que „ les avantages du Roi rendent d'une nature à ne devoir „ pas même être propofées, fi on a fincèrement envie „ de fe raccommoder avec lui?

„ Au refte, fi Sa Majefté le Roi de Pologne fouhaite, „ comme le mémoire l'infinue, de fe réconcilier fincè- „ rement, de concert avec la cour de Vienne, avec le „ Roi, Sa Majefté n'en fera jamais éloignée; & l'on fe „ fouviendra qu'on a laiffé le choix à la cour de Drefde „ de fe raccommoder, ou conjointement ou féparément „ de celle de Vienne, avec le Roi, qui de fon côté a „ apporté tant de facilités pour l'une ou pour l'autre, „ qu'on peut hardiment défier toute l'Europe de pouvoir „ faire le moindre reproche à la pureté de fes fentimens „ là-deffus.

„ Enfin il faut efpérer que la cour de Drefde, fefant „ réflexion fur la fituation préfente de fes affaires, & „ fur la dure néceffité où elle a réduit le Roi, d'ufer „ de fes avantages pour fe procurer toutes les fûretés „ imaginables, ne voudra plus différer l'envoi d'un mi- „ niftre autorifé, pour conclure promptement une paix „ fi défirée & fi néceffaire au bien des états réciproques; „ fans accrocher davantage une œuvre fi falutaire, à des „ demandes incompatibles avec les loix de la guerre & „ l'ufage pratiqué conftamment en pareille occafion. Ce „ fera la pierre de touche de la fincérité de la cour de „ Drefde; & fi elle refufe, on n'en faurait inférer d'au- „ tres conféquences, finon qu'elle veut amufer le Roi, „ lui faire perdre fes avantages préfens & gagner affez „ de tems pour exécuter les vaftes projets qu'on avait „ médités contre les états de Sa Majefté, & que la „ Providence divine & les glorieux fuccès des armes du „ Roi ont jufqu'ici fait échouer fi heureufement. „

Lettre de M. de Villiers à S. M. le Roi de Prusse.

De Prague le 13 décembre 1745.

SIRE,

„ En conséquence des ordres de Votre Majesté, du „ 11 du courant, j'ai de nouveau représenté ici ses sentimens pour la paix & pour la personne du Roi de „ Pologne; & je n'ai pas manqué non plus de faire voir „ la résolution où est Votre Majesté, de continuer les „ opérations jusqu'à ce que l'accommodement soit assuré, & les malheurs qui en résulteront à la Saxe; „ quoique menées sans haine ou animosité, & par des „ troupes dont la discipline, aussi-bien que la bravoure, „ fait l'admiration de toute l'Europe. J'ai encore pris „ la liberté de me servir d'un extrait de la lettre de „ Votre Majesté, pour rendre avec précision & énergie „ ce qu'elle désire pour le bien de l'Allemagne; & le „ Comte de Brühl vient de me dire de faire savoir à „ Votre Majesté, que le Roi son maître a toujours l'esprit sincèrement porté à se réconcilier avec Votre Majesté, & qu'il enverra M. de Saul ce soir à Dresde, „ pour instruire son cabinet sur les instructions à donner „ au ministre qui sera employé pour cette négociation; „ & qu'on l'expédiera sans perte de tems.

„ Le Roi de Pologne souhaite que j'aille avec lui; „ mon obéissance à ses ordres sera accompagnée du plus „ grand empressement à faire ma cour à Votre Majesté. „ Le Comte de Brühl croit que ledit ministre pourra „ partir vers samedi ou dimanche. En attendant on reconnait la nécessité de faire vivre les troupes; mais „ on se flatte que celles de Votre Majesté n'exigeront „ rien de plus.

„ Comme cette réponſe paraît un acheminement à „ l'objet principal de Votre Majeſté, je la lui com„ munique, ſans attendre les remarques qu'elle a eu la „ bonté de dire qu'elle m'enverrait ſur le mémoire de „ cette cour, du 9 du courant.

„ Ses expreſſions pleines d'indulgence m'enhardiſſent „ à offrir à ſa conſidération ſi ce ne ſerait pas le moyen „ de perfectionner plutôt cet ouvrage & de le rendre „ plus ſolide, que d'engager la cour de Vienne à y entrer. „ Les diſcours que j'ai eus avec le Comte de Harrach, „ depuis que je ſuis ici, me donnent lieu d'eſpérer que „ l'on trouverait de la facilité du côté de ſa maîtreſſe, „ prête à vivre dans une parfaite amitié avec Votre „ Majeſté, pourvu que l'on puiſſe obtenir, à ce qu'il „ dit, quelque adouciſſement aux articles de la con„ vention d'Hanovre. L'approbation de Votre Majeſté „ augmenterait, ſi cela ſe pouvait, mon zèle pour ſon „ ſervice; c'eſt une récompenſe bien au-delà de mon „ mérite. L'étude de mes jours ſera de la conſerver, „ & de montrer la parfaite dévotion avec laquelle je ſuis,

SIRE,

De Votre Majeſté,

Le plus ſoumis & le plus fidèle ſerviteur

Th. VILLIERS. „

Réponſe de Sa Majeſté le Roi de Pruſſe, à M. de Villiers.

De Dreſde le 18 décembre 1745.

„ MONSIEUR,

„ J'ai été fort ſurpris de recevoir des propoſitions de „ paix le jour d'une bataille, & j'ai été convaincu ſuffi„ ſamment du peu de ſincérité des miniſtres Saxons, „ par le retour du Prince Charles de Lorraine en Saxe. „ La fortune qui a ſecondé ma cauſe, m'a mis en état de

„ ressentir ces sortes de procédés bien vivement; mais „ bien loin de penser de cette façon-là, j'offre encore pour la dernière fois mon amitié au Roi de Pologne. „ Mes succès ne m'aveuglent point; & quoique j'aurais „ raison d'être enflé de ma situation, je suis toujours „ dans les sentimens de préférer la paix à la guerre; „ j'attends que M. de Bulow, M. de Rex aient leurs „ pleins-pouvoirs, pour que le Comte de Podewils, qui „ arrivera ce soir ou demain, puisse entrer d'abord en „ conférence avec eux.

„ D'ailleurs je ne puis pas vous cacher ma surprise, „ de ce qu'un ministre Anglais puisse me conseiller de „ me départir d'un traité que j'ai fait avec le Roi son „ maître, & que la Grande-Bretagne a garanti.

„ Vous me verrez plutôt périr, moi & toute mon „ armée, que de me relâcher sur la moindre minutie de „ ce traité. Si la Reine de Hongrie veut donc enfin faire „ une fois la paix, je suis prêt de la signer, selon la „ convention d'Hanovre; & si elle le refuse entièrement, „ je me verrai en droit de hausser mes prétentions „ contr'elle.

„ Apportez-moi donc les dernières résolutions du Roi „ de Pologne, & que je sache s'il préfère la ruine „ totale de son pays à sa conservation, les sentimens „ de la haine à ceux de l'amitié; & en un mot, s'il aime „ mieux attiser l'embrâsement funeste de cette guerre, „ que de rétablir la paix avec ses voisins & pacifier „ l'Allemagne. Je suis avec toute l'estime possible, &c.

FRÉDÉRIC. »

NOTE LVIII. Pag. 124.

Relation de la bataille de Keſſelsdorf.

Le quatorzième décembre on ſe mit en marche en quatre colonnes, & l'on ſe porta près du village de Rœhrsdorf, en ordre de bataille.

Le lendemain 15 on continua la marche en quatre colonnes, & on laiſſa à gauche la petite ville de Wilsdorff. L'avant-garde toute compoſée de houſards, commença à eſcarmoucher en cet endroit avec le corps de Sybilsky; & après une bonne demi-heure de marche, on apperçut l'armée ennemie en front de bandière ſur les hauteurs de Bennerich & Keſſelsdorf, de façon que l'aile droite était devant Bennerich & la gauche derrière Keſſelsdorf, que le Comte de Rontowsky avait garni de ſept à huit bataillons de grenadiers, tant autrichiens que ſaxons, & d'un bon nombre de canons. Toute ſa première ligne & la plus grande partie de la ſeconde, ſavoir depuis l'aile gauche juſqu'au centre, était infanterie. Le reſte de la ſeconde ligne, comme auſſi la troiſième toute entière, conſiſtait en cavalerie. Les batteries du front & des flancs de Keſſelsdorf, étaient ſoutenues à la droite par douze eſcadrons de dragons, & à la gauche par le corps de Sybilsky & quelques compagnies de grenadiers poſtés dans des ravins & chemins creux. L'aile gauche commença derrière le village, tirant vers celui de Zœlmen: elle était encore couverte par une grande batterie; le centre derrière Zœlmen avait devant ſon front, un marais & deux batteries. La droite devant le village de Bennerich, était fortifiée d'une batterie & du vallon de Ztſchou, qui rendait ſon abord preſqu'impoſſible. Un peu plus haut, à droite, entre les villages d'Ockerwitz

&

& Brisewitz, se tenait le corps du Comte de Grune, à l'exception de deux régimens de cavalerie, savoir Bentheim & Hohenzollern; lesquels fesaient l'aile droite de la seconde ligne des Saxons.

Le Prince d'Anhalt ayant examiné la position de l'armée ennemie, se détermina pour l'attaque de la gauche; bien sûr de la victoire s'il pouvait parvenir à s'emparer du poste de Kesselsdorf & gagner, moyennant cela, le flanc. Conséquemment à ce dessein il rangea son armée, de sorte que la droite de sa cavalerie passait le front du village, entre le chemin des princes & le bois des alouettes (Lerchenbusch); que toute l'infanterie formait deux lignes entre ce petit bois & le grand bouleau, par le chemin de Wilsdrouff; & que la cavalerie de sa gauche remplissait l'entre-deux du chemin & du village de Rœtsch, fesant aussi front de toute l'étendue de l'armée saxonne: & ne s'embarrassa guères du corps du Comte de Grune, qui, à force de chercher un poste inaccessible, s'était tellement couvert de ravins, marais & défilés, qu'il lui était impossible d'en sortir pour faire un mouvement en avant. Il était alors deux heures après midi; & le peu de durée du jour ne permettant pas des arrangemens superflus, le Prince se hâte de commencer l'attaque du village par trois bataillons de grenadiers, sous les ordres du major-général de Hertzberg, suivis de trois bataillons du régiment d'Anhalt, & soutenus par cinq escadrons de Stille cuirassiers. Ils y allèrent en braves gens : mais le feu de trente canons bien servis, & celui de sept bataillons de grenadiers, dont le village était garni, fut si meurtrier, qu'on fut obligé de faire un peu à droite, pour ne pas sacrifier toute la troupe d'un seul coup. On recommença pourtant la même attaque, mais elle fut encore malheureuse; ce qui enhardit les grenadiers ennemis à en sortir

pour mieux pouſſer les aſſaillans, ou peut-être pour ſe ſaiſir de leurs pièces de campagne. Tant il y a que cette faillie cauſa leur perte & le ſalut des Pruſſiens ; car le Prince ayant ordonné aux dragons de Bonin de ſe précipiter bride abattue ſur les grenadiers, ils en eurent bientôt raiſon, les culbutèrent, entrèrent pêle-mêle avec eux dans le village, & y firent une horrible boucherie, pendant que quelques bataillons s'emparèrent des batteries & de tout ce poſte, & que le régiment de Stille cuiraſſiers, laiſſant Keſſelsdorf à droite, chaſſa des défilés & des hauteurs ce qu'il y avait d'infanterie ou de cavalerie, & parvint juſques ſur le flanc de leur armée.

Sur ces entrefaites tout notre front ſe porta en avant, & l'affaire devint à peu près générale. L'aile droite de notre infanterie paſſa le village & ſes environs, pouſſa les régimens de l'ennemi qu'elle avait devant elle, & mit la confuſion dans toutes ſes deux lignes; d'autant plus que la cavalerie de cette même droite achevait non-ſeulement de gagner le flanc, mais auſſi de tourner ſur leurs derrières; n'ayant rencontré que peu de vigueur dans la plupart des eſcadrons ennemis, qui, dès les premiers chocs, plièrent & prirent le large. Ce mouvement fut accompagné de celui du centre & de l'aile gauche. On détacha de cette dernière quelques bataillons qui ſe poſtèrent vers Zœlmen, & s'y maintinrent malgré la difficulté du terrain & du feu terrible de l'artillerie ſaxonne qui battaît leurs flancs. Peu après toute la ligne s'avança à travers les marais entre Keſſelsdorf, Zœlmen & Bennerich, attaqua le centre & la droite de l'ennemi, & les mit en déroute ſans trouver beaucoup de réſiſtance, leur aile gauche y étant déjà pleinement. Il reſtait encore cinquante eſcadrons ſur les hauteurs derrière Zœlmen, qui auraient pu cauſer quelque mal, s'ils s'étaient jettés

ſur nos bataillons; leſquels, ayant paſſé les ravins derrière le rivage à la hâte & ſans ſe rallier, montaient vers ces hauteurs par troupes débandées. Mais le feu, quoiqu'irrégulier, qu'ils firent en ſe portant rapidement vers cette cavalerie, la déconcerta tellement, qu'elle fit volte-face, & ne ſongea qu'à ſe ſauver; tandis que le corps du Comte de Grune, ayant été juſqu'ici tranquille ſpectateur, rétrograda de même, & alla groſſir le nombre des fuyards. Ainſi la défaite des ennemis fut entière.

NOTE LIX. Pag. 126.

(Voyez page 124, note 57, *Lettre du Roi de Pruſſe à M. de Villiers*, de Dreſde le 18 décembre 1745).

NOTE LX. Pag. 127.

Voici un extrait des articles du traité de la paix de Dreſde, entre le Roi de Pruſſe & le Roi de Pologne, Électeur de Saxe.

ARTICLE I.

Il y aura une paix ſolide & une réconciliation & amitié ſincère & union étroite & bon voiſinage, entre S. M. le Roi de Pruſſe, d'un côté, & S. M. le Roi de Pologne, de l'autre; de ſorte que les deux hautes parties contractantes cultiveront entr'elles une bonne harmonie & parfaite intelligence, en tâchant d'avancer leurs intérêts réciproques & d'écarter tout ce qui pourrait les troubler ou y donner atteinte.

II.

Il y aura auſſi entre leurs ſuſdites Majeſtés & leurs états une amniſtie générale, & un oubli éternel de tout ce qui s'eſt paſſé à l'occaſion de la préſente guerre, & il n'en ſera plus fait mention ni demandé dédommage-

ment; mais toutes les prétentions réciproques occasionnées par les deux dernières guerres, après la mort de Charles VI, entre leurs Majestés le Roi de Prusse & le Roi de Pologne, soit par l'entrée ou passage des troupes de part & d'autre dans les états réciproques, avant ou pendant cette guerre, soit pour d'autres exactions, contributions, fourages, magasins ou excès & autres dommages, de quelque nature & quelque nom qu'ils puissent être, demeureront entièrement éteintes, annullées & anéanties, de sorte qu'il n'en sera jamais plus fait mention.

III.

Toutes les hostilités & opérations militaires, de part & d'autre, cesseront entièrement à compter du jour de la date du présent traité de paix, si elles n'ont pas déjà cessé; & quant aux contributions, les états de Saxe & la ville de Leipzig, sous la garantie spéciale & la plus prompte exécution de S. M. le Roi de Pologne, s'engagent solennellement & fermement de payer à Sa Majesté le Roi de Prusse, outre les contributions ou telle autre somme, qu'elle a tirées déjà, sous quelque prétexte que ce puisse être, jusqu'au 22 de ce mois, des pays appartenans à S. M. le Roi de Pologne, encore la somme d'un million d'écus d'Allemagne, à raison de 24 gros l'écu; laquelle somme sera payée à Sa Majesté le Roi de Prusse, tout à la fois, en argent comptant, & en bons ducats & louis d'or, à la prochaine foire de Pâques de Leipzig de l'année 1746, avec les intérêts de cinq pour cent, à compter depuis le 23 de ce mois, jusqu'au terme du paiement; & sadite Majesté le Roi de Pologne s'engage & promet de tenir la main, comme garant de ce paiement, pour qu'il se fasse dans le terme stipulé, sans le moindre rabais, liquidation, compensation ou

exception, de quelque nom, prétexte ou nature que ce puiſſe être: moyennant quoi, S. M. le Roi de Pruſſe a fait ceſſer, depuis le 22 de ce mois, toutes les contributions & demandes en argent, recrues, chevaux, chariots & valets, dans tout l'électorat de Saxe, ſes dépendances, & nommément la haute & baſſe-Luſace; le tout en conformité de l'acte d'aſſurance, donné par le conſeil d'état de S. M. le Roi de Pologne, daté de Dreſde le 21 de ce mois; lequel acte ſera reſtitué audit miniſtère, après le paiement fait de ladite ſomme d'un million d'écus d'Allemagne. Mais ſi contre toute attente, & par l'impoſſibilité que les ordres de S. M. de Pruſſe, quoiqu'expédiés & partis déjà le 21 de ce mois, n'aient pu parvenir aſſez à tems en certains endroits éloignés, il devait être arrivé que par ignorance on eût contrevenu le 22 ou 23 de ce mois aux ſuſdits ordres, & demandé & pris par-ci par-là quelqu'argent, la diſpoſition de ce qui eſt ſtipulé ci-deſſus n'en reſtera pas moins dans toute ſa valeur, ſans qu'on en puiſſe prendre le moindre prétexte de l'invalider.

Les armées de S. M. le Roi de Pruſſe évacueront entièrement tous les états & pays héréditaires, villes, places & forts, appartenans à S. M. le Roi de Pologne, dans l'état où elles ſe trouvaient, par rapport à leurs fortifications, défenſes & enceintes, lorſqu'elles furent occupées; en reſtituant les armes aux bourgeoiſies de ces places, excepté celles qu'on a trouvées de l'armée de S. M. le Roi de Pruſſe, & qu'on a achetées des déſerteurs des troupes pruſſiennes, dans l'eſpace de 15 jours au plus tard, à compter de celui de l'échange des ratifications du préſent traité: & on commencera par évacuer la ville de Dreſde, d'abord après l'échange des ratifications; & celle de Leipzig, le huitième jour après, &c.

IV.

Tous les prisonniers, officiers & soldats saxons, y compris les cadets & les milices du pays, seront relâchés sans rançon, & leurs armes rendues après la ratification du présent traité, excepté ceux qui ont pris service dans les troupes de S. M. le Roi de Prusse; mais on rendra les miliciens, qui sont établis & possessionnés dans le pays.

V.

S. M. le Roi de Pologne s'engage pour elle & ses successeurs & héritiers des deux sexes, à perpétuité, d'accéder & d'accepter purement & simplement la convention arrêtée à Hanovre le 26 du mois d'août, nouveau stile, de cette année, entre S. M. le Roi de Prusse & S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, pour le rétablissement de la paix en Allemagne.

VI.

S. M. le Roi de Pologne s'engage & promet également de fournir dans l'espace de trois semaines, à compter de la date de ce présent traité, de la part de S. M. la Reine son épouse, pour elle & ses héritiers de l'un & de l'autre sexe, un acte solennel de cession des droits éventuels qu'ils pourraient vouloir prendre un jour, en vertu de la sanction-pragmatique de la maison d'Autriche, & comme héritiers éventuels de cette maison, après son extinction, à tous les états & pays cédés par la cour de Vienne, par le traité de Breslau de l'an 1742, à S. M. le Roi du Prusse, ses successeurs & héritiers de l'un & de l'autre Sexe, à perpétuité : promettant de plus de ne jamais inquiéter S. M. le Roi de Prusse, ses successeurs & héritiers de l'un & de l'autre sexe, à perpétuité, dans la tranquille & paisible possession des susdits

états & pays cédés par le traité de Breslau, fous quelque prétexte, nom ou titre que puiffe être, ni directement, ni indirectement; comme auffi de donner toujours à S. M. le Roi de Pruffe, & fes héritiers & fucceffeurs, les mêmes titres à l'égard de ces états, qui font ftipulés dans le fufdit traité de Breslau.

VII.

Pour obvier à toutes les conteftations & difputes qui fe font fouvent élevées entre S. M. le Roi de Pologne, Électeur de Saxe, à l'occafion du péage de Fürftenberg fur l'Oder, & du paffage de Schildo; S. M. le Roi de Pologne cède pour lui & fes héritiers, &c. à S. M. le Roi de Pruffe fes héritiers, &c., contre un équivalent de quelques parcelles de la Siléfie enclavées dans la Luface, ou tel autre équivalent en terres & fujets (& les hautes parties contractantes nommeront des commiffaires pour régler l'affaire & achever le troc, dans l'efpace de fix femaines, à compter du jour de la fignature du préfent traité, de manière qu'aucune des hautes parties contractantes ne perde par ce troc), la ville & le péage de Fürftenberg fur l'Oder, avec fes dépendances & le village de Schildo; fauf les droits des particuliers & le *dominium utile* qu'ils y pourraient avoir; de forte que les deux rives & bords de l'Oder, de ce côté-là, appartiendront déformais à S. M. le Roi de Pruffe, fes fucceffeurs, &c. fans que S. M. le Roi de Pologne & fes fucceffeurs y puiffent jamais rien prétendre, ou vouloir établir un autre péage fur l'Oder, ou en incommoder, en quoi que ce puiffe être, le libre cours; de même que S. M. le Roi de Pruffe ne pourra jamais rien prétendre fur l'équivalent qu'il cédera au Roi de Pologne.

VIII.

La religion proteſtante ſera maintenue & conſervée dans tous les états & provinces de l'électorat de Saxe, y compris la haute & baſſe-Luſace, auſſi bien que dans tous les états & provinces de S. M. le Roi de Pruſſe, ſuivant la teneur de la paix de Weſtphalie, ſans qu'on y puiſſe jamais faire la moindre innovation.

IX.

Le cartel conclu l'an 1741 à Breslau, entre leurs Majeſtés le Roi de Pruſſe & le Roi de Pologne, Électeur de Saxe, ſubſiſtera dans toute ſa vigueur, & ſera religieuſement obſervé de part & d'autre.

X.

On redreſſera réciproquement & de bonne foi tous les abus qui ſe ſont gliſſés dans le commerce au préjudice des pays, états & ſujets reſpectifs des deux puiſſances contractantes, ſoit en les aboliſſant entièrement de part & d'autre, ſoit en convenant amiablement par une convention ultérieure.

S. M. le Roi de Pruſſe accordera auſſi le libre paſſage ſur les paſſe-ports de S. M. le Roi de Pologne, & ſur ceux de la cour pour la Siléſie en Pologne, tant pour ce que S. M. fera venir de Pologne en Saxe, que pour ce qu'elle y enverra.

XI.

Tous les vaſſaux & ſujets de S. M. le Roi de Pruſſe, de même que ceux qui ſont dans ſon ſervice, ſoit militaire ou civil, & qui ont des capitaux ſur la Saxe, ſeront fidèlement rembourſés de leurs capitaux & intérêts, aux termes échus, ſuivant la teneur de leurs obligations.

XII.

S. M. le Roi de Pologne agira par rapport à la maiſon électorale Palatine, en conformité du XI[e] article de la convention d'Hanovre (*) du 26 d'août de l'année préſente.

XIII.

S. M. l'Impératrice de toutes les Ruſſies, S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, & leurs Hautes-Puiſſances les États-généraux des Pays-Bas, ſeront invités par les deux parties contractantes, de vouloir bien garantir ce traité de paix, de reconciliation & d'amitié; mais il ne ſubſiſtera pas moins dans toute ſa vigueur & dans tous ſes points & articles, quand même ces garanties ne pourroient pas être obtenues.

XIV.

Le préſent traité de paix ſera ratifié de part & d'autre, & les ratifications expédiées & échangées dans l'eſpace de 8 ou 10 jours à compter de la date de la ſignature de ce traité, ou plutôt ſi faire ſe peut.

Extrait du traité de paix entre l'Impératrice-Reine & le Roi de Pruſſe.

Dreſde, le vingt-cinq décembre 1745.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura paix & amitié conſtante & inviolable entre les parties contractantes, &c.

II.

Les articles préliminaires de la paix de Breslau du 11 juin 1742, & le traité définitif de la même paix ſigné

(*) Voyez ci-après la convention d'Hanovre.

à Berlin le 28 juillet de la même année, comme auſſi le récès des limites de l'année 1742, & la convention des articles préliminaires de la paix, ſignée à Hanovre le 26 d'août de la préſente année, ſerviront de fondement & de baſe au préſent traité définitif de paix, entre S. M. l'Impératrice-Reine & le Roi de Pruſſe, &c.; tous les précédens traités allégués ci-deſſus étant renouvellés par celui-ci, & confirmés de nouveau, de la manière la plus forte & la plus ſolennelle, avec toutes les renonciations faites par des actes ſolennels, tant de la part des Princes de la maiſon royale de Pruſſe & électorale de Brandebourg, que de la part des états de Bohème; leſquels actes de part & d'autre ſont cenſés ſubſiſter à jamais, &c.... Et comme S. M. l'Impératrice-Reine renonce à toutes les prétentions qu'elle pourrait avoir ou former contre les états de S. M. le Roi de Pruſſe, & ſur tous ceux qui lui ont été cédés par le traité de Breslau, comme auſſi à toute indemniſation & dédommagement des pertes & dommages qu'elle & ſes états & ſujets pourraient avoir ſoufferts dans la préſente dernière guerre, & à toutes ſortes de prétentions ou autres demandes, pour les arrérages de contributions tant anciennes que modernes, &c. dans les états de S. M. le Roi de Pruſſe, & nommément dans ceux qui lui ont été cédés par le traité définitif de la paix de Breslau; répétant tout ce qui a été ſtipulé dans l'article V de ce traité, pour abolir de part & d'autre toutes les prétentions de quelque nature qu'elles puiſſent être: S. M. l'Impératrice-Reine renonce de même à toutes les expectances & ſurvivances, que feu l'Empereur Charles VI pourrait avoir données ſur des fiefs, terres, &c. dans les états & pays cédés par le traité de Breslau.

S. M. le Roi de Pruſſe renonce également à toutes

prétentions fur les états & pays de S. M l'Impératrice-Reine, comme auffi à toute indemnifation ou dédommagement des pertes & dommages foufferts dans la préfente dernière guerre, &c.

III.

Il y aura de part & d'autre un oubli éternel & une amniftie générale de toutes les hoftilités, pertes, dommages & torts commis des deux côtés, &c.

IV.

Toutes les hoftilités de part & d'autre cefferont de part & d'autre, tant en Siléfie que dans le comté de Glatz & en Bohème & Moravie, le 28 de ce mois; & S. M. l'Impératrice-Reine promet de faire évacuer, dans le terme de douze jours après la fignature du préfent traité, tous les pays, villes, places, &c. de tous les états cédés par le traité de Breslau, à S. M. le Roi de Pruffe; & S. M. le Roi de Pruffe fera retirer fes troupes dans le même terme, des états & pays appartenans à l'Impératrice; remettant tout fur le même pied réglé par le récès des limites fait après la paix de Breslau.

S. M. l'Impératrice-Reine fera auffi reftituer, d'abord après l'échange des ratifications de ce traité de paix, à S. M. le Roi de Pruffe, la baronie de Tournhout, fituée dans le Brabant, avec fes dépendances, &c.

V.

Tous les prifonniers faits pendant la dérnière guerre feront inceffamment relâchés de part & d'autre fans rançon, & échangés en bonne foi.

S. M. l'Impératrice-Reine fera également remettre en liberté, par l'amirauté d'Oftende, tous les fujets, matelots & vaiffeaux des fujets de S. M. le Roi de Pruffe pris par les armateurs de cette ville, avec toutes les

personnes, effets & marchandises, qui se sont trouvés à bord de ces vaisseaux.

VI.

S. M. l'Impératrice-Reine & S. M. le Roi de Prusse s'engagent mutuellement de favoriser le commerce entre leurs états, pays & sujets respectifs.

VII.

S. M. le Roi de Prusse s'engage d'accéder par sa voix électorale à l'élection faite du nouveau chef de l'Empire, & de reconnaître le Grand-duc de Toscane dans la qualité d'Empereur, comme aussi l'activité de la voix électorale de Bohème.

VIII.

Les deux parties contractantes se garantiront mutuellement leurs états ; l'Impératrice-Reine, tous ceux du Roi de Prusse sans exception ; & le Roi de Prusse tous ceux que l'Impératrice-Reine possède en Allemagne.

IX.

S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, outre la garantie particulière de ce traité dans toute son étendue, travaillera avec les parties contractantes, à le faire garantir par les Provinces-Unies & tout l'Empire, & de faire comprendre, inclure & garantir dans le futur traité de paix générale, & par toutes les puissances qui y prendront part, tous les états & pays du Roi de Prusse, & en particulier le traité de paix de Breslau, & le présent traité, ainsi que les états & pays de S. M. l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohème.

X.

S. M. le Roi de Pologne, Électeur de Saxe, doit être compris dans cette paix sur le pied de la convention d'Hanovre, du 26 d'août de l'année présente.

XI.

Le Roi de la Grande-Bretagne, comme Électeur de Brunſwick-Lunebourg, ſera compris dans cette paix; de même que la maiſon de Heſſe-Caſſel, avec tous ſes pays & états en Allemagne.

XII.

S. A. Électorale Palatine eſt nommément & ſpécialement incluſe & compriſe dans ce traité de paix, avec tous ſes pays & états; elle ſera rétablie dans tous ſes pays & états héréditaires, &c. auſſitôt que la ſuſdite A. Électorale aura fait, à l'égard de Sa Majeſté l'Empereur & de la voix de Bohème, les mêmes déclarations que S. M. le Roi de Pruſſe, Électeur de Brandebourg, veut bien faire à cet égard dans le préſent traité.

XIII.

Le préſent traité ſera ratifié, & les ratifications échangées, dans le terme de 10 jours à compter de la date de ſa ſignature, &c.

Extrait de la convention d'Hanovre du 26 août 1745; entre le Roi de la Grande-Bretagne & le Roi de Pruſſe.

Cette convention était deſtinée à ſervir de baſe au traité de Dreſde. Voici la ſubſtance des articles qu'elle contient:

I. Que la convention reſtera ſecrette, juſqu'à la concluſion du traité de paix.

II. Le Roi de Pruſſe conſervera la Siléſie, ainſi qu'elle a été cédée par le traité de Breslau.

III. Le Roi d'Angleterre garantira au Roi de Pruſſe la Siléſie, & promet de la faire garantir par les États-

généraux, lesquels la feront comprendre dans la future paix générale, & par l'Empire.

IV. Le Roi de Pologne donnera au Roi de Prusse un acte de cession sur la Silésie.

V. Le Roi de Prusse s'engage de donner sa voix électorale au Duc de Toscane, pour la dignité impériale, après la signature de la paix.

VI. La Reine de Hongrie & le Roi de Prusse se garantiront mutuellement leurs états.

VII. L'on travaillera à moyenner un échange entre quelques parcelles de la Silésie, enclavées dans la Lusace, contre le péage de Fürstenberg, qui reviendra au Roi de Prusse.

VIII. Tous les prisonniers seront relâchés sans rançon.

IX. La ville de Cosel sera remise entre les mains du Roi de Prusse, avec ses fortifications, munitions & canons.

X. L'Impératrice-Reine & le Roi de Prusse ne mettront point d'entraves au commerce de leurs sujets réciproques.

XI. Le Roi de la Grande-Bretagne, comme Électeur de Brunswick-Lunebourg, & le Roi de Pologne, comme Électeur de Saxe, seront compris dans cette paix; & toutes prétentions réciproques entre le Roi de Pologne & le Roi de Prusse, seront annullées. La maison électorale Palatine sera aussi comprise dans cette paix; ainsi que celle de Hesse-Cassel.

XII. S. M. Britannique, aussitôt après la signature de la convention, fera expédier secrettement des couriers à Vienne, pour presser cette cour de faire cesser les hostilités tant en Bohème & en Silesie qu'en Saxe.

XIII. La présente convention sera ratifiée, &c.

NOTE LXI. Pag. 133.

Ce traité conclu à Pétersbourg eſt d'autant plus important, qu'il a ſervi de prétexte à la rupture du Roi de Pruſſe, qui a commencé la guerre de ſept ans. Il porte en ſubſtance.

Art. II. Si l'une des parties contractantes eſt attaquée par qui que ce puiſſe être, l'une des parties enverra du ſecours à l'autre, à ſa réquiſition.

III. Si l'une des parties contractantes vient à être attaquée, l'autre lui enverra dans le terme de trois mois un ſecours de 30,000 hommes.

XV. Les parties contractantes ont concerté d'inviter conjointement à l'acceſſion de la préſente alliance, non-ſeulement le Roi & la république de Pologne, mais auſſi d'autres états, & particulièrement le Roi de la Grande-Bretagne, en qualité d'Électeur de Brunſwick-Lunebourg, en cas qu'elles jugent à propos de le faire.

XVI. Si la République ne voulait pas accéder à cette alliance, on ne laiſſera pas d'y inviter le Roi de Pologne, en qualité d'Électeur de Saxe.

Trenk (*) aſſure, dans l'hiſtoire de ſa vie, que dans la campagne de 1744 Frédéric prit les armes à regret. Voici quelques particularités que raconte cet homme extraordinaire, qui était alors aide-de-camp du Roi & jouiſſait de ſa confiance.

(*) Le Baron de Trenk, ancien favori de Frédéric II, vient de publier en allemand ſa vie, qui offre une ſuite d'aventures plus extraordinaires les unes que les autres. On prendrait cette hiſtoire pour un roman, ſi la plupart des faits qu'elle contient n'étaient atteſtés par pluſieurs perſonnes encore vivantes. Il eſt peu de mémoires plus intéreſſans & plus curieux.

„ Lorſqu'il fut queſtion de ſe retirer de la Bohème, le „ Roi était à Collin avec le quartier-général, & le ſecond „ & troiſième bataillon des gardes. Nous n'avions avec „ nous que quatre canons de campagne; notre eſcadron „ était dans le faubourg. Vers le ſoir nos avant-poſtes „ furent repouſſés dans la ville; les houſards y entraient „ les uns après les autres. Tous les environs fourmil- „ laient de troupes légères ennemies; & mon Comman- „ dant m'envoya au Roi pour lui demander ſes ordres.

„ Après l'avoir cherché bien longtems, je le trouvai „ ſur la tour de l'égliſe, une lunette à la main. Jamais je „ ne l'ai vu ſi inquiet & ſi irréſolu que ce jour-là. L'ordre „ fut de nous retirer, de traverſer la ville, & de reſter „ prêts dans le faubourg oppoſé, les chevaux ſellés & „ bridés.

„ A peine y entrions-nous, qu'il ſurvint une pluie & „ une obſcurité profonde. Vers les neuf heures du ſoir, „ Trenk (*) parut avec ſes pandours. Il s'avançait avec „ la muſique des Janiſſaires, & mit le feu à quelques „ maiſons. On nous apperçut & on commençait à nous „ tirer par les fenêtres; la confuſion était générale. La „ ville était ſi pleine que nous ne pouvions y entrer. „ Les portes étaient fermées, & nos petites pièces de „ campagne tiraient de ce côté. Trenk avait fait écouler „ l'eau des foſſés; & à minuit nos chevaux étaient dans „ l'eau juſqu'au ventre, & nous étions ſans défenſe.

„ Il eſt certain que dans cette nuit le Roi & nous „ tous aurions été pris, ſi Trenk avait aſſiégé la ville, „ comme il en avait le projet. Mais il avait eu un pied „ fracaſſé par un boulet de canon. On l'emporta, & le „ feu des pandours ceſſa. Le lendemain le corps de

(*) Officier autrichien, couſin-germain de l'auteur.

„ Naſſau

„ Naſſau vint à notre ſecours. Nous quittâmes Collin. „ Pendant la marche, le Roi me dit : *Votre pendart de* „ *couſin aurait pu nous jouer un beau tour cette nuit ; mais* „ *les déſerteurs ont dit qu'il était tué.* „

„ A la bataille de Soor, le Roi avait envoyé tant de „ détachemens en Saxe, & çà & là en Siléſie & en Bo„ hème, qu'il ne lui reſtait pas plus de 26,000 hommes. „ Le Prince Charles, qui, malgré toute ſon expérience, „ ne jugeait l'ennemi que par le nombre, avait enfermé „ les régimens poméraniens & brandebourgeois, avec „ une armée de 86,000 hommes, dans le deſſein de „ ſurprendre notre petite armée & de nous faire tous „ priſonniers.

„ Or on verra par mon récit fidèle, comme le projet „ de cette ſurpriſe dut reſter ſecret. Vers le minuit le „ Roi vint lui-même dans ma tente, & éveilla de la „ même manière tous les officiers. En même tems i „ ordonna de ſeller ſans bruit, de laiſſer tous les baga„ ges, & de ſe mettre en ordre de bataille au premier „ clin-d'œil. Cependant les chevaux reſtèrent à leurs „ places, & les hommes dans leurs tentes, tout prêts „ à ſe mettre en ſelle.

„ Le lieutenant de Pannewitz & moi, accompagnâmes „ le Roi à cheval. Il porta lui-même ſes ordres dans „ toute l'armée, & on attendit le point du jour avec „ impatience.

„ Vers le défilé où le Roi ſavait d'avance que devait „ ſe faire l'attaque, on plaça dans le plus grand ſilence, „ huit pièces de campagne, derrière une petite colline. „ Il eſt donc clair que le Roi était inſtruit de tout le „ plan de l'ennemi. On retira même les avant-poſtes

„ qui étaient vers la montagne, afin de confirmer l'en„ nemi dans l'espoir de nous surprendre tous endormis „ & sans armes.

„ A la pointe du jour, le feu de l'artillerie tonna tout „ autour du camp, de toutes les hauteurs occupées, „ & la cavalerie ennemie s'avança par le défilé.

„ Dans le moment nous parûmes en ordre de bataille; „ & en moins de 10 minutes nous fondimes à bride „ abattue sur l'ennemi, qui commençait à se former „ gravement devant le défilé, & qui fut d'autant plus „ surpris qu'il s'attendait lui-même à nous surpren„ dre (*), & qu'il comptait ne trouver aucune résistance. „ Nous les repoussâmes dans le défilé; aussitôt le Roi „ fit jouer ses huit pièces de campagne, qui firent un „ carnage affreux dans une troupe pressée : en une „ demi-heure le plan des ennemis fut détruit, & la ba„ taille gagnée.

„ Nadasti, Trenk & les troupes légères, qui devaient „ nous attaquer par derrière, s'amusèrent à piller le „ camp; personne ne put arrêter l'avidité des Croates: „ & pendant ce tems-là nous battions l'ennemi. On „ vint dire au Roi que l'ennemi était entré dans le camp „ & le pillait. *Tant mieux*, dit-il, *ils nous laisseront faire.* „ Trenk prit la tente du Roi & sa vaisselle d'argent.

„ En 1746 on fit à Vienne un procès-criminel à Trenk, „ où on l'accusait d'avoir pris le Roi dans son lit, & de „ l'avoir laissé échapper pour de l'argent. On fit plus

(*) Il paraît par la relation de M. Trenk, que les Prussiens ne furent point surpris, comme on l'a écrit presque généralement. Nous verrons probablement dans l'histoire des guerres du Roi, écrite par lui-même, ce qu'il faut croire de ces différentes relations.

„ encore : ſes ennemis payèrent une fille publique de „ Brünn, qui ſe dit fille du Feld-maréchal Schwérin, „ & aſſura devant le conſeil de guerre, qu'elle était „ couchée avec le Roi, lorſque Trenk était entré dans „ ſa tente; qu'il les avait pris tous deux, & leur avait „ enſuite rendu la liberté. Trenk fut condamné à la for- „ tereſſe, où il mourut en 1749. „

NOTE LXII. Pag. 133.

Article ſecret de l'union de Pétersbourg.

„ Sa Majeſté l'Impératrice-Reine de Hongrie & de „ Bohème déclare qu'elle obſervera religieuſement & „ de bonne foi, le traité de paix conclu entr'elle & „ S. M. le Roi de Pruſſe, à Dreſde, le 25 décembre „ 1745; & qu'elle ne ſera point la première à ſe départir „ de la renonciation qu'elle a faite à ſes droits ſur la „ partie cédée du duché de Siléſie & du comté de Glatz.

„ Mais ſi, contre toute attente & les vœux communs, „ le Roi de Pruſſe était le premier à s'écarter de cette „ paix, en attaquant hoſtilement, ſoit S. M. l'Impéra- „ trice-Reine, ſoit S. M. l'Impératrice de Ruſſie, ou- „ bien la république de Pologne; dans tous les cas les „ droits de S. M. l'Impératrice-Reine ſur la partie cédée „ de la Siléſie & du comté de Glatz, par conſéquent „ auſſi les garanties renouvellées dans le ſecond & troi- „ ſième article, de la part de l'Impératrice de Ruſſie, „ auraient de nouveau lieu, & reprendraient leur entier „ effet : les deux parties contractantes ſont convenues „ expreſſément que dans ce cas, mais pas plutôt, ladite „ garantie ſera remplie entièrement & ſans perte de „ tems; & elles ſe promettent ſolennellement que pour „ détourner le danger commun d'une pareille aggreſſion

„ hoftile, elles uniront leurs confeils, enjoindront la „ même confidence réciproque à leurs miniftres dans „ les cours étrangères, fe communiqueront confidemment ce que de part & d'autre on pourrait apprendre „ des deffeins de l'ennemi; & enfin l'Impératrice-Reine „ tiendra prêt dans les comtés adjacens de Hongrie, „ un corps de 20,000 hommes d'infanterie & de 10,000 „ hommes de cavalerie; & que l'Impératrice de Ruffie „ tiendra prêt un pareil corps en Livonie, Efthonie & autres „ provinces voifines: de façon qu'en cas d'une attaque „ hoftile de la part de la Pruffe, foit contre l'une, foit „ contre l'autre partie, ces 30,000 hommes pourront „ & devront aller au fecours de la partie attaquée, en „ deux, ou tout au plus tard, en trois mois, à compter „ du jour de la réquifition faite.

„ Mais comme il eft facile de prévoir que 60,000 „ hommes ne fuffiront pas pour détourner une pareille „ attaque, pour recouvrer les provinces cédées par la „ paix de Drefde, & pour affurer en même tems la „ tranquillité générale pour l'avenir, les deux parties „ contractantes fe font en outre engagées d'employer „ pour cet effet, le cas exiftant, non-feulement 30,000 „ hommes, mais même le double, favoir 60,000 hommes „ de chaque côté; d'affembler ce corps avec autant de „ célérité que la diftance des provinces les moins éloignées „ le permettra. Les troupes de l'Impératrice de Ruffie „ feront employées par terre & par mer, felon ce qui „ fera trouvé le plus convenable; mais celles de l'Impératrice-Reine ne feront employées que fur terre. „ Chaque partie commencera à faire du côté de fes „ propres états, une diverfion dans ceux du Roi de „ Pruffe; mais enfuite on tâchera de fe joindre & de pour„ fuivre les opérations conjointement. Mais avant que

„ cette jonction se fasse, il se trouvera un général de „ part & d'autre dans les deux armées respectives, tant „ pour concerter les opérations, que pour en être té- „ moin oculaire, & pour se communiquer, par ce canal, „ les avis qu'on aura à se donner.

„ L'Impératrice de Russie, en promettant un si puissant „ secours à l'Impératrice-Reine, n'a aucun dessein de faire „ des conquêtes à cette occasion; mais comme elle veut „ bien faire agir son corps de 60,000 hommes, tant par „ mer que par terre, & que l'équipement d'une flotte „ causerait des dépenses considérables, de sorte qu'en „ partageant ainsi les forces de l'ennemi, on aurait lieu „ de regarder le corps Russien comme fort excédant le „ nombre de 60,000 hommes, l'Impératrice-Reine s'en- „ gage & promet que pour témoigner d'autant plus effi- „ cacement sa reconnaissance, elle paiera à l'Impéra- „ trice de Russie la somme de deux millions de florins „ du Rhin, dans un an, à compter du jour qu'elle aura „ la Silésie en son pouvoir, sans pouvoir en décurter „ quelque chose, sous titre de ce qu'on aura tiré du „ pays ennemi.

„ Ce quatrième article, séparé & secret, aura la même „ force que s'il était inséré mot pour mot au corps du „ traité, &c. „

NOTE LXIII. Pag. 138.

Cet ouvrage allemand est intitulé : *Politische Historie der Staatsfehler*, &c. c'est-à-dire, *Histoire politique des fautes qu'ont faites les puissances de l'Europe, à l'égard des maisons de Bourbon & de Brandebourg*, &c. On l'a attribué à Moser, un des plus célèbres publicistes de l'Allemagne.

NOTE LXIV. Pag. 140.

Ces garanties sont assurées dans les articles XX des préliminaires & XXII du traité de paix, en ces termes :

Article XX des préliminaires de la paix d'Aix-la-Chapelle.

„ Le duché de Siléfie & le comté de Glatz, tels que „ Sa Majefté Pruffienne les poffède aujourd'hui, feront „ garantis à ce Prince par toutes les puiffances & parties „ contractantes, dans les préfens articles préliminaires. „

Article XXII du traité de paix d'Aix-la-Chapelle.

„ Le duché de Siléfie & le comté de Glatz, tels que „ Sa Majefté Pruffienne les poffède aujourd'hui, font „ garantis à ce Prince par toutes les puiffantes parties „ contractantes du préfent traité. „

NOTE LXV. Pag. 141.

Lettre au Roi de la Grande-Bretagne, touchant les troubles qui fe font élevés dans le Nord.

Le 18 mars 1749.

„ Monfieur mon frère,

„ Nous fommes tous deux également intéreffés à ce „ qui concerne la tranquillité du Nord. Il fe répand un „ bruit, par toute l'Europe, que cette tranquillité rifque „ d'être troublée. Quant à moi je n'y trouve dans le „ fond aucune apparence; & il me femble qu'il n'y a „ qu'une certaine défiance réciproque & qu'un foupçon „ mal fondé, qui puiffe rendre ce bruit vraifemblable.

„ Mais puifque les moindres reproches tirent à con- „ féquence lorfqu'ils s'accumulent, & qu'il ne faut rien „ négliger pour le maintien de la paix, & que d'ailleurs „ tout paraît important à ceux qui veillent à fa confer- „ vation; je m'adreffe à Votre Majefté, dont je fuis „ affuré que les fentimens à ce fujet font les mêmes, „ afin que nos efforts communs puiffent y contribuer „ avec plus d'efficace.

„ Les ſoupçons que les voiſins de la Suède ont conçus „ de cette cour, ſe rapportent uniquement à deux griefs. „ Le premier, qui eſt viſiblement mal fondé, regarde „ les dangereux projets qu'on parait vouloir attribuer à „ cette puiſſance, contre ſes voiſins. Votre Majeſté eſt „ trop judicieuſe pour n'en pas reconnaître la fauſſeté au „ premier inſtant. Le ſecond roule ſur le changement „ qui arrive actuellement dans la forme du gouverne- „ ment en Suède, dont on rejette la cauſe ſur le Prince „ ſucceſſeur à la couronne. La déclaration que ce Prince „ & le ſénat ont faite dernièrement à la Cour de Ruſſie „ à ce ſujet, eſt, ſelon moi, ſi claire, ſi formelle & ſi „ prudente, qu'elle ne laiſſe plus rien à déſirer aux puiſ- „ ſances qui s'intéreſſent à la conſervation de la régence „ actuelle.

„ J'ai fait voir au Comte de Kaiſerling, ambaſſadeur „ de Ruſſie à ma cour, l'original de l'alliance défenſive „ que j'ai faite avec la Suède, à laquelle la France a „ acquieſcé, & dont j'ai fait remettre ſur le champ une „ copie au miniſtère de Votre Majeſté à Londres. Ce „ traité ne tend à aucune innovation ; cependant il „ oblige la France & moi à maintenir la ſucceſſion qui „ a déjà été réellement établie en Suède, & à nous op- „ poſer enſemble contre tous ceux qui voudraient nous „ attaquer.

„ Mais à Dieu ne plaiſe que je préſume des puiſſances „ amies de ſi mauvaiſes intentions & des deſſeins ſi per- „ nicieux. Cependant je prie Votre Majeſté d'unir ſes „ efforts aux miens, afin de porter les deux parties à „ des éclairciſſemens, qui pourront nous être à tous „ deux également ſalutaires. Que Votre Majeſté daigne „ faire attention à tous ces articles allégués, & employer „ ſon crédit & ſes bons offices pour étouffer ce feu

„ encore caché ſous la cendre, qui, s'il venait à s'embrâſer, mettrait toute l'Europe en flammes.

„ Prêt & diſpoſé à tout, je m'offre avec plaiſir d'entrer dans toutes les meſures que Votre Majeſté jugera „ convenables au maintien de la paix; & je proteſte „ que Sa Majeſté très-chrétienne, qui eſt auſſi zélée „ que moi à la conſervation de la paix en Europe & „ de la tranquillité des provinces du Nord, joindra ſes „ efforts aux nôtres pour concourir efficacement à ce but.

„ L'occaſion qui ſe préſente à Votre Majeſté eſt une „ des plus favorables à augmenter la gloire de ſon gouvernement, à maintenir le bonheur de ſes états, & „ à réitérer par des preuves authentiques, la ſincérité „ des ſoins qu'elle ſe donne pour le ſoutien du repos „ public en Europe.

„ Je ſuis avec des ſentimens de la plus parfaite eſtime „ & de l'amitié la plus ſincère,

Monſieur mon frère,

De Votre Majeſté, le fidéle frère

FRÉDÉRIC. „

NOTE LXVI. Pag. 142.

La cour de Pruſſe s'en plaint dans le mémoire raiſonné qu'elle fit au commencement de la guerre ſuivante, pour juſtifier ſa conduite à l'égard de la Saxe. Voici ce qu'elle dit à ce ſujet :

„ Les miniſtres autrichiens & ſaxons ont travaillé de „ concert & ſous main, pour préparer les moyens qui „ pourraient faire exiſter le cas de l'alliance ſecrette de „ Pétersbourg. On avait établi dans ce traité pour principe, que toute guerre entre le Roi & la Ruſſie autoriſeraient l'Impératrice-Reine à reprendre la Siléſie. „ Il ne fallait donc qu'exciter une pareille guerre. Pour „ parvenir à ce but on n'a pas trouvé de moyen plus

„ propre que de brouiller le Roi ſans retour avec Sa „ Majeſté l'Impératrice de Ruſſie, & d'irriter cette Prin- „ ceſſe par une infinité de fauſſes inſinuations, & par „ les impoſtures & les calomnies les plus atroces, en „ prêtant au Roi toutes ſortes de deſſeins, tantôt contre „ la Ruſſie & la perſonne de l'Impératrice même, tantôt „ ſur la Pologne, & à l'égard de la Suède.... „

On voit par une dépêche du Comte de Vicedom, miniſtre de Saxe à Pétersbourg, datée du 18 avril 1747, que le Baron de Pretlak, miniſtre de Vienne, ſe félicite d'avoir trouvé moyen par des communications confidentes de la part de ſa cour, au ſujet de pluſieurs menées du Roi de Pruſſe déſavantageuſes à Sa Majeſté Impériale, de lui inſpirer des ſentimens qui avaient pouſſé ſon inimitié au ſuprême degré; & que les deux miniſtres de Vienne & de Saxe ſe concertaient ſur les moyens de faire un accommodement entre l'Impératrice-Reine & la France, pour que la première puiſſe faire tête au Roi de Pruſſe.

Dans une dépêche du 6 juillet 1747, le Comte de Bernes marque à l'Impératrice-Reine le raiſonnement qu'il avait tenu au miniſtre de Ruſſie, le Comte Kaiſerling, pour l'animer à mettre plus de vivacité dans ſes rapports, & à exagérer les arrangemens militaires du Roi de Pruſſe.

Le ſieur de Weingarten, ſecrétaire d'ambaſſade de la cour de Vienne à Berlin, mande au Comte d'Uhlefeld, le 24 août 1745, qu'à la réquiſition du Comte de Bernes, réſidant alors à Pétersbourg, il avait engagé le miniſtre de Ruſſie à Berlin, d'écrire à ſa cour que le Roi de Pruſſe feſait de nouveaux préparatifs de guerre, qui ne tendaient qu'à procurer la ſouveraineté au Prince ſucceſſeur de Suède.

Le 12 décembre 1749, le Comte de Bernes écrivit de Pétersbourg au Comte de Peubla à Berlin, qu'il devait faire gliſſer au miniſtre de Ruſſie, le ſieur Grofs, qu'il ſe tramait quelque choſe en Suède, contre la vie & la perſonne de l'Impératrice de Ruſſie, à quoi la cour de Pruſſe avait ſa bonne part; & que lorſque le ſieur Grofs lui en ferait la confidence, il devait lui confirmer la vérité de cette découverte.

NOTE LXVII. Pag. 142.

Il eſt queſtion ici de la lettre dont il eſt parlé ci-deſſus; la voici :

Lettre du Comte de Bernes au Comte de Peubla, datée de Pétersbourg le 12 décembre 1749.

„ J'oſe vous faire, dans le plus grand ſecret, la réquiſition qui ſuit. On ſouhaite que vous faſſiez gliſſer „ à l'oreille de M. de Grofs, miniſtre de Ruſſie (mais „ cela avec tant de précaution, qu'on ne puiſſe jamais „ ſoupçonner que la choſe vient de vous), qu'il ſe machine en Suède des choſes contre la perſonne de „ l'Impératrice, auxquelles la cour de Pruſſe a ſa bonne „ part: & comme ledit miniſtre ne manquera probablement „ pas de vous faire confidence de cette découverte, vous „ êtes prié de lui répondre que, n'en ſachant rien, vous „ feriez des recherches, & de la lui confirmer enſuite „ comme choſe que vous auriez appriſe par perquiſition. »

NOTE LXVIII. Pag. 145.

Cet ambaſſadeur arriva à Berlin au mois de juillet, & eut auſſitôt audience.

Il repartit de Berlin au mois d'août, & s'en retourna par la Siléſie & la Pologne.

Fin du premier Volume.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES

DANS CE PREMIER VOLUME.

A.

B.

H.

J.

K.

L.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME,

MONSEIGNEUR

MAXIMILIEN JOSEPH,

Prince Palatin du Rhin, de Deux-Ponts, Duc de Bavière, de Juliers, de Clèves & de Bergue; Prince de Mœurs, Comte de Veldence, de Sponheim, de la Marche, de Ravensberg & de Ribeaupierre; Seigneur de Ravenſtein & de Hohenack; Brigadier des Armées du Roi, Meſtre-de-camp propriétaire du Régiment d'Alſace, &c.

MONSEIGNEUR,

LES larmes que l'on a remarquées aux yeux de VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME à la nouvelle de la mort de FRÉDÉRIC II, me ſont un sûr garant qu'ELLE ne dédaignera pas l'hommage que j'oſe LUI faire d'un ouvrage qui doit peindre cet homme

immortel avec ses grandes qualités de guerrier, de père de son peuple, d'homme d'état & d'homme de lettres. Autant, MONSEIGNEUR, *Votre esprit admirait les actions héroïques de ce grand Roi, autant Votre cœur lui était attaché, non-seulement par la part si vive qu'il prenait aux intérêts de Votre auguste Maison, mais plus encore par cet attrait supérieur qui met un rapport si intime entre les grands cœurs, entre les cœurs nés pour les mêmes vertus.*

J'espère donc, MONSEIGNEUR, *que* VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME *daignera honorer d'un regard favorable ce faible tribut de ma reconnaissance pour les bontés dont* ELLE *m'honore, & qu'*ELLE *permettra que j'en fasse ici un aveu public, ainsi que du très-profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,*

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME

Le très-humble & très-obéissant serviteur,
TREUTTEL
Conseiller de Cour.

PRÉFACE.

Ce n'eſt point une hiſtoire, c'eſt une *Vie de Frédéric II*, que nous donnons ici; voilà pourquoi nous avons raſſemblé tant d'anecdotes, tant de particularités, tant de détails qui intéreſſent toujours dans la vie des grands hommes, & qui feraient déplacés dans une hiſtoire proprement dite. Les détails des guerres s'y trouvent parce que Frédéric fit ces guerres en capitaine & en ſoldat, & qu'il fut toujours lui-même à la tête de ſes troupes.

Il nous a ſemblé que le moment n'était pas encore venu d'écrire l'*hiſtoire de Frédéric II.* Les évènemens ſont trop récens, pour que l'hiſtorien puiſſe être véridique ſans danger & ſans imprudence. Il faut attendre que la main du tems ait anéanti l'orgueil qu'on pourrait bleſſer, l'amour-propre qu'on pourrait révolter; qu'elle ait levé le coin du ri-

deau qui cache encore une partie de la fcène. Il faut attendre fur-tout que les germes que Frédéric II a jettés dans la conftitution de fes états aient produit des fruits quelconques; que les anneaux qu'il a attachés aux différens chaînons de la conftitution de l'Europe foient confolidés ou rompus. C'eft alors que l'on pourra juger les caufes par les effets; c'eft alors que l'on pourra apprécier ce qu'il a fait, fentir ce qu'il aurait dû faire, & offrir dans l'hiftoire du plus grand homme qui ait peut-être exifté de grands exemples de talens & de vertus, de grandes fautes à éviter.

En attendant cette révolution, nous avons cru qu'il ne ferait pas inutile de donner une fuite de détails fur la vie de ce grand Roi. Notre principal but a été de raffembler en un corps d'ouvrage tout ce qu'on a écrit de plus intéreffant fur ce Prince. Si nous n'avons pas réuffi à bien peindre Frédéric, nous pouvons nous flatter du moins d'avoir fourni

d'amples matériaux à l'homme de génie qui eſt deſtiné à le faire.

Nous ne donnons les jugemens que nous nous ſommes permis dans plusieurs occaſions que comme de ſimples opinions. C'eſt la manière dont nous avons vu & dont nous voyons les choſes; nous l'expoſons ſans crainte & avec franchiſe : c'eſt le devoir & le droit de tout homme qui écrit. Nous ne ſommes point exempts d'erreurs, ſans doute; mais du moins nous le ſommes de menſonges.

Il y aura ſûrement des perſonnes qui ne feront pas toujours de notre avis : à la bonne heure! qu'ils rapportent des faits qui prouvent le contraire de ce que nous avons avancé, nous ferons charmés d'avoir donné occaſion à la découverte de la vérité; & nous nous ſoumettrons ſans peine au jugement de gens mieux inſtruits. *Les choſes de ce monde ſont à facettes*, comme diſait une femme d'eſprit. Chacun juge de la ma-

nière qu'il ſent & qu'il voit; c'eſt au public à décider.

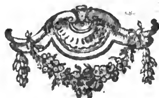
Nous nous ſommes vus obligés d'appuyer ſur certains détails de la vie littéraire de Frédéric II, parce qu'après la mort de ce Prince, on a préſenté ſous un faux jour quelques ordres, quelques lettres de ce grand homme, de manière à donner une fauſſe idée de ſa façon de penſer ſur la littérature, ſur ſon académie, ſur la cenſure, ſur la liberté de la preſſe. Ces faux expoſés, que tous les écrivains allemands ont copiés, tendaient à donner une fauſſe touche au portrait de Frédéric : nous avons cru devoir la rectifier. Nous nous ſommes procuré des pièces originales relatives à ces affaires, & nous avons eu la ſatisfaction de nous voir à même de détruire des impreſſions injuſtes qu'un eſprit de prévention s'était efforcé de faire circuler en Allemagne. Les perſonnes qui ſe trouvent nommées dans ces détails auraient tort de ſe plaindre, ſur-tout ſi

elles ont donné lieu à ces éclairciſſemens par des procédés qu'elles auraient dû s'interdire, ou ſi connaiſſant elles-mêmes les choſes, elles ont excité ou favoriſé ces publications contournées qui devaient néceſſairement amener celles qu'elles avaient paru craindre. La crainte futile de leur déplaire n'a pas dû arrêter le témoignage que nous devions à la vérité.

Si nous n'avons point mis notre nom à cet ouvrage, ce n'eſt pas pour nous ſouſtraire à l'obligation de ſoutenir les faits que nous avons avancés. Nous ſommes diſpoſés à indiquer toutes les ſources où nous avons puiſé, & à conſtater l'authenticité des originaux & des copies que nous avons entre les mains. Il nous en reſte même un très-grand nombre qui pourraient venir à l'appui de ces faits, mais dont nous n'avons point fait uſage, parce qu'ils s'écartent trop de notre ſujet, & rentrent dans des diſcuſſions particulières. Nous les réſervons pour des circonſtances où nous

ſerions obligés d'entrer dans de plus grands détails.

Il ſerait ſuperflu de citer ici 3 à 400 ouvrages divers où nous avons puiſé nos matériaux ; nous nous contenterons d'indiquer les principaux.



SOURCES

SOURCES

EMPLOYÉES PAR L'AUTEUR.

Adelungs Diplomatiſche Geſchichte.

Lebens-und Regierungs-Geſchichte Friedrichs des andern.

Von Schleſien vor und ſeit dem Jahr 1740.

Helden-Staats-und Lebensgeſchichte des Kœnigs Friederichs des andern in Preuſſen.

Die Denkwürdigkeiten Friederichs des groſſen.

Merkwürdigſter Regierungs-Antritt Seiner Preuſſiſchen Majeſtæt.

Kriegs-und Heldengeſchichte Friederichs II, Kœnigs in Preuſſen.

Hercules Boruſſorum oder Friederichs II Lebensbeſchreibung.

Les campagnes du Roi, avec des réflexions ſur les cauſes des évènemens.

Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des années 1744 & 1745.

Hiſtoire de la dernière guerre de Bohème.

Obſervations ſur la conſtitution militaire de la Pruſſe.

Lettres du Roi de Pruſſe pour ſervir à l'hiſtoire de la dernière guerre.

Zuſtand der Preuſſiſchen Armee.

Geſammelte Nachrichten und Documente, das Herzogthum Schleſien betreffend.

Unpartheiiſche Geſchichte des Bayeriſchen Erbfolge-Krieges.

Schauplatz des Bayeriſchen Erbfolge-Krieges.

Hiſtoire de la campagne de 1757 par l'armée combinée de France & de l'Empire contre celle du Roi de Pruſſe.

Hiſtoire des révolutions de la Pologne.

Accounts from Sileſia with Remarks on the Auſtrian and Pruſſian Government.

Briefe über Breslau.

Anecdoten groſſer Regenten.

Mémoires de l'académie de Berlin.

Mémoires ſecrets de la république des lettres, par d'Argens.

Gelehrten-Geſchichte des Weltweiſen von Sans-Souci.

Geſammelte Staats-Briefe Seiner Majeſtæt Friedrich II.

Lebens-Geſchichte des Prinzen von Preuſſen.

Vie de Voltaire.

Oeuvres de Voltaire.

Oeuvres du philoſophe de Sans-Souci.

Preuſſiſche Finanz-Litteratur.

Schlætzers Staats-anzeigen und *Briefwechſel.*

Diſſertations de M. de Herzberg.

Acta publica, den ſieben-jæhrigen Krieg betreffend.

Pluſieurs recueils de mémoires, déductions, traités, &c.

Lettres de Montalambert.

Lloids und Tempelhof Geſchichte des ſiebenjæhrigen Kriegs.

Vie privée de Frédéric II.

Anecdoten und Karakterzüge aus dem Leben Fr. des zweiten.

Krankheitsgeſchichte des hochſeeligen Kœnigs von Preuſſen.

Anecdoten aus dem Leben Friederichs des groſſen.

Putters Hiſtoriſche Entwickelung der heutigen Staatsverfaſſung des Teutſchen Reichs.

Tableau des guerres de Frédéric le Grand, contre les Puiſſances réunies de l'Empire, de l'Autriche, de la Ruſſie, de la France, de la Suède & de la Saxe; ou Plans figurés de vingt-ſix batailles rangées, ou combats eſſentiels donnés dans les trois guerres de Siléſie, réunis en une ſeule grande planche; avec une explication préciſe de chaque bataille. (Volume in-4.° de cent pages, traduit de l'Allemand de Louis MULLER, Officier du génie au ſervice de Pruſſe, par M. *de la Veaux.*) Potzdam 1785 (*).

Correſpondance familière entre Frédéric II & Suhm.

Lebensgeſchichte des Freyherrn von der Trenck.

Éloge du Roi de Pruſſe par Guibert.

Moſers Patriotiſches Archiv für Teutſchland.

Wieland Teutſcher Merkur.

Lezte Stunden und Leichenbegængnis Friederichs des zweiten Kœnigs von Preuſſen, &c. &c.

(*) Cet ouvrage, dont le tableau, qui eſt très-beau & ſupérieurement exécuté, peut être mis ſous glace ou relié dans le livre, peut ſervir en quelque façon d'*atlas pour cette Vie du Roi de Pruſſe*, à l'uſage des lecteurs militaires. Son prix *actuel* eſt de 15 liv. chez Treuttel à Strasbourg.

On peut y ajouter :

Plan de la ſoi-diſante Isle de *Potzdam*, gravé par Schleuen en 1787. Prix 5 liv.

Plan des châteaux royaux de *Sans-Souci*, par le même. Prix 5 liv.

S.

T.

U.

W.

V.

Fin de la Table des Matières.

DE L'IMPRIMERIE DE LEVRAULT.